



**HAL**  
open science

# Les élections législatives des 10 et 17 juin 2007 : analyse du scrutin dans les 49 circonscriptions de la région Rhône-Alpes

Simon Labouret

► **To cite this version:**

Simon Labouret. Les élections législatives des 10 et 17 juin 2007 : analyse du scrutin dans les 49 circonscriptions de la région Rhône-Alpes. Science politique. 2008. dumas-00824156

**HAL Id: dumas-00824156**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00824156>**

Submitted on 21 May 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à l'IEP de Grenoble. L'IEP ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

En tant qu'oeuvre originale, ce mémoire relève du droit de la propriété intellectuelle et vous pouvez uniquement en faire une reproduction à titre privé, sous réserve de la mention d'origine.

---

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES  
BP 48 – 38040 GRENOBLE Cedex 9  
[www.iep-grenoble.fr](http://www.iep-grenoble.fr)

UNIVERSITE PIERRE MENDES FRANCE

Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Simon LABOURET

Les élections législatives des 10 et 17 juin 2007  
Analyse du scrutin dans les 49 circonscriptions de  
la région Rhône-Alpes

Master Politiques Publiques et Changement Social  
Spécialité Sciences de Gouvernement Comparées  
2007-2008

Sous la direction de Pierre Martin





UNIVERSITE PIERRE MENDES FRANCE

Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Simon LABOURET

Les élections législatives des 10 et 17 juin 2007  
Analyse du scrutin dans les 49 circonscriptions de  
la région Rhône-Alpes

Master Politiques Publiques et Changement Social  
Spécialité Sciences de Gouvernement Comparées  
2007-2008

**Sous la direction de Pierre Martin**

## REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d'abord remercier Pierre Martin, mon directeur de mémoire, pour tout le temps et l'attention qu'il a pu m'accorder dans l'élaboration de ce travail, ainsi que pour toutes les précieuses données électorales informatisées qu'il a bien voulu me fournir.

Je tiens ensuite à remercier chaleureusement Florent Gougou pour sa relecture très attentive de ce mémoire et pour ses nombreuses remarques qui m'ont été très utiles.

Enfin, je remercie ma mère Nadie Labouret qui a pris le temps de relire l'intégralité de ce mémoire malgré son faible intérêt pour les études électorales notamment quand il y a beaucoup de chiffres.

# TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION .....	5
<b>I. LE CADRAGE NATIONAL DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 2007 ET LES ANALYSES NATIONALES DU SCRUTIN : FORMULATION D'HYPOTHESES .....</b>	<b>22</b>
A. LES ELECTIONS LEGISLATIVES ENTRE CADRAGE NATIONAL ET CADRAGE LOCAL .....	23
1. <i>Des élections législatives de plus en plus nationalisées</i> .....	23
2. <i>Le maintien d'une dynamique locale importante</i> .....	29
B. LE CADRAGE NATIONAL DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 2007.....	41
1. <i>Le contexte politique, économique et social des élections législatives de juin 2007</i> .....	41
2. <i>La structuration nationale de l'offre électorale et la campagne des élections législatives</i> .....	47
C. LES ANALYSES NATIONALES DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE JUIN 2007 .....	63
1. <i>Le premier tour des élections législatives de 2007 : un simple troisième tour de confirmation de la             présidentielle ?</i> .....	63
2. <i>Le second tour des élections législatives de 2007 : un retournement entre les deux tours ?</i> .....	76
<b>II. ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE JUIN 2007 DANS LES 49 CIRCONSCRIPTIONS DE LA REGION RHONE-ALPES .....</b>	<b>86</b>
A. L'ANALYSE DU PREMIER TOUR .....	87
1. <i>L'offre électorale de 2002 à 2007</i> .....	88
2. <i>L'analyse de la participation</i> .....	103
3. <i>L'analyse des résultats des forces politiques</i> .....	122
B. L'ANALYSE DU SECOND TOUR .....	166
1. <i>L'analyse de la participation</i> .....	169
2. <i>L'analyse des résultats des forces politiques</i> .....	177
C. L'APPORT DE CETTE ANALYSE EN RHONE-ALPES : BILAN ET ENSEIGNEMENTS .....	195
1. <i>Le 10 juin 2007 : un troisième tour de l'élection présidentielle</i> .....	196
2. <i>Les 10 et 17 juin 2007 : « une séquence dans la séquence » avec ses propres logiques</i> .....	203
CONCLUSION .....	209
LISTE DES SIGLES .....	212
BIBLIOGRAPHIE.....	214
ANNEXES .....	222

## INTRODUCTION

### *L'enjeu des élections législatives de 2007*

La question de la nature du régime de la Cinquième République agite les constitutionnalistes depuis son origine. Il est vrai que ce régime emprunte des éléments aussi bien au régime parlementaire qu'au régime présidentiel<sup>1</sup>. Toutefois, les emprunts au régime présidentiel tiennent plus à la pratique qu'aux textes, et l'article 49 de la Constitution, qui dispose que le gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale, rattache incontestablement la Cinquième République au régime parlementaire. Ce n'est pas l'élection présidentielle qui décide de l'attribution du pouvoir exécutif, mais bien les élections législatives puisqu'elles déterminent la composition de l'Assemblée nationale et donc la majorité sur laquelle le gouvernement pourra s'appuyer. Les trois périodes de cohabitation (1986-1988 ; 1993-1995 ; 1997-2002) comme les deux dissolutions de 1981 et 1988 ont d'ailleurs bien montré que le véritable pouvoir était attribué par l'élection des députés<sup>2</sup>.

Toutefois la réforme constitutionnelle de 1962 (élection du Président de la République au suffrage universel direct) appuyée par la pratique du Général de Gaulle et de ses successeurs, a amené à ce que l'élection présidentielle soit perçue comme étant l'élection-clé du régime. Cette présidentialisation du système politique français est une vision partagée par les responsables politiques et les électeurs. Depuis le réaligement de 1958-1962<sup>3</sup>, les responsables politiques se sont ralliés à la reconnaissance du caractère dominant de la fonction présidentielle, ce qui a impliqué une nouvelle planification des carrières politiques ayant désormais pour objectif la fonction présidentielle, et une transformation des partis en « partis

---

<sup>1</sup> Pierre PACTET, *Institutions politiques, Droit constitutionnel, 22<sup>ème</sup> édition*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 393.

<sup>2</sup> Les pouvoirs propres du Président, définis à l'article 19 de la Constitution, sont en réalité assez réduits : nomination du Premier ministre (article 8.1), référendum législatif (article 11), dissolution (article 12), pouvoirs spéciaux en cas de crise (article 16), droit d'adresse au Parlement (article 18), nomination de trois membres du Conseil constitutionnel (article 56), saisine du Conseil constitutionnel (article 54 et 61). Dans la pratique, la cohabitation a vu le Président garder un rôle important notamment en matière de politique étrangère et militaire. Mais il ne s'agit là que d'une pratique, que rien dans les textes n'obligeait. Le fait que le contreséing du Premier ministre ne se traduise pas, comme sous la Troisième ou la Quatrième République, par un transfert pur et simple des pouvoirs partagés du Président vers le chef du gouvernement, mais par une association du Président à la décision gouvernementale doit tout à la pratique.

<sup>3</sup> Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réaligements revisitée*. Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p.144-145.



du Président », ou en partis dotés de « présidentiables »<sup>4</sup>. Pour la grande majorité des électeurs, l'élection qui compte le plus, c'est également l'élection présidentielle, comme en témoigne le fait (en laissant de côté le cas des référendums) que c'est lors de l'élection présidentielle que la participation est en général la plus forte. C'est à cette conception du système politique français dominée par la fonction présidentielle que l'on doit l'inversion du calendrier décidée en 2001 (les élections législatives qui devaient avoir lieu en mars 2002, avant la présidentielle d'avril-mai, ont été déplacées en juin). En effet les élections législatives n'ont pas besoin d'être organisées avant l'élection présidentielle pour être « objectivement » importantes, contrairement à cette dernière. Ce sont les élections législatives, quelque soit le résultat à l'élection présidentielle qui les précède, qui décident de la couleur du gouvernement<sup>5</sup>. A l'inverse si l'élection présidentielle était organisée après les élections législatives, son importance aurait de fortes chances de décliner<sup>6</sup>. Lionel Jospin avait ainsi sans doute l'opportunité de rompre avec « le régime mixte à fonctionnement alternatif »<sup>7</sup> de la Cinquième République pour un régime parlementaire plus conventionnel où le Président n'est qu'un arbitre passif. Au lieu de cela, l'inversion du calendrier cumulée à l'instauration du quinquennat en 2000, a abouti à créer ce que Jean-Luc Parodi appelle « une élection exécutive à quatre tours »<sup>8</sup>.

Elections présidentielle et législatives constituent ainsi depuis 2002 une véritable structure électorale parce les « éléments qui la composent présentent des logiques d'interdépendance et d'ajustements »<sup>9</sup> : soutien de petits partis à la candidature présidentielle d'un grand parti en échange de circonscriptions législatives réservées, stratégies d'alliances législatives en partie liées aux résultats de l'élection présidentielle, effet d'entraînement de la

---

<sup>4</sup> Cette présidentialisation de la vie politique française, très liée au réaligement de 1958-1962, s'inscrit également dans un mouvement plus large de transformation de la politique dans les pays occidentaux, marqué par un phénomène de personnalisation et de renforcement des leaders nationaux au détriment des appareils partisans et parlementaires. Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réaligements revisitée*. *op. cit.*, p. 146-147.

<sup>5</sup> La séquence de 1988 aurait ainsi pu être un cas d'école puisque la droite a failli l'emporter aux législatives organisées dans la foulée de sa défaite à la présidentielle. Si la coalition UDF-RPR l'avait emporté, le Président Mitterrand aurait été contraint à une nouvelle cohabitation.

<sup>6</sup> La situation ne pouvant plus vraiment être comparée à celle de 1958, avec des législatives (en novembre) qui avaient précédé l'élection au suffrage universel indirect de de Gaulle à la présidence (en décembre).

<sup>7</sup> L'expression est de Pierre Pactet pour qualifier le fait que le régime fonctionne différemment suivant qu'il y a concordance ou non d'orientation politique entre la majorité parlementaire et le Président. Pierre PACTET, *Institutions politiques, Droit constitutionnel*, *op. cit.*, p. 394.

<sup>8</sup> Jean-Luc PARODI, « Temps, mémoire et personnalité politique. Sur quelques enseignements d'une élection de rupture », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4, juin-août 2007, p. 285-291.

Cette structure à quatre tours existait déjà en 1981 et 1988 mais elle résultait de la victoire de l'opposition à l'élection présidentielle. Si la droite l'avait emporté à la présidentielle de 1981 ou 1988, rien ne l'aurait obligé (si ce n'est des calculs politiques) à provoquer des élections législatives, comme le prouve l'attitude de Jacques Chirac en 1995.

<sup>9</sup> Jean-Luc PARODI, « Temps, mémoire et personnalité politique. Sur quelques enseignements d'une élection de rupture », *art. cit.*, p. 286.

présidentielle sur les résultats des législatives, lassitude des électeurs à qui l'on demande de venir voter quatre fois... En absence de nouvelle dissolution, de décès ou de démission du Président, cette structure observée en 2002 et en 2007 est amenée à perdurer. Ainsi pour gouverner la France, il ne suffit pas de gagner à l'élection présidentielle, mais il faut aussi et surtout triompher aux législatives. On ne connaît le vainqueur qu'à la fin des quatre tours, car on pourrait imaginer une situation de cohabitation encore inédite (mais qui a failli se produire en 1988) avec un Président et une Assemblée de bords politiques opposés mais disposant chacun d'une même « fraîcheur » de légitimité électorale. Les élections législatives dans cette structure électorale à quatre tours constituent ainsi des élections décisives de confirmation ou d'infirmité du résultat de l'élection présidentielle.

### *Les modalités des élections législatives de 2007*

Si le « temps politique » de la Cinquième République a été changé avec l'instauration d'une « élection exécutive à quatre tours » tous les cinq ans, les modalités de l'élection des députés n'ont que peu évolué depuis 1958. Après un bref intermède de la représentation proportionnelle pour les élections de 1986 (loi du 10 juillet 1985), le scrutin uninominal majoritaire à deux tours a été rétabli (loi du 11 juillet 1986). L'Assemblée nationale compte ainsi 577 députés, chaque député étant élu dans une circonscription. Pour être élu député, il faut obtenir au premier tour la majorité absolue des suffrages exprimés (50 % plus une voix) et rassembler les voix d'au moins un quart des électeurs inscrits. Si aucun candidat n'est élu à l'issue du premier tour, un second tour est organisé où seuls peuvent se présenter les candidats qui ont obtenu les voix d'au moins 12,5 % des électeurs inscrits au premier tour. Si un seul candidat remplit cette condition, le candidat qui est arrivé en seconde position peut faire acte de candidature. Si aucun candidat ne remplit cette condition, seuls les deux candidats arrivés en tête, quel que soit leur score, peuvent se porter candidats au second tour. La majorité relative des suffrages exprimés suffit pour être élu au second tour.

Par la loi du 24 novembre 1986, 570 sièges avaient été répartis entre les cent départements français (555 en France métropolitaine et 15 dans les départements d'outre-mer) au prorata de leur population (sept sièges étant réservés aux collectivités d'outre-mer, anciennement appelées territoires d'outre-mer), avant que, dans chaque département, il n'ait été procédé au découpage des circonscriptions. Il faut noter que les Français de l'étranger inscrits dans un consulat ou une ambassade n'éligent pas de députés à l'Assemblée nationale (alors

qu'ils votent pour l'élection présidentielle et qu'ils sont représentés par 12 sénateurs). Le découpage des circonscriptions de 1986, basé sur le recensement de 1982, n'a pas été modifié depuis, ce qui aboutit en 2007 à de très fortes inégalités de représentation, d'autant plus que chaque département envoie au moins deux députés à l'Assemblée. Au-delà du cas particulier des collectivités d'outre-mer<sup>10</sup>, de fortes inégalités existent entre départements<sup>11</sup> et entre circonscriptions d'un même département<sup>12</sup>, d'où un effet multiplicateur<sup>13</sup>. La loi de 1986 exige des redécoupages réguliers (après le deuxième recensement général de la population suivant le dernier découpage), mais les gouvernements successifs n'ont pas voulu s'engager dans un remodelage qui serait impopulaire chez les députés bien implantés. Si l'injustice semble manifester d'un point de vue de la représentation, il se pourrait toutefois bien que ce découpage soit plus neutre politiquement que ce qu'il était en 1986 quand il respectait la contrainte d'égalité<sup>14</sup>. Modifier les circonscriptions pourrait donner envie à certains de faire du *gerrymandering*, qui est une pratique qui consiste à influencer le résultat en sièges d'une élection par un découpage qui favorise certains partis ou candidats<sup>15</sup>. Le cas américain, où les redécoupages très fréquents des districts fédéraux (qui envoient chacun un élu à la Chambre des représentants du Congrès) ont abouti à des élections de moins en moins compétitives<sup>16</sup> invite ainsi à la prudence.

Pour être candidat, il faut avoir 23 ans et avoir la « qualité d'électeur ». L'inscription sur les listes électorales n'est pas obligatoire, ce qui permet de se présenter dans une circonscription où l'on n'est pas inscrit. Chaque candidat doit être accompagné d'un suppléant.

---

<sup>10</sup> Avec à peine plus de 6000 habitants, Saint-Pierre-et-Miquelon envoie par exemple un député à l'Assemblée.

<sup>11</sup> Sur la base du recensement de 1999, 23 départements sont sous représentés dont cinq de deux députés, tandis que 28 sont surreprésentés.

<sup>12</sup> L'exemple habituel est le Var avec la 1<sup>ère</sup> circonscription qui compte (recensement de 1999) 73946 habitants et la 6<sup>ème</sup> qui en compte 180153.

<sup>13</sup> La 2<sup>ème</sup> circonscription de Lozère compte (recensement de 1999) 34400 habitants, contre 188134 pour la 2<sup>ème</sup> circonscription du Val-d'Oise.

<sup>14</sup> Pierre Martin note que « plus le découpage [électoral] vieillit, plus il peut devenir politiquement aléatoire, même s'il devient démographiquement injuste ». Pierre MARTIN, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutins*, 3<sup>ème</sup> édition, Montchrestien, 2006, p. 44. Il est ainsi possible, sinon probable, que les évolutions électorales et démographiques des vingt dernières années aient contribué à neutraliser en partie certaines orientations politiques du découpage de 1986. Naturellement il s'agit là d'une hypothèse qui reste à démontrer.

<sup>15</sup> Sur le *Gerrymandering*, voir notamment : Claude EMERI, « Gerrymander, Gerrymandering », dans Pascal PERRINEAU, Dominique REYNIE (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, p. 483-484 ; Pierre MARTIN, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutins*, op. cit., p. 42-44 ; Michel BUSSI, Dominique BADARIOTTI, *Pour une nouvelle géographie du politique – Territoire, Démocratie, Elections*, Paris, Anthropos, 2004, p. 150-155.

<sup>16</sup> Gary C. Jacobson note que l'avantage structurel des Républicains à la Chambre des représentants s'est amplifié depuis 2000 avec des redécoupages efficaces en Pennsylvanie et en Floride, ainsi que dans le Texas, le Michigan, et l'Ohio. Gary C. JACOBSON, « Polarized Politics and the 2004 Congressional and Presidential Elections », *Political Science Quarterly*, vol. 120, summer, 2005, p. 199-218 (p. 201-203).

Ce dernier a vocation à remplacer l' élu en cas d'incompatibilité<sup>17</sup> ou en cas de décès. Il existe enfin un certain nombre de restrictions spécifiques pour des hauts fonctionnaires ou magistrats qui ne peuvent se présenter dans la circonscription où ils ont officié. Il est important de noter que ce sont les élections législatives qui déterminent pour une large part la dotation annuelle de l'Etat que touche chaque parti dans le cadre de la loi du 11 mars 1988 (modifiée pour la dernière fois en 2003) sur le financement public des partis et des campagnes électorales. En effet cette dotation comporte deux parts : la première est calculée en fonction du nombre de voix obtenues au premier tour des législatives<sup>18</sup>, et la seconde dépend du nombre de députés et de sénateurs<sup>19</sup>. Le versement de la première part de cette dotation est conditionné au fait d'avoir recueilli au moins 1 % des suffrages exprimés dans 50 circonscriptions ou au moins 1 % dans une circonscription d'outre-mer (à la condition de ne pas s'être présenté en Métropole). Les partis sont tenus d'investir 50 % de candidates, sinon la première part de la dotation publique se voit amputée d'un pourcentage équivalent à la moitié de l'écart constaté entre candidats et candidates<sup>20</sup>. Enfin si un candidat obtient au moins 5 % des suffrages exprimés au premier tour des législatives, il est remboursé jusqu'à 50 % du montant du plafond des dépenses de campagne (ce dernier étant fixé à environ 38000 euros).

### *Les résultats en voix et en sièges des élections législatives des 10 et 17 juin 2007*

Après avoir été élu Président de la République le 6 mai 2007 avec 53,1 % des suffrages exprimés en duel avec Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy, a demandé aux Français de confirmer

---

<sup>17</sup> Il existe trois types d'incompatibilités : (1) des incompatibilités avec des fonctions publiques électives (sénateur ou député européen), (2) des incompatibilités avec des fonctions publiques non électives (membre du Gouvernement, membre du Conseil constitutionnel, membre du Conseil économique et social, membre de la magistrature ou du Conseil supérieur de la magistrature, membre du gouvernement d'une communauté d'outre-mer, ou membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel ; de plus un député ne peut pas effectuer une mission confiée par le Gouvernement qui excède six mois), (3) des incompatibilités avec certaines activités professionnelles (comme l'activité de direction d'une entreprise nationale ou d'un établissement public national, de direction d'une entreprise bénéficiant d'avantages accordés par l'Etat ou les collectivités locales, de direction d'une entreprise ayant exclusivement un objet financier ou faisant appel à l'épargne...). Depuis la loi du 5 avril 2000, le mandat de député est également incompatible avec l'exercice de plus d'un des mandats suivants : conseiller régional, conseiller à l'Assemblée de Corse, conseiller général, conseiller de Paris, conseiller municipal d'une commune de plus de 3500 habitants, membre d'une Assemblée territoriale d'outre-mer. En cas d'incompatibilité, le député nouvellement élu dispose de trente jours pour renoncer au mandat ou à la fonction de son choix.

<sup>18</sup> Chaque parti se voit attribuer environ 1,66 euro par an durant toute la législature pour chaque voix obtenue.

<sup>19</sup> Chaque parlementaire rapporte à son parti environ 45400 euros.

<sup>20</sup> Un parti qui ne présenterait que des hommes (ou que des femmes) verrait ainsi la première part de sa dotation publique réduite de 50 %. Il y a une tolérance de 2 points de pourcentage, c'est-à-dire qu'un parti qui ne présenterait que 48,2 % de femmes (ou d'hommes) ne serait pas sanctionné. Cette pénalité ne touche pas l'autre part (calculée en fonction du nombre d'élus au Parlement), ce qui permet aux grands partis, moins dépendants de la première part, de s'affranchir plus facilement de la contrainte de la parité.

leur choix aux élections législatives en lui donnant une majorité pour mettre en œuvre son programme. Avec seulement 60,4 % de votants sur les inscrits (tableau 1), le premier tour des élections législatives de 2007 bat le record d'abstention de 2002 (64,4 % de votants sur les inscrits) avec une érosion de la participation de 4 points. Cette faible mobilisation n'empêche pas la droite de dominer largement ce premier tour<sup>21</sup> et de compter 109 députés sur les 110 élus dès le 10 juin<sup>22</sup>.

**Tableau 1 : Les résultats aux élections présidentielles et législatives depuis 2002  
(France entière)**

	P 2002	L 2002	P 2007	L 2007
Votants	71,6/79,7	64,4	83,8/84	60,4
Exprimés	69,2/76,3	63	82,6/80,4	59,3
Extrême gauche (1)	10,4	2,7	7,1	3,4
Parti communiste	3,4	4,9	1,9	4,3
Parti socialiste	16,2	23,8	25,9/46,9	24,7
PRG	2,3	1,5		1,3
DVG		1,4		1,6
Verts	5,2	4,4	1,6	3,3
MRC-Pôle rép.	5,3	1,2		0,4
Ecologistes+divers	1,9	2,3		2,3
CPNT	4,2	1,6	1,1	0,8
UDF-MoDem			18,6	7,6
UDF/Nouveau Centre.	6,8	4,8		2,4
RPR/UMP	19,9/82,2	33,4	31,2/53,1	39,5
DVD	5,1	4,6		2,4
MPF/RPF		1,2	2,2	1,2
MNR	2,3	1,1		0,4
Front National	16,9/17,8	11,1	10,4	4,3
Total Gauche	37,6	39,9	36,4	39
Total Autres (2)	11,4	3,9	19,7	10,7
Total Droite	51	56,2	43,8	50,4

Les résultats sont en pourcentages des inscrits pour les votants et les exprimés et en pourcentages des suffrages exprimés pour les tendances politiques.

(1) En 2002 : Gluckstein (PT) 0,5 %, Laguiller (LO) 5,7 %, Besancenot (LCR) 4,2 %. En 2007 : Schivardi (PT) 0,3 %, Laguiller (LO) 1,3 %, Besancenot (LCR) 4,1 %, Bové 1,3 %.

(2) Ecologistes (autres que les Verts), divers, CPNT, Chevènement (présidentielle 2002), Bayrou (présidentielle 2007), MoDem (législatives 2007).

Avec 39,5 % des suffrages exprimés, le parti du Président, l'UMP, est en progression de 6,1 points par rapport aux législatives de 2002 (33,4 %). Si l'on ajoute à ce résultat, les

<sup>21</sup> Pour une présentation plus approfondie des résultats nationaux : Pierre MARTIN, « Les législatives de 2007, un nouveau "moment de rupture" ? », *Commentaire*, n° 119, automne 2007, p. 731-742 ; Hugues PORTELLI, « Les élections législatives des 10 et 17 juin 2007 », *Regards sur l'actualité*, n° 334, octobre 2007, p. 53-57.

<sup>22</sup> Seul Michel Lefait (PS) dans la 8<sup>ème</sup> circonscription du Pas-de-Calais est élu au premier tour pour la gauche.

suffrages obtenus par le reste de la droite modérée, à savoir ceux des candidats du Nouveau centre (ex-UDF ralliés à Nicolas Sarkozy), divers droite (souvent des dissidents), on obtient un total de 44,3 % contre 42,8 % en 2002 (en comptant l'UDF). L'extrême droite recule fortement (- 7,5 points) en passant de 12,2 % (FN 11,1 % et MNR 1,1 %) à seulement 4,7 % (FN 4,3 % et MNR 0,4 %) et ne peut se maintenir que dans une seule circonscription (la 14<sup>ème</sup> du Pas-de-Calais avec Marine Le Pen). Le MoDem obtient 7,6 % soit 11 points de moins que le résultat de François Bayrou à la présidentielle un mois plus tôt (18,6 %) qui constitue le seul point de référence pour cette nouvelle force politique. François Bayrou est le seul candidat du MoDem qui arrive en tête, et ils ne sont que sept candidats du MoDem à pouvoir se maintenir au second tour. Les Chasseurs de CPNT avec 0,8 % reculent de moitié par rapport à 2002 (1,6 %), tandis que le total des écologistes indépendants et des divers est stable (2,3 %) de même que celui des souverainistes (1,2 %).

A gauche, le Parti socialiste obtient 24,7 % contre 23,8 % en 2002 (+ 0,9 point), tandis que le total PS-PRG-MRC-DVG est quasi stable avec 28 % contre 27,9 % en 2002. Le Parti communiste poursuit son déclin avec 4,3 % contre 4,9 % en 2002 (- 0,6 point), tandis que les Verts reculent eux aussi (de 4,4 % à 3,3 %). Enfin l'extrême gauche avec 3,4 % progresse légèrement par rapport à 2002 (2,7 %, + 0,7 point). On ne note que 12 triangulaires au soir du premier tour, et plus qu'une seule après les désistements de l'entre-deux tours, contre 464 duels, et deux circonscriptions où il ne reste qu'un seul candidat en liste (le candidat pouvant se maintenir s'étant désisté). Le second tour organisé le 17 juin est marqué par un léger recul de la participation par rapport au premier tour (- 0,4 point, de 60,4 % à 60 %) mais aussi par rapport au second tour de 2002 (- 0,3 point, de 60,3 à 60 %). Dans les 467 circonscriptions encore en jeu, la droite obtient 49,7 % contre 49,1 % pour la gauche.

En terme de sièges<sup>23</sup>, l'Assemblée nationale sortante était composée de 21 députés communistes et apparentés, de 149 députés socialistes, radicaux et apparentés, de 29 députés UDF et apparentés, de 359 députés UMP et apparentés, auxquels il faut rajouter 14 non-

---

<sup>23</sup> La comptabilisation des sièges de chaque force politique est toujours une étape délicate du fait de l'hétérogénéité des étiquettes : en dehors des députés officiellement investis par un parti, on en trouve d'autres simplement soutenus par un parti, ou apparentés à un parti ; de plus dans certains cas, certains députés sans étiquette ou investis par un petit parti sont élus sans concurrence d'un candidat d'un grand parti ce qui équivaut à un soutien informel. Enfin des changements d'étiquette peuvent se produire entre la campagne législative, l'élection, et le début de la mandature (notamment au moment où les groupes parlementaires se constituent). Ces phénomènes étaient accentués en 2002 avec la naissance de l'UMP et à un degré moindre en 2007 par celle du MoDem et du Nouveau Centre.

inscrits<sup>24</sup> et 5 sièges vacants<sup>25</sup>. Ainsi l'équilibre politique de l'Assemblée (tableau 2) était le suivant : 179 députés de gauche contre 398 députés de droite.

**Tableau 2 : La composition en sièges de l'Assemblée nationale française sortante et de la nouvelle Assemblée élue en juin 2007**

Force politique	Assemblée sortante		Nouvelle Assemblée		Evolution en sièges
	Nombre de sièges	% de sièges	Nombre de sièges	% de sièges	
PCF et app	22	3,8 %	18	3,1 %	- 4
PS-PRG-DVG	151	26,2 %	203	35,2 %	+ 52
Verts	3	0,5 %	4	0,7 %	+ 1
Partis d'outre-mer	3	0,5 %	3 (3)	0,5 %	=
UDF/MoDem	29	5 %	3 (4)	0,5 %	- 26
Nouveau Centre			22	3,8 %	+ 22
UMP-DVD	367 (2)	63,6 %	322 (5)	55,8 %	- 45
MPF	2	0,3 %	2 (6)	0,3 %	=
Total Gauche (1)	179	31 %	228	39,5 %	+ 49
Total Droite	398	70 %	346	60 %	- 52
Total	577	100 %	577	100 %	

- (1) Les députés des partis d'outre-mer sont comptés à gauche.
- (2) Dont Eric Besson.
- (3) Serge Letchimy (Parti progressiste martiniquais), Alfred Marie-Jeanne (Mouvement indépendantiste Martiniquais), et Huguette Bello (Parti communiste Réunionnais).
- (4) Dont Abdoulatifou Aly, élu à Mayotte. Abdoulatifou Aly, candidat du courant Force de l'alternance du Mouvement départementaliste mahorais a rejoint le MoDem entre les deux tours des élections législatives (au premier tour, le MoDem soutenait un autre candidat). Non-inscrit, il a rejoint le bureau exécutif national provisoire du parti de François Bayrou le 30 novembre 2007, et fait parti des trois députés revendiqués par le MoDem à l'Assemblée.
- (5) Dont Thierry Benoît, élu dans la 6<sup>ème</sup> circonscription de l'Ille-et-Vilaine. Présenté parfois comme un député MoDem (il siège avec les non-inscrits comme François Bayrou), Thierry Benoît s'est fait élire contre la députée UMP sortante avec l'étiquette UDF (et non UDF-MoDem), et a pris ses distances avec le nouveau parti de François Bayrou, auquel il a refusé d'adhérer. Déclarant le 22 novembre 2007 vouloir « la survie de l'UDF » (AFP), nous le considérons comme un député divers droite.
- (6) Dont Joël Sarlot, élu dans la 5<sup>ème</sup> circonscription de la Vendée, député sortant MPF, proche de Philippe de Villiers, qui a pris ses distances avec le MPF au point de siéger comme apparenté UMP. On doit noter qu'en 2007, les deux députés villiéristes ont été élus avec l'étiquette Majorité Présidentielle.

Au terme des deux tours des élections législatives de 2007, la droite avec 346 sièges reste largement majoritaire (60 % des sièges) mais se retrouve avec une perte nette de 52

<sup>24</sup> Parmi ces 14 non-inscrits, on retrouve : trois députés Verts (Noël Mamère, Martine Billard, Yves Cochet), deux députés du PRG (Emile Zuccarelli et Gérard Charasse), deux députés MPF (Véronique Besse et Joël Sarlot), un ex-député UMP étiqueté CNIP (Edouard Leveau), un ex-député UMP étiqueté Debout la République (Nicolas Dupont-Aignan) un ex-député UDF rallié à Nicolas Sarkozy (Pierre-Christophe Baguet), un ex-député socialiste rallié à Nicolas Sarkozy (Eric Besson), et trois députés de partis politiques d'outre-mer orientés à gauche (Philippe Edmond-Mariette du parti Bâtir le pays Martiniquais, Alfred Marie-Jeanne du Mouvement indépendantiste Martiniquais, et Huguette Bello soutenue par le Parti communiste Réunionnais).

<sup>25</sup> Ces sièges étaient tenus par quatre députés UMP (René André, Jean de Gaulle, Philippe Auberger, André Thien Ah Koon) et un député PCF (Pierre Goldberg). Ces cinq députés ayant démissionné à moins d'un an des élections générales, aucune élection partielle ne fut organisée.

sièges. L'UMP conserve ainsi à elle seule la majorité absolue à l'Assemblée (320 députés UMP, apparentés ou dissidents réintégrés<sup>26</sup>) mais subit un recul qui rend sa domination moins écrasante avec notamment la perte de la majorité des trois cinquièmes au Congrès (Assemblée et Sénat) nécessaire pour réviser la Constitution. La progression de la gauche (228 sièges, + 49) profite avant tout aux candidats PS et apparentés (203 sièges, + 52), tandis que le PCF perd sa capacité à former un groupe autonome à l'Assemblée puisqu'il ne fait élire que 18 candidats (dont trois apparentés). Les Verts conservent leurs trois députés sortants (qui étaient sans concurrence socialiste) et gagnent un siège en Loire-Atlantique (François de Rugy) grâce à un accord local avec le PS. Le MoDem ne conserve que deux de ses députés sortants (François Bayrou et Jean Lassalle) mais obtient un troisième siège avec le ralliement entre les deux tours d'un candidat de Mayotte (Abdoulatifou Aly). Quant au Nouveau Centre, il peut former un groupe parlementaire en réalisant la plupart de ses sortants ex-UDF (22 élus en comptant Jean-Christophe Lagarde élu en Seine-Saint-Denis et Philippe Folliot élu dans le Tarn). Le MPF de Philippe de Villiers conserve ses deux députés sortants en Vendée.

Quatre groupes parlementaires sont constitués suite à ces élections. A gauche, le groupe *Gauche Démocrate et Républicaine* (24 membres) regroupe les élus communistes et Verts, ainsi que deux élus de partis d'outre-mer (Alfred Marie-Jeanne et Huguette Bello), tandis que les socialistes et apparentés (ainsi que l'élu d'outre-mer Serge Letchimy) forment le groupe *Socialiste, Radical, Citoyen et Divers Gauche* (186 membres et 18 apparentés). A droite, le groupe de *l'Union pour un Mouvement Populaire* compte 314 membres et 6 apparentés (dont le villiériste Joël Sarlot), et le groupe du *Nouveau Centre* 20 membres et 2 apparentés. On compte enfin 7 non-inscrits<sup>27</sup>.

On notera que depuis 2007, un certain nombre de démissions ou d'annulations d'élections ont eu lieu avec pour conséquence l'organisation d'élections législatives partielles<sup>28</sup>.

---

<sup>26</sup> Le député Nicolas Dupont-Aignan en rupture totale avec l'UMP depuis le début d'année 2007 n'est pas compté ici.

<sup>27</sup> Parmi les non-inscrits, on compte les trois députés MoDem (François Bayrou, Jean Lassalle, et Abdoulatifou Aly), ainsi que la députée MPF Véronique Besse, le député UDF Thierry Benoît, et les députés souverainistes Nicolas Dupont-Aignan et François-Xavier Villain.

<sup>28</sup> Notamment des élections législatives partielles dans la 8<sup>ème</sup> circonscription du Val d'Oise (démission de Dominique Strauss-Kahn), dans la 1<sup>ère</sup> circonscription de l'Eure-et-Loir (annulation de l'élection de Jean-Pierre Gorges) et dans la 12<sup>ème</sup> circonscription des Hauts-de-Seine (annulation de l'élection de Philippe Pemezec).



## *Problématique et champ de l'étude*

Du fait de leur organisation dans la foulée de l'élection présidentielle, les élections législatives de 2007 (et avant elles, celles qui s'étaient retrouvées dans pareille situation, à savoir 2002, 1988, 1981 voire 1962<sup>29</sup>) n'ont suscité que peu d'intérêt de la part des politologues, avant tout focalisés à expliquer la victoire de Nicolas Sarkozy. Ainsi si Gérard Le Gall remarque que « dans cette pièce moderne en quatre actes, créée par de Gaulle en 1962, l'électeur juge qu'à la fin du IIe acte l'essentiel est accompli »<sup>30</sup>, il semble que cela fonctionne aussi pour la plupart des politologues<sup>31</sup>. Il ne s'agit pas de nier la très grande importance des deux tours de la présidentielle pour la compréhension de cette « élection exécutive à quatre tours » que constitue la structure présidentielle-législatives. Bien au contraire, il s'agit simplement de souligner que les élections législatives, qui restent les véritables élections de distribution du pouvoir en France, méritent elles aussi une attention particulière, car la compréhension de la séquence ne peut pas faire l'impasse d'une analyse approfondie de ce qui s'est joué lors des « troisième » et « quatrième » tours.

Bien que toujours majoritaire en sièges, la droite, nettement victorieuse à l'élection présidentielle, a reculé lors de ces élections législatives de 2007 au bénéfice de la gauche, au terme d'un scrutin particulièrement peu mobilisateur. La plupart des observateurs ont été surpris par la forte abstention et surtout par la poussée de la gauche au second tour. Les résultats du premier tour et les projections des instituts de sondage semblaient annoncer un raz-de-marée gouvernemental d'une ampleur supérieure à celui de 2002 et à peine inférieure à celui de 1993, élections où la droite avait obtenu plus de 460 députés. Ces élections législatives interrogent ainsi à plus d'un titre. Il y a donc tout d'abord la participation, qui a atteint son plus faible niveau à des législatives depuis 1945, alors que les deux tours de l'élection présidentielle d'avril et de mai avaient vu les Français se mobiliser dans des proportions quasi historiques. Il y a ensuite et surtout le fort décalage entre l'impression laissée par le premier tour, qui est

---

<sup>29</sup> En 1962, c'était un référendum qui précédait les élections législatives, mais on peut considérer, comme le fait Jean-Luc Parodi, que ce référendum sur l'élection du Président au suffrage universel direct, représentait une sorte de réélection indirecte pour le Général de Gaulle. Jean-Luc PARODI, « L'énigme de la cohabitation, ou les effets pervers d'une présélection annoncée », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°5-6, octobre-décembre 2002, p. 485-504 (p. 493).

<sup>30</sup> Gérard LE GALL (interview de), « Présidentielle et législatives : "Quand le 21 avril 2002 surplombe le 22 avril 2007" », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 3-23 (p. 20).

<sup>31</sup> Significatif de ce manque d'intérêt pour les élections législatives a été le choix de la *Revue française de Science politique* de publier son numéro spécial élections dès l'été 2007 (« L'élection présidentielle de 2007 : premiers aperçus », volume 57, numéro 3-4, juin-août 2007), ce choix ayant pour conséquence une impasse sur les législatives. En 2002, la revue avait préféré attendre la fin d'année pour éditer son numéro spécial élections afin de traiter également les législatives (« Sur quelques énigmes des élections françaises du printemps 2002 », volume 52, numéro 5-6, octobre-décembre 2002).

apparu comme une confirmation du résultat de l'élection présidentielle, et celle laissée par le second tour, qui à défaut d'infirmier la victoire de Nicolas Sarkozy, semblait apporter une correction brutale. Ces éléments d'interrogation se rapportent aux trois questions récurrentes qui se posent à chaque élection<sup>32</sup> : (1) Pourquoi certains électeurs ont voté et d'autres pas ? (2) Pourquoi parmi ceux qui ont voté certains ont voté pour un candidat et d'autres pour un autre ? (3) Pourquoi un candidat a gagné et pas les autres et pourquoi la marge de victoire est-elle si étroite ou si large ? La première question renvoie à l'analyse de la participation, tandis que la deuxième et la troisième renvoient à l'analyse des résultats obtenus par les différents candidats au premier et au second tour. C'est à ces questions qu'il faut trouver des réponses pour pouvoir comprendre les résultats de ces élections législatives, et au-delà de ces élections de juin, pour pouvoir comprendre la séquence électorale de 2007. Telle est l'ambition de ce travail de mémoire.

Une autre explication possible au désintérêt pour l'analyse des élections législatives de 2007, c'est que son organisation pose des problèmes de méthode que l'on ne rencontre pas pour analyser une élection présidentielle. En effet, les élections législatives sont des élections nationales qui sont organisées dans des circonscriptions locales. Il ne s'agit pas d'un scrutin organisé dans une seule circonscription nationale avec une offre électorale unifiée comme c'est le cas pour l'élection présidentielle ou comme c'était le cas pour les élections européennes avant 2004<sup>33</sup>. Or cela change beaucoup de choses. Le point de départ consiste ici à rappeler que le vote des électeurs est conditionné par l'offre électorale. Pour qu'un électeur puisse donner sa voix à un parti, encore faut-il que ce parti présente un candidat. L'inégale répartition des candidatures des partis politiques suivant les circonscriptions est trop souvent occultée dans l'analyse. Un recul au niveau national pour un parti peut ainsi simplement traduire une moins grande présence en terme de candidatures et non un véritable recul au niveau des circonscriptions. A l'inverse, un résultat national en progression peut simplement découler d'une stratégie d'alliance et de répartition de circonscriptions et ne pas signifier qu'il y a un véritable gain électoral. L'absence ou la présence de candidats n'est pas le seul aspect important, les différences de notabilité dans leur circonscription entre les candidats d'un même parti en constituent un autre, encore plus crucial sans doute. Le fait pour un parti d'investir un sortant, ou simplement un candidat bien implanté, a une incidence déterminante sur le résultat obtenu, surtout si le différentiel de notabilité par rapport aux candidats des autres partis

---

<sup>32</sup> Warren E. MILLER, J. Merrill SHANKS, *The New American Voter*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1996, p. 3.

<sup>33</sup> Lors des européennes de 2004, les électeurs ont voté pour des listes au sein de huit grandes circonscriptions (sept en métropole).

(notamment ceux qui sont proches politiquement) est important. En effet, un candidat qui jouit d'une notabilité relative importante, va attirer vers lui, en plus des électeurs très proches de son parti, une fraction importante d'électeurs qui auraient pu voter pour un autre parti (notamment ceux dont le parti n'est pas trop éloigné d'un point de vue politique)<sup>34</sup>. La capacité de résistance d'une force politique quand la conjoncture électorale lui est défavorable dépend ainsi fortement de la qualité de l'implantation de ses candidats (notamment le fait d'avoir beaucoup de sortants). Le choix électoral étant contraint par l'offre électorale, on comprend que contrairement à l'élection présidentielle, le cadre local a véritablement un sens pour des élections législatives, et qu'il faut savoir le prendre en compte. Une analyse se contentant d'observer le comportement des électeurs au niveau national, se heurterait en effet, au delà des difficultés que l'on peut rencontrer pour agréger à ce niveau les données relatives au vote des électeurs<sup>35</sup>, au fait que les évolutions alors observées ne sont que l'addition de mouvements divers au niveau des circonscriptions. Pour saisir cet impact de l'offre électorale, le niveau départemental n'est pas suffisant, car comme le niveau national, il agrège des choses différentes. Il faut descendre jusqu'au niveau de la circonscription et ainsi respecter le cadre d'organisation de l'élection. Toutefois, étudier les résultats des élections législatives dans chacune des 577 circonscriptions françaises est une opération délicate, ne serait-ce que d'un point de vue purement pratique. De plus, il semble difficile de pouvoir tirer des conclusions de portée générale à partir de 577 cas particuliers marqués chacun par des évolutions électorales souvent différentes voire contradictoires. Or les élections législatives sont des élections d'enjeu national et une lecture nationale du vote est donc attendue : il faut ainsi réussir à produire une analyse du vote qui, tout en respectant le cadre des circonscriptions, ait une portée générale.

Une solution consiste à ne travailler que sur un nombre réduit de circonscriptions avec une sélection opérée en amont de l'analyse. Deux types de sélection sont possibles. Une première façon de procéder consiste, à partir des 577 circonscriptions, à ne retenir qu'un petit nombre de circonscriptions en fonction de critères politiques et sociologiques. Il ne s'agirait pas d'essayer d'obtenir un échantillon représentatif de l'ensemble des 577 circonscriptions, mais au contraire de ne retenir que des circonscriptions fortement contrastées politiquement et sociologiquement. Un deuxième type de sélection peut s'opérer sur un mode géographique, en ne retenant que les circonscriptions appartenant à un même ensemble régional. Cette méthode permet de s'intéresser à un ensemble qui présente une certaine cohérence géographique et qui

---

<sup>34</sup> Pierre MARTIN, *Recherche d'un modèle pour l'étude des résultats électoraux*, thèse de troisième cycle de l'IEP de Paris, sous la direction d'Alain Lancelot, soutenue en avril 1983. p. 23-24.

<sup>35</sup> L'agrégation des données relatives au vote se heurte notamment à l'hétérogénéité de certaines étiquettes. On pense ici notamment aux candidats référencés par le Ministère de l'Intérieur comme divers droite ou divers gauche.

constitue une certaine réalité politique. C'est cette méthode qui a été retenue pour notre étude, puisque celle-ci ne concernera que les circonscriptions de la région Rhône-Alpes. Si les 49 circonscriptions de cette région n'offrent pas la même richesse de contrastes politiques et sociologiques que ce que pourrait offrir une savante sélection des 577 circonscriptions que compte la France, elles n'en représentent pas moins un ensemble très diversifié sociologiquement et politiquement. De plus, la familiarité et l'accessibilité de cette région sont de nature à faciliter la connaissance du terrain et le recueil d'information. Ainsi, tout en écartant l'idée de faire de la région Rhône-Alpes un « modèle réduit » de la France, il nous semble qu'elle fournit un terrain d'étude pertinent avec un nombre important mais maîtrisable d'unités, ce qui permet d'une part d'avoir une vue assez large de la plupart des phénomènes électoraux ayant lieu nationalement, et d'autre part de pouvoir rentrer dans le détail et d'être le plus exhaustif possible.

### *Méthode et données*

Si les analyses des élections législatives de 2007 sont nettement moins nombreuses que celles de l'élection présidentielle, on peut néanmoins en répertorier un certain nombre. Il y a tout d'abord les analyses publiées dans le numéro estival de la *Revue politique et parlementaire* (« 2007 : élections du changement ? », n°1044, juillet/août/septembre 2007). Aux contributions de cette revue, il convient d'ajouter les analyses publiées dans la revue *Commentaire* (Numéro 119, automne 2007), *Regards sur l'actualité* (Numéro 334, octobre 2007) ou *Recherche Socialiste* (Numéro 39-40, juin-septembre 2007). Enfin les analyses des chercheurs du CEVIPOF basés sur l'exploitation du Panel électoral français 2007 CEVIPOF – Ministère de l'Intérieur<sup>36</sup>, ainsi que le cru 2007 des *chroniques électorales du CEVIPOF*<sup>37</sup> complètent cette compilation d'analyses nationales des élections législatives. D'autres contributions d'universitaires et de chercheurs ont été publiées mais il convient de souligner que leur statut est différent puisqu'il s'agit le plus souvent de commentaires « à chaud » publiés dans la presse ou sur certains sites Internet spécialisés comme ceux des instituts de sondages. Néanmoins la qualité de ces interventions nous semble justifier qu'elles fassent partie intégrante du corpus qui nous servira de base pour établir des hypothèses que notre étude des 49 circonscriptions de la région Rhône-Alpes devra ensuite tester.

<sup>36</sup> Disponibles sur Internet : <http://www.cevipof.msh-paris.fr/PEF/2007/PEF2007.htm#p4>

<sup>37</sup> Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

Pour tester ces hypothèses, il faut une méthodologie. En science politique, on dispose pour analyser le comportement électoral, de trois types de données : les résultats électoraux eux mêmes qui sont des données agrégées, et dont le bureau de vote constitue en France le niveau le plus fin ; les données d'enquêtes par sondage qui sont des déclarations d'individus figurant dans un échantillon représentatif ; les entretiens qualitatifs non directifs ou semi directifs où l'on fait s'exprimer longuement et librement un petit nombre de personnes. Notre étude ne s'appuiera que sur le premier type de données, à savoir les résultats électoraux effectifs.

L'approche avec des entretiens qualitatifs est à écarter malgré ses atouts (notamment la reconstitution de certaines logiques psychologiques, sociologiques et cognitives du choix électoral), du fait essentiellement qu'elle soit trop lourde à mettre en œuvre pour ce travail (recherche des personnes à interviewer, réalisation des entretiens, et surtout analyse de contenu).

En ce qui concerne les données d'enquêtes par sondage au niveau des circonscriptions, celles-ci, en plus d'être rares et ciblées, sont très difficiles à obtenir. En effet la plupart des enquêtes ayant pour terrain une circonscription sont réalisées à la demande des candidats eux-mêmes et sont donc confidentielles. Certaines de ces enquêtes sont néanmoins accessibles<sup>38</sup>. Toutefois ces enquêtes publiées présentent un intérêt limité. Tout d'abord elles sont préélectorales (car réalisées dans une optique de prévision du résultat) et non postélectorales ou « sorties des urnes ». Ensuite ces enquêtes ne nous fournissent, en dehors des intentions de votes, que des données portant sur la notoriété et la popularité des candidats.

Notre analyse des élections législatives en Rhône-Alpes s'appuiera ainsi quasi exclusivement sur les résultats électoraux agrégés géographiquement. Ces données fournies par le Ministère de l'Intérieur permettent de travailler sur des votes effectifs, c'est-à-dire sur ce qu'il faut expliquer, ce qui constitue un point fort. De plus, seuls les résultats électoraux agrégés géographiquement permettent de saisir véritablement les effets de contexte. Les enquêtes par sondage si elles permettent d'accéder à l'individu<sup>39</sup> présentent le risque de ne pas bien prendre en compte l'influence des variables contextuelles du vote, notamment les variables explicatives exogènes. Il s'agit ici de « la fallace individualiste » mise en évidence notamment par Erwin K. Scheuch<sup>40</sup> et qui consiste à inférer à partir de données individuelles le

---

<sup>38</sup> L'institut BVA a réalisé pour le quotidien régional *Le Dauphiné Libéré* trois enquêtes préélectorales par sondage dans trois circonscriptions (1<sup>ère</sup> de l'Isère, 2<sup>ème</sup> de l'Ardèche, 2<sup>ème</sup> de la Drôme). Disponibles sur Internet : <http://www.bva.fr/sondages.php?secteur=2&page=2&tri=2007>

<sup>39</sup> Il convient de bien souligner que les données d'enquêtes par sondage ne sont que des déclarations, alors que le vote est un acte. Le refus de répondre ou le mensonge sont autant de biais qui empêchent les enquêtes par sondage d'appréhender la réalité du vote effectif.

<sup>40</sup> Erwin K. SCHEUCH, « Social Context and Individual Behaviour », in Mattei DOGAN, Stein ROKKAN (eds), *Quantitative Ecological Analysis in the Social Sciences*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1969, p. 138.

comportement d'un agrégat<sup>41</sup>. Ainsi les données d'enquêtes par sondage ne peuvent pas rendre compte de l'influence des relations de sociabilité ou de l'expérience directe des situations, ou alors de façon très imparfaite via des questions sur le type de voisinage. Dans le cas d'un groupe particulier comme les ouvriers, les données de sondages sont incapables de montrer en quoi ce groupe peut être traversé par des identités politiques diverses qui dépendent du contexte social local, celui-ci devant être compris comme une configuration spécifique entre une histoire politique, une histoire industrielle et un environnement social<sup>42</sup>. Inscire le vote dans une dimension collective et contextuelle constitue un point fort de notre étude, mais également une faiblesse puisque ces données ne permettent pas d'accéder à l'individu, contrairement aux données d'enquêtes par sondage. Il faudra ainsi être prudent dans les conclusions que l'on tirera à partir de l'observation des résultats électoraux, afin de ne pas tomber dans la « fallace écologique » de William S. Robinson<sup>43</sup> qui consiste à inférer des comportements individuels à partir d'observations effectuées sur des données agrégées. Une approche qui consisterait notamment à calculer des coefficients de corrélation entre des variables agrégées géographiquement nous semble devoir être utilisée avec la plus grande prudence voire même écartée, sauf dans le cas où il s'agit d'étudier de façon diachronique l'évolution d'une seule et même variable (l'évolution de la structure du vote pour un parti entre deux élections par exemple). Une analyse privilégiant l'étude détaillée des résultats électoraux dans des zones typées politiquement ou sociologiquement nous semble souvent préférable à des traitements statistiques plus lourds dont l'apport scientifique peut être contesté. Enfin si elle est efficace pour décrire les logiques du vote, l'analyse des résultats électoraux ne nous dit rien non plus sur les motivations des électeurs. C'est pour ces raisons que notre étude sera adossée à des hypothèses tirées d'analyses nationales qui utilisent des données d'enquêtes par sondage. Opposer résultats électoraux et données d'enquêtes par sondage n'a pas de sens, car ce sont des données complémentaires dont il faut tirer le maximum pour accumuler des indices convergents.

---

<sup>41</sup> Un exemple de « fallace individualiste » concerne la participation électorale : le taux de participation augmentant avec le niveau de diplôme, on pourrait penser que les zones rurales à faible proportion de diplômés participent moins que les zones urbaines à forte proportion de diplômés ; or c'est plutôt l'inverse du fait notamment d'un fort contrôle social en zone rurale qui pousse à une bonne application de la norme civique.

<sup>42</sup> Florent GOUGOU, *Logiques et évolutions du vote ouvrier sous la V<sup>ème</sup> République, comprendre la fin du vote de classe ouvrier*, Mémoire de deuxième cycle de l'IEP de Paris, sous la direction de Guy Michelat, soutenu en 2005, p. 16-17.

<sup>43</sup> William S. ROBINSON, « Ecological Correlation and Behaviour of individuals », *American Sociological Review*, June 1950, 15, p. 351-357. Dans cet article de référence, Robinson montre que si, au niveau des Etats américains dans les années trente-quarante, la proportion d'étrangers est corrélée positivement avec la proportion de gens sachant lire et écrire, c'est en fait l'inverse au niveau individuel. Si la proportion de gens sachant lire et écrire était plus grande à cette époque dans les Etats à forte immigration, c'était parce que les immigrés avaient tendance à s'installer dans les Etats les plus dynamiques économiquement où le système éducatif était sans doute le plus performant.

Au-delà de ces questions de données, il est important de rappeler que même au niveau individuel, la mise en évidence d'une relation entre deux phénomènes ne signifie pas causalité. Pour tenter d'inférer une relation de causalité, il faut certes établir une relation entre une variable dépendante et indépendante, mais il faut aussi être capable de fournir une explication plausible à la relation de causalité que l'on tente d'inférer. Au final, nous ne pouvons que nous contenter d'accumuler des indices dont la convergence nous permettra peut-être de tirer des conclusions qui seront nécessairement prudentes du fait que le vote individuel effectif reste secret. Il n'y a qu'un faisceau d'indices, jamais de preuves.

Enfin il convient de justifier notre choix de travailler sur les résultats en pourcentage des suffrages exprimés. Travailler sur les inscrits revient à considérer sur le même plan l'abstention, les votes blancs et nuls, et les suffrages exprimés. Or le fait d'exprimer une opinion par un vote ne peut pas être mélangé avec le fait de ne pas exprimer une opinion. Si l'abstention comporte une part de protestation, elle rassemble une population d'inscrits dont le niveau de mobilisation est avant tout liée à la conjoncture : de la présidentielle d'avril-mai 2007 aux législatives de juin, il semble difficile d'expliquer la chute de la participation par un soudain refus protestataire de participer au jeu électoral... Quant aux blancs et nuls, s'il convient de distinguer l'erreur de procédure du refus de choisir, il nous semble abusif de l'assimiler uniquement à une contestation politisée de l'offre électorale. En effet, la géographie des blancs et nuls, avec des zones de force très stables (territoires ruraux à forte proportion de personnes âgées) qui ne recoupent pas mais complètent les zones de force de l'abstention<sup>44</sup>, nous incite à penser que, sauf contexte particulier (notamment en cas de second tour où une force politique majeure est absente), le vote blanc contient une grande part d'abstention cachée : en milieu rural ou dans un couple (beaucoup d'électeurs votent en couple<sup>45</sup>), il s'exerce une certaine « pression » pour aller voter ; ainsi le vote blanc peut être vu comme une alternative à l'abstention. On ne peut pas assimiler un rejet protestataire de l'offre électorale (vote blanc politisé) et une simple incapacité à choisir<sup>46</sup>. Dès lors malgré ses limites<sup>47</sup>, le choix

---

<sup>44</sup> Pierre BRECHON, *La France aux urnes, Soixante ans d'histoire électorale*, Paris, la documentation Française, édition 2004, 2004, p. 48-50.

<sup>45</sup> Céline BRACONNIER, Jean-Yves DORMAGEN, *La démocratie de l'abstention, aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007, p. 338-350.

<sup>46</sup> On rappelle à ce propos que le moment de la décision électorale n'a cessé de reculer, et qu'une part très minoritaire mais néanmoins non négligeable des électeurs se détermine au tout dernier moment voire dans l'isolement. Sur cette difficulté croissante des électeurs à faire un choix : Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée*, op. cit., p. 202-208.

<sup>47</sup> La principale limite concerne la comparaison entre données électorales et données sociales, puisque l'on compare deux populations différentes : d'une part les électeurs qui ont exprimé un vote et d'autre part l'ensemble de la population active. Le fait de travailler sur les exprimés amplifie cette différence, mais celle-ci serait de toute façon importante même en travaillant sur les inscrits. En effet 10 % des électeurs potentiels sont non-inscrits, et ce taux est très variable suivant les bureaux de vote, si bien qu'il peut atteindre 25 %. De plus

de travailler sur les suffrages exprimés s'impose presque naturellement, d'autant plus qu'il s'agit de la seule façon de pouvoir faire une véritable comparaison diachronique entre des résultats d'élections différentes (les fortes variations du niveau d'abstention d'une élection à une autre rendent très difficile ce type d'analyse quand on travaille sur les inscrits). De plus même dans le cas d'une analyse synchronique des résultats, le fait de travailler sur les inscrits peut amener à des erreurs du fait que les zones rurales sont en général moins abstentionnistes que les zones urbaines. Enfin, il convient de souligner que ce sont les résultats en pourcentage des suffrages exprimés qui sont pris en compte politiquement et qui décident de l'attribution des sièges de députés. Toutefois le travail sur les inscrits ou plus simplement sur les résultats en valeur absolue (et non en pourcentage) pourra s'avérer nécessaire pour tenter d'analyser les reports de voix entre les deux tours.

### *Structure du mémoire*

Ce mémoire sera structuré en deux grandes parties. La première partie se concentrera sur les éléments de cadrage du scrutin législatif, d'abord de façon assez générale avec une analyse de la dimension nationale et locale du scrutin, puis de façon plus précise avec une description du climat politique, économique et social français de 2007, ainsi qu'une étude de la structuration de l'offre électorale et du déroulement de la campagne nationale. Ces éléments de cadrage nous amèneront ensuite à dresser un panorama des différentes analyses nationales du scrutin de 2007 déjà produites par la communauté scientifique. Ceci aura pour but de dégager des hypothèses que nous essayerons ensuite de tester au niveau de la région Rhône-Alpes.

La seconde partie de ce mémoire sera ainsi consacrée à l'analyse du scrutin législatif de 2007 dans les 49 circonscriptions de Rhône-Alpes. Chacun des deux tours sera traité séparément avec un soin tout particulier en ce qui concerne l'analyse de l'offre électorale et de la participation. Cette seconde partie sera conclue par un bilan qui permettra de confronter nos observations aux hypothèses tirées des analyses nationales existantes. L'objectif sera de donner une lecture nationale de ce scrutin législatif qui éclaire sur la signification de la séquence électorale toute entière.

---

une proportion significative d'électeurs sont des mal-inscrits, c'est-à-dire qu'ils ne votent pas sur leur lieu de résidence que ce soit par choix ou par absence de démarche pour se réinscrire après un déménagement. Or ceci introduit encore un autre biais qui ne dépend pas du choix entre exprimés et inscrits. Céline BRACONNIER, Jean-Yves DORMAGEN, *La démocratie de l'abstention, aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, op. cit., p. 39-53 ; Pierre BRECHON, *La France aux urnes, Soixante ans d'histoire électorale*, op. cit., p. 21-25.



# **I. LE CADRAGE NATIONAL DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 2007 ET LES ANALYSES NATIONALES DU SCRUTIN : FORMULATION D'HYPOTHESES**

Analyser un scrutin nécessite que l'on se penche en premier lieu sur son cadre. Le cadre d'une élection est constitué, en dehors des aspects institutionnels déjà évoqués (enjeux de pouvoir de l'élection, temporalité et modalités de l'élection), de trois éléments plus ou moins interdépendants : le contexte politique, économique et social ; la structuration de l'offre électorale (les candidatures et les alliances) ; le déroulement de la campagne électorale. Le cadre d'une élection se compose également de deux niveaux, le niveau national et le niveau local, avec des différences parfois significatives.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur la double dynamique, nationale et locale, d'un scrutin législatif, en étudiant le poids de ces deux niveaux dans le cadrage général des élections législatives en France. Dans un second temps, nous analyserons le cadre national dans lequel se sont déroulées les élections législatives de 2007. Enfin nous passerons en revue les analyses nationales qui ont été faites de ces élections de juin 2007 afin de formuler des hypothèses qui guideront notre analyse dans la région Rhône-Alpes.

## **A. LES ELECTIONS LEGISLATIVES ENTRE CADRAGE NATIONAL ET CADRAGE LOCAL**

Elections d'enjeu national, les élections législatives sont organisées en France le même jour dans 577 circonscriptions locales, d'où une collision plus forte qu'à l'élection présidentielle entre les dimensions locales et nationales. Lors d'une élection présidentielle, le cadrage est quasi exclusivement national puisque tous les électeurs sont confrontés à la même « question » sur l'ensemble du territoire national. Les candidats à l'Elysée, bien que soutenus par des groupes sociaux différents, s'adressent ainsi à tous les Français. Lors d'élections législatives, le fait que les électeurs votent pour un candidat au niveau des circonscriptions implique que la dimension locale du scrutin a de l'importance et qu'elle ne se réduit pas simplement au fait qu'une campagne électorale, quelle qu'elle soit, s'incarne toujours localement<sup>48</sup>. Ainsi quelle est la part du local et du national dans le cadrage général des élections législatives ?

### **1. Des élections législatives de plus en plus nationalisées**

Le cadrage national est de nos jours largement dominant en France lors des élections législatives. Mais le caractère fortement nationalisé des élections législatives n'a pas toujours été la règle. Avant les années soixante, la vie politique française était beaucoup moins fortement nationalisée avec un grand poids des notables locaux et une faible structuration et identification des camps politiques : la vie politique de l'époque était ainsi marquée par une grande indépendance des députés, qui étaient hostiles aux consignes partisans ou aux personnalités trop populaires, et qui étaient dispersés en de nombreux groupes parlementaires (notamment à droite). Sous la Troisième République, la non présence dans de nombreuses circonscriptions de certaines tendances politiques au moment des élections était un phénomène très fréquent (ce qui révélait d'ailleurs un assez faible sens du devoir civique au sein des élites

---

<sup>48</sup> Lors d'une élection présidentielle par exemple, les candidats font le tour de la France en tenant réunions sur réunions où ils évoquent certains problèmes locaux qui peuvent être reliés à leur programme national. De leur côté les militants ou les élus de chaque parti sont en ordre de bataille pour mobiliser et convaincre les électeurs sur les marchés ou dans les halls d'immeuble.

politiques<sup>49</sup>), tandis que les alliances nouées localement différaient parfois sensiblement de ce que l'on pouvait observer au niveau national. Et il en allait souvent de même des étiquettes qui d'une circonscription à une autre ne signifiaient pas toujours le même positionnement politique. Cette forte influence du cadre local avec l'existence de véritables « baronnies parlementaires » sous la Troisième République n'a commencé à être entamée que très progressivement sous la Quatrième République notamment du fait du changement de mode de scrutin (instauration de la représentation proportionnelle au niveau départemental). Mais c'est surtout à partir des années soixante, que la vie politique française s'est fortement nationalisée, et ce malgré le retour du mode de scrutin majoritaire uninominal à deux tours consécutif au changement de République en 1958.

### *Une nationalisation enclenchée par la présidentialisation du système politique*

Ainsi ce n'est pas vraiment le fait que l'enjeu de pouvoir soit national (la désignation d'une Assemblée qui donnera sa confiance au gouvernement) qui explique la prédominance du cadrage national sur le cadrage local lors des élections législatives : sinon comment expliquer la faible nationalisation des élections législatives sous la Quatrième et surtout sous la Troisième République ? En fait, c'est essentiellement la présidentialisation du système politique français qui explique que les élections législatives se sont fortement nationalisées<sup>50</sup>.

Mais cette présidentialisation doit être entendue au sens large, en ne se réduisant pas uniquement aux modifications introduites par la Constitution de la Cinquième République (renforcement de l'exécutif avec une rationalisation des pouvoirs de l'Assemblée, élection du Président au suffrage universel direct à partir de 1962) et par la pratique du Général de Gaulle et de ses successeurs. Nous reprenons ici la thèse développée notamment par Thomas Poguntke et Paul Webb<sup>51</sup>. Selon eux, la présidentialisation est une tendance qui concerne tous les régimes

---

<sup>49</sup> Comme le fait remarquer Pierre Martin, « ce type d'attitude, de la part des élites politiques, résultait d'un certain mépris, sinon au moins d'une indifférence, envers les électeurs de leur propre camp, en les privant de la possibilité d'exprimer leur opinion politique. (...) La Constitution de la Cinquième République dit très justement que les partis concourent à "l'expression du suffrage". Cela n'est pas simplement leur rôle c'est en fait leur devoir. (...) Le devoir du peuple est d'exprimer une opinion politique, celui des élites politiques est de servir le plus efficacement possible de relais entre le peuple et la décision politique, de permettre le mieux possible l'expression de cette opinion politique et sa prise en compte ». Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée. op. cit.*, p. 200-201.

<sup>50</sup> Cela apparaît à première vue comme paradoxal, puisque plus un système politique se présidentialise et moins on peut s'attendre à ce que l'Assemblée ait de pouvoir et que les élections législatives présentent d'enjeu de pouvoir national.

<sup>51</sup> Thomas POGUNTKE, Paul WEBB (eds), *The Presidentialization of Politics: a Comparative Study of Modern Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

démocratiques modernes qu'ils soient parlementaires, présidentiels ou semi-présidentiels. Elle correspond tout d'abord à une augmentation du pouvoir et de l'autonomie du chef de l'exécutif vis-à-vis de son propre gouvernement d'une part et vis-à-vis de ses soutiens partisans au Parlement d'autre part<sup>52</sup>. Cette présidentialisation n'affecte pas uniquement l'exécutif, mais l'ensemble des partis politiques avec là aussi un accroissement des pouvoirs et de l'autonomie des leaders (que ces derniers soient à la tête d'un parti ou d'une coalition de partis) qui utilisent la base des sympathisants ou des adhérents pour affaiblir les appareils partisans qui tentent de leur résister. Ce leadership renforcé est fortement dépendant des performances électorales supposées (via les sondages) ou réelles<sup>53</sup>. En effet cette présidentialisation est caractérisée par un rôle accru des leaders dans le processus électoral législatif (forte personnalisation des campagnes électorales avec une attention médiatique focalisée sur les grands leaders et une influence de la personnalité des leaders sur le vote au niveau des circonscriptions). Les facteurs de cette présidentialisation sont pour une part contingents (personnalité des leaders ; contexte politique) mais aussi et surtout structurels (internationalisation de la politique du fait de la construction européenne et de l'accroissement de la coopération internationale ; augmentation du poids et de la complexité de l'Etat ; érosion des clivages sociaux traditionnels ; développement des médias de masse notamment la télévision).

Présidentialisation du système politique ne signifie toutefois pas affaiblissement du rôle des partis, notamment dans le cas français<sup>54</sup> (contrairement à ce qu'espérait le Général de Gaulle). Après avoir contribué à la formation progressive d'un quadrille bipolaire (PCF-PS-UDF-RPR) où seul le PCF refusait la logique de transformation en « parti présidentiel » (malgré une forte personnalisation avec George Marchais), la présidentialisation a abouti à partir des années quatre-vingt à l'émergence « des deux "machines partisans de pouvoir", le PS et le RPR, les plus puissantes que la vie politique française ait connue depuis l'apogée du Parti radical »<sup>55</sup>. Si le déclin des appareils partisans semble avéré du fait de l'accroissement du poids des leaders, ce n'est pas le cas des partis eux-mêmes, et surtout des deux grands partis de gouvernement que sont le PS et le RPR (qui s'est transformé en UMP en 2002).

<sup>52</sup> « While partified government means governing *through* parties, presidentialized government implies governing *past* parties ». *Ibid*, p. 9.

<sup>53</sup> « Parties may let their leaders 'have their way' as long as they can deliver the electoral rewards. [...] While the presidentialization of internal party politics may be accompanied by growing control of the party machinery, this is not an essential characteristic of it. Rather, it is characterized by a shift towards personalized leadership which may be very strong as long as it is successful electorally, but which is likely to be vulnerable in times of impending or actual electoral defeats. » *Ibid*, p. 9-10.

<sup>54</sup> Christine PÜTZ, « La présidentialisation des partis français » dans Florence HAEGEL (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 321-357.

<sup>55</sup> Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée. op. cit.*, p. 299.

La présidentialisation qui a débuté dans les années soixante a ainsi eu pour conséquence de renforcer les partis et les leaders nationaux ; mais elle a aussi eu pour effet de favoriser l'apparition d'une dimension majorité/opposition structurant l'affrontement politique et le choix des électeurs. Cette dimension majorité/opposition découle en effet directement du renforcement de l'exécutif qui a rendu les responsabilités gouvernementales plus facilement identifiables. Elle s'impose dès 1962 avec un affrontement non seulement entre la gauche et la droite mais aussi entre gaullistes (majorité) et non gaullistes (opposition de gauche et opposition de droite), et elle a joué un rôle essentiel dans la nationalisation des élections législatives françaises. En effet, sans identification des responsabilités gouvernementales, la nationalisation des élections législatives ne peut être que limitée puisque les électeurs ne peuvent pas véritablement voter en fonction de leurs opinions sur le gouvernement en place (c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas véritablement donner leurs avis sur la politique de la nation puisque personne ne l'assume vraiment). Aujourd'hui c'est d'ailleurs cette absence de pouvoir responsable clairement identifié qui explique que les élections européennes sont dominées avant tout par des logiques nationales (notamment sanctionner ou soutenir le gouvernement) et non européennes<sup>56</sup>.

Ainsi la nationalisation accrue des élections législatives résulte en partie du fait que le jugement que les électeurs portent sur le bilan du gouvernement pèse plus lourd dans le vote du fait que les responsabilités sont mieux identifiées. De plus, on peut penser que ce poids dans le vote du jugement rétrospectif s'est accru par la suite du fait de la diminution, à partir des années quatre-vingt, de la pertinence pour les électeurs de la dimension gauche/droite pour juger les partis et les responsables politiques<sup>57</sup>. Certains électeurs accordent ainsi davantage

---

<sup>56</sup> On ne peut être que frappé, comme le fait remarquer Pierre Martin, de voir comment « chaque parti se présente aux élections européennes comme totalement innocent des politiques menées au niveau européen ». Pierre MARTIN, « Le référendum du 29 mai 2005 : analyse du scrutin », *Commentaire*. Automne 2005, n°111, p. 701-712 (p. 708). Si les élections européennes permettaient véritablement de faire un choix entre plusieurs alternatives politiques pour l'Europe, celles-ci verraient le développement de débats, d'affrontements et de campagnes beaucoup plus centrés sur des enjeux européens (seule la présence de partis souverainistes répond à la dimension supranationale des élections européennes) que sur des enjeux nationaux (soutenir ou sanctionner le gouvernement). Seuls les référendums sur le traité de Maastricht (1992) et sur le traité constitutionnel (2005) ont permis de porter un jugement sur ce qui se faisait au niveau européen, d'où des campagnes centrées lors de ces deux consultations avant tout sur des sujets européens (oui ou non à l'Euro, oui ou non à l'entrée de la Turquie dans l'Europe, oui ou non à « la concurrence libre et non faussée » en Europe...) et une participation relativement forte (environ 70 % des inscrits).

<sup>57</sup> Selon les données d'enquêtes par sondage de TNS-Sofres, la proportion de personnes estimant les notions de gauche et de droite dépassées (« ce n'est plus comme cela qu'on peut juger les prises de position ») était de 60 % en janvier 2002 contre 33% pour la proportion de personnes estimant au contraire que ces notions étaient « toujours valables pour comprendre les prises de position des partis et des hommes politiques ». En mars 1981, ces chiffres étaient respectivement de 33 % (dépassées) et 43 % (toujours valables). Devenu majoritaire depuis 1984, ce jugement d'une dimension gauche/droite dépassée n'a cessé de progresser au cours des années quatre-vingt pour se stabiliser à partir du début des années quatre-vingt-dix. Données disponibles sur le site Internet de TNS-Sofres : [http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/140202\\_clivage\\_r.htm](http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/140202_clivage_r.htm)

d'importance au bilan du gouvernement sortant qu'aux positions idéologiques des différentes formations politiques, d'où des possibilités de transferts électoraux entre PS et droite modérée plus importantes qu'auparavant qui ont débouché notamment sur une multiplication des alternances depuis 1981 du fait des mauvais bilans des différents gouvernements<sup>58</sup>. Enfin, toujours à propos de ce phénomène de nationalisation, on doit noter qu'en France, il s'est étendu progressivement aux élections locales, via notamment le vote sanction<sup>59</sup>.

### *Une nationalisation qui s'est encore accentuée à partir de 2002*

Enclenchée par la présidentialisation du système politique français, la nationalisation des élections législatives s'est logiquement accentuée avec le renforcement de la fonction présidentielle qui s'est opérée avec l'instauration du quinquennat et l'inversion du calendrier électoral en 2002. Du fait que les élections présidentielle et législatives ne forment depuis 2002 qu'une seule et même structure électorale à quatre tours, la campagne électorale des élections législatives se retrouve désormais raccourcie et subordonnée à la campagne et aux résultats de l'élection présidentielle. En 2007 comme en 2002, la campagne des législatives a été totalement éclipsée dans les médias mais aussi dans l'esprit des électeurs par la lutte pour l'accession au palais présidentiel. Pourtant la plupart des candidatures pour les législatives ont été annoncées neuf mois ou un an à l'avance, tandis que les premiers meetings, débats ou démarchages actifs ont commencé dans les circonscriptions dès janvier 2007 voire parfois même avant. La campagne des législatives ne commence ainsi véritablement qu'au lendemain de l'élection présidentielle. De fait, c'est la campagne présidentielle très nationale qui se charge, pour l'ensemble de la séquence, de mobiliser et de politiser les électeurs, ainsi que de fixer les thématiques et les enjeux importants. De plus cette structure à quatre tours implique

---

<sup>58</sup> Pierre Martin souligne que ce phénomène de perte de pertinence pour les électeurs de la dimension gauche/droite n'est pas dû au fait que les électeurs ne verraient plus de différence entre les grands partis de gauche et de droite (au contraire les électeurs perçoivent toujours les principaux partis comme nettement différenciés sur l'échelle gauche/droite), mais au fait qu'ils ne prêtent plus à leur camp préféré une capacité à résoudre les problèmes nettement supérieure à celle qu'ils accordent au camp adverse. En somme, la dimension gauche/droite serait moins pertinente pour les électeurs non par manque de conflictualité idéologique, mais parce que la gauche et la droite ont globalement échoué toutes les deux à résoudre des problèmes comme le chômage ou la fracture sociale. Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée. op. cit.*, p. 211-213.

<sup>59</sup> Voir notamment : Jean-Luc PARODI, « Dans la logique des élections intermédiaires », *Revue politique et parlementaire*, n° 903, avril 1983, p. 42-70 ; Jean-Luc PARODI, « La double consultation de mars 1992 : à la recherche d'un modèle », dans Philippe HABERT, Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote éclaté, Les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Paris, Presses de Science Po, 1992, 269-281 ; Jean-Luc PARODI, « Les élections intermédiaires du printemps 2004 : entre structure et événement », *Revue française de Science politique*, vol. 54, n° 4, août 2004, p. 533-543 ; Pierre MARTIN, *Les élections municipales en France depuis 1945*, Paris, La documentation Française, 2001, p. 165-181.

que les stratégies d'alliance législatives sont fortement dépendantes des résultats obtenus par les différents partis lors de l'élection présidentielle ou de leur attitude de soutien avant ou après le premier tour. Enfin et surtout, la succession rapide des scrutins présidentiel et législatif implique que l'élection des députés se résume désormais à une question toute simple : la confirmation ou non du choix effectué lors de l'élection présidentielle. On se retrouve ainsi pour les législatives avec un camp victorieux lors de la présidentielle qui se présente avec pour principal programme la photo et le nom du Président élu ou réélu, tandis que le camp défait à la présidentielle, ne pouvant que difficilement prôner la cohabitation avec un Président aussi fraîchement légitimé, doit se contenter d'appeler au « rééquilibrage des pouvoirs » ou à la « défense du pluralisme ». L'opposition ou le soutien au Président nouvellement élu ou réélu et à son gouvernement (dimension majorité/opposition) constituent ainsi avec l'étiquette partisane (dimension idéologique gauche/droite) les principales logiques du vote des électeurs aux élections législatives.

Mais la succession rapide de l'élection présidentielle et des élections législatives a aussi eu pour effet de renforcer l'aspect instrumental du scrutin législatif (choisir des gouvernants). En effet les électeurs qui votent principalement pour envoyer un message de protestation et/ou pour montrer leur souhait qu'un thème précis (l'écologie ou l'immigration par exemple) soit mieux pris en compte, ont déjà pu s'exprimer lors du premier tour de l'élection présidentielle. Il en découle une polarisation sur les grandes forces. Au final ce renforcement de la présidentialisation du système politique a encore accru le poids des deux grands partis de gouvernement que sont le PS et l'UMP, faisant même penser à Gérard Grunberg et Florence Haegel que la France serait en route vers le bipartisme<sup>60</sup>. En effet si la domination du PS sur la gauche est établie depuis 1981, seule la constitution de l'UMP, consécutive à la réélection de Jacques Chirac en 2002, a permis de faire émerger un pôle de domination à droite lors des législatives<sup>61</sup>, bien que le RPR ait déjà progressivement pris l'ascendant depuis 1981 sur l'UDF<sup>62</sup>. Sans le soutien direct ou indirect du PS ou de l'UMP, les chances d'accéder au palais Bourbon semblent de plus en plus limitées.

---

<sup>60</sup> Gérard GRUNBERG, Florence HAEGEL, *La France vers le Bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

<sup>61</sup> *Ibid*, p. 21-25.

<sup>62</sup> Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée. op. cit.*, p. 342-346.

## 2. Le maintien d'une dynamique locale importante

Comme cela a déjà été souligné, l'offre électorale lors des élections législatives est locale. Ainsi ce sont des candidats locaux, qui dans chaque circonscription incarnent les positions de leurs partis respectifs. Les électeurs ne votent pas simplement pour des étiquettes mais aussi pour des candidats. Cette influence de la personnalité des candidats est un phénomène identifié depuis l'aube des études électorales. André Siegfried mettait ainsi en garde contre « la déviation causée par les questions de personnes » dans son tableau politique de la France de l'Ouest<sup>63</sup>. Si le poids des notables locaux pesait sans doute davantage au temps où André Siegfried analysait les résultats électoraux<sup>64</sup> qu'aujourd'hui où le cadre national est largement dominant, ce facteur local de la personnalité des candidats continue d'influencer le vote des électeurs. Ainsi le résultat d'un candidat, dans une circonscription caractérisée par une sociologie et une orientation politique donnée, ne dépend pas seulement de son étiquette partisane, du bilan du gouvernement sortant, ou de la situation économique et sociale nationale, mais aussi de sa capacité personnelle à attirer sur son nom des suffrages. Cette « influence de la personnalité des candidats » est un concept flou et assez mal défini qui renvoie notamment à la notion de notabilité. La notabilité caractérise une personne qui occupe une position supérieure dans une hiérarchie sociale ce qui lui octroie une autorité, c'est-à-dire un pouvoir reconnu. Ainsi le concept d'influence de la personnalité des candidats renvoie à une définition assez large de la notabilité, en désignant l'ensemble des caractéristiques personnelles qui, pour une offre électorale donnée, différencient les candidats les uns des autres et leur permettent d'attirer des voix indépendamment de leur étiquette politique.

---

<sup>63</sup> « Il est bien rare que, dans une élection quelconque, la personnalité du candidat, indépendamment de son opinion, ne joue un rôle pour le moins important. La plupart des électeurs n'ont pas assez le sens et l'habitude des abstractions pour se prononcer uniquement sur des doctrines : ils les séparent difficilement des hommes chargés de les incarner. (...) Il faut presque toujours, dans un total de voix, distinguer celles qui vont à l'homme de celles qui vont au drapeau ». André SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Imprimerie nationale, 1995, p. 43-44 (1<sup>ère</sup> édition : Paris, Armand Colin, 1913).

<sup>64</sup> André Siegfried parle de certaines régions « d'indifférence politique si complète que l'opinion de l'élu y devient une chose tout à fait secondaire : seule compte sa popularité ». Il note également que « dans bien des arrondissements, la vie politique est bloquée pendant de longues années par des députés, devenus presque statutaires et dont personne n'envisage plus le remplacement comme possible ou même convenable ». André SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, op. cit., p. 44.



## *Célébrité et proximité des candidats*

Pour qu'il y ait une influence de la personnalité, une condition minimale semble nécessaire : que l'électeur identifie le candidat. La personnalité d'un candidat totalement inconnu ne peut pas, en effet, avoir une quelconque influence sur le vote des électeurs, à moins de penser que les électeurs puissent voter pour un nom sur un bulletin simplement parce qu'ils le trouvent familier ou amusant... Un candidat peut être identifié des électeurs du fait de sa célébrité et/ou de sa proximité. La célébrité, « c'est l'avantage d'être connu de ceux qui ne vous connaissent pas » écrivait Nicolas de Chamfort dans *Maximes, pensées, caractères et anecdotes*. Elle renvoie à une « notoriété de distance » liée à l'exposition médiatique. Il s'agit entre autres du label « vu à la télévision » qui s'acquiert grâce à des fonctions ou un parcours médiatique que ce soit dans la politique ou ailleurs. Une personnalité des médias, de la chanson ou du sport part ainsi sur un plan d'égalité avec un ministre, voire avec un temps d'avance... La célébrité peut également être acquise par l'hérédité lorsque l'on est fils ou fille de. La célébrité à elle seule permet au moins que l'électeur identifie le nom du candidat sur le bulletin de vote. Elle peut aussi flatter l'ego d'électeurs sensibles au fait que leur député puisse avoir du prestige et de la reconnaissance extérieure.

A une notoriété induite par la célébrité répond une notoriété induite par la proximité. Celle-ci relève en premier lieu des relations interpersonnelles directes ou indirectes qu'un candidat peut avoir avec ses électeurs mais dépend aussi de la présence du candidat dans les médias locaux qui peuvent eux aussi créer un effet de proximité. Cette notoriété induite par la proximité se construit très progressivement : seule une implantation de plusieurs années permet de l'acquérir car elle est comme la confiance d'un ami : fortement dépendante de la durée de la « relation ». Si cette notoriété induite par la proximité est plus longue et plus difficile à acquérir, elle pèse en retour beaucoup plus lourd que le simple fait d'être célèbre, car plus un candidat est « proche » d'un électeur et plus celui-ci aura l'impression de « connaître » le candidat et acceptera de lui donner par son vote sa « confiance ». Identifier un candidat et connaître un candidat ce n'est pas la même chose. Il s'agit là d'une des dimensions de l'effet « amis et voisins » (*Friends-and-Neighbours effect*), mis en évidence, entre autres, par V.O. Key pour expliquer la répartition géographique des suffrages des candidats lors des primaires Démocrates pour le poste de gouverneur de l'Alabama en 1938 et en 1946<sup>65</sup>. De façon triviale, on peut résumer cet effet « amis et voisins » au fait que les électeurs sont plus enclins à voter

---

<sup>65</sup> V.O. KEY, *Southern politics in State and Nation*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1984. (First edition: New York, Knopf, 1949).

pour le « gars du coin ». Ceci s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord, il y a donc la notoriété induite par la proximité : on vote plus facilement pour un ami que pour un voisin, et plus facilement pour un voisin que pour quelqu'un qu'on ne connaît pas. Il y a ensuite un effet d'identification : l'électeur est sensible au fait que le futur élu puisse être un « gars du coin », c'est-à-dire « un gars qui lui ressemble ». Le fait qu'un électeur puisse s'identifier à un candidat est un facteur important. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que les candidats essaient au maximum d'apparaître comme des « gens normaux » qui vivent comme « Monsieur ou Madame Tout-le-Monde ». Cet effet d'identification est également souvent avancé à propos de l'âge, de la profession, de la religion, de l'ethnie, du genre ou de l'orientation sexuelle, mais semble très variable en plus d'être difficilement mesurable. En effet, l'influence qu'exerce le fait que l'on puisse s'identifier à un candidat n'est guère séparable de l'influence qu'exerce le fait que l'on pense que quelqu'un qui nous ressemble comprend mieux nos problèmes et défendra mieux une fois élu nos intérêts. Il s'agit là d'un troisième facteur à la source de l'effet « amis et voisins » : les électeurs sont plus enclins à voter pour un « gars du coin » parce qu'ils pensent qu'il comprend mieux « les problèmes du coin » et qu'il saura mieux en défendre les intérêts une fois élu (d'une certaine manière ces « problèmes » ou ces « intérêts » sont aussi ceux du candidat). Le même raisonnement s'applique chez l'électeur pour un candidat qui est par exemple de la même couleur de peau que lui (« je m'identifie à ce candidat car il est noir, de plus puisqu'il est noir il comprend nos problèmes spécifiques et défendra notre cause »). L'effet « amis et voisins », souvent sous-estimé, joue à tous les types d'élection, quelle que soit leur échelle. Ainsi toutes choses égales par ailleurs, un candidat obtient toujours de meilleurs résultats dans les zones où il vit et où il a ses racines notamment familiales<sup>66</sup>.

### *Le lourd handicap du candidat parachuté*

Cet effet « amis et voisins » explique également pourquoi un candidat parachuté, c'est-à-dire sans attache locale<sup>67</sup>, part avec un grand handicap lors d'une élection législative, face à des candidats qui ont leurs racines dans la circonscription : eux bénéficient d'un effet « amis et

---

<sup>66</sup> On pourrait illustrer cet effet « amis et voisins » avec toute sortes d'exemples. En 1984, lors de l'élection présidentielle américaine, le candidat Démocrate Walter Mondale, écrasé nationalement par le Président sortant Républicain Ronald Reagan, n'arrive en tête que dans son Etat d'origine, le Minnesota. En France, on ne peut pas comprendre les bons résultats obtenus par Jean-Marie Le Pen dans le Morbihan (comparativement aux résultats qu'il obtient dans le reste de l'Ouest de la France) lors des élections présidentielles où il s'est présenté si on ne prend pas en compte le fait que le leader du FN est né et a grandi à la Trinité-sur-Mer.

<sup>67</sup> Jean PETAUX, « Parachutage », dans Pascal PERRINEAU, Dominique REYNIE (dir.), *Dictionnaire du vote, op.cit.*, p. 714-715 ; Bernard DOLEZ, Michel HASTINGS (dir.), *Le parachutage politique*, Paris, L'Harmattan, 2003.

voisins », pas lui. De plus le parachutage heurte la culture démocratique profane qui suppose que les élus émanent directement du corps électoral. Ainsi le fait d'être parachuté implique en fait un double handicap : d'une part il n'y a pas de « prime à la proximité » alors que les adversaires en ont une, d'autre part ce manque d'attache locale est mal vu par les électeurs qui préfèrent à une écrasante majorité que leur député soit issu de la scène locale<sup>68</sup>. Si le parachutage, même quand il s'effectue depuis une circonscription voisine, est perçu négativement par une majorité d'électeurs, c'est parce qu'il manifeste une rupture spatiale entre la classe politique et la masse des citoyens. Cela choque, bien que ce soit conforme à la théorie française de la représentation (héritée de la rhétorique de la souveraineté nationale défendue par Sieyès au moment de la Révolution Française), qui stipule qu'un député ne représente pas sa circonscription ou les électeurs de sa circonscription mais la nation tout entière. Le parachutage illustre également le fait que si la démocratie représentative est animée d'une dynamique ascendante, avec des groupes sociaux qui souhaitent voir leurs intérêts et leurs points de vue représentés, elle est aussi animée d'une dynamique descendante avec des élections qui constituent le moyen pour les élites politiques de faire arbitrer par le peuple leur lutte pour le pouvoir<sup>69</sup> : d'un point de vue formel, ce sont des élites qui se font élire par les électeurs, puisque ceux-ci sont convoqués aux urnes. Les candidats parachutés, même au temps des candidatures multiples<sup>70</sup>, ont toujours été considérés plus ou moins comme des intrus<sup>71</sup>, et on observe plus globalement que la pratique du parachutage est stigmatisée, ne serait-ce que par le mot ou l'expression qui la nomme, dans la plupart des démocraties où elle est pratiquée<sup>72</sup>. Le candidat parachuté est mal vu car c'est un individu allogène, qui n'appartient

---

<sup>68</sup> Selon un sondage CSA du 4 janvier de 2002 (échantillon national représentatif de 1005 personnes âgées de 18 ans et plus constitué selon la méthode des quotas), 77 % des personnes interrogées souhaitaient que le député de leur circonscription soit « une personnalité issue de la vie politique locale » contre 18 % penchant pour « une personnalité exerçant ou ayant exercé des responsabilités au plan national ».

<sup>69</sup> Pierre MARTIN, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutins*, *op. cit.*, p. 30-33. On ajoutera qu'en France l'organisation d'élections ou de référendums n'est jamais d'initiative populaire, contrairement aux Etats-Unis par exemple où il existe, notamment depuis le mouvement populiste de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, des référendums d'initiative populaire et des procédures de révocation (*recall*).

<sup>70</sup> Jusqu'en 1889, il était possible pour un candidat de se présenter dans plusieurs circonscriptions : Thiers, en 1871, fut ainsi élu, ou plutôt plébiscité, dans 26 départements différents. L'interdiction des candidatures multiples qui répondait à un objectif tactique de lutte contre le Boulangisme a eu pour conséquence de rattacher le député à un territoire exclusif.

<sup>71</sup> Jean-Marc GUISLIN, « La méfiance vis-à-vis des horsains (1871-1940) ? Réalité et limites du parachutage », dans Bernard DOLEZ, Michel HASTINGS (dir.), *Le parachutage politique*, *op. cit.*, p. 192-196.

<sup>72</sup> Tous les pays où le parachutage se pratique n'ont pas forcément d'expression spécifique pour le qualifier. Néanmoins, aux Etats-Unis, la pratique du parachutage se traduit par le terme très péjoratif de « *carpet bagging* » qui fait référence aux migrants nordistes, qui après la guerre de sécession, se sont emparés de façon peu scrupuleuse de propriétés sudistes avec pour tout bagage, un *carpet bag*. Au Portugal, on parle de candidat « tombé du ciel » (*cair do ceu*), tandis que les Polonais utilisent le terme de candidat « arrivé avec les valises » (*przyjszli z walizka*) en référence à la pratique, sous la régime communiste, qui consistait à ce que les représentants du Comité central amènent dans leurs valises les listes des candidats désignés par le Parti pour les présenter aux cadres communistes dans chaque Voïvodie... Jean PETAUX, « La métaphore et le processus.

pas au même territoire, pas au même « monde » que les électeurs dont il sollicite les suffrages. Dès lors le parachutage représente en quelque sorte, pour reprendre une formule imagée de Michel Hastings, « la forme moderne, légale-rationnelle de l'aventurier qui partait jadis aux Indes et cherchait à convaincre les tribus de le choisir comme chef »<sup>73</sup>. La proximité spatiale apparaît ainsi souvent plus importante dans une élection législative que la proximité sociologique ou même ethnique. On comprend ainsi les efforts des candidats parachutés pour tenter d'invoquer l'existence de liens anciens, indirects ou affectifs avec la circonscription. De plus le parachutage ne heurte pas simplement les électeurs, mais aussi, et peut-être même surtout, l'appareil partisan local. Il s'agit en effet d'une sorte de désaveu pour cet appareil que ce soit quelqu'un de l'extérieur qui soit choisi par le parti, d'autant plus qu'il y a rarement absence de vocations, ce qui implique que le parachutage est avant tout un « meurtre » politique local... Le parachutage a ainsi souvent pour conséquence d'entraîner des dissidences si l'appareil local y est hostile. Il arrive néanmoins parfois que ce soit l'appareil lui-même qui soit demandeur d'un parachutage pour arbitrer un conflit interne ou parce qu'il y voit un moyen de gagner. Avoir l'appareil partisan local (élus comme militants) derrière soi est capital pour un parachuté. Enfin le parachutage dérange également fortement les notables locaux, habitués à développer de fortes relations interpersonnelles avec le député. On comprend ainsi en quoi le choix du suppléant est un moment important d'une annonce de candidature, ce dernier pouvant permettre de combler le handicap lié au statut de candidat parachuté. Le nombre de parachutages déjà relativement limité a sensiblement diminué ces dernières années par rapport à ce qu'il était au début de la Cinquième République<sup>74</sup>. Ceci peut être vu comme une revanche du local sur le national. Il est vrai que cette évolution à la baisse est avant tout imputable au renforcement des appareils partisans locaux par rapport aux appareils partisans nationaux, et que ce renforcement s'explique notamment par la décentralisation qui a accru le pouvoir des collectivités locales et permis de faire émerger une nouvelle strate d'élus locaux<sup>75</sup>. Mais ce renforcement des appareils locaux s'explique aussi par la nationalisation des élections législatives qui a abouti à ce que les grands partis soient bien implantés partout sur le territoire

---

Genèse et réalité contemporaine du parachutage électoral », dans Bernard DOLEZ, Michel HASTINGS (dir.), *Le parachutage politique, op. cit.*, p. 60-61.

<sup>73</sup> Michel HASTINGS, « Un parachutage politique, c'est tout de même plus qu'un parachutage... », dans Bernard DOLEZ, Michel HASTINGS (dir.), *Le parachutage politique, op. cit.*, p. 15.

<sup>74</sup> Cette mesure dépend évidemment des critères retenus pour définir le parachutage et ne concerne que les grands partis (PCF, PS, UDF, UDR/RPR/UMP). Globalement il semble que l'on soit passé d'environ 70 cas dans les années soixante à moins d'une vingtaine aujourd'hui. Ce mouvement à la baisse est relativement continu avec toutefois quelques déviations comme 1981 (élections anticipées) ou 1986 (mode de scrutin proportionnel départemental) Etienne CRIQUI, « Le parachutage aux élections législatives en France sous la Ve République », dans Bernard DOLEZ, Michel HASTINGS (dir.), *Le parachutage politique, op. cit.*, p. 124.

<sup>75</sup> François RANGEON, « Parachutage, territoire et décentralisation », dans Bernard DOLEZ, Michel HASTINGS (dir.), *Le parachutage politique, op. cit.*, p. 104-106.

y compris dans leurs zones de faiblesse. De plus, ce recul des parachutages cache le fait que ceux-ci se font dorénavant davantage en deux temps avec un parachutage lors d'une élection locale en vue d'acquiescer une légitimité territoriale pour briguer ensuite la députation. Plus que de revanche du local, il conviendrait alors de parler d'apprivoisement du local.

*Travailler son implantation : acquisition de mandats locaux et « prime au sortant »*

Le mandat de député contient une dualité du fait de la concurrence entre l'espace d'agrégation et l'espace institutionnel, le premier étant l'espace dans lequel on agrège les choix individuels pour obtenir les choix collectifs (la circonscription), le second étant l'espace de la compétence de l'élu (la nation)<sup>76</sup>. De par son mode d'élection, le député s'inscrit dans un territoire local malgré la dimension nationale de son mandat. Bien que censé représenter uniquement la nation, le député est dans les faits avant tout le représentant des électeurs de sa circonscription, car ce sont eux qui votent, et non pas l'ensemble du peuple français. Cette dualité, bien comprise des candidats aux élections législatives, entraîne le développement de stratégies de leur part pour travailler leur implantation en amont de l'élection, d'autant plus qu'il y aurait une tendance à une territorialisation accrue du mandat de député<sup>77</sup> avec un retour en force des concepts de proximité, d'écoute, de dialogue, et de participation dans la relation entre représentants et représentés<sup>78</sup>, comme réponse notamment à la crise de confiance qui affecterait cette relation<sup>79</sup>. Cette stratégie d'implantation consiste notamment à apparaître le plus souvent possible dans la presse locale et à multiplier les occasions de rencontrer les électeurs afin d'être connu et de montrer que l'on connaît les problèmes et que l'on sait défendre les intérêts locaux.

Dans cet optique, l'acquisition d'un ou plusieurs mandats électifs locaux est une stratégie très prisée, que le candidat cumulera au moment de l'élection avec un choix judicieux du suppléant afin de former un « ticket » avec la meilleure implantation possible sur l'ensemble de la circonscription. Le mandat de maire est celui qui permet d'avoir la meilleure implantation : en dehors du Président de la République, le maire constitue le seul responsable

<sup>76</sup> Annie LAURENT, Christian-Marie WALLON-LEDUCQ, « Vote, offre électorale et territoire », dans Daniel GAXIE (dir.), *Explication du vote, un bilan des études électorales en France*, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, Presses de Sciences Po, 1989, p. 335-338.

<sup>77</sup> François RANGEON, « Parachutage, territoire et décentralisation », dans Bernard DOLEZ, Michel HASTINGS (dir.), *Le parachutage politique, op. cit.*, p. 117-121.

<sup>78</sup> Christian LE BART, Rémy LEFEBVRE (dir.), *La proximité en politique, Usages rhétoriques, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.

<sup>79</sup> Pierre BRECHON, « Crise de confiance dans les élites politiques », dans Bruno CAUTRES, Nonna MAYER (dir.), *Le nouveau désordre électoral, les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 47-69

politique que tous les électeurs ou presque connaissent. Toutefois l'implantation d'un maire se résume en général à sa commune. Seul le fait d'être maire d'une grande commune, qui a un rayonnement régional voire national, peut permettre d'être connu à l'échelle de la circonscription toute entière, avec le risque néanmoins d'être vu en zone rurale comme le « candidat de la ville », faute d'y avoir des réseaux de relations interpersonnelles suffisamment développés. On doit d'ailleurs noter que dans une petite commune, du fait qu'il s'agisse d'un monde où les réseaux d'interconnaissance sont très développés, le surcroît de notoriété qu'apporte la fonction de maire par rapport à l'exercice de certains métiers comme médecin ou entrepreneur est plus faible que dans une grande ville, où les relations interpersonnelles jouent un rôle moindre. C'est d'ailleurs ce qui explique que le conseiller général soit en zone rurale une figure quasiment aussi connue que le maire, alors que personne ou presque ne connaît son conseiller général dans les cantons urbains. Il n'y a ainsi pas que la fonction de maire qui permette d'avoir une bonne implantation dans sa circonscription : celle de conseiller général ou mieux celle de Président d'un exécutif local (Intercommunalité, Conseil général, voire Conseil régional), sont aussi des moyens efficaces d'être connu. Il convient de distinguer deux types d'élus locaux : les représentants (conseiller général ou conseiller municipal) et les gestionnaires (ceux qui dirigent un exécutif local comme le maire ou le Président du Conseil général). Ces derniers ont une action plus concrète et mieux identifiée par les citoyens.

Le cas du député sortant est un peu différent. D'un simple point de vue de la notoriété, celle du député est nettement moins forte que celle d'un maire dans sa commune (presque un électeur sur deux connaît le nom de son député, alors que le nom du maire est connu par plus de neuf électeurs sur dix<sup>80</sup>). Toutefois, la notoriété du député est diffuse sur l'ensemble de la circonscription contrairement à celle du maire qui peut être limitée uniquement aux frontières de sa commune. De plus il s'agit là d'une notoriété moyenne qui cache sans doute des variations importantes suivant les députés et la qualité de leur implantation. Surtout le député sortant bénéficie du simple fait d'être le sortant : contrairement à ses adversaires (sauf si l'un d'eux est un ancien député), il a eu l'opportunité de prouver qu'il était « digne de confiance ». Enfin, la position de député permet d'agir concrètement pour ses électeurs : des petits services rendus à la permanence (mélange de clientélisme et d'assistance sociale), au combat politique pour attirer des entreprises ou faire voter une loi favorable aux intérêts économiques locaux, en passant par l'arrosage de subventions via notamment la « réserve parlementaire »<sup>81</sup>. En somme

---

<sup>80</sup> Pascal PERRINEAU, « La dimension cognitive de la culture politique, les Français et la connaissance du système politique », *Revue française de science politique*, vol. 35, n° 1, février 1985, p. 72-90 (p. 75).

<sup>81</sup> Il s'agit d'une somme d'argent définie lors du vote du budget, et utilisable à la discrétion des deux chambres (Assemblée et Sénat). Pour l'Assemblée cette somme s'élevait en 2006 environ à 90 millions d'euros. Deux

le député peut disposer d'une sorte de « bilan », à la manière d'un chef d'exécutif local, alors qu'il ne s'agit en théorie que d'un représentant à l'Assemblée qui devrait ainsi être jugé en fonction de sa capacité à avoir défendu l'intérêt général dans le vote des lois. Bon nombre d'électeurs, agissant en consommateurs, seront ainsi « moins intéressés » par la concurrence s'ils sont satisfaits du « bilan » de leur député. Naturellement l'appréciation du bilan dépend beaucoup de l'habileté de la communication du candidat. Il y a ainsi toujours des aspects prospectifs et rétrospectifs (les deux étant souvent très liés) dans un vote pour un candidat, même s'ils sont relativement limités dans le cas d'élections législatives par la dynamique nationale du scrutin (c'est avant tout le bilan du gouvernement qui compte ainsi que la perspective d'alternance qu'offre l'opposition nationale). Ce sont d'ailleurs des considérations de ce type qui jouent parfois en faveur de la candidature d'un ministre, ou d'un chef d'entreprise à succès : on pense qu'ils seront capables, via le pouvoir qu'on leur prête, de mieux défendre les intérêts de la circonscription. Un député qui se représente dispose ainsi d'une « prime au sortant » liée à sa notoriété et au jugement positif que les électeurs portent sur lui. Le niveau de cette « prime » semble fortement dépendant d'un phénomène de cycle électoral. Pierre Martin a montré dans le cadre des élections municipales l'existence d'un cycle électoral municipal avec une « prime au sortant » pour le maire qui est maximale à l'issue du premier mandat et qui décroît ensuite progressivement<sup>82</sup>. Cette « prime » est surtout le fait d'électeurs des milieux populaires, puisque que les électeurs des milieux favorisés sont en général plus sensibles à la dimension idéologico-programmatique<sup>83</sup>. Selon Pierre Martin, ce « phénomène de cycle électoral se produit [aussi] pour les députés »<sup>84</sup>. Le phénomène du cycle électoral paraît en effet compatible avec la fonction de simple représentant à tendance gestionnaire qui est celle du député, puisqu'il ne fait aucun doute que l'accession à l'Assemblée nationale offre un gain de notoriété, ainsi qu'une certaine popularité (« état de

---

facteurs essentiels permettent aux députés d'en bénéficier pour des projets dans leur circonscription : appartenir à la majorité, et avoir un capital politique important (que ce soit l'ancienneté, la connaissance des rouages politiques...). Olivier COSTA, Eric KERROUCHE, *Qui sont les députés français ? Enquête sur des élites inconnues*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 133.

<sup>82</sup> Cette « prime au sortant » maximale à l'issue du premier mandat s'explique par le gain de notoriété que l'accession au poste de maire apporte et par l'installation d'un certain « état de grâce » qui dope la popularité du maire. Cette prime au sortant décroît ensuite au fur et à mesure des mandats : aucun gain de notoriété (celle-ci étant déjà maximale) ne vient compenser la lassitude des électeurs et la montée des mécontentements. Un phénomène d'usure s'installe avec de fortes variations néanmoins suivant la capacité du maire à y faire face et à renouveler son image et son action. Pierre MARTIN, *Les élections municipales en France depuis 1945*, op. cit., p. 183-200.

<sup>83</sup> Il en découle qu'il est plus courant de trouver des maires de droite dans des communes populaires de gauche que de trouver des maires de gauche dans des communes aisées de droite. Pierre Martin note toutefois que la prime au maire sortant (quand celui-ci est de gauche) est faible chez les électeurs de milieux populaires lorsque ceux-ci votent habituellement pour l'extrême droite et que celle-ci est présente à l'élection municipale : dans cet électorat populaire, la politisation sur le racisme bloque le phénomène de « prime au sortant ». *Ibid.*, p. 197.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 199.

grâce ») qui ne pourra que s'effriter au fur et à mesure que le député est réélu. On peut toutefois penser que la prime est en général plus forte pour un maire que pour un député, du fait que le maire soit un vrai gestionnaire local contrairement au député. Michel Bussi et Dominique Badariotti, à partir d'une étude des élections législatives dans 14 départements de l'Ouest, décrivent eux aussi ce type de phénomène de cycle électoral en dégagant également plusieurs phases dans la carrière élective d'un député : « la forte prime lors du deuxième mandat, la difficulté d'une troisième élection, la stabilité ensuite, l'effondrement au-delà du sixième mandat »<sup>85</sup>. Concernant l'évolution globale dans le temps de cette « prime au sortant », on pourrait penser qu'elle a eu tendance à progresser comme aux Etats-Unis<sup>86</sup>, or c'est l'inverse qui s'est semble-t-il produit<sup>87</sup> du fait notamment de la nationalisation accrue des élections législatives (voir supra).

Le « travail local » pour entretenir et développer son implantation est un trait commun à tous les députés, même pour ceux qui ont accès à la scène médiatique nationale du fait par exemple d'une expérience politique de premier ordre, d'un poste important à l'Assemblée ou mieux d'un portefeuille ministériel. Si l'arène nationale apporte une plus value, l'action locale constitue la base du travail de tout député. De plus les députés ne se contentent en général pas de leur simple statut de sortant pour préparer leur réélection. La loi permettant toujours de cumuler un mandat de parlementaire et un mandat local (voire deux<sup>88</sup>), ils sont peu nombreux à y renoncer dans le cas où ce mandat local précédait leur élection au palais Bourbon, et nombreux à y céder dans le cas où ils n'en disposaient pas. Ainsi au final plus de 90 % des députés cumulent leur mandat de député avec au moins un mandat local<sup>89</sup>. Cette fréquence du cumul ne s'explique pas seulement par la volonté d'asseoir son implantation, mais aussi parce que le cumul permet d'empêcher l'émergence de concurrents potentiels tant dans son camp que dans le camp adverse. Le cumul permet aussi d'assurer ses arrières politiques et financiers en cas de défaite...

---

<sup>85</sup> Michel BUSSI, Dominique BADARIOTTI, *Pour une nouvelle géographie du politique – Territoire, Démocratie, Elections*, op. cit., p. 181.

<sup>86</sup> Gary C. JACOBSON, *The Politics of Congressional Elections*, 6<sup>th</sup> edition, New York, Pearson Longman, 2004, p. 23-31

<sup>87</sup> Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée*. op. cit., p. 206-208.

<sup>88</sup> La loi ne prend en compte le cumul pour la fonction de conseiller municipal que pour les communes de plus de 3500 habitants.

<sup>89</sup> En 2003, seuls 9 % des députés ne cumulaient pas leur mandat parlementaire avec un mandat local, contre 78 % qui le cumulaient avec un mandat local et 13 % avec deux mandats locaux. Le cumul avec le mandat de maire était le cumul le plus courant (50 % des députés étaient aussi maires), devant le cumul avec le mandat de conseiller général (19 % des députés étaient aussi conseillers généraux). Olivier COSTA, Eric KERROUCHE, *Qui sont les députés français ? Enquête sur des élites inconnues*, op. cit., p. 93.



Enfin un dernier élément doit être abordé concernant l'influence de la personnalité des candidats : le charisme (notion fourre-tout qui regroupe l'ensemble des qualités humaines du candidat : intelligence, beauté, sincérité, éloquence...). L'influence du charisme d'un candidat semble à relativiser. Tout d'abord, elle est très difficilement mesurable du fait qu'elle renvoie aux autres éléments qui caractérisent un candidat (ceci permet d'ailleurs d'effectuer une remarque plus générale sur la grande interdépendance de l'ensemble des éléments qui caractérisent la personnalité d'un candidat). De plus le fait d'attribuer des qualités à un candidat est généralement fortement dépendant de la proximité politique : on trouve toujours quelqu'un plus convaincant ou sincère quand il défend les mêmes idées que vous... Comme le note Alain Garrigou, « aimer ou ne pas aimer un candidat, lui trouver des qualités ou des défauts, ces expressions respectivement directes ou rationalisées de l'affect sont régulièrement distribuées selon l'affiliation partisane »<sup>90</sup>. Cette remarque peut s'élargir à l'influence de tout ce qui caractérise la personnalité des candidats (célébrité, implantation, bilan...) : l'influence de la personnalité d'un candidat sur un groupe d'électeurs est d'autant plus grande que la distance idéologique avec ce groupe est faible. On comprend ainsi pourquoi le poids des facteurs liés à la personnalité des candidats n'est jamais aussi important que quand la bataille a lieu entre des candidats faiblement différenciés idéologiquement (Rappelons à ce propos que V.O. Key a mis en évidence l'effet « amis et voisins » en analysant des primaires démocrates). L'exemple typique, c'est la victoire dans le cadre d'une « primaire de premier tour » du candidat dissident bien implanté et populaire sur le candidat officiel parachuté. Il est à noter qu'en dehors des parachutages, l'absence de candidature du fait d'un soutien du parti à un candidat d'un autre parti dans le cadre d'une alliance de premier tour constitue l'autre principale cause de dissidences, avec là encore un rôle très important de la personnalité des candidats pour décider de l'issue finale<sup>91</sup>.

### *L'importance de la campagne et du contexte local*

Dans des élections législatives, la personnalité des candidats n'est pas le seul facteur de cadrage local qui puisse influencer le vote des électeurs. Les élections législatives, malgré les

---

<sup>90</sup> Alain GARRIGOU, « Conjoncture politique et vote », dans Daniel GAXIE (dir.), *Explication du vote, un bilan des études électorales en France*, op. cit., p. 374.

<sup>91</sup> De multiples autres causes de dissidences peuvent être identifiées : conflits de personnes, conflits de succession, refus de reconnaître la légitimité de l'investiture locale du candidat officiel (en cas de vote local des militants), conflits sur des dossiers locaux, et plus marginalement conflits sur des orientations politiques nationales (dissidence d'un extrémiste pour contrer une candidature jugée trop modérée par exemple).

thématiques nationales qu'elles soulèvent, sont aussi l'occasion de parler du local. Le localisme d'une élection législative dépend ainsi fortement du contexte politique, économique et social local. Une circonscription dans une région avec une identité forte peut voir se développer des candidatures régionalistes d'un poids non négligeable (Corse, Alsace) qui peuvent même dominer la scène politique locale (on pense à certains départements et collectivités d'outre-mer). Le clivage centre/périphérie<sup>92</sup> est toutefois relativement peu important en France métropolitaine et n'a pas abouti à développer des systèmes partisans locaux très différents de celui observé au niveau national, contrairement à ce qui se passe dans des pays comme l'Espagne, l'Italie ou le Royaume-Uni. Le poids de certaines identités régionales en France se contente ainsi avant tout, au moment des élections législatives, de rendre le parachutage quasiment impossible (Corse, Alsace, Pays Basque, Savoie...). Ainsi s'il est impossible ou presque de ne pas disposer d'une forte ressource « proximité » pour se faire élire en Corse, cela est moins problématique en région parisienne puisque le parachutage y semble moins risqué<sup>93</sup>. En ce qui concerne le clivage rural/urbain (l'autre clivage de l'axe territorial rokkanien), il n'a jamais entraîné en France le développement de véritables partis agrariens, et aujourd'hui, il n'est activé que par les chasseurs de CPNT qui aux législatives de 2002 n'ont réussi à dépasser les 10 % de suffrages exprimés que dans trois circonscriptions<sup>94</sup>.

En dehors de contribuer à développer des forces politiques régionales ou territoriales, le contexte local des élections législatives peut donner une importance tout particulière à certains enjeux nationaux : la lutte contre la corruption en cas de scandale local, la lutte contre l'insécurité en cas d'émeutes urbaines, la lutte contre le chômage en cas de fermeture brutale

<sup>92</sup> Le clivage centre/périphérie fait partie selon Seymour M. Lipset et Stein Rokkan des quatre clivages fondamentaux qui expliquent la formation des systèmes partisans en Europe occidentale. Selon eux, l'ensemble des pays d'Europe occidentale a été affecté par deux révolutions à l'origine de quatre clivages : la révolution nationale à l'origine d'un clivage centre/périphérie et d'un clivage Etat/Eglise, et la révolution industrielle à l'origine d'un clivage rural/urbain et d'un clivage possédants/travailleurs. Ainsi les particularités des différents systèmes partisans d'Europe occidentale s'expliqueraient par les interactions, différentes selon les pays, de ces quatre clivages (en fait essentiellement les trois premiers, le clivage ouvriers/patrons ayant eu au contraire un effet d'unification des systèmes partisans), ainsi que par les effets d'une troisième révolution, la révolution internationale, qui aurait affecté le clivage possédants/travailleurs en instaurant une division socialistes/communistes. Il est à noter que ces quatre clivages fondamentaux correspondent à deux axes, l'un territorial (clivage centre/périphérie et clivage rural/urbain) et l'autre fonctionnel (clivage Etat/Eglise et clivage possédants/travailleurs). Seymour M. LIPSET, Stein ROKKAN (eds), *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*, New-York, The Free Press, 1967. Pour une présentation rapide de cette théorie, on pourra se reporter à : Daniel-Louis SEILER, *Les partis politiques en Occident, sociologie historique du phénomène partisan*, Paris, Ellipses, 2003, p. 48-50 ; Pierre MARTIN, « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, n°2, 2007, p. 268-280.

<sup>93</sup> Bernard DOLEZ, « Le décalogue du parachute », dans Bernard DOLEZ, Michel HASTINGS (dir.), *Le parachutage politique*, op. cit., p. 142.

<sup>94</sup> 3<sup>ème</sup> circonscription de la Somme 14,6 %, 4<sup>ème</sup> circonscription de la Somme 13,3 %, 5<sup>ème</sup> circonscription de la Gironde 12,7 %. Ces trois circonscriptions correspondent à deux bassins où la chasse est une activité de loisir très pratiquée, à savoir la baie de Somme et le Médoc.

d'une usine... Les préoccupations des électeurs ne sont pas les mêmes suivant les circonscriptions et les partis doivent adapter leur message national en fonction de ces contextes locaux. Certains dossiers locaux (la construction d'une autoroute, le démantèlement d'une caserne militaire) peuvent aussi s'introduire dans la campagne et obliger les candidats à la députation à prendre parti alors qu'il s'agit bien souvent de dossiers qui ne les concernent pas. Le contexte local joue ainsi un rôle sur le niveau d'influence des différents éléments qui caractérisent la personnalité d'un candidat, et il peut notamment « brouiller » le cycle électoral de la « prime au sortant ». Ce modèle n'a ainsi pas pour ambition d'expliquer toutes les évolutions de résultats de députés sortants circonscription par circonscription : la configuration du reste de l'offre électorale (notamment le fait qu'il y ait une concurrence implantée et populaire ou non), ou des événements locaux peuvent avoir des effets importants sur le niveau de cette « prime au sortant ». Comme le fait remarquer Alain Garrigou, « la popularité, et plus généralement l'image d'un candidat jouent, non pas de façon autonome comme les commentaires à chaud s'empressent de l'affirmer, mais dans une conjoncture particulière »<sup>95</sup>.

Enfin, une élection législative dans une circonscription peut aussi constituer un test pour de futurs scrutins locaux. Le fait que des élections municipales soient prévues pour 2008 a ainsi eu pour conséquence en 2007 dans de nombreuses circonscriptions (notamment les circonscriptions correspondant à une ville ou une portion de ville ou celles dominées par une grande ville) de transformer les élections législatives en test pour le futur scrutin municipal, notamment quand le maire en cours de mandat se présentait. Pour beaucoup de candidats ou de responsables politiques, ces élections servaient autant à élire une nouvelle Assemblée qu'à préparer les élections municipales de 2008, avec tous les calculs politiques que cela peut entraîner. Naturellement ce contexte de « test municipal » ne peut que renforcer le poids des facteurs locaux, notamment au moment de la campagne (qui aura ainsi tendance à se municipaliser), bien que la majorité des électeurs est en général plus intéressée par l'enjeu national d'une élection que par son enjeu local (d'où le phénomène du vote sanction aux élections locales).

---

<sup>95</sup> Alain GARRIGOU, « Conjoncture politique et vote », dans Daniel GAXIE (dir.), *Explication du vote, un bilan des études électorales en France, op. cit.*, p. 375.

## **B. LE CADRAGE NATIONAL DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 2007**

Le cadrage national des élections législatives de 2007 comprenait plusieurs éléments. Il y avait tout d'abord le contexte politique, économique et social du scrutin, nécessairement marqué par la campagne et les résultats de l'élection présidentielle d'avril-mai. Et il y avait ensuite la structuration nationale de l'offre électorale (négociation d'alliances nationales avec accords de répartition de candidatures) et le déroulement de la campagne électorale législative.

### **1. Le contexte politique, économique et social des élections législatives de juin 2007**

Au printemps 2007, à la veille des scrutins présidentiel et législatif, la situation économique et sociale était très morose, ce qui inquiétait fortement les Français. Toutefois suite aux discours très volontaristes des différents candidats pendant la campagne présidentielle et à la nette victoire de Nicolas Sarkozy, un certain optimisme fit son retour avant le scrutin législatif, offrant un fort « état de grâce » au nouveau pouvoir.

*Une situation économique et sociale morose à l'origine d'un grand pessimisme et d'une forte impopularité de l'exécutif au printemps 2007*

Malgré un léger rebond de la croissance du PIB français en 2006 par rapport à 2005 (2 % contre 1,7 %), les prévisions indiquaient au printemps 2007 un tassement (entre 1,8 % et 2 %). Comparée à 2002, la conjoncture économique était assez similaire, puisque la croissance en 2001 était de 1,9 %. Toutefois la dynamique n'était pas la même puisque l'année 2002 avec seulement 0,9 % de croissance venait après une période 1998-2000 assez euphorique où la croissance avait été supérieure à 3 %. Le chômage en 2007 poursuivait lui sa tendance à la baisse amorcée depuis 2006 en tombant à moins de 9 % de la population active selon les

chiffres officiels<sup>96</sup>. En 2002, le niveau du chômage était à peu près équivalent, mais, la tendance était à l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi après la forte baisse observée de 1998 à 2001. Quant à l'inflation, elle était faible en 2007 tout comme en 2002. Ainsi sur la base des indicateurs économiques habituels, on peut dire que la situation économique en 2007 n'était pas bonne, mais qu'elle était globalement dans la lignée des deux ou trois dernières décennies (les années 1998-2001 et 1993 mises à part) avec une croissance molle, un chômage de masse, mais une inflation maîtrisée.

Cette situation morose se traduisait chez les Français par une forte inquiétude. Le Baromètre Politique Français (BPF) 2006-2007 CEVIPOF - Ministère de l'Intérieur, composé de quatre vagues d'enquêtes (entre mars 2006 et février 2007) réalisées auprès d'échantillons représentatifs d'électeurs inscrits sur les listes électorales (plus de 5000 personnes pour chaque vague) donnait un bon aperçu du niveau d'inquiétude des Français au début de l'année 2007<sup>97</sup>. Si le niveau de pessimisme à propos de l'évolution de la situation économique de la France avait légèrement reculé entre 2006 et 2007, celui-ci demeurait en février 2007 à un niveau très élevé : 65 % des personnes interrogées se disaient ainsi pessimistes à propos de l'évolution de la situation économique de la France contre 35 % qui se disaient optimistes (en mars 2006 les chiffres étaient respectivement de 74 % et 26 %). Ce recul du pessimisme était sans doute lié en partie au reflux du chômage, d'ailleurs la proportion de personnes interrogées par le BPF qui estimaient que le chômage augmentait était passée de 47 % à 38 % entre mars 2006 et février 2007. Au niveau individuel, le pessimisme semblait encore plus marqué que ce soit sur le long et moyen terme (74 % des personnes interrogées estimaient que leurs enfants ou ceux de leur famille vivraient moins bien qu'eux dans la société française de demain ; 76 % des personnes interrogées s'estimaient inquiètes pour l'avenir de leur retraite) ou le court terme (20 % des personnes interrogées estimaient le risque de chômage pour eux-mêmes ou pour un membre de leur foyer comme très élevé et 42 % comme assez élevé). Ces données du BPF étaient cohérentes avec d'autres données d'enquêtes de l'époque, notamment une enquête BVA de novembre 2006<sup>98</sup> dans laquelle près d'une personne interrogée sur deux (48 %) n'écarterait pas le fait de pouvoir devenir un jour sans-abri<sup>99</sup>. Au niveau de leur situation personnelle, 50 %

---

<sup>96</sup> Comme tout agrégat construit, le chiffre du chômage est sujet à controverse. L'année 2007 a vu une forte médiatisation de cette controverse du fait de l'annonce par l'INSEE d'un report de six mois de la publication de sa traditionnelle enquête-emploi. Ce report fut exploité par la gauche et certains syndicats pour contester la réalité de la baisse du chômage.

<sup>97</sup> Les résultats ainsi que des analyses de chaque vague sont disponibles sur Internet : <http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/bar0.htm>

<sup>98</sup> Enquête réalisée par téléphone les 3 et 4 novembre 2006 auprès d'un échantillon représentatif national de 1008 personnes (méthode des quotas).

<sup>99</sup> Si seulement 4 % répondaient « oui, très possible », 44 % répondaient « oui, cela pourrait m'arriver », contre 35 % « non, il y a peu de chances » et 16 % seulement « non, jamais ».

des personnes interrogées lors du BPF estimaient en février 2007 s'en sortir difficilement ou très difficilement avec les revenus de leur foyer (contre 54 % en mars 2006).

Le baromètre *Figaro-Magazine-TNS-Sofres* d'avril 2007<sup>100</sup> confirmait lui aussi ce pessimisme et montrait une dégradation générale par rapport à avril 2002<sup>101</sup>. Si en avril 2002, 70 % des personnes interrogées estimaient que les choses avaient tendance à aller plus mal, elles étaient 75 % (+ 5) en avril 2007. Concernant le rôle de la France dans le monde, si 52 % des personnes interrogées estimaient qu'il s'affaiblissait en avril 2002, elles étaient 62 % (+ 10) à le penser cinq ans plus tard en avril 2007. La majorité de l'opinion était ainsi inquiète et l'insatisfaction était grande face au risque de devenir chômeur, face à la précarisation du travail (symbolisée par la grève et la contestation étudiante en 2006 à propos du contrat première embauche), et face au sentiment d'affaiblissement du pouvoir d'achat (si l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation était limitée, il n'en allait pas de même de « l'inflation ressentie », du fait notamment de la hausse des loyers ou du prix de l'essence). Toujours selon le baromètre *Figaro-Magazine-TNS-Sofres* d'avril 2007, l'action du gouvernement pour lutter contre la hausse des prix et pour lutter contre le chômage était jugée inefficace respectivement par 86 % et 82 % des sondés. En avril 2002, ces chiffres étaient de 75 % et de 78 %.

Cette situation économique difficile et la perception qu'en avaient les Français expliquaient en grande partie la très forte impopularité du couple exécutif : seuls 30 % des sondés du baromètre *Figaro-Magazine-TNS-Sofres* d'avril 2007 disaient faire confiance à Jacques Chirac pour résoudre les problèmes qui se posaient en France contre 67 % qui ne lui faisaient pas confiance ; en avril 2002, le rapport confiance/pas confiance était pour ce même Jacques Chirac de 40/58. Pour le Premier ministre Dominique de Villepin, le rapport confiance/pas confiance était en avril 2007 de 30/60 contre 47/51 pour Lionel Jospin en avril 2002. Parmi les priorités des Français interrogés par le baromètre *Figaro-Magazine-TNS-Sofres* d'avril 2007, on notait une montée par rapport à 2002 de la lutte contre le chômage (priorité en avril 2007 pour 45 % des sondés contre 23 % en avril 2002) mais surtout de la lutte contre la hausse des prix (priorité en avril 2007 pour 16 % des sondés contre 4 % en avril 2002) et de la lutte pour le maintien du pouvoir d'achat (priorité en avril 2007 pour 13 % des sondés contre 5 % en avril 2002), au détriment de la lutte contre la violence et la criminalité malgré le souvenir des violentes émeutes de l'automne 2005 (priorité en avril 2007 pour 18 % des sondés contre 60 % en avril 2002).

---

<sup>100</sup> Enquête réalisée par téléphone les 28 et 29 mars 2007 auprès d'un échantillon représentatif national de 1000 personnes (méthode des quotas).

<sup>101</sup> Enquête réalisée par téléphone les 27 et 28 mars 2002 auprès d'un échantillon représentatif national de 1000 personnes (méthode des quotas).

## *Une campagne présidentielle passionnée et un fort état de grâce pour le nouveau pouvoir*

C'est dans ce contexte de morosité mais aussi de défiance politique envers la gauche et la droite<sup>102</sup> que se déroula la campagne présidentielle. Cette campagne, très longue, fut avant tout marquée par son absence de thème dominant comme l'insécurité en 2002<sup>103</sup>, par le fort intérêt qu'elle suscita dans les médias<sup>104</sup> et surtout chez les Français<sup>105</sup>, et par l'émergence de

---

<sup>102</sup> 61 % des sondés du BPF de février de 2007 ne faisaient confiance ni à la gauche ni à la droite pour gouverner (mais ils étaient toujours 70 % à se classer sur l'axe gauche/droite). Sur ce sujet nous renvoyons aux deux notes de Jérôme Jaffré rédigées à partir de la 2<sup>ème</sup> et de la 4<sup>ème</sup> vague du BPF 2006/2007. Jérôme Jaffré distingue trois groupes : les « intégrés » (36 % de l'échantillon : ils se classent sur l'axe gauche droite et font confiance à la droite ou à la gauche), les « défiants » (38 % de l'échantillon : ils se classent sur l'axe gauche droite mais ne font confiance ni à la droite ni à la gauche), les « hors-système » (26 % l'échantillon : ils refusent de se classer sur l'axe gauche droite et ne font confiance ni à la droite ni à la gauche) et montre une forte progression des « défiants » au détriment des « intégrés » entre 1997 et 2007. Surtout Jérôme Jaffré montre que cette défiance ne recoupe pas une opposition « France d'en haut/France d'en bas » mais traverse toutes les couches sociales, même les plus diplômées. Jérôme JAFFRE, « la défiance politique, enjeu crucial de 2007 », CEVIPOF, Paris, disponible sur Internet : [http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/vague2/v2-synthese/BPF-V2\\_Jaffre\\_DefiancePol.pdf](http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/vague2/v2-synthese/BPF-V2_Jaffre_DefiancePol.pdf) ; Jérôme JAFFRE, « la défiance envers la gauche et la droite au cœur de la présidentielle de 2007 », CEVIPOF, Paris, disponible sur Internet : [http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/vague4/002/defiance\\_JJ.pdf](http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/vague4/002/defiance_JJ.pdf)

<sup>103</sup> Christophe Bouillaud note : « Cette campagne vit l'évocation de tous les sujets l'un après l'autre, de tous les enjeux, du plus grand au plus petit. Chaque évènement, pourvu qu'un candidat important s'en empare, permit d'ajouter une pierre à l'édifice de ce qu'il proposait et obligea les autres à prendre position ». Il distingue néanmoins « dans ce grand désordre apparent trois thèmes – liberté, travail, identité – dominants ». Christophe BOULLAUD, « Face aux enjeux de la mondialisation, les thèmes dominants de la campagne : "liberté, travail, identité" », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 25-32 (p. 26). De leur côté, Jacques Gerstlé et Christophe Piar indiquent « qu'aucun enjeu n'est omniprésent dans l'information générale », et « qu'en raison d'une information générale elle-même très fluctuante, le thème de l'agenda change presque toutes les semaines ». Selon eux, la très forte volatilité des enjeux de la campagne n'a pas permis à l'agenda électoral de se fixer sur un thème contrairement à 2002 avec l'insécurité ; ainsi l'actualité n'a pas vraiment eu un effet d'amorçage, c'est-à-dire qu'aucun enjeu de l'actualité n'a pu devenir le critère principal sur lequel les électeurs auraient évalué les candidats. Néanmoins Jacques Gerstlé et Christophe Piar soulignent que malgré une impression de « campagne zapping », les enjeux sociaux ont dominé la couverture médiatique devant l'économie, l'insécurité, la politique étrangère et de défense, l'immigration et l'environnement. Jacques GERSTLE, Christophe PIAR, « Les campagnes dans l'information télévisée », dans Pascal PERRINEAU, *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 31-37.

<sup>104</sup> Selon Jacques Gerstlé et Christophe Piar, la couverture de l'élection présidentielle de 2007 par les deux principaux journaux télévisés (20 h TF1 et de France 2) a été largement supérieure à celle des scrutins de 1988 et 2002 (mais légèrement inférieure à celle des scrutins 1981 et 1995). Jacques GERSTLE, Christophe PIAR, « Les campagnes dans l'information télévisée », dans Pascal PERRINEAU, *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit., p. 25.

<sup>105</sup> Dans les enquêtes TNS-Sofres, la proportion de sondés déclarant être beaucoup ou assez intéressés par l'élection présidentielle était d'environ 80 % en moyenne pour les deux derniers mois de campagne (mars-avril 2007) avec même une pointe à 84 % pour la dernière enquête réalisée avant le premier tour (enquête réalisée par téléphone les 20 et 21 avril 2007 auprès d'un échantillon représentatif national de 1000 personnes sélectionnées selon la méthode des quotas). En 2002, le niveau d'intérêt était beaucoup plus faible : lors de la dernière enquête réalisée par la Sofres avant le premier tour (enquête réalisée par téléphone les 17 et 18 avril 2002 auprès d'un échantillon représentatif national de 1000 personnes sélectionnées selon la méthode des quotas), seuls 63 % des sondés déclaraient être beaucoup ou assez intéressés par l'élection présidentielle.

François Bayrou comme « troisième homme » à partir de la fin février dans les enquêtes par sondage. Nicolas Sarkozy fidèle à sa stratégie adoptée depuis 2002 fit campagne sur le retour du volontarisme en politique et sur l'idée d'une rupture d'avec les années Chirac et plus globalement d'avec le « politiquement correct » et le discours de la « gauche bien-pensante ». La gauche fut accusée par le candidat UMP d'être pro-immigration, pro-délinquance, voire anti-national (car pro-repentance). Nicolas Sarkozy entreprit également un cadrage égotropique des questions socio-économiques<sup>106</sup> en mettant en avant le mérite et la valeur travail pour mieux dénoncer la culture de l'assistanat et de l'oisiveté (35 heures). Dans le même temps, le candidat UMP ne cessa de répéter à l'électorat de droite qu'il accomplirait toutes les réformes libérales qui avaient été promises sans suite depuis vingt ans par la droite chiraquienne. Face à cela, Ségolène Royal peina à apporter des réponses crédibles aux angoisses économiques et sociales des électeurs concernant les salaires, les délocalisations ou la précarisation du travail. Sa capacité à assumer la présidence fut également remise en question, tandis que certaines de ses propositions semblèrent emboîter le pas à Nicolas Sarkozy sur un certain conservatisme (« ordre juste », drapeau) ou sur un certain individualisme (carte scolaire). Finalement c'est avant tout sur les sujets de société ou institutionnels qu'elle exprima un positionnement fort. Globalement les deux candidats principaux malgré leurs divergences semblaient être d'accord sur la nécessité de réformer la France dans le sens de la « stratégie de Lisbonne » (économie de la connaissance) ou du « modèle danois » (« flexisécurité »). De son côté, François Bayrou s'appuya principalement sur un discours de contestation du « système UMP-PS » et sur la dénonciation du rôle des médias dans le verrouillage de ce système. Mettant l'accent sur le poids de la dette et sur la nécessité de ne pas promettre « monts et merveilles », il répéta sa volonté de gouverner avec les meilleurs de chaque camp et laissa entendre que son Premier ministre pourrait être socialiste (« un Delors jeune »). C'est d'ailleurs sur sa capacité à former une majorité tout autant que sur son positionnement à la fois « ni gauche ni droite » et « et gauche et droite » qu'il fut durement attaqué par Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal. Les autres candidats firent campagne sur leurs thèmes habituels : l'immigration et l'insécurité pour Jean-Marie Le Pen ou Philippe de Villiers, l'écologie et la solidarité pour Dominique Voynet, la nécessité de changer de système économique pour les candidats trotskistes, la défense de la ruralité et du droit de chasse pour Frédéric Nihous...

Au soir du premier tour, Nicolas Sarkozy avec 31,2 % des suffrages exprimés devança nettement Ségolène Royal (25,9 %). François Bayrou avec 18,6 %, et Jean-Marie Le Pen avec

---

<sup>106</sup> « "Travailler plus pour gagner plus" pour soi plutôt que les avancées collectives pour tous ». Sur cette individualisation du débat économique et social : Vincent TIBERJ, *La crispation hexagonale, France fermée contre France plurielle, 2001-2007*, Paris, Plon, 2008, p. 31-37.



10,4 % étaient éliminés, tandis qu'aucun autre candidat ne franchissait la barre des 5 %. Quatre éléments frappèrent alors l'ensemble des commentateurs : (1) le niveau très élevé de la participation (83,8 %) tutoyant les sommets de 1974 (84,9 %) et 1965 (85 %) ; (2) le fort recul de Jean-Marie Le Pen, finaliste en 2002, au profit de Nicolas Sarkozy ; (3) la polarisation des électeurs sur les candidats des partis de gouvernement PS-UDF-UMP ; (4) la confirmation d'un certain refus du bipolarisme avec le bon résultat de François Bayrou. Au second tour, avec une participation toujours aussi forte (84 %), Nicolas Sarkozy l'emporta assez largement avec 53,1 % face à la candidate socialiste, confirmant ainsi les données d'enquêtes par sondage qui montraient sa domination dans l'opinion depuis la fin janvier 2007.

Après avoir pris ses fonctions le 16 mai, Nicolas Sarkozy nomma François Fillon, ancien ministre du Travail et de l'Education nationale de 2002 à 2005, au poste de Premier ministre. Un nouveau gouvernement fut ensuite annoncé le 18 mai. Respectant la parité au niveau des ministres (sept femmes pour huit hommes), ou des engagements pris pendant la campagne concernant l'écologie ou l'immigration (création d'un grand ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables confié à Alain Juppé avec le titre de ministre d'état ; création d'un ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement confié à Brice Hortefeux ), ce nouveau gouvernement comprenait des personnalités de droite mais aussi, dans un souci d'ouverture, des personnalités du centre (Hervé Morin, Président du groupe UDF à l'Assemblée, nommé ministre de la Défense) et de la gauche (nomination de Bernard Kouchner au ministère des Affaires étrangères et de Jean-Pierre Jouyet, Eric Besson, et Martin Hirsch à des postes de secrétaire d'Etat ou de Haut-Commissaire). Se donnant une image de rassemblement, de modernité, et d'action, le Président et le gouvernement annoncèrent rapidement toute une série de mesures destinées à montrer à l'électorat de droite que les promesses seraient tenues (suppression des droits de succession, exonérations de charges sur les heures supplémentaires, crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt immobilier, mise en place d'un bouclier fiscal à 50 % et d'un service minimum dans les transports publics, non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite...). Tout ceci se traduisit par un fort état de grâce. Dans le baromètre *Figaro-Magazine-TNS-Sofres* de juin 2007<sup>107</sup>, 63 % des sondés disaient faire confiance au nouveau Président (contre 34 % pas confiance), tandis que François Fillon bénéficiait d'une cote de popularité inférieure mais tout de même assez élevée (confiance/pas confiance : 55/35). Cette popularité de Nicolas Sarkozy n'avait toutefois rien d'inédit. Elle était comparable à celle de François Mitterrand

---

<sup>107</sup> Enquête réalisée par téléphone les 23 et 24 mai 2007 auprès d'un échantillon représentatif national de 1000 personnes (méthode des quotas).

après sa réélection en 1988 (63/35) ou à celle de Jacques Chirac après son élection en 1995 (64/32) et était même inférieure à celle de François Mitterrand après sa première élection en 1981 (74/20) ; seul Jacques Chirac pour sa réélection en 2002 avait bénéficié d'un état de grâce nettement plus limité (50/48)<sup>108</sup>. La victoire de Nicolas Sarkozy le 6 mai 2007 eut également pour conséquence de redonner le moral à beaucoup de Français : selon le baromètre *Figaro-Magazine-TNS-Sofres* de juin 2007 comparé à celui de mai 2007<sup>109</sup>, la proportion de sondés estimant que la choses avaient tendance à aller plus mal était passé de 75 % à 59 %, et celle estimant que le rôle de la France dans le monde s'affaiblissait de 68 % à 50 %. De son côté l'INSEE notait entre avril et mai une remontée brutale de six points de son indice du moral des ménages.

## **2. La structuration nationale de l'offre électorale et la campagne des élections législatives**

Les élections législatives de 2007 bien qu'éclipsées par l'élection présidentielle furent préparées dès l'année 2006 par les principaux partis avec une logique d'interconnexion et d'ajustement avec l'élection présidentielle, les stratégies des partis pour le scrutin législatif étant très fortement liées aux stratégies adoptées pour l'élection présidentielle. On peut isoler deux phases : une première où la perspective du premier tour de l'élection présidentielle structure fortement les logiques de soutiens, de ralliements et d'alliances avec une dynamique davantage d'éparpillement que de rassemblement (chacun ayant tendance à vouloir exister au premier tour) ; et une seconde, après l'annonce des résultats du premier tour, où chaque force politique est priée de choisir un camp, c'est-à-dire tout d'abord, de choisir entre les deux finalistes puis de choisir entre le soutien et l'opposition au Président élu, d'où une logique cette fois-ci de rassemblement renforcée par le mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours des élections législatives.

---

<sup>108</sup> Source : TNS-Sofres ([http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/010607\\_barofig\\_n.htm](http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/010607_barofig_n.htm))

<sup>109</sup> Enquête réalisée par téléphone les 25 et 26 avril 2007 auprès d'un échantillon représentatif national de 1000 personnes (méthode des quotas).

## *Soutiens, ralliements et alliances à l'approche de l'élection présidentielle*

Au Parti socialiste, la désignation des candidats pour les élections législatives suivit un calendrier étalé sur toute l'année 2006. Après la décision en mars 2006 de réserver environ la moitié des circonscriptions à des femmes pour respecter la parité, les adhérents (dont l'ancienneté était supérieure à six mois) furent appelés les 14 et 15 juin 2006 à désigner leur candidat à la députation dans chaque circonscription lors d'un vote de section. Toutefois, seules 513 circonscriptions métropolitaines furent concernées par ce vote. En effet, en dehors du cas de l'outre-mer, l'investiture socialiste dans 42 circonscriptions avait été « gelée » en mai afin de permettre à la direction nationale de mener des négociations avec le PRG, les Verts ou le MRC, mais aussi afin que puissent s'opérer des parachutages de candidats issus de la « diversité ». Le PS entreprit dès l'été des discussions avec les radicaux et les chevènementistes afin d'obtenir leur soutien pour le premier tour de l'élection présidentielle en échange d'une répartition des candidatures aux législatives. Le 19 octobre 2006, avant même la désignation par ses adhérents de son candidat pour l'élection présidentielle, le PS réussit à conclure un accord programmatique, législatif et gouvernemental avec le Parti radical de gauche. Cet accord fut ensuite validé le 22 octobre 2006 par un congrès extraordinaire du PRG (ce dernier rejetant à une majorité des deux tiers l'idée d'une candidature à la présidentielle de Christiane Taubira qui défendait une ligne d'autonomie), puis le 25 novembre 2006 par le comité directeur du PRG. En dehors des aspects programmatiques, cet accord prévoyait que le PS soutiendrait aux élections législatives le candidat présenté par le PRG dans 35 circonscriptions. En échange, le PRG renonçait à présenter un candidat à la présidentielle pour se ranger derrière Ségolène Royal. De plus le PRG s'engageait à ne pas présenter aux législatives de candidats contre les députés socialistes sortants et contre les candidats socialistes dans les départements où le PS soutiendrait un candidat PRG. Enfin l'accord prévoyait que PS et PRG essaieraient de présenter un maximum de candidatures communes. Après le PRG, ce fut ensuite au tour du MRC de Jean-Pierre Chevènement en décembre 2006 de se rallier au PS et à Ségolène Royal en échange d'un accord électoral pour les élections législatives. Ainsi après avoir annoncé sa candidature à l'élection présidentielle le 6 novembre 2006 au journal de 20 heures de TF1, et après avoir commencé sa campagne<sup>110</sup>, Jean-Pierre Chevènement choisit finalement de faire machine arrière, et de conclure un accord politique, législatif et gouvernemental avec le PS le 9

---

<sup>110</sup> « Je n'ai pas de raison de retirer ma candidature. Mon but est de peser, pas de témoigner » déclara Jean-Pierre Chevènement le 28 novembre 2006 pour lancer sa campagne présidentielle devant près d'un millier de sympathisants au Zénith de Paris.

décembre 2006 (validé par 84 % des délégués du MRC le lendemain). Le volet électoral de cet accord prévoyait que le PS soutiendrait le candidat du MRC dans 10 circonscriptions et que 6 candidats socialistes auraient pour suppléant un candidat du MRC. De plus il était prévu que le MRC présenterait des candidats dans une soixantaine de circonscriptions dont le choix, d'un commun accord avec le PS, était remis à plus tard.

Du côté des Verts, 408 candidats furent investis les 28 et 29 octobre 2006 sur proposition des instances régionales au cours d'un conseil national interrégional extraordinaire. Cette mise en ordre de bataille visait alors essentiellement à accélérer les négociations avec le Parti socialiste afin d'obtenir des circonscriptions réservées, sachant que les Verts contrairement au PRG ou au MRC n'étaient pas prêts à soutenir Ségolène Royal et à renoncer à la candidature de Dominique Voynet à l'élection présidentielle. Fait notable, Noël Mamère, député-maire de Bègles se voyait alors refuser l'investiture des Verts pour cause de cumul des mandats. Déstabilisés par de mauvais sondages concernant la candidature de Dominique Voynet et par leurs divisions face à l'éventualité d'une candidature de Nicolas Hulot<sup>111</sup> (idée soutenue par le député européen Jean-Luc Benhamias) ou de José Bové (idée défendue par Gilles Lemaire ancien secrétaire national des Verts), les Verts n'obtinrent pas ce qu'ils souhaitaient du PS : alors que les Verts exigeaient 35 circonscriptions réservées (dont une vingtaine de gagnables afin de pouvoir constituer un groupe parlementaire) le PS ne leur en proposait en début d'année 2007 que 20 (dont 15 gagnables), estimant qu'il s'agissait déjà d'un gros effort pouvant permettre aux Verts de doubler le nombre de députés qu'ils avaient obtenu en 1997 (l'idée d'abaisser le seuil de constitution d'un groupe parlementaire fut aussi évoquée par Bruno Le Roux, responsable PS aux élections, dans *Le Monde* daté du 6 février 2007). Le 3 février 2007, lassée par l'attitude du PS jugée « non constructive », la secrétaire nationale des Verts, Cécile Duflot, agita la menace d'une rupture de l'alliance avec le PS dans les exécutifs locaux. Le 25 février, Dominique Voynet, invitée au Grand Jury RTL-*Le Figaro*-LCI, dénonça quant à elle un « chantage aux signatures » (il faut 500 parrainages d'élus pour se présenter à l'élection présidentielle) organisé par le PS afin que les Verts « bradent leur autonomie » aux législatives. Le 26 mars 2007, François Hollande déclara sur France Inter que la Verts venaient d'accepter « un accord de gouvernement » et qu'il ne restait qu'à discuter des circonscriptions pour les législatives, ce qui provoqua l'ire des Verts qui dénoncèrent un mensonge et une

---

<sup>111</sup> Nicolas Hulot, présentateur de l'émission Ushuaïa sur TF1, décida finalement le 22 janvier 2007 de ne pas se présenter et de faire confiance aux partis qui avaient signé son pacte écologique. Avant cela, le 16 janvier 2007, le président de son comité de soutien, Gérard Fedlzer, avait émis l'idée dans *Le Parisien* de demander au PS et à l'UMP de « labelliser chacun dix députés aux prochaines législatives, avec l'étiquette mouvement écologique, pour constituer un groupe autonome à l'Assemblée (...) chargé de veiller à la bonne application du pacte écologique ».

tentative de déstabilisation, cette déclaration faisant suite selon eux à des rumeurs lancées par les socialistes concernant un désistement de Dominique Voynet au profit de Ségolène Royal. Les négociations furent dès lors remises à l'après premier tour, laissant les Verts avec un seul accord électoral législatif, celui signé le 18 mars 2007 avec la fédération « Régions et peuples solidaires »<sup>112</sup>.

A la gauche du PS et des Verts, la dynamique unitaire du non au référendum de 2005 (PCF, altermondialistes, LCR, ailes gauche du PS et des Verts) se disloqua petit à petit au cours du second semestre 2006. Le désaccord entre le Parti communiste et la LCR sur la position à avoir vis-à-vis du PS amena tout d'abord la LCR à jouer sa carte solitaire avec Olivier Besancenot. La LCR souhaitait une rupture nette avec les « socio-libéraux » tandis que le PCF restait flou du fait des échéances législatives de 2007 ou locales de 2008, l'alliance avec le PS étant devenu nécessaire pour sauver la plupart des élus communistes lors de ces scrutins. De plus les cultures politiques très différentes entre les communistes et la mouvance altermondialiste, ainsi que la volonté plus ou moins affirmée du PCF de « dominer » ce rassemblement de la gauche antilibérale cassèrent ce qui restait de dynamique unitaire (retrait de José Bové le 23 novembre 2006, rejet de la candidature Marie-George Buffet par les délégués des collectifs le 10 décembre 2006). Finalement, le 22 décembre 2006, Marie-George Buffet annonça qu'elle rentrait en campagne mais sans le soutien des collectifs de la gauche antilibérale comme s'empressa de le souligner un texte co-signé par Clémentine Autain (adjointe à la mairie de Paris, apparentée communiste), Patrick Braouzec (député communiste de Seine-Saint-Denis) et Yves Salesse (Fondation Copernic). Le lendemain, Jean-Luc Mélenchon (sénateur PS, chef de file de l'aile gauche du PS) décidait de tirer les conclusions de l'échec de la candidature unitaire de la gauche antilibérale et de soutenir Ségolène Royal. De son côté, José Bové choisit finalement de se lancer lui aussi dans la course à l'Élysée, en annonçant sa candidature le 1<sup>er</sup> février 2007, avec le soutien de certains collectifs antilibéraux et de plusieurs élus communistes<sup>113</sup>. La candidature de José Bové fut néanmoins désapprouvée le 3 mars 2007 par plusieurs personnalités du rassemblement antilibéral comme Clémentine

---

<sup>112</sup> Cet accord pour les législatives, prévoyait un soutien des Verts à 22 candidats RPS et un soutien de RPS aux Verts dans les autres circonscriptions, à l'exception de 30 avec double candidature. Régions et Peuples Solidaires est une fédération de partis politiques des régions historiques du territoire français. Elle réunit le Partit Occitan, l'Union Démocratique Bretonne, Frankiz Breizh (Bretagne), le Partitu di a Nazione Corsa (Corse), Convergence Démocratique de Catalogne et Esquerra Republicana de Catalunya (Catalogne), le Parti Nationaliste Basque et Eusko Alkartasuna (Pays Basque), le Mouvement Région Savoie et l'Union du Peuple Alsacien. Abertzaleen Batasuna (Pays Basque) et Fer's Elsass (Alsace) ont le statut d'observateurs.

<sup>113</sup> François Asensi (député de Seine-Saint-Denis), Robert Bret (sénateur des Bouches-du-Rhône), Daniel Fontaine (maire d'Aubagne), Christophe Cavard (vice-président du conseil général du Gard), Jacques Perreux (vice-président du Conseil général du Val-de-Marne), ou Patrick Braouzec, décidèrent de soutenir José Bové plutôt que Marie-Georges Buffet, sans pour autant être exclus par le PCF.

Autain ou Christian Picquet (tendance minoritaire de la LCR). De son côté, Lutte ouvrière avait depuis le début explicitement indiqué qu'elle ne souhaitait pas participer à une candidature unitaire et qu'elle présenterait Arlette Laguiller à la présidentielle ainsi que ses propres candidats dans un maximum de circonscriptions. Le Parti des travailleurs, qui se tenait lui aussi en dehors de ces discussions, décida à l'automne 2006 de soutenir Gérard Schivardi (maire de Mailhac et conseiller général de l'Aude) via une structure lambertiste (le Comité national pour la reconquête de la démocratie politique) créée après le 29 mai 2005 pour promouvoir une rupture avec l'Union européenne.

Au centre, François Bayrou, qui avait pris depuis 2002 ses distances avec l'UMP (au point de voter avec dix autres députés UDF la motion de censure déposée le 16 mai 2006 par les socialistes à l'encontre du gouvernement Villepin), annonça à de nombreuses reprises pendant la campagne présidentielle qu'il présenterait des candidats indépendants dans toutes les circonscriptions. Sa stratégie pour les législatives resta néanmoins très floue, car fortement dépendante de son résultat personnel à la présidentielle. Son ambition était en effet d'affronter et de battre Nicolas Sarkozy au second tour, pour faire exploser le Parti socialiste et l'UMP avant les législatives et faire ainsi élire des candidats venus de tous les horizons sous une bannière « majorité présidentielle ». C'est notamment sur sa capacité à pouvoir faire élire une majorité sans la proportionnelle qu'il fut beaucoup attaqué par le PS et l'UMP. De plus sa stratégie d'indépendance vis-à-vis de la droite, qui jusque-là n'avait rencontré l'hostilité déclarée dans son propre camp que de Gilles de Robien, ministre de l'Education nationale (mis en minorité au Congrès de Lyon le 29 janvier 2006), commença à se traduire par quelques défections, notamment celles de trois députés. Pierre-Christophe Baguet (député des Hauts-de-Seine et Président du groupe UDF au Conseil général) prit le premier position en faveur de Nicolas Sarkozy le 4 octobre 2006 (ce qui lui valut l'investiture officielle de l'UMP aux législatives), suivi le 25 janvier 2007 par Christian Blanc (député apparenté UDF des Yvelines), et le 10 février par André Santini (député UDF des Hauts-de-Seine et vice-président de l'UDF)<sup>114</sup>. François Bayrou fut ensuite critiqué par deux figures historiques de l'UDF, Simone Veil et Valéry Giscard d'Estaing, qui préférèrent tout comme Gilles de Robien rallier Nicolas Sarkozy avant le premier tour. Jean-Louis Borloo (ministre des Affaires sociales, Président du Parti radical, et directeur de campagne de François Bayrou en 2002), après avoir montré des signes d'hésitation, décida finalement lui aussi de rallier Nicolas Sarkozy plutôt que François Bayrou. Le candidat UDF put toutefois compter sur le renfort de Corinne Lepage

---

<sup>114</sup> Si Pierre-Christophe Baguet quitta le groupe UDF à l'Assemblée pour siéger avec les non-inscrits, André Santini et Christian Blanc continuèrent de siéger avec les autres élus UDF. André Santini, membre de l'UDF, fut simplement suspendu (Christian Blanc n'était pas membre de l'UDF, mais simplement apparenté).

(Cap 21) le 11 mars 2007 puis sur le soutien d'Antoine Waechter (MEI) et d'Edouard Filias (Alternative libérale) après leurs échecs pour obtenir les 500 parrainages d'élus, tandis que deux ministres du gouvernement Villepin appelèrent également à voter pour lui (Aouz Begag, le ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances et François Goulard, le ministre de la Recherche). On doit aussi noter que Romano Prodi, Président du Conseil italien (soutenu par une coalition de centre-gauche), apporta son soutien à la candidature de François Bayrou, plutôt qu'à celle de Ségolène Royal. Au-delà des soutiens de responsables politiques, François Bayrou fut également soutenu par un petit groupe de hauts fonctionnaires socialistes (le collectif « Spartacus ») auteur d'une tribune très médiatisée dans le journal *Libération* du 22 février 2006. Enfin, les mois de mars et avril 2007 virent plusieurs appels être lancés par des socialistes pour un rapprochement entre Ségolène Royal et François Bayrou<sup>115</sup>.

A droite, du côté de l'UMP, le bureau politique avait décidé le 5 juillet 2006 de réserver 30 % des circonscriptions à des femmes, ainsi que de « geler » les investitures dans les circonscriptions tenues par des sortants de l'UDF<sup>116</sup> et du MPF en Vendée. A l'UMP, c'est la Commission nationale d'investiture désignée par le bureau politique avant chaque scrutin national qui a autorité pour investir des candidats aux élections législatives. Celle-ci consulte obligatoirement les comités départementaux de l'UMP qui peuvent organiser des votes d'adhérents, mais dans le cas des élections législatives, la Commission nationale d'investiture n'est pas obligée de tenir compte de ces avis locaux. Selon le calendrier retenu, la Commission nationale d'investiture désigna tout d'abord le 10 octobre 2006 une première liste de candidats, pour la soumettre à l'avis des comités départementaux, avant de trancher certains cas litigieux et de transmettre ses décisions au Conseil national de l'UMP qui le 16 novembre 2006 avalisa définitivement les investitures du parti pour les élections législatives. Au niveau des dissidences, Christine Boutin (députée des Yvelines et Présidente du Forum des républicains sociaux, parti associé à l'UMP) qui avait annoncé sa volonté de se présenter à l'élection présidentielle renonça le 2 décembre 2006 pour soutenir Nicolas Sarkozy. Ce ne fut pas le cas de Nicolas Dupont-Aignan (député de l'Essonne et Président du mouvement « Debout la République ») qui, après avoir annoncé qu'il se présenterait sans le soutien de l'UMP, rendit sa carte de l'UMP le 13 janvier. Au delà du ralliement de l'ensemble des responsables politiques de la droite (hormis deux ministres, voir supra), ou de personnalités proches de la gauche (Bernard Tapie, Jacques Attali, Roger Hanin...), c'est le ralliement d'Eric Besson, député

---

<sup>115</sup> Les Gracques (collectif de hauts fonctionnaires de gauche), « Merci François », *Le Point*, 22 mars 2007, puis « Chère Ségolène », *Le Point*, 29 mars 2007 ; Michel Rocard, « Royal-Bayrou, l'alliance nécessaire », *Le Monde*, 14 avril 2007 ; Bernard Kouchner, « Assez de l'esprit sectaire », *Le Journal du Dimanche*, 15 avril.

<sup>116</sup> A l'exception de la 1<sup>ère</sup> circonscription du Gard et de la 7<sup>ème</sup> du Nord.

socialiste de la Drôme depuis 1997 et secrétaire national du PS à l'économie qui fut sans aucun doute le plus surprenant<sup>117</sup>.

Au MPF, Philippe de Villiers jura pendant toute la campagne présidentielle qu'il resterait indépendant et qu'il présenterait des candidats MPF indépendants dans toutes les circonscriptions, et ceci malgré les yeux doux de l'UMP en Vendée (voir supra) et les attaques du FN sur ses supposées accointances avec son ancienne famille politique et plus généralement avec « le système »<sup>118</sup>. Malgré l'arrivée depuis 2005 de plusieurs transfuges du FN (notamment Jacques Bompard le maire d'Orange) et en dépit d'une assez grande convergence programmatique avec l'extrême droite, il refusa plusieurs fois la proposition du FN d'une « union patriotique » du fait de trop grandes divergences concernant l'Histoire de la Seconde Guerre mondiale<sup>119</sup>. Finalement, seul le MNR de Bruno Mégret accepta de se rallier au FN<sup>120</sup>. Cette réconciliation après la scission de 1999 intervint officiellement le 20 décembre 2006 avec le soutien de Bruno Mégret à la candidature de Jean-Marie Le Pen qui fut annoncé lors d'une conférence de presse commune. Toutefois cette réconciliation, difficilement acceptée par certains cadres du FN dont Marine Le Pen, n'aboutit à aucun accord pour les législatives.

---

<sup>117</sup> Eric Besson fut l'auteur en début d'année 2007 d'un pamphlet sur Nicolas Sarkozy (*L'inquiétante « rupture tranquille » de Nicolas Sarkozy*, téléchargeable sur Internet : <http://hebdo.parti-socialiste.fr/2007/01/10/347/>). Pourfendeur du coût du programme UMP après sa présentation début février, Eric Besson apparaissait alors comme un pion essentiel du PS dans sa campagne anti-sarkozyste. Mais, le 15 février 2007, premier coup de théâtre : Eric Besson fait savoir qu'il remet sa démission de son poste de secrétaire national. Invoquant des « raisons personnelles », il souligne alors sa volonté de « ne pas nuire au Premier secrétaire et à la candidate ». Six jours plus tard, lors d'une conférence de presse, il renonce à se représenter aux élections législatives et explique cette fois-ci son départ par un « manque d'adhésion » à la campagne de Ségolène Royal qu'il juge ratée, incohérente et peu transparente. Blessé par les attaques de certains socialistes dont Ségolène Royal, il publie en mars 2007 un nouveau pamphlet, cette fois-ci sur la candidate du PS (*Qui connaît Madame Royal ?*), et annonce qu'il ne votera pas pour elle que ce soit au premier ou au second tour sauf en cas de duel avec Jean-Marie Le Pen. Le 27 mars 2007, dans une interview au journal *Le Figaro*, il se fait plus précis en indiquant que Nicolas Sarkozy est « plus qualifié que Ségolène Royal pour présider la France ». Toutefois son ralliement officiel n'interviendra qu'au soir du premier tour.

<sup>118</sup> Philippe de Villiers fut notamment secrétaire d'état à la communication du gouvernement Chirac de 1986 à 1987. Malgré sa rupture avec l'UDF après le référendum sur Maastricht, il appela à voter Jacques Chirac au second tour en 1995 et surtout en 2002 (bien que de façon implicite cette fois-ci). Aux régionales de 2004, le MPF fit liste commune avec l'UMP dans les Pays de la Loire.

<sup>119</sup> On note toutefois que le 4 avril 2007, dans un entretien à l'hebdomadaire *Minute*, Jérôme Rivière, député ex-UMP, et surtout président du comité de soutien à Philippe de Villiers, se déclara en faveur d'accords avec le Front national : « Ce mur qu'on a construit autour du FN, en isolant six millions de Français, doit tomber, non seulement pour qu'ils soient représentés à l'Assemblée nationale, mais pour qu'on puisse travailler ensemble ».

<sup>120</sup> On note également le rapprochement de l'humoriste controversé Dieudonné et le soutien officiel de l'essayiste et ancien militant communiste Alain Soral.



*De la présidentielle aux législatives : structuration de l'offre électorale législative et déroulement de la campagne*

Au soir du premier tour de l'élection présidentielle, l'ensemble des candidats de gauche (hormis Gérard Schivardi qui avait annoncé avant le premier tour qu'il voterait blanc au second tour) appelèrent à voter pour Ségolène Royal. Si Olivier Besancenot ou José Bové se contentèrent d'appeler à « battre la droite » ou à « battre Nicolas Sarkozy », Arlette Laguiller, qui n'avait plus donné de consigne de vote depuis 1981, se fit elle très explicite<sup>121</sup>. Nicolas Sarkozy ne put lui compter que sur le ralliement tardif de Philippe de Villiers<sup>122</sup> et sur le soutien implicite de Frédéric Nihous<sup>123</sup>. La volte-face de Philippe de Villiers (qui provoqua le départ du MPF du député européen souverainiste Paul-Marie Coûteaux, partisan du vote blanc au second tour) découlait essentiellement de son score désastreux dans son fief vendéen (seulement 11,3 % contre 22 % en 1995) qui faisait craindre aux deux députés sortants élus en Vendée une disparition de l'Assemblée en cas de représailles de l'UMP qui jusque là avait décidé de ne pas présenter de candidat face à eux. De son côté, Jean-Marie Le Pen, lors de son discours du 1<sup>er</sup> mai, appela à une abstention massive.

La situation de François Bayrou et de l'UDF était plus complexe. Le 25 avril lors d'une conférence de presse, François Bayrou annonça tout d'abord qu'il refusait de choisir entre les deux candidats et de donner une consigne de vote, laissant la liberté de vote à ses élus et à ses électeurs. Annonçant la création d'un nouveau parti avant la bataille législative, il accepta néanmoins la proposition de Ségolène Royal d'un débat public (organisé le 28 avril sur BFM TV et RMC), ce que condamna vivement Nicolas Sarkozy. Naturellement, cette « danse du centre » de Ségolène Royal provoqua quelques remous au sein du PS, surtout lorsque fut évoquée la possibilité de prendre François Bayrou comme Premier ministre avec des ministres

---

<sup>121</sup> Arlette Laguiller, le 22 avril 2007, sur TF1 : « Face à Nicolas Sarkozy qui a repris une grande partie des propos, du programme de Jean-Marie Le Pen, notamment sur l'immigration, et face à son arrogance, d'abord je voterai moi-même pour Ségolène Royal. (...) Et j'appelle ceux qui m'ont fait confiance et l'ensemble des électeurs à voter pour Ségolène Royal. Je le fais sans réserve et sans illusion mais je le fais par solidarité avec tous ceux qui, dans les couches populaires, ne veulent vraiment pas voir Sarkozy au pouvoir et qui sont pour le "tout sauf Sarkozy" ».

<sup>122</sup> Le 22 avril 2007 Philippe de Villiers refusa de donner la moindre consigne, assurant n'être « pas propriétaire de [ses] voix ». Finalement il appela à voter Nicolas Sarkozy dans un communiqué à l'AFP le 25 avril 2007 (« j'invite les Français à faire le choix de la droite et de Nicolas Sarkozy pour barrer la route à la gauche »).

<sup>123</sup> Frédéric Nihous, le 30 avril 2007, appela ses électeurs du premier tour « à rejeter l'écologie punitive inspirée par les Verts, contraire au développement des zones rurales et du bien vivre au pays » tout en précisant rejeter le vote blanc, ce qui équivalait à un soutien au candidat non soutenu par les Verts, à savoir Nicolas Sarkozy.

UDF (« je ne m'interdis rien » déclara t-elle sur Canal Plus le 29 avril 2007)<sup>124</sup>. Finalement, au lendemain du débat télévisé entre Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy, le leader de l'UDF précisa dans le journal *Le Monde* (daté du 4 mai 2007) qu'il ne voterait pas pour Nicolas Sarkozy, sans indiquer s'il voterait pour la candidate socialiste ou s'il voterait blanc. De leur côté, 19 députés UDF décidèrent de rallier Nicolas Sarkozy<sup>125</sup>, ce dernier leur ayant promis l'investiture de la future majorité présidentielle en cas de ralliement avant le 6 mai ainsi que la création d'un pôle centriste au sein de cette future majorité. Nicolas Sarkozy obtint également le soutien de huit sénateurs UDF<sup>126</sup> ainsi que celui de Jean-Louis Bourlanges (député européen UDF) et du groupe UDF et apparentés au Conseil général des Hauts-de-Seine. Seule une petite dizaine d'élus UDF locaux, notamment des élus proches de Gérard Collomb (maire PS de Lyon) décidèrent de rejoindre Ségolène Royal<sup>127</sup>.

Au soir de sa victoire le 6 mai 2007, Nicolas Sarkozy annonça qu'il irait « très loin dans le renouvellement et dans l'ouverture » ce qui se concrétisa avec la composition du premier gouvernement Fillon (voir supra) ainsi que par le ralliement à la majorité présidentielle de deux nouveaux députés UDF<sup>128</sup>. Dès le 9 mai 2007, la commission des investitures de l'UMP annonça qu'elle investirait un candidat dans chacune des circonscriptions tenu par un député de l'UDF non rallié (sauf dans celle de Jean-Christophe Lagarde, dont le ralliement était en discussion). Le 13 mai 2007, Hervé Morin, Président du groupe UDF à l'Assemblée, et rallié à Nicolas Sarkozy, annonça sur Radio J qu'il souhaitait la création d'une nouvelle formation politique centriste ancrée dans la majorité présidentielle pour les législatives. Le nom de

<sup>124</sup> Pour équilibrer, Ségolène Royal confia à José Bové une mission sur la mondialisation et la souveraineté alimentaire.

<sup>125</sup> Les 23 et 24 avril 2007, Francis Hillmeyer (Haut-Rhin), Olivier Jardé (Somme), Stéphane Demilly (Somme), Michel Hunault (Loire-Atlantique), Pierre Albertini (Seine-Maritime) et Rodolphe Thomas (Calvados) indiquèrent qu'il voteraient Nicolas Sarkozy le 6 mai. Ils furent suivis après la conférence de presse donnée le 25 avril par François Bayrou par sept autres députés : François Sauvadet (Côte-d'Or), porte-parole de l'UDF, Charles-Amédée de Courson (Marne), Jean Dionis du Séjour (Lot-et-Garonne), Nicolas Perruchot (Loir-et-Cher), François Rochebloine (Loire), Jean-Pierre Abelin (Vienne) et Jean-Luc Prél (Vendée). Le 27 avril, ce fut au tour de Maurice Leroy (Loir-et-Cher), Yvon Lachaud (Gard) et Claude Leteurtre (Calvados), suivis le 29 avril par Hervé Morin (Eure) et Rudy Salles (Alpes-Maritimes). Bernard Bosson (Haute-Savoie) fut le dernier à rallier Nicolas Sarkozy le 3 mai au lendemain du débat télévisé entre les candidats UMP et PS. Seuls huit députés UDF sortants ne se prononcèrent pas en faveur de Nicolas Sarkozy, cinq ne disant rien (François Bayrou, Jean-Christophe Lagarde, Jean Lassalle, Francis Vercamer, Philippe Folliot), trois annonçant qu'ils voteraient blanc (Gilles Artigues, Anne-Marie Comparini et Gérard Vignoble).

<sup>126</sup> Dont Jean Arthuis, Président de la Commission des finances du Sénat et Président du Conseil général de la Mayenne, et Joseph Kergueris, Président du Conseil général du Morbihan. Toutefois la plupart des sénateurs UDF (25 sur 33), dont Michel Mercier Président du groupe UDF au Sénat et Président du Conseil général du Rhône, ne donnèrent aucune indication. Cette différence d'attitude par rapport aux députés UDF s'expliquait par le fait que les députés UDF avaient peur de ne pas pouvoir être réélus s'ils ne ralliaient pas Nicolas Sarkozy (l'UMP ayant indiqué que tous les députés non ralliés se verraient opposer un candidat UMP aux législatives).

<sup>127</sup> Notamment Emmanuel Mony, Président de la Communauté d'agglomération des Monts du Lyonnais, Guy Barral, Vice-président du Grand Lyon ou Christian Montaigu, l'un des chefs de file de l'UDF à Villeurbanne.

<sup>128</sup> Dans *Le Figaro* du 9 mai 2007, Philippe Folliot (député apparenté UDF du Tarn) et Francis Vercamer (député UDF du Nord) qui n'avaient rien dit pendant l'entre-deux tours présidentiel cosignèrent, avec les autres députés UDF ralliés à Nicolas Sarkozy, une tribune intitulée « Pour un centre libre dans la majorité présidentielle ».

« Nouveau centre » fut choisi quelques jours plus tard lors d'une réunion à l'Assemblée nationale. Toutefois c'est sous l'étiquette « Parti social libéral européen » ou « majorité présidentielle » que se présentèrent un peu plus de 80 candidats de ce nouveau centre aux élections législatives, dont 23 députés sortants sans concurrence UMP officielle, tandis que le parti présidentiel présentait des candidats UMP ou apparentés UMP partout ailleurs sauf face aux deux sortants MPF en Vendée, face à Jean-Christophe Lagarde en Seine-Saint-Denis et face à Nicolas Dupont-Aignan dans l'Essonne. Le MPF présenta de son côté un peu moins de 410 candidats estampillés « MPF-majorité de droite » (sauf en Vendée où le deux sortants arboraient le label « majorité présidentielle »). Sur les vingt membres du gouvernement, dix furent candidats en plus de François Fillon<sup>129</sup>, lequel avait pourtant abandonné sa circonscription sarthoise en 2004 pour devenir sénateur. Le 19 mai 2007, ce dernier expliqua sa candidature et celles de ses ministres par la volonté d'être « confronté au suffrage universel » afin d'aller « devant le peuple pour lui demander sa confiance ». Surtout François Fillon édicta la règle qu'un ministre battu devrait démissionner du gouvernement<sup>130</sup>. Le Premier ministre, en tant que chef du gouvernement, mena la campagne UMP en répétant à longueur de discours qu'il mettrait scrupuleusement en œuvre le programme de Nicolas Sarkozy (instauration de peines plancher, restriction du regroupement familial, défiscalisation des heures supplémentaires, abolition des droits de succession...), lequel participa d'ailleurs à une réunion publique le 29 mai au Havre. Au-delà de la demande faite aux électeurs de donner une majorité au Président, la campagne UMP fut marquée par la violence des attaques lancées à l'opposition de gauche : François Fillon accusa celle-ci, à Lyon le 6 juin 2007, « d'imposture morale », de ne pas « oser aimer la France » et d'être « fatiguée, dépassée, et bardée de certitudes et de préjugés ». Enfin, Nicolas Sarkozy laissa entendre de son côté dans une interview accordée au *Figaro* le 7 juin que l'ouverture continuerait après les législatives<sup>131</sup>.

François Bayrou annonça au soir de l'élection de Nicolas Sarkozy que son objectif pour les législatives serait « d'équilibrer le pouvoir » avec la création d'un nouveau parti : le Mouvement Démocrate (MoDem). Son ambition était de présenter un candidat dans chaque circonscription, sauf dans celles tenues par des députés UDF ralliés à Nicolas Sarkozy entre les deux tours de la présidentielle. Le 10 mai 2007, le conseil national de l'UDF approuva la

---

<sup>129</sup> Etaient candidats malgré leur nomination au gouvernement : Alain Juppé, Jean-Louis Borloo, Eric Woerth, Roselyne Bachelot, Hervé Morin, Dominique Bussereau, Valérie Pécresse, Christine Boutin, Xavier Bertrand et Michèle Alliot-Marie.

<sup>130</sup> « La logique, c'est que quand on est battu, ça veut dire qu'on n'a pas le soutien du peuple et qu'on ne peut pas rester au gouvernement » déclara t-il le 23 mai 2007 sur Europe 1.

<sup>131</sup> « Mon devoir de Président c'est de rassembler une majorité et le devoir de la majorité c'est de s'ouvrir. Si la majorité ne s'ouvre pas, elle se condamne. Le Président de la République ne peut être l'homme d'un parti ou d'un clan. Cet engagement sera donc tenu dès le lendemain des élections législatives ».

création du MoDem dont Corinne Lepage et Jean-Luc Benhamias devinrent membres fondateurs. François Bayrou réfuta alors tout accord secret avec le PS. Finalement l'UDF-MoDem présenta 535 candidats dont une quarantaine venants de Cap 21 ou des Verts (notamment trois élus à la mairie de Paris) et cinq sortants UDF (François Bayrou, Jean-Christophe Lagarde<sup>132</sup>, Jean Lasalle, Gilles Artigues, Anne-Marie Comparini, les autres s'étant ralliés à la majorité présidentielle<sup>133</sup>). De plus l'UDF-MoDem apporta son soutien à deux sortants ralliés à la majorité présidentielle (Philippe Folliot et Rodolphe Thomas). Alors que François Bayrou avait annoncé ne pas vouloir « embêter » les députés qui l'avaient soutenu au premier tour mais qui avaient ensuite rejoint Nicolas Sarkozy, il fit plusieurs exceptions (Stéphane Demilly, Francis Hillmeyer, Michel Hunault, François Rochebloine et Olivier Jarde se virent ainsi opposer un candidat UDF-MoDem, tout comme Christian Blanc et André Santini, qui avaient soutenu Nicolas Sarkozy dès le premier tour).

A l'extrême droite, aucun accord de répartition des circonscriptions ne fut passé entre le FN et le MNR malgré leur réconciliation pour la présidentielle et la proposition du MNR de présenter 60 candidats d'union. Le FN présenta 557 candidatures contre seulement 381 pour le MNR. Si le MNR « épargna » 13 membres du bureau politique du FN, il présenta un candidat face à Marine Le Pen, tandis que le FN maintint la candidature de Gerald Gérin, homme de confiance de Jean-Marie Le Pen, dans la 12<sup>ème</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône, celle de Bruno Mégret...

De leur côté, les socialistes commencèrent leur grande autocritique sur les plateaux de télévision au soir du 6 mai, mais Ségolène Royal surprit l'ensemble des observateurs par une déclaration qui ressembla à tout sauf à un discours de défaite (« Quelque chose s'est levé qui ne s'arrêtera pas, je continue avec vous et près de vous »). La direction du PS et François Hollande furent les cibles des principales critiques, mais la candidate ne fut pas pour autant épargnée notamment par les strauskaniens et les fabusiens. Après plusieurs déclarations dont celles de Julien Dray indiquant que Ségolène Royal mènerait la campagne législative, c'est finalement un fonctionnement « collectif » qui fut mis en place avec un nouveau projet législatif expurgé de certaines propositions du pacte présidentiel comme les jurys de citoyens ou le contrat première chance (assimilé par l'UNEF à un « CPE de gauche »). L'accent fut mis sur les thèmes économiques et sociaux (emploi, pouvoir d'achat, retraites, santé, services publics) ainsi que sur le renouvellement de la démocratie au travers d'un nouveau slogan : « la

---

<sup>132</sup> Ce dernier fit toutefois campagne sans arborer d'étiquette.

<sup>133</sup> Le cas de Gérard Vignoble doit être mis à part : si ce dernier, député UDF depuis 2002 dans la 8<sup>ème</sup> circonscription du Nord, décida de ne pas se représenter et de laisser le champ libre au candidat UMP Salem Kacet, ce ne fut pas par allégeance à Nicolas Sarkozy, mais parce que Salem Kacet, en tant que médecin, lui avait sauvé la vie après un accident cardio-vasculaire.

gauche qui agit, la gauche qui protège ». Invité sur TF1 le 20 mai 2007, François Hollande invita les Français à ne pas donner une « majorité écrasante » au gouvernement et au Président de la République, l'enjeu des élections législatives étant selon lui pour l'opposition non « pas d'emporter la majorité des sièges, mais de ne pas aller en deçà du rapport des forces enregistré au second tour de l'élection présidentielle » ; « 53 % des Français ont préféré Nicolas Sarkozy à Ségolène Royal, je ne le conteste pas. Mais encore faut-il qu'il y ait une Assemblée nationale qui corresponde justement à ce vote », précisa t-il. Ségolène Royal choisit de son côté de ne pas être candidate dans les Deux-Sèvres afin de respecter ses engagements sur le non-cumul des mandats et laissa la place à l'une de ses proches, Delphine Batho, qui dut toutefois passer l'épreuve d'un vote des adhérents car l'ancien suppléant lorgnait sur l'investiture. Le PS présenta au final environ 520 candidats tout en soutenant le PRG dans 32 circonscriptions (contre 35 prévus initialement et pour un total de 72 candidatures PRG <sup>134</sup>) et le MRC dans 10 (pour un total de 77 candidatures MRC).

Par contre aucun accord ne fut trouvé avec les Verts. Ces derniers refusèrent en effet le 13 mai 2007 la proposition d'accord du PS estimant l'offre faite beaucoup trop faible (14 circonscriptions réservées en échange d'un désistement systématique au second tour) et ce malgré les déclarations de Noël Mamère qui était favorable à tout ce qui aurait permis aux Verts de progresser en nombre de sièges. Toutefois le PS n'investit aucun candidat face aux trois députés sortants Verts (Noël Mamère, Martine Billard et Yves Cochet). Par ailleurs en vertu d'accords départementaux, le PS soutint également deux autres candidats Verts (François de Rugy en Loire-Atlantique et André Aschieri dans les Alpes Maritimes). 551 candidats furent présentés au total par les Verts dont 23 en commun avec Régions et Peuples Solidaires.

Entre socialistes et communistes, là aussi aucun accord ne put être trouvé. Le PCF décida de présenter de façon autonome des candidats dans 518 circonscriptions et de soutenir une vingtaine de candidats non communistes issus des « comités antilibéraux ». Sept députés sortants communistes ne se représentaient pas, tandis que le parti affirmait qu'un tiers de ses candidats était soutenu par des collectifs antilibéraux. Globalement les étiquettes des candidats communistes firent dans la déclinaison : « Gauche antilibérale et populaire soutenue par le PCF » pour les uns, « Rassemblement de la gauche populaire avec le soutien du PCF et de collectifs antilibéraux » pour les autres en passant par « Candidature de la gauche de combat présentée par des élus, des syndicalistes et le PCF ». Synonyme parfois de véritable ouverture,

---

<sup>134</sup> L'accord entre le PS et le PRG fut maintenu malgré les déclarations du Président du PRG Jean-Michel Baylet concernant un possible rapprochement avec le Parti radical de Jean-Louis Borloo. Ces déclarations, faites qui plus est à l'issue d'une rencontre avec Nicolas Sarkozy le 15 mai 2007, semèrent le trouble au PS (déjà fortement déstabilisé par « l'ouverture ») et obligèrent Jean-Michel Baylet à une clarification dès le lendemain (« Le PRG est par nature un parti de gauche, donc un parti d'opposition, mais d'opposition constructive »).

ces étiquettes diverses et variées avaient toutefois pour point commun d'essayer de faire oublier une étiquette PCF qui n'avait jamais paru être aussi lourde à porter... D'autre part, jamais le PCF n'avait connu autant de candidatures dissidentes (plus d'une quarantaine), preuve d'un nouveau stade atteint dans la décomposition. LO présenta quant à elle 562 candidats, soit une présence quasi systématique, tandis que le PT se contenta de 154 candidats. Du côté de la LCR, celle-ci revendiqua 460 candidatures autonomes auxquelles il fallait ajouter une trentaine de candidatures qualifiées d'« unitaires » issues des collectifs antilibéraux et qui avaient le soutien de la LCR. Concernant ces candidatures « unitaires », la plupart n'eurent d'unitaire que le nom. Seules dix circonscriptions (notamment les quatre des Deux-Sèvres et les deux de la Creuse) furent pourvues de candidatures pouvant être qualifiées d'unitaires, c'est-à-dire réunissant LCR, PCF et Gauche Alternative 2007 (émanation des collectifs antilibéraux qui avaient fait la campagne de José Bové, rattachée pour son financement au mouvement SEGA- Solidarité, écologie, gauche, alternative). 10 sur 577, la marche vers l'unité de la gauche antilibérale semblait ainsi encore très longue lorsqu'on observait la configuration de l'offre électorale lors de ces élections législatives. En dehors des candidatures PCF se réclamant du soutien d'un ou de plusieurs comités antilibéraux (plus de 150 selon le PCF), on ne comptait que 22 candidatures PCF-GA 2007 (notamment les deux circonscriptions de l'Ariège, et les deux de la Haute-Loire), et du côté de la LCR que 13 candidatures LCR-GA 2007 (notamment les trois circonscriptions de la Vienne et les trois de la Corrèze), tandis qu'on comptait 80 candidatures solitaires de GA 2007, dont une en concurrence avec une candidature commune PCF-LCR (8<sup>ème</sup> du Nord). Concurrence libre et non faussée donc à l'extrême gauche.

En ce qui concerne les autres partis, on comptait 476 candidats du parti « France en action »<sup>135</sup>, 245 candidats de CPNT, 183 candidats de l'alliance entre le Trèfle, les Nouveaux écologistes et le Mouvement Homme-animaux-nature, 128 candidats du Mouvement des écologistes indépendants, 88 candidats de Génération écologie, 73 candidats du Parti humaniste, 61 candidats du parti « Rassemblement pour l'initiative citoyenne », 50 candidats du mouvement « Debout la République » (présidé par Nicolas Dupont-Aignan), 44 candidats du Parti de Rachid Nekkaz, 47 candidats d'Alternative libérale, ainsi qu'une centaine de candidats présentés par des petits partis régionalistes... pour un total de 7639 candidats (présentés par plus de 80 partis), soit 13,2 candidats en moyenne par circonscription. Ce nombre élevé de candidats s'expliquait d'une part par le mode de financement des partis

---

<sup>135</sup> Ce mouvement fondé par Jean-Marc Governatori (anciennement « France d'en bas ») fut accusé par Georges Fenech, Président de la Commission parlementaire d'enquête sur les sectes, dans une dépêche AFP du 7 juin 2007, d'être lié à de nombreuses organisations sectaires comme la scientologie, les raéliens, Moon ou l'Ordre du temple solaire.

politiques qui incite les forces politiques, notamment les plus petites, à une forte présence, et d'autre part par l'absence de véritables barrières pour se constituer candidat (notamment l'absence d'obligation d'inscription sur les listes électorales de la circonscription où l'on se présente) d'où de nombreuses candidatures « fantômes » motivées non seulement par l'appât du gain (tenter de toucher sa part du magot du financement public) mais aussi par la publicité que des élections législatives peuvent offrir. Si ce nombre des candidatures était très supérieur à 1997 (6359), il était néanmoins en baisse par rapport à 2002 (8444). Cette baisse résultait avant tout d'une diminution des candidatures divers, les partis marginaux s'étant sans doute rendus compte en 2002 que remplir les critères permettant d'obtenir un financement public n'était pas chose aisée<sup>136</sup>. Du côté des forces politiques habituelles, si on notait une plus grande présence des Verts (458 candidats en 2002), de la LCR (420 candidats en 2002), ou du MPF (291 candidats en 2002), on observait aussi une diminution des candidatures MRC (401 candidats pôle républicain en 2002), MNR (567 candidats en 2002) ou CPNT (405 candidats en 2002), tandis que la disparition du RPF de Charles Pasqua (80 candidats en 2002) n'était qu'en partie compensée par l'apparition de candidats de « Debout la République ». Au final dans une circonscription, l'offre de base était généralement la suivante : LO, LCR, PCF, Verts, PS, UDF-MoDem, UMP, MPF, FN, MNR, France en action.

La campagne législative à proprement dite fut courte et ne suscita qu'un intérêt limité<sup>137</sup>, la faute notamment à une certaine lassitude après le tourbillon de la présidentielle mais aussi à une absence manifeste de suspens concernant l'issue du scrutin. Dès le lendemain de l'élection de Nicolas Sarkozy, l'ensemble des instituts de sondage annonçaient en effet un raz-de-marée en faveur de l'UMP, celle-ci étant créditée dans la plupart des enquêtes de plus de 40 % contre moins de 30 % pour le PS, soit en terme de projections en sièges (sur la seule France métropolitaine) : 365-430 sièges pour l'UMP, 100-155 pour le PS et moins de 10 pour le PCF et le Modem.

Après le premier tour des élections législatives, la perspective d'une chambre bleu horizon se précisa encore davantage : les projections des instituts de sondage promettaient en effet à la droite une majorité comprise entre 383 et 501 sièges. Face à l'obstacle du second tour, droite et gauche réalisèrent assez facilement leur unité. Seuls le MoDem et l'extrême droite demeuraient en dehors du jeu bipolaire malgré les nombreux appels de Ségolène Royal

---

<sup>136</sup> En fait plusieurs petits partis incapables d'obtenir 1 % dans 50 circonscriptions arrivent à accéder au financement politique via le rattachement d'un ou plusieurs députés élus avec l'étiquette d'un grand parti. Ce fut le cas par exemple en 2006 du Mouvement Homme-Animaux-Nature qui toucha un financement public grâce au rattachement de deux députés UMP (dont Jérôme Rivière).

<sup>137</sup> Selon une enquête TNS-Sofres réalisée les 5 et 6 juin 2007 (auprès d'un échantillon représentatif national de 1000 personnes constitué selon la méthode des quotas), seuls 67 % des personnes interrogées se disaient beaucoup ou assez intéressées par les élections législatives.

en faveur d'un rapprochement avec le parti de François Bayrou<sup>138</sup>. Cette nouvelle « danse du centre » de l'ex-candidate socialiste à la présidentielle exacerba encore un peu plus les tensions et les divisions à l'intérieur du PS, tout en mettant en lumière de fortes divergences politiques entre elle et son compagnon François Hollande, ce dernier indiquant avec le soutien du Bureau national du PS, qu'il n'y aurait aucun désistement, ni accord avec le MoDem<sup>139</sup>. Au-delà des déclarations des leaders nationaux, on doit noter que les deux candidats du MoDem qui pouvaient se maintenir en triangulaire dans la 7<sup>ème</sup> circonscription du Finistère et dans la 3<sup>ème</sup> du Calvados décidèrent finalement de se retirer en faveur de l'UMP. De son côté l'UMP décida de retirer son candidat face à François Bayrou dans les Pyrénées-Atlantiques, mais de le maintenir dans la circonscription voisine où il était arrivé en tête devant Jean Lassalle et le candidat socialiste (triangulaire). Enfin, dans les deux circonscriptions où le second tour opposait un candidat UMP et un candidat MoDem (6<sup>ème</sup> circonscription de l'Ille-et-Vilaine et 1<sup>ère</sup> du Val-de-Marne), le PS appela à voter pour le MoDem. Pour revenir aux déclarations, celles de François Bayrou et des autres ténors du MoDem s'inquiétant du risque d'absence de contre pouvoir au Palais Bourbon, furent interprétées comme un soutien implicite à la gauche malgré la ligne officielle d'indépendance. De son côté l'UMP essaya de désamorcer les critiques concernant le pluralisme en annonçant qu'elle donnerait à l'opposition des droits nouveaux dont la présidence de la Commission des finances de l'Assemblée.

En dehors de l'appel aux abstentionnistes et du thème du pluralisme que les socialistes et le MoDem avaient déjà utilisé avant le premier tour, un autre sujet occupa l'agenda après le premier tour : le projet gouvernemental de « TVA sociale »<sup>140</sup>. La « TVA sociale » fit irruption dans la campagne le soir du premier tour lorsque sur le plateau de TF1 Laurent Fabius demanda à Jean-Louis Borloo si une augmentation de la TVA était oui ou non prévue dans les mois à venir. Ce dernier répondit que « rien [n'était] tranché dans ce domaine » et que le gouvernement allait « regarder l'ensemble des sujets, y compris l'éventualité de la TVA ». Cette étincelle fut à l'origine d'un véritable incendie avec dans les rôles du pompier pyromane

---

<sup>138</sup> Le 11 juin 2007, Ségolène Royal indiqua notamment avoir laissé un message à François Bayrou et attendre que ce dernier rappelle. « François Bayrou a dit que la République avait besoin d'équilibre, de respirer. Nous devons joindre nos forces, circonscription par circonscription. Il est indispensable que la gauche et les démocrates de progrès se tiennent par la main pour faire en sorte que demain, à l'Assemblée nationale, on n'étouffe pas sous une écrasante majorité » justifia t-elle.

<sup>139</sup> François Hollande le 11 juin en réaction aux déclarations de Ségolène Royal : « Chacun peut appeler qui il veut, heureusement, dans une démocratie téléphonique ! Je n'interdis à personne de téléphoner, mais moi, je peux ne pas avoir à téléphoner. (...) Rien ne me choque. [Ségolène Royal] a déjà eu un dialogue avec Bayrou, elle le continue. Cela ne me gêne pas. Mon rôle, c'est de dire quels sont nos principes. Et personne n'y dérogera... »

<sup>140</sup> Le projet de « TVA sociale » défendu par Nicolas Sarkozy pendant la campagne présidentielle mais aussi par Dominique Strauss-kahn pendant la primaire socialiste, visait à abaisser le niveau des cotisations sociales en compensant par une augmentation de la TVA dans le but d'alléger le coût du travail, et de faire du protectionnisme, puisque la TVA contrairement aux cotisations sociales taxe les importations et pas seulement la production intérieure.



Eric Woerth (ministre du Budget) et surtout François Fillon. Le premier affirma le 11 juin sur I-Télé que si aucune augmentation de la TVA n'était dans les cartons du gouvernement, la possibilité de mettre en place une « TVA sociale » était néanmoins à l'étude, ce qui semblait relativement contradictoire. Quant à François Fillon, il déclara tout d'abord le 11 juin dans un meeting à Nancy, que conformément aux engagements pris pendant la campagne présidentielle, le gouvernement « allait ouvrir avec les partenaires sociaux le chantier de la TVA sociale »<sup>141</sup>. Puis le lendemain sur France 2, le Premier ministre continua à entretenir le flou en annonçant que si rien ne serait entrepris dans la loi de finances 2008, un projet de « TVA sociale » rebaptisée pour l'occasion « TVA antidélocalisation » était bien à l'étude et pourrait entraîner une hausse de TVA « de 5 points ». Le PS s'empressa alors d'appeler les électeurs à « voter contre la TVA à 24,6 % ». Au niveau des circonscriptions, les candidats de gauche multiplièrent les distributions de tracts dénonçant le projet de « TVA anti-sociale » du nouveau gouvernement, projet qui aurait consisté selon eux à faire financer une partie de la protection sociale par les ménages et non plus par les employeurs. Dans un contexte marqué par de fortes préoccupations concernant le pouvoir d'achat et la hausse des prix (voir supra), et après une campagne où Nicolas Sarkozy s'était présenté comme le « candidat du pouvoir d'achat », la polémique sur la « TVA sociale » fit l'effet d'une petite bombe. Face à l'ampleur de l'incendie, le Président ne réagit que très tardivement, le 14 juin au travers d'un simple communiqué pour indiquer qu'il n'accepterait pas une hausse de la TVA qui entamerait le pouvoir d'achat des Français.

---

<sup>141</sup> « Que nul ne s'y trompe : il ne s'agit pas d'alourdir les impôts, pas plus qu'il ne s'agit d'augmenter la TVA pour "boucher" les trous occasionnés par nos dépenses publiques et sociales, qui doivent d'abord être redressées » ajouta-t-il.

## **C. LES ANALYSES NATIONALES DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE JUIN 2007**

Les résultats des élections législatives de 2007 ont confirmé la victoire présidentielle de l'UMP et par conséquent la défaite de la gauche et des socialistes. Pourtant ce scrutin législatif de juin n'est pas apparu comme une simple confirmation du scrutin présidentiel d'avril-mai. Deux points en particuliers ont semblé en dissonance avec le scrutin présidentiel : le niveau de la participation d'une part, et les résultats de la droite au second tour d'autre part. Avec un recul de plus de 20 points dès le 10 juin, la participation est passée d'un niveau très élevé à la présidentielle à un niveau historiquement bas aux législatives. La droite ensuite, bien que toujours majoritaire en sièges, a reculé par rapport à 2002 alors que le premier tour et l'état comateux de la gauche lui laissaient augurer une sensible progression voire même une victoire historique. Comment les principaux spécialistes des élections en France analysent-ils ces résultats législatifs et leur évolution par rapport à la présidentielle et par rapport à 2002 ? En quoi leurs analyses sont-elles convergentes ou divergentes ? Quelles pistes fournissent-elles et quelles hypothèses peut-on en tirer ?

### **1. Le premier tour des élections législatives de 2007 : un simple troisième tour de confirmation de la présidentielle ?**

L'idée que le premier tour des élections législatives de juin 2007 a constitué un simple troisième tour de confirmation de l'élection présidentielle d'avril-mai est partagée par la plupart des analystes. Toutefois on note quelques divergences sur l'existence d'une mobilisation différentielle des électors ou sur la nature de l'électorat du MoDem.

*Chute de la participation : calendrier électoral, présidentialisation et mobilisation différentielle*

Pour expliquer la chute brutale de la participation entre la présidentielle d'avril-mai et les législatives de juin, les différentes analyses pointent unanimement le calendrier électoral. Organisées dans la foulée de la présidentielle, les élections législatives auraient été perçues par les électeurs comme un simple « troisième tour » sans enjeu.

Pierre Bréchon<sup>142</sup> (professeur de science politique et chercheur à PACTE - IEP de Grenoble), Gérard Le Gall<sup>143</sup> (professeur associé à Paris XII et délégué PS aux études d'opinion), Pierre Martin<sup>144</sup> (chercheur à PACTE - IEP de Grenoble) ou Anne Muxel<sup>145</sup> (directrice de recherche au CEVIPOF) font chacun un parallèle entre les législatives de 2007 et celles de 2002, 1988 et 1981, organisées elles aussi dans la foulée d'une élection présidentielle et qui avaient été également marquées par un fort recul de la participation. Selon eux, à chaque fois qu'un scrutin législatif a suivi une présidentielle, la chute de participation a été mécaniquement au rendez-vous. Gérard Le Gall et Pierre Bréchon relient également 2007 à 1962 et 1958. En 1958 et en 1962, ce n'était pas une élection présidentielle qui avait précédé l'organisation d'élections législatives mais un référendum ; toutefois les conséquences avaient été similaires selon les deux politologues avec une forte chute sur la participation (- 7,7 points entre le référendum constitutionnel de septembre 1958 et les législatives de novembre 1958 ; - 8,5 points entre le référendum d'octobre 1962 sur l'élection du Président au suffrage direct et les législatives de novembre 1962).

Le mécanisme principal à l'origine de cette démobilisation, plus que la lassitude, serait donc le manque d'enjeu. Pierre Martin<sup>146</sup>, précise que cet effet « troisième tour » découle du fait que la plupart des électeurs ne voient pas vraiment quel est l'enjeu des élections législatives puisqu'ils ont le sentiment que le choix politique décisif a déjà été fait un mois plus tôt lors de la présidentielle.

---

<sup>142</sup> Pierre BRECHON, « Logiques d'inscription, logiques d'abstention », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 58-67.

<sup>143</sup> Gérard LE GALL (interview de), « Présidentielle et législatives : "Quand le 21 avril 2002 surplombe le 22 avril 2007" », art. cit.

<sup>144</sup> Pierre MARTIN, « Les législatives de 2007, un nouveau "moment de rupture" ? », art. cit.

<sup>145</sup> Anne MUXEL, « Le retour de la participation électorale ? », dans Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit., p. 99-118.

<sup>146</sup> Pierre MARTIN, « Les législatives de 2007, un nouveau "moment de rupture" ? », art. cit.

Nicolas Sauger (chercheur au CEVIPOF) partage cette analyse des ressorts de la chute de la participation<sup>147</sup>, de même que Pascal Perrineau<sup>148</sup> (professeur de science politique et directeur du CEVIPOF) qui indique que l'abstention du 10 juin est le choix d'électeurs qui considèrent que quatre tours d'élections ne sont peut-être pas utiles pour décider de qui doit gouverner. Pascal Perrineau précise que l'abstentionnisme du 10 juin n'est pas le signe d'un retrait de la politique, mais plutôt celui d'une usure des citoyens qui ont intégré la logique de confirmation/ratification induite par le calendrier électoral depuis 2002 : puisque « la messe est déjà dite », pourquoi se déplacer ? Il ne faudrait donc pas confondre selon lui indifférence profonde des citoyens pour la chose électorale et simple prise en compte du présidentielisme de la Cinquième République.

Duo Caroli<sup>149</sup> met lui aussi en avant l'effet du calendrier : la chute de la participation aux législatives s'expliquerait par le rouleau compresseur de la présidentielle qui aurait « aspiré en partie l'énergie électorale », avec un effet cumulé à droite de lassitude (« on a déjà donné ») et à gauche de résignation (« la messe est dite »).

Gérard Le Gall<sup>150</sup> utilise la métaphore théâtrale pour dire la même chose : « dans cette pièce moderne en quatre actes, créée par de Gaulle en 1962, l'électeur juge qu'à la fin du II<sup>e</sup> acte l'essentiel est accompli »<sup>151</sup>. Selon lui la succession de la présidentielle et des législatives introduit quelque chose d'étrange en terme de communication avec un camp victorieux à la présidentielle qui se contente d'appeler à la confirmation, et un camp vaincu qui ne peut qu'appeler à limiter les dégâts, ce qui n'est pas de nature à mobiliser les électeurs.

Pierre Bréchon<sup>152</sup> souligne que les électeurs considèrent l'élection d'une majorité favorable au nouveau Président comme quelque chose de quasi inévitable, ce qui limite la mobilisation aux électeurs fidèles de chaque camp et à ceux qui veulent limiter ou appuyer la victoire du nouvel hôte de l'Élysée.

Si le mécanisme de la chute de la participation s'explique principalement par le calendrier, il reste à expliquer l'ampleur de la chute (- 23,4 points) qui elle par contre est

<sup>147</sup> « The demobilisation reflects the lack of interest of many voters in these elections, thinking that the decision had already been made ». Nicolas SAUGER, « The French Legislative and Presidential Elections of 2007 », *West European Politics*, Vol. 30, No. 5, November 2007, p. 1166-1175 (p. 1173).

<sup>148</sup> Pascal PERRINEAU, « Qui sont les abstentionnistes du 10 juin 2007 ? », note réalisée à partir du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur (vague 3, mai-juin 2007), disponible sur Internet : <http://www.cevipof.msh-paris.fr/PEF/2007/V3/PEF07V3-abstentionnistes.pdf> ; Pascal PERRINEAU (interview de), « 2007 : la fin du cycle de politisation négative ? », TNS-Sofres, disponible sur Internet : <http://2007.tns-sofres.com/interview.php?id=421>

<sup>149</sup> Duo CAROLI, « Eloge et limites de la cohérence électorale », *Commentaire*, n° 119, automne 2007, p. 743-751. Duo Caroli serait le pseudonyme d'un ancien directeur du CEVIPOF et de l'IEP de Paris.

<sup>150</sup> Gérard LE GALL (interview de), « Présidentielle et législatives : "Quand le 21 avril 2002 surplombe le 22 avril 2007" », art. cit.

<sup>151</sup> *Ibid*, p. 20.

<sup>152</sup> Pierre BRECHON, « Logiques d'inscription, logiques d'abstention », art. cit.

inédite, la plus forte amplitude observée jusque là dans ce type de configuration ayant été de « seulement » 15,7 points en 1988. Pierre Bréchon, pour expliquer cette augmentation de l'écart, insiste d'une part sur l'accentuation du présidentielisme depuis 2000 qui a selon lui accentué la dévalorisation des élections législatives aux yeux des électeurs, et d'autre part sur l'évolution générale du comportement des électeurs depuis les années quatre-vingt-dix, avec selon lui une individualisation du rapport au vote rendant les citoyens de moins en moins mobilisables en permanence et impliquant le passage d'un civisme de principe à un civisme de conviction raisonnée, d'où une augmentation de l'hésitation avant chaque scrutin et un accroissement du poids de la conjoncture (enjeu et personnalisation de l'élection) dans la décision d'aller voter. En somme, les électeurs veulent dorénavant avoir de bonnes raisons de voter.

Anne Muxel<sup>153</sup> insiste elle aussi sur l'impact de l'accroissement de la présidentialisaton du système politique français avec le quinquennat et l'inversion du calendrier pour expliquer cette augmentation de l'écart de participation entre présidentielle et législatives : depuis 2002, l'idée que les législatives servent d'abord à ratifier le choix présidentiel se serait renforcée.

Enfin, Florent Gougou<sup>154</sup> (allocataire de recherche au CEVIPOF) indique que la très faible participation aux législatives n'est que la poursuite d'une tendance de long terme à la baisse de la participation, observable à tous les types d'élections depuis la fin des années 1970 ; l'augmentation de l'écart de participation serait davantage liée à une rupture spectaculaire lors la présidentielle d'avril-mai 2007 d'avec cette tendance à la baisse de la participation (+ 12,1 points par rapport à 2002) qu'à un effondrement de la participation aux législatives qui ont suivi (- 4,4 points par rapport à 2002).

Concernant les logiques sociologiques et politiques de la participation, Pierre Martin<sup>155</sup> estime que la démobilisation touche tous les milieux sociaux et politiques. Toutefois il note que comme aux législatives de 2002, les jeunes, les milieux populaires urbains, et les sympathisants d'extrême gauche et d'extrême droite sont les plus touchés par la démobilisation.

Florent Gougou<sup>156</sup> note que le reflux de la participation concerne tous les milieux sociaux, tout en indiquant que certains électors, notamment l'électorat populaire, sont plus touchés : « les quatre cantons qui subissent le plus fort reflux entre la présidentielle et les législatives [sont des cantons populaires de la banlieue parisienne et de la banlieue

---

<sup>153</sup> Anne MUXEL, « Le retour de la participation électorale ? », dans Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit., p. 99-118.

<sup>154</sup> Florent GOUGOU, « Les élections présidentielle et législatives de 2007 en milieu populaire », *Recherche socialiste*, n° 39-40, juin-septembre 2007, p. 41-55.

<sup>155</sup> Pierre MARTIN, « Les législatives de 2007, un nouveau "moment de rupture" ? », art. cit.

<sup>156</sup> Florent GOUGOU, « Les élections présidentielle et législatives de 2007 en milieu populaire », *Recherche socialiste*, n° 39-40, juin-septembre 2007, p. 41-55.

lyonnaise] »<sup>157</sup>. Il note enfin que l'écart entre milieux sociaux se creuse par rapport à la présidentielle : « près de 24 points de participation séparent Neuilly-sur-Seine (62,3 % de votants) de Bobigny (48,6 % de votants) contre moins de 10 points pour l'élection présidentielle »<sup>158</sup>.

Cette démobilisation plus accentuée en milieu populaire urbain est confirmée par Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen<sup>159</sup> (respectivement maître de conférence en science politique à l'université de Cergy-Pontoise et professeur de science politique à l'université de Montpellier I) : « ce sont en priorité les populations les plus jeunes, les moins diplômées, les plus affectées par le chômage et la précarité, donc en premier lieu les territoires de cités qui se démobilisent le plus »<sup>160</sup>.

Robert Ponceyri<sup>161</sup> (professeur de science politique à la Faculté de droit de Clermont-Ferrand) estime lui que la démobilisation renvoie, en plus des causes institutionnelles, à une crise démocratique et sociale. Selon lui l'effondrement de la participation « est à mettre en relation avec une "désintégration" qui touche des pans entiers d'une société française où le vote devient de plus en plus intermittent du fait d'une marginalisation croissante d'un grand nombre de citoyens »<sup>162</sup>. Le recul de la participation est particulièrement fort selon lui parmi les couches populaires du fait de leur position sociale, de leur faible niveau de diplôme et de la crise sociale qu'elles subissent (chômage, précarisation du travail, ghettoïsation...). Il cite plusieurs exemples de chute spectaculaire de la participation entre la présidentielle et les législatives (Clichy sous Bois, la cité des Mureaux, banlieue Nord de Clermont-Ferrand), Ainsi, « une fois la politique spectacle [de la présidentielle] terminée, il ne reste plus rien dans un tel contexte, [si ce n'est] des spectateurs désemparés, les citoyens ayant disparu depuis longtemps tout comme les militants politiques »<sup>163</sup>. Au final la participation aux législatives illustre pour Robert Ponceyri la poursuite d'une crise citoyenne grave menant les Français vers la dépolitisation : seule une campagne présidentielle hyper médiatisée et personnalisée serait désormais capable de sortir les citoyens de leur aliénation de « consommateurs (...) étrangers à

---

<sup>157</sup> *Ibid*, p. 52.

<sup>158</sup> *Ibid*, p. 52.

<sup>159</sup> Céline BRACONNIER, Jean-Yves DORMAGEN, « Ségrégation sociale et ségrégation politique, enquête sur l'inscription électorale des milieux populaires », dans Centre d'analyse stratégique, *Non-inscrits, mal inscrits et abstentionnistes, diagnostic et pistes pour une réforme de l'inscription sur les listes électorales*, Paris, La Documentation française, août 2007, p. 6-61.

<sup>160</sup> *Ibid*, p. 57.

<sup>161</sup> Robert PONCEYRI, « La Cinquième République au risque de l'hyperprésidentialisme », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 176-211.

<sup>162</sup> *Ibid*, p. 193.

<sup>163</sup> *Ibid*, p. 194.

leur propre destin »<sup>164</sup>. Cette situation a favorisé selon lui la droite dont l'électorat plus âgé et mieux intégré a été moins démobilisé.

Pascal Perrineau<sup>165</sup>, en utilisant les trois premières vagues pré-législatives du Panel Electoral Français 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur<sup>166</sup>, dresse un portrait sociologique et politique des abstentionnistes du 10 juin. Il estime ainsi que, contrairement à un diagnostic trop rapide, le centre de gravité de l'abstentionnisme n'est pas particulièrement à gauche, et que ce sont les « ninistes » qui constituent la part la plus importante de l'abstention (35 % des abstentionnistes) et que la droite a autant (sinon peut-être plus) souffert de l'abstention que la gauche : selon les données dont Pascal Perrineau dispose, 24 % des abstentionnistes du 10 juin se situent à gauche (contre 37 % des votants), alors que 30 % se situent à droite (contre 35 % des votants). Concernant la poussée de l'abstention entre la présidentielle et les législatives, Pascal Perrineau indique que les nouveaux abstentionnistes du 10 juin (c'est-à-dire ceux qui avaient voté à la présidentielle) s'inscrivent d'avantage à gauche à droite. La principale limite de cette analyse est qu'elle n'est pas basée sur la vague 4 post-législatives du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur.

Bruno Cautrès<sup>167</sup> (chercheur au CEVIPOF) utilise lui les quatre vagues (dont la vague 4 post-législatives) du Panel Electoral Français 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur. Les données qu'il présente montrent une participation au premier tour des législatives nettement plus forte de la part des électeurs qui ont voté pour Nicolas Sarkozy et Marie-George Buffet que de la part des électeurs qui ont voté Ségolène Royal et François Bayrou. Toutefois c'est chez les électeurs d'Olivier Besancenot et de Jean-Marie Le Pen que l'abstention est la plus forte le 10 juin. Bruno Cautrès avertit toutefois que les données du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur sont à manier avec précaution. En effet le panel du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur n'est pas représentatif du corps électoral français du fait d'un biais de sélection (le fait d'accepter d'être interviewé quatre fois en quelques semaines induit une certaine sélection politique et sociale) : dans la vague 4 post-législatives, seuls 23 % des panélistes disent s'être abstenus au premier tour des élections législatives contre 40 % pour l'ensemble de l'électorat. Ces 13 points de différence s'expliquent également par la traditionnelle sous déclaration de l'abstention.

---

<sup>164</sup> *Ibid*, p. 194-195.

<sup>165</sup> Pascal PERRINEAU, « Qui sont les abstentionnistes du 10 juin 2007 ? » art. cit.

<sup>166</sup> Le PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur est constitué en tout de quatre vagues d'interrogation d'avril à juin 2007 d'un même panel de 1846 électeurs. La première vague est pré-présidentielle, la seconde intervient pendant l'entre deux tours, la troisième est pré-législatives et la quatrième est post-législatives.

<sup>167</sup> Bruno CAUTRES, « D'un "raz-de-marée" annoncé à une "simple" nette victoire », note réalisée à partir du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur (vague 4, juin 2007), disponible sur Internet : <http://www.cevipof.msh-paris.fr/PEF/2007/V4/PEFP4-BC.pdf>

Anne Muxel<sup>168</sup>, à partir des données des quatre vagues du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur, tente d'éclairer sur les trajectoires de vote entre la présidentielle et les législatives et notamment sur le passage de la participation à l'abstention entre les deux scrutins. Tout d'abord elle montre que ce sont les jeunes qui se sont le plus démobilisés : sur 10 panélistes qui ont voté à la présidentielle mais qui se sont abstenus aux législatives, 6 ont moins de 35 ans. Au niveau des catégories sociales, elle confirme que le passage à l'abstention concerne avant tout les catégories les moins aisées (ouvriers et employés) et les moins diplômées. Au niveau des logiques politiques, le décrochage de la participation aux législatives est davantage le fait d'électeurs de gauche que de droite : 46 % des panélistes qui ont voté à la présidentielle mais qui se sont abstenus aux législatives se positionnent à gauche contre seulement 22 % à droite. De plus Anne Muxel indique que le refuge dans l'abstention concerne davantage l'électorat de Ségolène Royal que celui de Nicolas Sarkozy : 24 % des panélistes qui ont voté Ségolène Royal au premier tour de la présidentielle, décident de s'abstenir au premier tour des législatives, soit près d'un quart ; cette proportion d'abstentionnistes au premier tour des législatives n'est que de 14 % parmi les panélistes qui ont voté Nicolas Sarkozy au premier tour de la présidentielle. Quant aux électeurs du second tour de la présidentielle, Anne Muxel note également une différence : 25 % de transfert vers l'abstention au premier tour des législatives pour les panélistes qui ont voté Ségolène Royal contre 19 % pour ceux qui ont voté Nicolas Sarkozy. Toutefois ce sont les électeurs d'extrême gauche et d'extrême droite qui sont les plus démobilisés selon elle avec 35 % des panélistes qui ont voté Olivier Besancenot ou Jean-Marie Le Pen qui décident de s'abstenir le 10 juin. Quant à l'électorat de François Bayrou sa démobilisation est proche de celle de l'électorat de Ségolène Royal (27 %). Enfin Anne Muxel note que l'électorat communiste est celui qui reste le plus mobilisé.

Elisabeth Dupoirier<sup>169</sup> indique également de son côté que la démobilisation générale de l'électorat au premier tour des élections législatives a atteint plus rudement les candidats de gauche que ceux de la droite gouvernementale (elle note qu'au niveau des 555 circonscriptions métropolitaines, le coefficient de corrélation entre l'abstention et le total gauche est de - 0.35 contre - 0.29 pour celui calculé entre l'abstention et le total droite gouvernementale). De plus au sein de la gauche, c'est le PS selon elle qui a été le plus touché par la démobilisation (coefficient de - 0.43).

---

<sup>168</sup> Anne MUXEL, « Les trajectoires de vote de la présidentielle aux législatives : constance et mobilité, participation et abstention », note réalisée à partir du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur (vague 4, juin 2007), disponible sur Internet : <http://www.cevipof.msh-paris.fr/PEF/2007/V4/PEFP4-AM.pdf>

<sup>169</sup> Elisabeth DUPOIRIER, « Le vote en faveur de Ségolène Royal et des socialistes », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 82-96 ; Elisabeth DUPOIRIER, « Le Parti socialiste et la gauche, l'implacable spirale de l'échec », dans Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit., p. 145-174.



## *Les résultats des forces politiques : une confirmation de la présidentielle*

Concernant les résultats des forces politiques lors du premier tour des élections législatives, s'il est bien un élément qui fait l'unanimité chez les analystes, c'est la poursuite de la captation de l'électorat du FN par l'UMP. Gérard Le Gall<sup>170</sup>, Pierre Martin<sup>171</sup>, Jérôme Fourquet<sup>172</sup> (directeur adjoint du département opinion publique de l'IFOP), Florent Gougou<sup>173</sup>, Céline Colange et Michel Bussi<sup>174</sup> (respectivement docteur et professeur de géographie à l'université de Rouen) ou encore Jocelyn Evans et Gilles Ivaldi<sup>175</sup> (chercheurs respectivement à l'université de Salford en Grande Bretagne et à URMIS-Université de Nice-Sophia-Antipolis), tous soulignent que le nouvel effondrement du FN après celui de la présidentielle profite essentiellement à l'UMP. Selon Anne Muxel<sup>176</sup>, près d'un quart des électeurs qui avaient voté Jean-Marie Le Pen à la présidentielle ont voté pour un candidat UMP lors du premier tour des législatives, tandis que Pascal Perrineau<sup>177</sup> précise que parmi les électeurs lepénistes qui se sont déplacés le 10 juin plus de 30 % ont voté pour l'UMP (« même dans le noyau dur du FN, l'attractivité de Sarkozy a fonctionné »).

La nature de l'électorat du MoDem et le recul de ce parti par rapport au résultat de François Bayrou à la présidentielle suscitent plus de divergences. Pour Gérard Le Gall<sup>178</sup>, le recul du MoDem par rapport au résultat de François Bayrou s'explique par des transferts au seul bénéficiaire ou presque de la majorité présidentielle.

Il s'agit d'un point d'accord avec Pascal Perrineau<sup>179</sup> qui estime lui aussi que le reflux du centre profite avant tout à l'UMP. Il s'agit selon lui d'une conséquence logique du scrutin

---

<sup>170</sup> Gérard LE GALL (interview de), « Présidentielle et législatives : "Quand le 21 avril 2002 surplombe le 22 avril 2007" », art. cit.

<sup>171</sup> Pierre MARTIN, « Les législatives de 2007, un nouveau "moment de rupture" ? », art. cit.

<sup>172</sup> Jérôme FOURQUET, « L'érosion électorale du lepénisme », dans Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit., p. 213-234.

<sup>173</sup> Florent GOUGOU, « Les élections présidentielle et législatives de 2007 en milieu populaire », art. cit.

<sup>174</sup> Céline COLANGE, Michel BUSSI, « Elections législatives 2007, cartes électorales et instrumentalisation de la refondation de la gauche », *EchoGéo*, 21 août 2007, disponible sur Internet : <http://echogeo.revues.org/document1185.html>

<sup>175</sup> Jocelyn EVANS, Gilles IVALDI, « L'extrême droite à la dérive : recomposition à droite », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 113-122.

<sup>176</sup> Anne MUXEL, « Les trajectoires de vote de la présidentielle aux législatives : constance et mobilité, participation et abstention », art. cit.

<sup>177</sup> Pascal PERRINEAU (interview de), « Les clés de la vague bleue », *Le Nouvel Observateur*, n° 2223, semaine du 14 juin 2007, disponible sur Internet : [http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p2223/articles/a347127-les\\_cl%C3%A9s\\_de\\_la\\_vague\\_bleue.html](http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p2223/articles/a347127-les_cl%C3%A9s_de_la_vague_bleue.html)

<sup>178</sup> Gérard LE GALL (interview de), « Présidentielle et législatives : "Quand le 21 avril 2002 surplombe le 22 avril 2007" », art. cit.

<sup>179</sup> Pascal PERRINEAU (interview de), « Les clés de la vague bleue », art. cit.

majoritaire, mais aussi d'une prise de distance de la part des électeurs vis-à-vis de l'aventure solitaire du leader centriste. Se basant sur une enquête CSA réalisée le jour du vote, il insiste sur le fait que sur 100 électeurs de François Bayrou qui se sont déplacés au premier tour des législatives, 40 ont choisi un candidat UMP, contre seulement 28 qui ont choisi un candidat MoDem et 19 un candidat PS. Ces législatives ont entériné l'existence de deux centres selon Pascal Perrineau : l'un cherchant l'autonomie mais étant incapable de véritablement exister, et un autre allié à la droite et arrivant ainsi à rester sur la scène politique.

Cette analyse rejoint en partie certaines observations de Nicolas Sauger<sup>180</sup> qui expliquait après la présidentielle que dans l'optique des législatives la composante libérale de droite de l'électorat Bayrou semblait connaître une forte attraction vers l'UMP, alors que la composante de centre gauche semblait plus convaincue par la démarche du MoDem.

Enfin Elisabeth Dupoirier estime que le PS n'a pas pu « capitaliser les suffrages centristes qui se sont reportés sur Ségolène Royal au second tour de l'élection présidentielle, comme l'atteste le coefficient de corrélation entre le score de François Bayrou et celui des candidats socialistes le 10 juin »<sup>181</sup>.

Pierre Martin<sup>182</sup> estime de son côté que le recul du MoDem par rapport à François Bayrou ne correspond pas seulement à un ralliement à la majorité présidentielle d'une partie des électeurs bayrouistes qui ont voté Nicolas Sarkozy au second tour de la présidentielle, mais aussi à un retour à gauche d'électeurs qui lui avaient préféré François Bayrou le 22 avril. C'est d'ailleurs ce retour à gauche d'électeurs bayrouistes qui explique pour Pierre Martin que la gauche avec 39 % soit en progrès sur la présidentielle (36,4 %) et quasi stable par rapport aux législatives de 2002 (39,9 %). A propos de l'électorat MoDem, Pierre Martin considère qu'il correspond à une autonomisation d'une partie de l'ancien électorat UDF rejoint par une petite minorité de l'électorat issu de la gauche urbaine et favorisée qui avait voté François Bayrou le 22 avril. Selon Pierre Martin, le MoDem ne semble mordre quasiment que sur la droite si l'on compare avec 2002, puisque la gauche est stable.

Pierre Bréchon<sup>183</sup> indique de son côté à partir des quatre vagues du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur que sur 100 électeurs de François Bayrou qui se sont déplacés aux urnes le 10 juin, seuls 31 ont glissé un bulletin en faveur d'un candidat MoDem,

---

<sup>180</sup> Nicolas SAUGER, « Le vote Bayrou, l'échec d'un succès », *Revue Française de Science Politique*, volume 57, numéro 3-4, juin-août 2007, p. 447-458.

<sup>181</sup> Elisabeth DUPOIRIER, « Le Parti socialiste et la gauche, l'implacable spirale de l'échec », dans Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit., p. 166.

<sup>182</sup> Pierre MARTIN, « Les législatives de 2007, un nouveau "moment de rupture" ? », art. cit.

<sup>183</sup> Pierre BRECHON, « Un nouveau centrisme électoral », dans Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit., p. 175-196.

32 préférant soutenir un candidat UMP et 23 un candidat socialiste. Selon lui cette dispersion est la conséquence de l'hétérogénéité du bayrouisme présidentiel regroupant de vrais centristes convaincus par le projet d'indépendance du centre, mais aussi des électeurs du centre droit conservateurs et attachés à l'alliance avec la droite, et des électeurs de gauche qui souhaitent un rapprochement de la gauche et du centre. Toutefois Pierre Bréchon note que cette hétérogénéité ne disparaît pas aux législatives. Selon lui les sympathisants de gauche et de droite n'ont pas tous rejoint leur camp puisque que l'électorat MoDem se compose toujours d'une part importante d'électeurs se disant proches du PS (22 %) ou de l'UMP (14 %) : « l'électorat du 10 juin est plus réduit que le 22 avril mais il comporte toujours une capacité d'attraction par rapport aux deux camps »<sup>184</sup>.

Selon Anne Muxel<sup>185</sup> (à partir là aussi des quatre vagues du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur), l'attractivité du MoDem sur l'électorat Bayrou est faible, puisque les électeurs de François Bayrou se sont dispersés en quatre parts à peu près égales : vers le MoDem, vers l'UMP, vers la gauche, et vers l'abstention. Elle note que les électeurs de François Bayrou restés fidèles au MoDem sont une majorité à se classer en dehors de la gauche et de la droite, et qu'ils sont en moyenne plus politisés que les électeurs des autres partis tout en étant défiants à l'égard du système politique.

Bruno Cautrès<sup>186</sup> indique de son côté (toujours à partir des quatre vagues du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur) que le taux de mobilité le plus élevé entre la présidentielle et les législatives provient des électeurs de François Bayrou. Il s'interroge néanmoins : s'agit-il d'une vraie mobilité électorale ou d'un simple retour des électeurs à leur famille d'origine ?

Au final, la poursuite de l'effondrement du FN et le ralliement d'une part importante d'électeurs de François Bayrou confirment, selon les analystes, la dynamique de Nicolas Sarkozy du premier et du second tour de la présidentielle. Gérard Le Gall<sup>187</sup> souligne que comme en 1981, 1988, et 2002, les élections législatives de 2007 ont vu le respect du principe de cohérence, bien qu'il rappelle que 1988 a failli échapper à ce principe. Il perçoit ainsi le premier tour des législatives comme une confirmation sans surprise de la présidentielle avec une droite dominant très largement la gauche, puisqu'en agrégeant les voix, il obtient une gauche à seulement 39 % soit son niveau le plus faible depuis 1958 (à l'exception de 1993), quand dans le même temps il obtient une droite parlementaire à plus de 45 % sans compter le

---

<sup>184</sup> *Ibid*, p. 193.

<sup>185</sup> Anne MUXEL, « Les trajectoires de vote de la présidentielle aux législatives : constance et mobilité, participation et abstention », art. cit.

<sup>186</sup> Bruno CAUTRES, « D'un "raz de marée" annoncé à une "simple" nette victoire », art. cit.

<sup>187</sup> Gérard LE GALL (interview de), « Présidentielle et législatives : "Quand le 21 avril 2002 surplombe le 22 avril 2007" », art. cit.

MoDem. Ainsi selon lui ce premier tour des législatives a confirmé les évolutions enregistrées lors de la présidentielle.

Pascal Perrineau<sup>188</sup> parle lui de « vague bleue » pour qualifier la domination de l'UMP qu'il juge inédite sous la Cinquième république. Cette domination s'inscrit selon lui dans la continuité des résultats du second tour de la présidentielle et dans la logique des institutions. Il souligne l'habileté de Nicolas Sarkozy dans la formation d'un gouvernement élargi, ce qui correspondait à une aspiration de l'opinion de sortir du combat binaire. A partir d'une enquête LH2, il souligne la forte pénétration des milieux populaires par l'UMP : « 49 % des ouvriers qui sont allés voter ont choisi un candidat UMP [alors qu'ils] n'étaient que 14 % en 2002 ».

Anne Muxel<sup>189</sup> souligne que l'électorat de Nicolas Sarkozy est le plus fidèle et le plus persistant dans le soutien accordé aux candidats de la majorité présidentielle : les trois quarts de ceux qui avaient voté pour Nicolas Sarkozy au premier tour de l'élection présidentielle ont reproduit ce geste aux législatives en faveur d'un candidat de la droite gouvernementale.

Gérard Grunberg<sup>190</sup> (directeur de recherche au CEVIPOF) estime lui que ce premier tour des législatives a vu le triomphe de la bipolarisation (la gauche et la droite parlementaire représentant 80 % des suffrages exprimés) et la poursuite d'une tendance au bipartisme avec une domination du PS et de l'UMP accrue : moins de 40 % à eux deux (PS-RPR) en 1997, puis moins de 60 % en 2002, et enfin plus de 65 % en 2007. C'est surtout à droite avec la dynamique de rassemblement de l'UMP que le bipartisme se renforce : jamais sous la Cinquième République, la droite n'avait été autant unie et rassemblée sous un seul et même drapeau partisan. Gérard Grunberg souligne le déséquilibre du rapport gauche/droite qui selon lui n'a jamais été aussi défavorable à la gauche lors d'un premier tour d'élections législatives depuis le début de la Cinquième République.

Elisabeth Dupoirier<sup>191</sup> estime elle aussi que l'opposition gauche-droite est sortie renforcée de l'élection présidentielle et qu'elle s'est imposée comme le seul élément structurant du premier tour des législatives. Elle va même jusqu'à affirmer que ce premier tour législatif a été le scrutin le plus structuré par cette opposition des vingt-cinq dernières années, c'est-à-dire depuis l'émergence du FN. Concernant l'évolution de l'électorat socialiste entre la

---

<sup>188</sup> Pascal PERRINEAU (interview de), « Les clés de la vague bleue », art. cit.

<sup>189</sup> Anne MUXEL, « Les trajectoires de vote de la présidentielle aux législatives : constance et mobilité, participation et abstention », art. cit.

<sup>190</sup> Gérard GRUNBERG, « Leçons d'une élection à quatre tours », *Télos*, 12 juin 2007, disponible sur Internet : [http://www.telos-eu.com/fr/article/lecons\\_dune\\_election\\_a\\_quatre\\_tours](http://www.telos-eu.com/fr/article/lecons_dune_election_a_quatre_tours) ; Gérard GRUNBERG, « Vers un espace politique bipartisan », dans Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit., p. 253-270.

<sup>191</sup> Elisabeth DUPOIRIER, « Le vote en faveur de Ségolène Royal et des socialistes », art. cit. ; Elisabeth DUPOIRIER, « Le Parti socialiste et la gauche, l'implacable spirale de l'échec », dans Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit., p. 145-174.

présidentielle et les législatives, Elisabeth Dupoirier<sup>192</sup> (à partir des données des vagues 1, 2 et 3 du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur) indique qu'un peu plus de quatre Français inscrits sur dix ont voté au moins une fois pour le PS que ce soit à un des deux tours de la présidentielle ou au premier tour des législatives. Elle distingue quatre groupes d'électeurs socialistes, ceux qui sont restés fidèles aux trois tours de scrutin (un tiers), ceux qui n'ont voté socialiste qu'au second tour de la présidentielle (un tiers également), ceux qui n'ont voté socialiste que pour soutenir Ségolène Royal (un sixième) et ceux qui ont voté socialistes uniquement au second tour de la présidentielle et au premier tour des législatives (un dixième). Les électeurs abstentionnistes à la présidentielle et qui se sont mobilisés pour le PS aux législatives sont marginaux (6 %). Elle note enfin le rebond des Verts et du PCF par rapport à la présidentielle du fait notamment selon elle d'un changement d'échelle du scrutin (influence des sortants).

Anne Muxel<sup>193</sup> (à partir cette fois-ci des quatre vagues du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur dont la vague 4 post-législatives) souligne elle aussi la fragilité des reports de voix de Ségolène Royal du premier tour sur les candidats socialistes aux législatives. Si une majorité persiste dans un choix socialiste, environ 15 % décident de voter pour un autre candidat de la gauche, preuve selon Anne Muxel d'une désertion d'un électorat qui avait voté « utile » à la présidentielle. Toutefois les candidats socialistes bénéficient également d'un apport d'électeurs qui avaient voté Voynet, Buffet ou Besancenot à la présidentielle. Anne Muxel souligne enfin la grande fidélité de l'électorat communiste entre la présidentielle et les législatives.

Gérard Le Gall<sup>194</sup> note que les législatives aident à comprendre la rationalité de la présidentielle avec une remontée des Verts et du PCF du fait selon lui d'une disparition du « vote utile » (qui leur aurait été fatal à la présidentielle). Il ajoute également comme facteur de rebond du PCF le poids de ses sortants et de sa présence militante sur le terrain.

A propos du rebond des Verts entre la présidentielle et les législatives, Pierre Martin<sup>195</sup> estime que ces derniers profitent du recul du bayrouisme pour effacer le désastre de la présidentielle et retrouver presque toute leur influence des législatives de 2002. Selon lui la baisse du résultat national des Verts sur 2002 est en partie illusoire, car en 2002, les Verts présentaient 60 candidats avec le soutien du PS. Ainsi selon Pierre Martin, les Verts ne reculent

---

<sup>192</sup> Uniquement : Elisabeth DUPOIRIER, « Le vote en faveur de Ségolène Royal et des socialistes », art. cit. p. 92-95.

<sup>193</sup> Anne MUXEL, « Les trajectoires de vote de la présidentielle aux législatives : constance et mobilité, participation et abstention », art. cit.

<sup>194</sup> Gérard LE GALL (interview de), « Présidentielle et législatives : "Quand le 21 avril 2002 surplombe le 22 avril 2007" », art. cit.

<sup>195</sup> Pierre MARTIN, « Les législatives de 2007, un nouveau "moment de rupture" ? », art. cit.

pas par rapport à 2002 sauf à Paris au profit du MoDem : il s'agit d'une simple « stabilisation à un niveau minoritaire »<sup>196</sup>.

Daniel Boy et Jean Chiche<sup>197</sup> (tous deux chercheurs au CEVIPOF) indiquent que concernant l'extrême gauche, les législatives voient une progression de leur influence par rapport à 2002 et 1997, ce qui nuance le bilan négatif de la présidentielle. Ils notent le faible lien géographique entre les résultats de la présidentielle et des législatives, phénomène récurrent selon eux. Ils notent enfin des différences entre électorats présidentiel et législatif pour les différentes forces de l'extrême gauche : l'électorat de la LCR serait notamment plus antilibéral que celui d'Olivier Besancenot (c'est l'inverse pour Arlette Laguiller et LO). Concernant le niveau de diplôme, ils montrent une opposition entre des électorats relativement « instruits » (Verts - LCR) et d'autres qui le sont moins (LO - PCF).

Au final tous les analystes notent par rapport à 2002 le maintien de la domination socialiste au sein d'une gauche faible, la poursuite du déclin communiste, et la légère progression de l'extrême gauche. Au niveau des évolutions structurelles, Pierre Martin souligne la poursuite de l'affaiblissement socialiste en milieu ouvrier (surtout dans le Nord et l'Est), ainsi que la progression du PS dans les milieux urbains des grandes agglomérations. Toutefois, Bernard Dolez<sup>198</sup> fait remarquer que l'organisation locale de l'élection permet à la gauche d'augmenter son influence en milieu populaire par rapport à la présidentielle. Par exemple dans le Nord-Pas-de-Calais, la gauche profite de son implantation avec 24 députés sortants sur 34 pour mieux résister face à la droite qu'à la présidentielle. Florent Gougou<sup>199</sup> donne un autre type d'explication à ce léger retour à gauche des milieux populaires lors des législatives : les ouvriers et les employés les plus âgés et donc les plus fidèles à la gauche sont moins touchés par l'abstention qui a fortement modifié le corps électoral lors de ce scrutin.

Jacques Lévy<sup>200</sup> (géographe, professeur à l'École polytechnique fédérale de Lausanne et à l'IEP de Paris) note comme Pierre Martin la poursuite d'un processus de conquête par la gauche des centres des grandes agglomérations, avec un décalage de plus en plus accentué selon lui entre les centres-ville et les zones périurbaines : « A chaque fois (...) les zones centrales offrent à la gauche ses meilleurs succès tandis que le vote des banlieues est mitigé et que le périurbain penche lourdement à droite ».

---

<sup>196</sup> *Ibid*, p. 735.

<sup>197</sup> Daniel BOY, Jean CHICHE, « L'échec électoral de la "gauche non socialiste" », dans Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit., p. 197-212.

<sup>198</sup> Bernard DOLEZ, « Nord-Pas-de-Calais : un bastion lézardé ? », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 97-104.

<sup>199</sup> Florent GOUGOU, « Les élections présidentielle et législatives de 2007 en milieu populaire », art. cit.

<sup>200</sup> Jacques LEVY, « Rose en deçà des faubourgs, bleu au-delà », *Libération*, 20 juin 2007, disponible sur Internet : <http://www.liberation.fr/actualite/politiques/legislative/262235.FR.php>

Céline Colange et Michel Bussi<sup>201</sup> estiment que la gauche a progressé dans trois types de circonscriptions assez différentes : le cœur des grandes agglomérations ; certaines zones populaires (Somme-Aisne, Nord-Pas-de-Calais, Seine-Saint-Denis, Bouches-du-Rhône) où selon eux la gauche récupère des électeurs anti-Sarkozy et de l'électorat FN en déshérence ; l'Ouest de la France (« France apaisée ») avec une progression dans un contexte de post-Chirac et de meilleure implantation locale.

## **2. Le second tour des élections législatives de 2007 : un retournement entre les deux tours ?**

Après un premier tour où elle semble dominante comme jamais, la droite gouvernementale n'arrive pas au second tour à rassembler autant qu'elle l'espérait et se retrouve avec un capital de sièges à l'Assemblée en retrait par rapport à 2002. Si l'ensemble des analyses soulignent la faiblesse de la capacité de rassemblement de la majorité présidentielle, on note quelques divergences sur le mécanisme de ce reflux et sur ses causes.

*Mobilisation et reports de voix entre les deux tours : une dynamique défavorable à la droite*

Pour Gérard Le Gall<sup>202</sup>, le 17 juin 2007 restera dans les mémoires, puisque selon lui il n'y a jamais eu un tel mouvement de correction en France entre deux tours d'une élection. En effet, s'il cite les mouvements de correction des législatives de 1967 et des municipales de 1983, c'est pour les minimiser, ces mouvements étant pour lui « localisés et de moindre intensité »<sup>203</sup>. Pour Gérard Le Gall, il y a eu un mouvement « puissant et général » de correction qui a bouleversé la plupart des prévisions : entre les deux tours, la gauche progresse selon ses calculs de 7,7 points pour faire quasiment jeu égal avec la droite qui recule de 6,7 points si on compte le MoDem à droite ou progresse de seulement 1 point si on situe le MoDem ni à gauche ni à droite.

---

<sup>201</sup> Céline COLANGE, Michel BUSSI, « Elections législatives 2007, cartes électorales et instrumentalisation de la refondation de la gauche », art. cit.

<sup>202</sup> Gérard LE GALL (interview de), « Présidentielle et législatives : "Quand le 21 avril 2002 surplombe le 22 avril 2007" », art. cit.

<sup>203</sup> *Ibid*, p. 22.

Hugues Portelli<sup>204</sup> estime que la transformation du raz-de-marée annoncé en courte victoire de l'UMP s'explique en partie par des mouvements entre la participation et l'abstention. Selon lui, si la participation n'a pas progressé, l'électorat a toutefois varié. « Selon les estimations de sorties d'urnes, ce sont près de 10 % des électeurs du premier tour qui se sont abstenus au second alors qu'un pourcentage équivalent de nouveaux électeurs s'est rendu aux urnes (...). Ce chassé croisé électoral entre électeurs démobilisés par une victoire inéluctable et électeurs de gauche appelés au réveil par le PS et le durcissement de la campagne se traduit dans le vote »<sup>205</sup>.

Bruno Cautrès<sup>206</sup>, à partir d'une analyse de la vague 4 post-législatives du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur, tente de reconstituer les itinéraires de vote entre les deux tours des législatives. Il s'intéresse tout d'abord à l'abstention différentielle et ne note aucune démobilisation particulière des électeurs proches de l'UMP et aucun sursaut participationniste des électeurs proches du PS. De même la participation des électeurs se disant proches du MoDem ou déclarant avoir voté François Bayrou reste stable entre les deux tours. Il n'y a que du côté des extrêmes qu'il y a des mouvements : la participation des électeurs proches de l'extrême gauche progresse alors que celle des électeurs proches du FN diminue. Au niveau de la mobilité, Bruno Cautrès insiste sur la grande fidélité électorale à l'intérieur de la gauche et de la droite, mais souligne le basculement à gauche majoritaire des électeurs du MoDem. C'est ce basculement à gauche d'une majorité d'électeurs du MoDem, conjugué à une abstention forte des électeurs d'extrême droite qui explique pour Bruno Cautrès le recul en sièges de l'UMP par rapport à 2002.

Cette analyse est partagée par Guillaume Roux et Vincent Tournier<sup>207</sup> (chercheurs à PACTE – IEP de Grenoble), pour qui la mauvaise dynamique de la droite entre les deux tours réside dans de mauvais reports des électeurs du MoDem. Ils citent notamment une enquête CSA réalisée le soir du second tour de laquelle il ressort que 55 % des électeurs du MoDem du premier tour auraient voté pour la gauche au second tour contre 28 % qui auraient voté pour la droite et 17 % qui se seraient abstenus. De plus ils ajoutent que les électeurs d'extrême droite ont également fait défaut, puisque selon cette même enquête CSA, 55 % des électeurs du FN du premier tour ont préféré s'abstenir au second plutôt que venir voter pour la droite (27 %). Ces mauvais reports se confirment selon eux par l'évolution des résultats dans certaines

---

<sup>204</sup> Hugues PORTELLI, « Les élections législatives des 10 et 17 juin 2007 », art. cit.

<sup>205</sup> Ibid, p. 55.

<sup>206</sup> Bruno CAUTRES, « D'un "raz de marée" annoncé à une "simple" nette victoire », art. cit.

<sup>207</sup> Guillaume ROUX, Vincent TOURNIER, « L'UMP, de Sarkozy aux législatives : une mutation décisive du vote de droite ? », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 68-81.



circonscriptions comme celles d'Arnaud Montebourg, Alain Juppé ou Arnaud Klarsfeld : « à chaque fois les électeurs du MoDem ont fait la différence »<sup>208</sup>.

Pierre Martin<sup>209</sup> note des évolutions différentes de la participation entre les deux tours suivant que l'élection était très disputée ou non (campagne très intensive ou non). La stabilité globale de la participation cache selon lui des mouvements, certains électeurs se mobilisant pour soutenir les candidats encore en compétition (généralement PS et UMP), d'autres s'abstenant après avoir vu leur candidat du premier tour se faire éliminer. La mauvaise dynamique de l'UMP est illustrée selon Pierre Martin par le fait que 14 de ses députés sortants sont battus dans des circonscriptions où Nicolas Sarkozy était majoritaire le 6 mai ; à gauche seul le radical Roger-Gérard Schwartzenberg dans le Val-de-Marne perd son siège dans une circonscription où Ségolène Royal était majoritaire le 6 mai. Pierre Martin note des indices de démobilisation de l'électorat UMP entre les deux tours (très faible progression du candidat UMP dans la 4<sup>ème</sup> du Rhône et des Deux-Sèvres, recul dans la 6<sup>ème</sup> d'Ille-et-Vilaine). Selon Pierre Martin, c'est surtout la capacité de la gauche à mobiliser des électeurs du MoDem, des chasseurs voire parfois du FN (il cite lui aussi les données de l'enquête CSA, ainsi que les résultats des socialistes dans la baie de Somme et dans le Médoc) qui explique sa progression du second tour. Toutefois ces voix du centre ou de droite n'ont pu faire la différence que grâce à une très bonne discipline de reports à l'intérieur de la gauche. Il note enfin que la progression de la gauche dans les grandes agglomérations et le grand Ouest se poursuit, amplifiée par le basculement d'un électorat centriste passé de l'UDF au MoDem.

Pascal Perrineau<sup>210</sup> insiste lui aussi sur l'attitude des électeurs du MoDem : « Dans nombre de circonscriptions, les électeurs du MoDem ont choisi les candidats de gauche plus que ceux de droite. Le meilleur exemple en est le cas d'Alain Juppé, victime dans la 2ème circonscription de la Gironde des électeurs du MoDem et non de ceux de gauche qui, à eux seuls, étaient nettement minoritaires à l'issue du premier tour. »

Pierre Bréchon<sup>211</sup> indique que les électeurs de François Bayrou du premier tour de la présidentielle qui ont voté au second tour des législatives l'ont fait comme ils l'avaient fait au second tour de la présidentielle, c'est à dire en penchant majoritairement vers la gauche.

---

<sup>208</sup> *Ibid*, p. 81.

<sup>209</sup> Pierre MARTIN, « Les législatives de 2007, un nouveau "moment de rupture" ? », art. cit.

<sup>210</sup> Pascal PERRINEAU (interview de), « 2007 : la fin du cycle de politisation négative ? », art. cit.

<sup>211</sup> Pierre BRECHON, « Un nouveau centrisme électoral », dans Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit., p. 175-196.

Pour Elisabeth Dupoirier<sup>212</sup>, plusieurs processus ont rendu possible le sursaut du 17 juin. Tout d'abord, la gauche a bénéficié de la bonne discipline de ses électeurs avec d'excellents reports. Ensuite, l'électorat de gauche a, selon Elisabeth Dupoirier, connu une certaine remobilisation quand, à l'inverse, l'électorat de droite a subi une certaine démobilisation (le coefficient de corrélation au niveau des circonscriptions métropolitaines en ballottage entre l'abstention du second tour et les résultats des candidats de gauche est de - 0.62 contre - 0.31 pour celui avec les résultats des candidats de droite). Enfin elle note que la gauche a bénéficié de reports de voix d'électeurs du MoDem : « dans les circonscriptions où [le MoDem] avait fait un très faible score (moins de 4,5 %), la gauche progresse certes, mais peu par rapport à son total du premier tour : + 3 points. En revanche dans les circonscriptions où le MoDem rassemblait entre 5 et 11 % des suffrages, la gauche progresse d'environ 7 points par rapport au premier tour, pour retomber ensuite dans le dernier décile de circonscriptions où le MoDem réalisait un score moyen de 15,8 % et qui sont des bastions de droite (la progression est ramenée à + 4 points par rapport au 10 juin) »<sup>213</sup>. Elle fait toutefois remarquer que le mouvement des électeurs centristes n'est pas général avec des différences de comportements en fonction des histoires locales récentes entre centre et droite : « dans les onze circonscriptions en ballottage du Rhône, le score de la gauche au second tour (35,9 % des exprimés) retrouve à l'identique celui du 10 juin, sans trace perceptible d'un report de voix des 11,2 % d'électeurs du MoDem. En revanche, dans les seize circonscriptions en ballottage du département de Paris où le MoDem totalise 12,2 % des suffrages au premier tour, la gauche progresse de 8,1 points le 17 juin et s'établit à un niveau record de 56,8 % des suffrages exprimés qu'elle n'aurait pu atteindre sans un complément substantiel des voix centristes »<sup>214</sup>.

Hervé Le Bras<sup>215</sup> (démographe, chercheur à l'EHESS) estime que malgré les appels à la mobilisation des abstentionnistes lancés par ses leaders, la gauche enregistre au second tour ses plus faibles gains dans ses zones traditionnelles d'influence. Ainsi pour Hervé Le Bras, ce n'est pas une remobilisation de la gauche qui explique son sursaut du second tour, mais un report

---

<sup>212</sup> Elisabeth DUPOIRIER, « Le vote en faveur de Ségolène Royal et des socialistes », art. cit. ; Elisabeth DUPOIRIER, « Le Parti socialiste et la gauche, l'implacable spirale de l'échec », dans Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit., p. 145-174.

<sup>213</sup> Elisabeth DUPOIRIER, « Le vote en faveur de Ségolène Royal et des socialistes », art. cit. p. 91-92 ; Elisabeth DUPOIRIER, « Le Parti socialiste et la gauche, l'implacable spirale de l'échec », dans Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit., p. 167.

<sup>214</sup> Elisabeth DUPOIRIER, « Le Parti socialiste et la gauche, l'implacable spirale de l'échec », dans Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit., p. 167-168. Les chiffres avancés par Elisabeth Dupoirier concernant le département du Rhône nous paraissent assez fantaisistes puisque la gauche n'obtient un résultat inférieur à 40 % des exprimés que dans une seule circonscription.

<sup>215</sup> Hervé LE BRAS, « Les électeurs du MoDem se sont reportés à haut débit sur le PS », *Libération*, 20 juin 2007, disponible sur Internet : <http://www.liberation.fr/actualite/politiques/legislative/262237.FR.php>

massif de l'électorat du MoDem : « venu du centre des grandes villes et des banlieues résidentielles (...) ce surcroît de suffrages dessine presque exactement la carte des résultats obtenus par le MoDem de François Bayrou le 10 juin ». On peut selon lui vérifier ce mouvement d'entre-deux tours en additionnant les voix du premier tour du MoDem et de la gauche, « dans l'immense majorité des cas, on obtient à 1 ou 2 points près, le résultat de la gauche au second [alors que] quand le MoDem ne présentait pas de candidat (...) la gauche stagne ». Il note que ce ne sont pas seulement les centres-ville et les banlieues cossues qui ont regonflé le score de la gauche, mais aussi des zones fortement ancrées à droite avec un vote MoDem qui permettrait à un électorat de droite de passer à gauche via un sas qui permettrait de diminuer le sentiment de trahison.

En fait il n'y a que Jérôme Jaffré<sup>216</sup> (directeur du CECOP et chercheur associé au CEVIPOF) pour contester l'apport du MoDem au sursaut socialiste. Selon lui les sympathisants du MoDem (qu'il distingue des électeurs de François Bayrou) se sont reportés majoritairement à droite (il cite des données des vagues 3 et 4 du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur) après s'être prononcés à 55 % pour Nicolas Sarkozy le 6 mai. Pour Jérôme Jaffré, le sursaut de la gauche et la médiocre dynamique des candidats UMP provient de la droite de l'échiquier politique : « comparé au second tour de la présidentielle, on constate un moins bon taux de vote à droite des sympathisants de l'UMP (-11 points) et du Front national (- 10 points) »<sup>217</sup>.

### *Une dynamique de la droite bouleversée par certains événements de l'entre-deux tours ?*

Les causes de cette faible dynamique de la droite gouvernementale entre les deux tours sont à rechercher principalement selon la plupart des analystes du côté de la polémique sur le projet gouvernemental de TVA sociale, et du côté d'une volonté des électeurs du centre de donner des armes à l'opposition dans une logique de défense du pluralisme.

Hugues Portelli<sup>218</sup> met ainsi l'accent sur la campagne de l'entre-deux tours. Selon lui cette campagne a vu une gauche remobilisée faire une campagne efficace sur deux thèmes : le risque d'absence de contre-pouvoir et le projet gouvernemental de « TVA sociale ». Il note que

---

<sup>216</sup> Jérôme JAFFRE, « Regard sur les élections de 2007 », dans Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit., p. 235-250.

<sup>217</sup> Ibid, p. 248.

<sup>218</sup> Hugues PORTELLI, « Les élections législatives des 10 et 17 juin 2007 », art. cit.

l'institut IPSOS modifie à la hausse ses projections de sièges en faveur de la gauche lors de cette semaine de l'entre-deux tours.

C'est également l'analyse de Sylvain Brouard<sup>219</sup> (chercheur au CEVIPOF) qui indique lui aussi une inflexion en faveur de la gauche du rapport de force mesuré par les enquêtes d'intentions de vote entre le 11-12 juin et le 14-15 juin. Ces quelques points de plus pour la gauche auraient fait la différence dans un scrutin où le sort d'une centaine de circonscriptions se joue à un ou deux points. Selon lui cette inflexion est due au feuilleton de la « TVA sociale » qui a alimenté les craintes d'une partie de l'électorat de gauche qui s'était démobilisée au premier tour et qui est retournée voter au second. Ce feuilleton a également fait perdre selon Sylvain Brouard une partie de son électorat populaire à la droite, notamment celui qui avait été attiré par le thème du pouvoir d'achat défendu par le candidat Sarkozy. Enfin Sylvain Brouard note que la mobilisation en faveur du pluralisme a contribué au basculement à gauche d'électeurs du MoDem.

Cette analyse est partagée par Nicolas Sauger<sup>220</sup>, ou encore par Guillaume Roux et Vincent Tournier<sup>221</sup>, lesquels indiquent également que la difficulté de la droite à attirer les centristes au second tour est certainement due à la volonté des électeurs du MoDem de défendre un certain pluralisme à l'Assemblée, et aux conséquences du cafouillage gouvernemental sur la déduction des intérêts d'emprunts immobiliers et surtout sur la « TVA sociale » (ils notent à partir des données d'une enquête CSA que cette mesure crée une forte division entre les électeurs de droite qui l'approuvent à plus de 60 % et ceux du centre qui ne sont que 36 % à l'approuver).

Gérard Le Gall<sup>222</sup> souligne aussi le rôle de la polémique sur la « TVA sociale » dans l'explication de ce qu'il perçoit comme une inflexion de l'opinion entre les deux tours, tout en admettant ne pas disposer d'études particulières sur le sujet. Il se contente de noter que les intentions de vote mesurées par l'institut IPSOS se modifient dès le mercredi soir de l'entre-deux tours en faveur de la gauche, en y voyant là une conséquence de l'exploitation habile par la gauche de la polémique sur le taux de TVA.

---

<sup>219</sup> Sylvain BROUARD (interview de), « Élections législatives : les enjeux de la XIII<sup>e</sup> législature », 28 juin 2007, disponible sur Internet : <http://2007.tns-sofres.com/interview.php?id=426>

<sup>220</sup> « The first explanation lies in the debate emerging right after the first round about the new government's 'social VAT' project. The second explanation is the partial alignment of the UDF-MoDem on the left. (...) The new MoDem elite asked voters to guarantee the pluralism of the National Assembly in the second round, i.e. obliquely calling for support for the Socialist candidates. » Nicolas SAUGER, « The French Legislative and Presidential Elections of 2007 », art. cit., p. 1173.

<sup>221</sup> Guillaume ROUX, Vincent TOURNIER, « L'UMP, de Sarkozy aux législatives : une mutation décisive du vote de droite ? », art. cit.

<sup>222</sup> Gérard LE GALL (interview de), « Présidentielle et législatives : "Quand le 21 avril 2002 surplombe le 22 avril 2007" », art. cit.

Jacques Gerstlé et Christophe Piar<sup>223</sup> (respectivement professeur de science politique et doctorant à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne) indiquent que la campagne des législatives constitue une bonne illustration de l'impact que peuvent avoir l'actualité et la communication gouvernementale en conjoncture électorale. Ils indiquent que la campagne de l'entre-deux tours est marquée par une lutte de cadres entre la droite et la gauche pour imposer leur définition de la « TVA sociale ». Le cadrage d'une situation est selon eux un élément déterminant dans l'opinion que les électeurs vont en avoir. Le cadrage de la droite sur la « TVA sociale » met en avant la défense de l'emploi, celui de la gauche insiste sur la menace pour le pouvoir d'achat. Selon eux c'est le cadrage de gauche qui l'emporte du fait d'une mauvaise communication gouvernementale et du fait aussi qu'un cadrage en terme de risque est plus facile à imposer qu'un cadrage en terme de bénéfice. Ce cadrage a pour conséquence une progression des opinions négatives sur la « TVA sociale » : si l'enquête CSA du 13 et 14 juin donne 60 % de sondés opposés à la mesure, celle effectuée le soir du second tour en donne 67 %, soit une progression de 7 points en moins de quatre jours. Surtout Jacques Gerstlé et Christophe Piar indiquent que cette progression de l'hostilité est particulièrement marquée au sein de l'électorat MoDem (de 57 % à 70 % d'opposition, + 13 points) qui, de plus, est l'électorat qui se serait le plus décidé pendant la campagne de l'entre-deux tours. Ils estiment ainsi que l'électorat du MoDem a été particulièrement susceptible d'être influencé par la campagne de l'entre-deux tours et donc par la polémique sur la « TVA sociale », laquelle aurait eu un effet d'amorçage (voir supra) qui expliquerait le report majoritaire à gauche des centristes noté par les sondages.

Bruno Cautrès<sup>224</sup> insiste lui aussi sur l'impact de la « TVA sociale ». Parmi toutes les mesures dont la vague 4 (post-législatives) du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur mesure l'adhésion, seules deux mesures n'entraînent pas l'adhésion d'une majorité de panélistes : la suppression de la carte scolaire et l'instauration d'une « TVA sociale ». Toutefois le rejet de la « TVA sociale » est de loin le plus fort (73 % d'opposition) et c'est la mesure qui clive le plus. Ainsi selon Bruno Cautrès une grande partie de la faible dynamique de la droite au second tour provient de ce rejet de la TVA sociale.

Pour Jérôme Jaffré<sup>225</sup>, c'est avant tout la crainte que les promesses d'amélioration de vie personnelle portées par Nicolas Sarkozy ne soient pas tenues qui explique la mauvaise dynamique de la droite, plus qu'une volonté de rééquilibrage portée par le centre dont il minore le basculement à gauche. En effet, il impute aux électeurs de droite et non à ceux du centre

---

<sup>223</sup> Jacques GERSTLE, Christophe PIAR, « Les campagnes dans l'information télévisée », dans Pascal PERRINEAU, *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit., p. 46-50.

<sup>224</sup> Bruno CAUTRES, « D'un "raz de marée" annoncé à une "simple" nette victoire », art. cit.

<sup>225</sup> Jérôme JAFFRÉ, « Regard sur les élections de 2007 », dans Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit., p. 235-250.

l'origine du sursaut socialiste. Il ajoute enfin pour appuyer sa démonstration que l'espoir d'une amélioration de la situation personnelle recule de cinq points entre la vague 3 (pré-législatives) et la vague 4 (post-législatives) du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur. Ainsi selon lui le débat sur la « TVA sociale » a eu un rôle primordial.

Robert Ponceyri<sup>226</sup> balaie encore plus fermement l'idée que certains électeurs auraient voté au second tour par soucis de défendre le pluralisme : « Cet argumentaire a constitué l'essentiel de la campagne de la gauche... mais au premier tour, avec les résultats que l'on sait. Les précédents de 1981 ou de 2002 voire de 1968 ou 1993, sont là pour démontrer que cela n'a jamais été une préoccupation de l'électorat, avant tout soucieux de clarification, de netteté, en rejetant la demi-mesure ou l'ambiguïté »<sup>227</sup>. Il retient l'explication de la « TVA sociale » en l'insérant dans un rejet plus global de la politique sociale du gouvernement. Ce second tour constituait en effet selon Robert Ponceyri un référendum implicite sur la politique sociale du gouvernement. Ainsi au-delà de la « TVA sociale » qu'il considère comme un déclencheur, il note que la confiance dans le gouvernement concernant des sujets sociaux comme la Sécurité sociale, la pauvreté, les retraites ou la précarité était en baisse d'une dizaine de points entre mai et juin. Enfin il impute également la faible dynamique de la droite au retrait de Nicolas Sarkozy de la scène médiatique après le premier tour (Robert Ponceyri juge en effet que le Président après avoir été très actif pour le premier tour a déserté la scène après le 10 juin) : « la démonstration a été ainsi faite que sans Nicolas Sarkozy, la droite ne parvient pas à mobiliser un électorat qui est beaucoup plus séduit par son leader charismatique que par des élus et un appareil partisan »<sup>228</sup>.

Hervé Le Bras<sup>229</sup> a une explication moins conjoncturelle au basculement à gauche du MoDem lors du second tour : selon lui le report du MoDem à gauche relève de la mécanique politique la plus classique et s'apparente même à la tectonique des plaques avec une plaque UMP qui en se rapprochant de la plaque FN laisse une faille où se glisse un centre libéré constitué de chiraquiens anti-FN et d'écologistes réticents à l'alliance systématique avec la gauche. On reconnaît là une analyse spatiale du vote : face à une droite décomplexée, le centre se trouve soudain plus susceptible de pencher à gauche que par le passé. Ainsi on comprend dans l'analyse d'Hervé Le Bras que le sursaut de la gauche se trouve en fait dans les résultats du premier tour.

---

<sup>226</sup> Robert PONCEYRI, « La Cinquième République au risque de l'hyperprésidentialisme », art. cit.

<sup>227</sup> *Ibid*, p. 197.

<sup>228</sup> *Ibid*, p. 196.

<sup>229</sup> Hervé LE BRAS, « Les électeurs du MoDem se sont reportés à haut débit sur le PS », art.cit.

Pierre Martin<sup>230</sup>, qui analysait le premier tour non comme une débâcle de la gauche (il soulignait sa stabilité par rapport à 2002) mais comme une restructuration de la droite (captation du FN par l'UMP et émancipation du centre), invite lui aussi à relier ce second tour au premier, malgré une explication un peu différente, en mettant l'accent sur la ressemblance de ces législatives de 2007 avec celles de 1967. En 1967, la majorité sortante, après un premier tour considéré comme un succès, avait connu un second tour très décevant avec la perte de nombreux sièges. Pour Pierre Martin, ces évolutions entre les deux tours en 1967 et en 2007, dues à de mauvais reports de voix en faveur de la droite, s'expliquent notamment par la dimension majorité/opposition qui structure le vote des électeurs lors des élections législatives. Cette dimension majorité/opposition, qui était absente à la présidentielle, Nicolas Sarkozy ayant réussi à apparaître comme un candidat d'opposition à Jacques Chirac, explique tout d'abord, selon Pierre Martin, la poussée de l'UMP au premier tour, celle-ci attirant la quasi-totalité des électeurs favorables au gouvernement qui sont allés voter, réduisant d'autant le MoDem et le FN. Mais elle explique aussi selon lui, comme en 1967, sa relative stagnation au second tour, puisque les électeurs qui sont restés au premier tour sur l'extrême droite et le centre étaient les plus antigouvernementaux des sympathisants de ces courants, et ont eu tendance à s'abstenir et à voter pour l'opposition plus fortement que ce que les candidats UMP attendaient. Ainsi pour Pierre Martin, une partie des résultats du second tour se trouve en fait contenu dans les résultats du premier tour : « les candidats gouvernementaux n'avaient presque plus de réserves après le premier tour, hormis chez les abstentionnistes, alors que les candidats de gauche ont pu capitaliser au second tour les votes d'opposition »<sup>231</sup>. A ce phénomène principal, il ajoute que la polémique sur la « TVA sociale » a également joué un rôle important en diminuant encore un peu plus la qualité des reports de voix en faveur des candidats de la majorité présidentielle, voire en démobilisant une partie de l'électorat UMP. Enfin il estime que la volonté de limiter l'ampleur de la victoire annoncée a certainement dû avoir également un effet sur le comportement de certains électeurs du centre.

On note que Bernard Dolez<sup>232</sup> relie également ces élections législatives de 2007 avec celles de 1967 : « A l'image du second tour des élections législatives de 1967, la gauche enregistre un sursaut et, comme en 1967, elle le doit pour une large part aux électeurs centristes qui se détournent de la droite »<sup>233</sup>.

---

<sup>230</sup> Pierre MARTIN, « Les législatives de 2007, un nouveau "moment de rupture" ? », art. cit.

<sup>231</sup> *Ibid*, p. 737.

<sup>232</sup> Bernard DOLEZ, « Nord-Pas-de-Calais : un bastion lézardé ? », art. cit.

<sup>233</sup> *Ibid*, p. 103.

Au final, le passage en revue de tous ces travaux nous amène à énoncer quatre grandes hypothèses que l'analyse en Rhône-Alpes devra tester :

(H1) La mobilisation électorale lors des élections législatives est sociologiquement et politiquement très sélective du fait d'un effet « troisième tour » qui dévalorise l'importance du scrutin : ce sont avant tout les populations dont la mobilisation civique est la plus fragile (les jeunes et les catégories populaires) ainsi que les sympathisants des forces politiques extrémistes et protestataires qui sont les plus faiblement mobilisés.

(H2) Le premier tour des élections législatives confirme et amplifie la victoire présidentielle de l'UMP avec un effet d'entraînement combiné à une dynamique de bipolarisation : l'UMP poursuit sa captation de l'électorat proche de l'extrême droite et profite de l'effondrement du bayrouisme. Les logiques sociologiques opposant schématiquement des centres urbains votant à gauche et des périphéries ouvrières votant à droite sont également confirmées.

(H3) Le premier tour des élections législatives voit une gauche en difficulté à l'intérieur de laquelle l'effacement du « vote utile » en faveur du PS permet aux Verts et au PCF de rebondir par rapport à la présidentielle tout en mettant en lumière leurs dynamiques respectives (déclin communiste et maintien dans la marginalité des Verts).

(H4) La poussée de la gauche au second tour des élections législatives découle d'un triple mouvement (mobilisation et discipline de la gauche ; démobilisation et indiscipline de la droite ; basculement vers la gauche du centre) lié principalement à la campagne d'entre-deux tours sur la « TVA sociale » et la nécessité de contre-pouvoirs.



## **II. ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE JUIN 2007 DANS LES 49 CIRCONSCRIPTIONS DE LA REGION RHONE-ALPES**

Dans une élection à deux tours, le second tour doit être analysé comme une seconde élection. C'est pour cela que notre analyse des élections législatives de juin 2007 en Rhône-Alpes traitera chacun des deux tours de façon séparée. L'étude du premier tour consacrera un premier temps à une analyse générale de l'offre électorale au niveau régional, ce qui permettra entre autres de faire une mise en perspective par rapport à ce qu'on observe nationalement. Les aspects de contexte local et de campagne dans les 49 circonscriptions de la région ne seront pas abordés directement si ce n'est dans cette présentation de l'offre électorale ou par la suite dans l'analyse des résultats. Cette étude des résultats débutera par une analyse de la participation avant de s'attaquer aux résultats des forces politiques

L'analyse du second tour reprendra à peu près le même schéma, avec en ce qui concerne l'offre électorale une focalisation sur les consignes de vote, notamment celles du MoDem.

Cette analyse des deux tours dans la région Rhône-Alpes nous permettra enfin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses tirées des analyses nationales, ceci avec l'objectif de donner une lecture nationale du scrutin.

## A. L'ANALYSE DU PREMIER TOUR

Les résultats du premier tour des élections législatives de 2007 en Rhône-Alpes sont marqués par les mêmes tendances que celles observées nationalement (tableau 3).

**Tableau 3 : Les résultats des élections présidentielles et législatives de 2002 et de 2007 en Rhône-Alpes et en France**

	Rhône-Alpes						France entière					
	Présidentielle 2002		Lég. 2002	Présidentielle 2007		Lég. 2007	Présidentielle 2002		Lég. 2002	Présidentielle 2007		Lég. 2007
	Tour 1	Tour 2	Tour 1	Tour 1	Tour 2	Tour 1	Tour 1	Tour 2	Tour 1	Tour 1	Tour 2	Tour 1
Votants	73,8	80,1	64,5	86,2	85,3	58,9	71,6	79,7	64,4	83,8	84,0	60,4
Exprimés	71,5	76,2	63,4	85,1	81,7	58,1	69,2	76,3	63,0	82,6	80,4	59,3
EXG (1)	9,6		2,6	6,5		3,3	10,4		2,7	7,1		3,4
PCF	2,9		3,9	1,7		3,2	3,4		4,9	1,9		4,3
PS	13,8		21,6	23,5	43,7	22,8	16,2		23,8	25,9	46,9	24,7
PRG	2,1		1,0			1,4	2,3		1,5			1,3
DVG	6,3		2,9			1,2	5,3		2,6			2,0
Verts	6,1		4,9	1,8		4,0	5,2		4,4	1,6		3,3
Ecolo	2,3		1,3			1,0	1,9		1,2			0,8
Divers			1,4			0,9			1,1			1,5
CPNT	3,1		0,9	1,0		0,3	4,2		1,6	1,1		0,8
UDF/MoDem	7,8		4,8	20,1		8,8	6,8		4,8	18,6		7,6
UMP-NC	17,1	81,8	34,1	32,7	56,3	44,4	19,9	82,2	33,4	31,2	53,1	41,9
DVD (2)	6,3		5,7			2,4	5,1		4,6			2,4
MPF-RPF			0,7	2,2		1,3			1,2	2,2		1,2
MNR-EXD	2,7		1,1			0,3	2,3		1,1			0,4
FN	19,8	18,2	13,3	10,5		4,8	16,9	17,8	11,1	10,4		4,3
Total gauche	34,5		36,8	33,6	43,7	36,0	37,6		39,9	36,5		39,0
Total autres (3)	11,7		3,5	21,1		10,9	11,4		3,9	19,7	46,9	10,7
Total droite	53,7	100	59,7	45,4	56,3	53,1	51,0	100	56,2	43,8	53,1	50,4

Les résultats sont en pourcentages des inscrits pour les votants et les exprimés et en pourcentages des suffrages exprimés pour les tendances politiques.

(1) En 2002 : Daniel Gluckstein (PT), Arlette Laguiller (LO), Olivier Besancenot (LCR). En 2007 : Gérard Schivardi (PT), Arlette Laguiller (LO), Olivier Besancenot (LCR), José Bové.

(2) En 2002 : Christine Boutin et Alain Madelin

(3) Ecologistes (autres que les Verts), divers, CPNT, Jean-Pierre Chevènement (candidat DVG à la présidentielle en 2002), Bayrou (candidat UDF présidentielle en 2007), MoDem (législatives en 2007).

On note que la participation dans la région est plus faible qu'au niveau national (58,9 % contre 60,4 %), mais qu'il ne s'agit pas d'une tendance structurelle, la participation ayant été

plus forte en Rhône-Alpes que sur l'ensemble du pays aux deux présidentielles de 2002 et 2007, et au premier tour des élections législatives de 2002. La région Rhône-Alpes est une région plus à droite que la France prise dans son ensemble, la gauche y étant structurellement plus faible de trois points lors des scrutins de 2002 et 2007. Les Verts sont toutefois plus forts en Rhône-Alpes que nationalement.

L'analyse de ce premier tour des élections législatives de 2007 en Rhône-Alpes débute par une étude approfondie de l'offre électorale proposée par les partis dans les 49 circonscriptions. Nous étudierons ensuite la participation au scrutin avant enfin de nous pencher sur les résultats des candidats et des forces politiques.

## **1. L'offre électorale de 2002 à 2007**

En 2002, 729 candidats se présentaient dans les 49 circonscriptions de la région Rhône-Alpes (voir annexe 1), soit une moyenne de 14,9 candidats par circonscription très proche de la moyenne nationale de 14,6 (8444 candidats pour 577 circonscriptions). Au niveau des différents départements, c'est dans le Rhône que cette moyenne était la plus élevée (16,4) et dans la Loire qu'elle était la plus faible (12,7). Enfin on notait un maximum de 21 candidatures dans la 6<sup>ème</sup> circonscription du Rhône et un minimum de 10 candidatures dans la 1<sup>ère</sup> de la Loire. En 2007, le nombre de candidats est en recul avec « seulement » 664 candidats (- 65), soit une moyenne de 13,6 candidats par circonscription (- 1,3), là aussi proche de celle observée nationalement (13,2). Au niveau départemental, le recul sur 2002 n'est pas généralisé : si le nombre de candidats diminue significativement dans la Drôme (de 62 à 46, soit 4 candidats en moins en moyenne par circonscription), dans l'Ain (de 60 à 47, soit 3,3 candidats en moins en moyenne par circonscription), dans le Rhône (de 229 à 198, soit 2,2 candidats en moins en moyenne par circonscription), voire en Haute-Savoie (de 71 à 63, soit 1,6 candidat en moins en moyenne par circonscription), il stagne en Ardèche (de 45 à 43) et en Isère (stable à 130), et progresse même légèrement en Savoie (de 43 à 44) et dans la Loire (de 89 à 93). C'est désormais en Savoie que le nombre moyen de candidats par circonscription est le plus élevé (14,7), et dans la Drôme qu'il est la plus faible (11,5). Toutefois c'est toujours une circonscription du Rhône (la 14<sup>ème</sup>) qui compte le plus de candidats (19), tandis que le nombre minimal de candidats est de 11 (cas de figure observé dans 8 circonscriptions différentes). Ces évolutions générales renvoient à des évolutions importantes de l'offre électorale.

### *L'évolution entre 2002 et 2007 de l'offre de gauche*

En 2002, on comptait 298 candidats de gauche (LO, LCR, PT, Alter, PCF, PS, PRG, MRC, DVG, Verts) dans les 49 circonscriptions de Rhône-Alpes. Ce nombre n'est plus que de 275 en 2007 (- 23), mais il correspond à des évolutions très différentes selon les partis.

Tout d'abord à l'extrême gauche, LO, qui avait présenté un candidat dans chaque circonscription en 2002 (49), n'en présente en 2007 que 47, du fait d'un accord avec la LCR en Haute-Savoie (1<sup>ère</sup>, 3<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> circonscriptions : un candidat LO soutenu par la LCR ; 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> circonscription : un candidat LCR soutenu par LO).

La LCR de son côté est présente partout à l'exception des trois circonscriptions de Haute-Savoie concernées par l'alliance avec LO, de la 6<sup>ème</sup> circonscription du Rhône où elle soutient un candidat unique de la gauche antilibérale (candidature de Martine Richardione présentée par la Gauche alternative 2007 et soutenue officiellement par la LCR et le PCF) et de la 4<sup>ème</sup> circonscription de l'Ain. Ainsi, en 2007 avec 44 candidats, la LCR augmente sa présence en Rhône-Alpes par rapport à 2002 (41 candidats), conformément à la tendance nationale.

De son côté, le Parti des travailleurs, déjà peu présent en 2002 (23 candidats), disparaît quasiment de l'offre électorale de 2007 avec seulement 10 candidats (3 en Isère, 2 en Haute-Savoie et dans le Rhône, et 1 dans l'Ain, la Loire, et en Savoie).

Enfin, la Gauche Alternative 2007 présente 12 candidats, dont une candidature unitaire avec la LCR et le PCF dans le Rhône (voir supra), et une autre en concurrence du PCF mais pas de la LCR (4<sup>ème</sup> de l'Ain). Fait assez étonnant, la Gauche Alternative 2007 présente deux candidats officiels dans la 7<sup>ème</sup> circonscription du Rhône<sup>234</sup>. En 2002 on comptait 7 candidats SEGA.

Au Parti communiste, on note une présence quasi systématique puisque 47 candidats avec l'étiquette (parfois bien dissimulée) communiste sont en piste le 10 juin. Les deux

---

<sup>234</sup> Abdel Belmokadem et Morad Aggoun sont tous les deux investis par la Gauche alternative 2007 (avec un rattachement à l'association de financement SEGA – Solidarité, Ecologie, Gauche Alternative). Le premier, chef d'entreprise, adjoint au maire de Vaulx-en-Velin depuis 2001 (chargé de la vie associative), est présenté par l'association « initiative citoyenne » (à ne pas confondre avec le parti Rassemblement pour l'initiative citoyenne RIC), avec le soutien des Alternatifs. Le second, candidat aux municipales de 2001 à Vaulx-en-Velin sur la liste « Gauche citoyenne écologiste » (soutenue par les Verts, le PRG, la LCR et Le Choix Vaudais) puis aux cantonales de 2004 (avec le soutien des Verts, de la LCR, du Choix Vaudais, des Motivé-e-s et du MRC) a le soutien pour ces législatives de 2007 du Choix Vaudais, de José Bové, des Motivé-e-s et de l'humoriste Guy Bedos (sic). La principale division entre ces deux candidats est donc leur position vis-à-vis de la municipalité de Vaulx-en-Velin : l'un est dans la majorité municipale, l'autre dans l'opposition.

circonscriptions où le PCF est absent sont la 6<sup>ème</sup> du Rhône (cf. accord unitaire) et la 11<sup>ème</sup> du Rhône. Dans cette circonscription, où le PCF avait soutenu en 2002 l'ancien député socialiste Gabriel Montcharmont dès le premier tour, il avait été décidé à l'approche de la présidentielle que le parti soutiendrait la candidature antilibérale du maire de Grigny, René Balme, adhérent communiste jusqu'en 1997 et soutien de la première heure de José Bové à la présidentielle. Mais finalement quelques jours après la victoire de Nicolas Sarkozy, René Balme, en concertation avec les cadres locaux du PCF, a décidé de retirer sa candidature et d'appeler à voter pour le candidat PS, Jean-François Gagneur, adjoint au maire communiste de Givors, afin que la gauche ait le plus de chances possibles de faire barrage au député UMP sortant Georges Fenech, qualifié, lors de la conférence de presse d'annonce du désistement, de « candidat de la droite extrême ». Au final, la 11<sup>ème</sup> circonscription du Rhône est la seule circonscription de Rhône-Alpes avec une candidature socialiste soutenue par le PCF. En effet dans les 48 autres circonscriptions, le PS et le PCF sont en concurrence. Le PS, pour ces législatives de 2007, n'est allié qu'avec le PRG et le MRC, d'où la présence de 45 candidats socialistes (soutenus la plupart du temps par le PRG et le MRC<sup>235</sup>), et un soutien socialiste à trois candidats PRG (Catherine Pidoux dans la 2<sup>ème</sup> de l'Ain, Lucien Moullier dans la 7<sup>ème</sup> de la Loire et Thierry Braillard dans la 1<sup>ère</sup> du Rhône, la seule gagnable par la gauche des trois) et à une candidate MRC (Catherine Coutard dans la 4<sup>ème</sup> de la Drôme). On rappelle qu'en 2002, il n'y avait pas eu d'accord entre le PS et le Pôle Républicain suite au divorce politique entre Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement, et que ce dernier avait présenté 42 candidats indépendants en Rhône-Alpes. Comme le PCF, les Verts n'ont passé aucune alliance avec le PS, d'où une présence systématique avec 49 candidats pour ces législatives de 2007.

Cette situation de désunion entre le PS, le PCF et les Verts tranche assez nettement avec ce qui s'est passé en 2002 puisque l'on comptait alors dans la région, malgré une assez grande impréparation, 8 candidatures PS-PCF-Verts<sup>236</sup>, 5 candidatures PS-PCF<sup>237</sup> et 16 candidatures

---

<sup>235</sup> Le PRG n'a présenté que trois candidats en concurrence avec le PS : Sophie Conte dans la 6<sup>ème</sup> de l'Isère, Miloud Sebebit dans la 7<sup>ème</sup> de l'Isère et Eric Hintermann dans la 5<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie. Le MRC de son côté n'a présenté que cinq candidats en concurrence avec le PS : Dominique Vial dans la 5<sup>ème</sup> du Rhône, Farida Bacha dans la 1<sup>ère</sup> de la Loire, Lionel Massardier dans la 2<sup>ème</sup> de la Loire, Eléonore Perrier dans la 1<sup>ère</sup> de l'Isère, et Roger Torgue dans la 8<sup>ème</sup> de l'Isère. On doit également noter que le MRC-Savoie a renié l'alliance nationale avec le PS en refusant de soutenir les trois candidats socialistes du département et en apportant son soutien dans la 1<sup>ère</sup> circonscription au candidat antilibéral également soutenu par le PCF.

<sup>236</sup> Gérard Lindeperg (PS) dans la 1<sup>ère</sup> de la Loire, Bernard Outin (PCF) dans la 4<sup>ème</sup> de la Loire, Martine Chami (PS) dans la 7<sup>ème</sup> de la Loire, Armand Bonamy (PS) dans la 6<sup>ème</sup> de l'Isère, Christian Villard (Verts) dans la 7<sup>ème</sup> de l'Isère, Jean-Jack Queyranne (PS) dans la 7<sup>ème</sup> du Rhône, Gabriel Montcharmont (PS) dans la 11<sup>ème</sup> du Rhône, et Martine David (PS) dans la 13<sup>ème</sup> du Rhône.

<sup>237</sup> Catherine Rolin (PS) dans la 2<sup>ème</sup> de l'Ardèche, André Vallini (PS) dans la 9<sup>ème</sup> de l'Isère, Nathalie Gauthier (PS) dans la 6<sup>ème</sup> du Rhône, Gilbert Biessy (PCF) dans la 2<sup>ème</sup> de l'Isère, et André Gérin (PCF) dans la 14<sup>ème</sup> du Rhône.

PS-Verts<sup>238</sup>. Ainsi en 2002, le PCF ne présentait que 39 candidats avec un soutien du PS pour ces trois sortants, Gilbert Biessy, André Gérin et Bernard Outin et avec même un ralliement des Verts pour ce dernier<sup>239</sup>. Dans le même temps, le PCF soutenait 9 candidats socialistes (dont cinq étaient sortants), ainsi que le Vert Christian Villard dans la 7<sup>ème</sup> de l'Isère. Toutefois il faudrait peut-être parler de 40 candidats communistes pour ces législatives de 2002 en Rhône-Alpes puisque la candidature d'Alain Pecel dans la 1<sup>ère</sup> de la Loire, du fait d'un retrait très tardif au profit du député sortant socialiste Gérard Lindeperg, avait été enregistrée par la préfecture et avait obtenu deux voix<sup>240</sup> (les bulletins ayant été déjà imprimés). De leur côté, les Verts présentaient en 2002 seulement 32 candidats<sup>241</sup> (dont 7 soutenus par le PS et un soutenu par le PS et le PCF) et soutenaient 15 candidats PS<sup>242</sup>, un candidat PCF, et une candidate PRG soutenue par le PS (Françoise Mailler dans la 5<sup>ème</sup> du Rhône), tandis que le PS présentait lui 36 candidats (dont 18 soutenus soit par les Verts, soit par le PCF, soit par les deux) et apportait son soutien à 8 candidats Verts, 3 candidats PCF et 2 candidats PRG<sup>243</sup>.

En ce qui concerne les divers gauche, ils ne sont en 2007 plus que 9 contre 26 en 2002 : disparaissent notamment les 12 candidats du réseau Nouvelle Donne animé par le socialiste Pierre Larrouturou et prônant notamment la semaine de quatre jours, ainsi que les 4 candidats de l'Initiative Républicaine.

<sup>238</sup> Michel Wilson (Verts) dans la 8<sup>ème</sup> de l'Isère, Sylvie Gillet de Thorey (PS) dans la 1<sup>ère</sup> de la Haute-Savoie, Thierry Billet (Verts) dans la 2<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, Martine Léger (Verts) dans la 3<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, Dominique Lacheval (PS) dans la 4<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, Frédéric Zory (PS) dans la 5<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, Roland Comte (Verts) dans la 2<sup>ème</sup> de la Loire, André Godin (PS) dans la 1<sup>ère</sup> de l'Ain, Michèle Rivasi (PS) dans la 1<sup>ère</sup> de la Drôme, Eric Besson (PS) dans la 2<sup>ème</sup> de la Drôme, Jean-Louis Tourraine (PS) dans la 1<sup>ère</sup> du Rhône, Gilles Buna (Verts) dans la 2<sup>ème</sup> du Rhône, Barbara Romagnan (PS) dans la 3<sup>ème</sup> du Rhône, Pierre Hémon (Verts) dans la 4<sup>ème</sup> du Rhône, Jean-Charles Kohlhass (Verts) dans la 10<sup>ème</sup> du Rhône et René Lambert (PS) dans la 12<sup>ème</sup> du Rhône.

<sup>239</sup> Dans cette circonscription, Les Verts n'ont rallié la candidature de Bernard Outin que le 24 mai 2002, cinq jours après le dépôt des candidatures en préfecture. Ce « ralliement » tardif à deux semaines du premier tour explique l'enregistrement de la candidature Verte d'Anne de Beaumont (elle figure dans les chiffres officiels fournis par le Ministère de l'Intérieur... avec 0 voix). Les Verts ont tenté jusqu'au dernier moment d'obtenir le soutien du PCF pour la candidature Verte (soutenue par le PS) de Roland Comte dans la 2<sup>ème</sup> circonscription. Cette péripétie illustre la fragilité des accords électoraux conclus entre PS, PCF et Verts. Précisons qu'Anne de Beaumont n'a pas appelé à voter pour Bernard Oullins...

<sup>240</sup> Il s'agit ici d'une situation analogue à celle des Verts dans la 4<sup>ème</sup> circonscription de la Loire.

<sup>241</sup> Ou 33 si l'on compte la candidature retirée mais enregistrée d'Anne de Beaumont dans la 4<sup>ème</sup> de la Loire (voir supra).

<sup>242</sup> Dans la 7<sup>ème</sup> circonscription de la Loire, une bonne partie des Verts a en 2002 apporté son soutien au divers gauche Jean Crépinge (maire de Luriecq et candidat sous l'étiquette « gauche militante du Forez »), plutôt qu'à la candidate socialiste de la gauche unie Martine Chamli.

<sup>243</sup> En plus de François Mailler dans la 5<sup>ème</sup> du Rhône, le PS soutenait le radical Hubert Bertrand dans la 3<sup>ème</sup> de l'Ain.

Le nombre de dissidences est faible mais stable : quatre<sup>244</sup>. Parmi les quatre candidats de gauche dissidents en 2007, on retrouve tout d'abord dans la 2<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère le communiste Renzo Sulli. Dans cette circonscription, l'une des deux que le PCF tenait encore avant les législatives de juin 2007, le député sortant Gilbert Biessy a décidé de ne pas représenter. Agé de 72 ans, l'ancien maire d'Echirolles a souhaité mettre un terme à sa carrière politique pour prendre du repos et des vacances, laissant le champ libre à une guerre de succession très violente entre Renzo Sulli (qui a succédé à Gilbert Biessy en 1999 à la mairie d'Echirolles), et René Proby (maire de Saint-Martin-d'Hères depuis 1999). Ces derniers, également conseillers généraux (le premier d'Echirolles-Ouest, le second de Saint-Martin-d'Hères-Nord), se sont affrontés en mars pour obtenir l'investiture du PCF. Au terme d'un vote des militants, c'est René Proby qui a été désigné avec trois voix d'avance sur Renzo Sulli (172 voix contre 169), lequel a immédiatement contesté la validité du scrutin (il y aurait eu selon lui plus de votants que d'adhérents à jour de cotisation à Saint-Martin-d'Hères). N'ayant pu obtenir un nouveau vote, Renzo Sulli a donc décidé de se présenter en dissidence avec le soutien du député sortant Gilbert Biessy. Les trois autres candidats de gauche dissidents sont des socialistes. Il s'agit en premier lieu de Michèle Edery dans la 14<sup>ème</sup> du Rhône. Cette partisane de Ségolène Royal avait déjà été candidate dissidente en 2002 et justifie sa candidature en 2007 par son refus du cumul des mandats (le candidat socialiste Yves Blein est maire de Feyzin) et par sa volonté de faire progresser la parité homme-femme. On retrouve ensuite la candidature dissidente dans la 6<sup>ème</sup> du Rhône (la circonscription ne comprend que la commune de Villeurbanne) du député sortant Lilian Zanchi. Député suppléant depuis 2002, Lilian Zanchi était passé titulaire en septembre 2006 à la suite du décès de Nathalie Gauthier, et se voyait bien continuer l'intérim après 2007. C'était toutefois sans compter sur la volonté du maire de Villeurbanne et ancien député Jean-Paul Bret d'imposer le non-cumul des mandats (Lilian Zanchi est également conseiller général de Villeurbanne-Sud et adjoint au maire chargé de la sécurité) et surtout le maintien d'une candidature féminine. Il s'agissait d'ailleurs en 2002 des deux raisons que Jean-Paul Bret avait donné pour justifier son choix de laisser la place de député à son adjointe Nathalie Gauthier. Ainsi Jean-Paul Bret a rapidement soutenu la candidature de Pascale Crozon (malgré ses mandats de conseillère régionale et d'adjointe au

---

<sup>244</sup> En 2002, les quatre dissidents étaient : Stéphane Dubois (dissident PC) et Michèle Edery (dissidente PS) dans la 14<sup>ème</sup> du Rhône, Maurice Vincent (dissident PS) dans la 2<sup>ème</sup> de la Loire, et Christian Nucci (dissident PS) dans la 8<sup>ème</sup> de l'Isère. Les deux principales dissidences étaient celles de Maurice Vincent (conseiller municipal d'opposition) qui refusa l'accord avec les Verts (le PS soutenait les Verts dans cette circonscription), et surtout celle de Christian Nucci, ancien ministre, ancien député, et conseiller général et maire de Beaurepaire qui lui aussi refusa de soutenir le candidat Vert soutenu par le PS (il s'agissait de plus dans cette 8<sup>ème</sup> circonscription d'une succession puisque le siège laissé vacant était tenu jusqu'en 2001 par le socialiste Louis Mermaz lequel avait choisi de se faire élire au Sénat)

maire...). Il faut dire qu'en plus d'être une femme, Pascale Crozon avait été préférée à Lilian Zanchi en juin 2006 pour être la suppléante de Nathalie Gauthier pour le scrutin de 2007. Au final, les adhérents socialistes ont suivi les consignes de Jean-Paul Bret en désignant Pascale Crozon comme candidate du PS en octobre 2006. Lilian Zanchi, qui a refusé d'être à nouveau suppléant, a ensuite annoncé sa candidature en février 2007 avec le soutien de Bernard Rivalta, conseiller général de Villeurbanne-Nord, et d'Arnaud Montebourg dont il est un proche (il lui est resté fidèle au congrès du Mans en 2005), avant de devancer sa future exclusion du PS en rendant sa carte un mois avant le scrutin législatif. Enfin le troisième candidat dissident socialiste est Stéphane Alaize dans la 3<sup>ème</sup> circonscription de l'Ardèche. Fils de l'ancien député Jean-Marie Alaize, et élu à son tour député en 1997, Stéphane Alaize a connu une chute aussi foudroyante que son ascension. En 2000, la division de sa majorité municipale l'a contraint à une élection municipale anticipée qui lui a fait perdre son mandat de maire d'Aubenas acquis en 1995. Un an après, il a perdu son mandat de conseiller général, avant en 2002 de perdre son mandat de député. En 2007, le PS a choisi d'investir sa secrétaire fédérale Véronique Louis (également conseillère régionale) avec pour suppléant Jean-Paul Manificier, conseiller général de Vans, plutôt que l'ancien député jugé trop diviseur, ce qui n'a pas empêché ce dernier de se présenter quand même, justifiant ainsi sa réputation de diviseur. Au final, à ces quatre candidatures dissidentes, il faut ajouter trois candidats de FORRCE (Force de rassemblement républicain pour une citoyenneté plus égale) dans la Loire, et deux candidats sans étiquette.

### *L'évolution entre 2002 et 2007 de l'offre de la droite et du centre*

A droite et au centre, c'est-à-dire de l'UDF-MoDem au Front national, on compte 242 candidats en 2007, soit une progression par rapport à 2002 où l'on ne comptait que 232 candidats. Toutefois cette augmentation renvoie à des évolutions très différentes suivant les forces politiques.

A l'extrême droite, le Front national présente comme en 2002 un candidat dans les 49 circonscriptions. Le MNR qui était lui aussi présent partout en 2002 (49 candidats) a cette fois-ci en 2007 une présence quasiment réduite de moitié avec seulement 27 candidats. On note que le MNR ne présente pas de candidat face au délégué général du FN Bruno Gollnisch dans la 13<sup>ème</sup> du Rhône. Enfin on compte en 2007 deux candidats du Parti national républicain (PNR) alors que disparaissent les quatre candidats de « Droit de chasse » de 2002 (groupuscule proche du MNR de Bruno Mégret sans aucun lien avec CPNT).



Du côté des souverainistes, le MPF qui n'était présent que dans 21 circonscriptions en 2002 est présent quasiment partout en 2007 avec 48 candidats. Seule la 2<sup>ème</sup> circonscription de la Haute-Savoie n'est pas pourvue. Par contre on note la disparition du RPF de Charles Pasqua qui avait présenté 11 candidats en 2002.

L'UMP présente 47 candidats et soutient deux députés sortants UDF ralliés à Nicolas Sarkozy entre les deux tours de la présidentielle et étiquetés PSLE-Nouveau centre, à savoir Bernard Bosson dans la 2<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, et François Rochebloine dans la 3<sup>ème</sup> de la Loire. Le Nouveau centre présente en plus de ses deux sortants, un candidat dans 1<sup>ère</sup> de l'Ardèche (Christian Lavis, maire du Teil) et une candidate dans la 14<sup>ème</sup> du Rhône (Marie-Gilberte Bossi).

L'UDF-MoDem de son côté est présente quasiment partout avec 47 candidats dont deux sortants (Anne-Marie Comparini dans la 1<sup>ère</sup> du Rhône et Gilles Artigues dans la 1<sup>ère</sup> de la Loire). Si le nouveau parti de François Bayrou présente un candidat face à François Rochebloine dans la 3<sup>ème</sup> de la Loire, il ne présente en revanche personne face à Bernard Accoyer (Président du groupe UMP à l'Assemblée) dans la 1<sup>ère</sup> de la Haute-Savoie, et face à Bernard Bosson dans la 2<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie. Si la décision de ne pas présenter de candidat face à Bernard Bosson qui en tant que député UDF avait été de tous les combats de François Bayrou<sup>245</sup> n'est pas surprenante du fait des déclarations de ce dernier sur sa volonté de ne pas entrer en concurrence avec ceux qui l'avaient soutenu au premier tour de la présidentielle, celle de ne présenter personne face à Bernard Accoyer est plus étonnante. Elle s'explique d'une part par le forfait de dernière minute pour raison de santé de Nathalie Dutreige (maire d'Alex) qui aurait dû porter les couleurs du MoDem dans cette circonscription et d'autre part par le renoncement de sa remplaçante Sandrine Saucey à quelques jours du dépôt des candidatures<sup>246</sup>.

On note parmi les 47 candidats du MoDem quatre candidats de Cap 21<sup>247</sup>, ainsi qu'une ex-socialiste sympathisante de José Bové pendant la campagne présidentielle (elle a participé à l'un de ses meetings) dans la 14<sup>ème</sup> du Rhône<sup>248</sup>, et un ex-divers gauche dans la 6<sup>ème</sup> du

---

<sup>245</sup> Bernard Bosson faisait notamment partie des onze députés qui avaient voté la censure au gouvernement Villepin le 16 mai 2006.

<sup>246</sup> Sandrine Saucey déclare pour justifier son retrait qu'elle a du mal à se positionner face à nouveau Président qui « va dans le sens de l'ouverture » et face à une UMP qui met en place une stratégie que le MoDem soutient. De plus elle indique avoir peur de ne pas faire 5 % du fait de sa faible notoriété et estime ainsi que sa candidature est un « risque financier personnel » qu'elle ne peut pas prendre. *Hebdo des Savoie*, 18 mai 2007, n° 439, p. 5.

<sup>247</sup> Jean-François Girard dans la 2<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, Blandine Martin dans la 11<sup>ème</sup> du Rhône, Armelle Leroy-Camplan dans la 6<sup>ème</sup> de l'Isère et Jacqueline Joannon dans la 9<sup>ème</sup> de l'Isère.

<sup>248</sup> Il s'agit de Saliha Mertani, conseillère municipale de Feyzin, adhérente socialiste depuis 1995, participante à un meeting de José Bové mi-avril 2007 à Villeurbanne. Ce ralliement au MoDem s'explique par sa brouille avec Yves Blein, le maire de Feyzin dont elle était l'adjointe à la jeunesse jusqu'à l'été 2006 et par sa déception d'avoir vu l'investiture PS lui filer entre les mains pour aller à... Yves Blein.

Rhône<sup>249</sup>. Globalement si les candidats du MoDem viennent de tous les horizons (notamment de la « société civile »), ceux venant de la droite (élus UDF) sont majoritaires.

Enfin on note la présence de 18 candidats divers droite. Cette appellation regroupe quatre candidats du CNIP (Centre national des indépendants et paysans, parti associé à l'UMP) dont Daniel Dufrenay (maire et conseiller général de La Chambre) dans la 3<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, mais également un candidat de « Debout la République » (Philippe Cartellier dans la 2<sup>ème</sup> du Rhône), un candidat d'Alternative Libérale (Stéphane Lallement dans la 4<sup>ème</sup> du Rhône), et trois candidats sans étiquette (dont Jacques Dubay, conseiller général indépendant de Saint-Peray dans la 3<sup>ème</sup> de l'Ardèche qui se réclame de la majorité présidentielle). Surtout on retrouve parmi ces candidats DVD, 9 dissidents, dont 4 dans le seul département du Rhône. Dans ce département où l'UMP ne présente que des hommes, trois femmes (Marie-Laure Boulot dans la 1<sup>ère</sup>, Nafissa Redjimi Barascud dans la 7<sup>ème</sup> et Anne-Marie Dubost dans la 13<sup>ème</sup>) ont décidé de partir en dissidence au nom entre autres de la parité. Pour deux d'entre elles, l'expérience d'une candidature législative était déjà là : en 2002, Marie-Laure Boulot s'était déjà présentée en dissidence contre Anne-Marie Comparini, tandis qu'Anne-Marie Dubost était la candidate officielle de l'UMP sur la 13<sup>ème</sup> circonscription. Quant à Nafissa Redjimi Barascud dans la 7<sup>ème</sup>, elle pensait bien obtenir l'investiture UMP avant que Jean-François Debiol, membre du Forum des Républicains sociaux de Christine Boutin ne soit parachuté au nom de l'équilibre des composantes internes de l'UMP. Enfin le quatrième dissident UMP du Rhône est Georges Barriol dans la 10<sup>ème</sup> circonscription. Conseiller général de Vaugneray, et suppléant de l'ancien député Jean Besson de 1988 à 1997, il s'estime plus légitime que le député sortant Christophe Guilloteau, lequel n'a jamais été élu puisqu'il a remplacé Jean Besson en 2003 après que ce dernier, diminué par un accident, ait accepté une mission gouvernementale de plus de six mois.

En Isère, on compte deux dissidences UMP liées au retour en politique de l'ancien ministre, président du Conseil général et député-maire de Grenoble Alain Carignon<sup>250</sup>. Ce dernier, élu député dans la 1<sup>ère</sup> circonscription en 1988 et 1993, est sorti de prison en 1998 et a retrouvé ses droits civiques en 2002, avant d'entamer un retour en politique qui a provoqué une

---

<sup>249</sup> Il s'agit de Richard Morales, déjà candidat en 2002 sous une étiquette divers gauche (l'association « Villeurbanne Autrement » qu'il a créée). Ancien membre du PRG, et ancien adjoint du maire socialiste Gilbert Chabroux, il a rompu avec la majorité municipale à cause d'une opposition farouche à Jean-Paul Bret, le successeur de Gilbert Chabroux à la mairie de Villeurbanne. En 2001 il a présenté sa propre liste qui a réalisé 15 % au second tour des municipales, avant de rejoindre après 2002 l'UDF.

<sup>250</sup> Alain Carignon a été condamné en 1996 par la cour d'appel de Lyon à cinq ans d'emprisonnement, dont quatre ferme, et à cinq ans de privation de ses droits civiques. Il était accusé de corruption passive, de subornation de témoins, de recel et de complicité d'abus de biens sociaux, pour avoir reçu 20 millions de francs (3 millions d'euros) de « cadeaux », de « présents » et d'« avantages » en échange de la concession de l'eau et du réseau d'assainissement de sa ville à la Lyonnaise des eaux et à la SDEI du groupe Merlin.

forte division de l'UMP Isère entre ceux qui souhaitent son retour et ceux qui voulaient tourner la page. Elu Président de l'UMP Isère en 2003 avec près de 75 % des suffrages des adhérents puis réélu en 2006 (unique candidat), Alain Carignon ne semble animé depuis qu'il a retrouvé ses droits civiques que par un seul objectif : retrouver un à un tous les mandats qu'il avait conquis dans les années quatre-vingt afin de « laver » par la démocratie la « tache » de sa condamnation judiciaire. Ce parcours de reconquête passe en 2007 par la 1<sup>ère</sup> circonscription occupée par son ancien suppléant Richard Cazenave<sup>251</sup>, lequel n'a aucune envie de laisser sa place. Afin de faire céder son ancien suppléant dont il estime qu'il lui doit tout, Alain Carignon s'est assuré le soutien de la base UMP par une redoutable campagne d'adhésion (de moins de 1800 en 2003, le nombre d'adhérents est passé à plus de 6000 en 2007). Investi dans un premier temps par la Commission nationale d'investiture en tant que député sortant, Richard Cazenave est finalement écarté au profit d'Alain Carignon. Entre temps, les adhérents ont voté à une écrasante majorité en faveur de l'ancien maire de Grenoble<sup>252</sup>. Refusant ce verdict qu'il juge injuste et faussé<sup>253</sup>, Richard Cazenave décide de se présenter et donc de provoquer une vraie primaire devant les électeurs (ce qui lui vaut d'être exclu de l'UMP). Dans ce match interne à la droite, il dispose en plus de son statut de sortant de plusieurs soutiens de poids<sup>254</sup>. Le deuxième dissident UMP de l'Isère, Mathieu Chamussy, figure de l'opposition UMP au conseil municipal de Grenoble et anti-carignoniste acharné, est candidat dans la 3<sup>ème</sup> circonscription face à Nathalie Béranger, la candidate UMP officielle. Aux législatives de 2002, il s'était déjà présenté dans la 3<sup>ème</sup> circonscription en dissidence face à la candidate officielle de l'UMP Françoise Paramelle (ancienne UDF) soutenue par Alain Carignon (il avait alors remporté la primaire de la droite avant de perdre au second tour face au député sortant Michel Destot).

Enfin, c'est en Savoie et en Haute-Savoie que l'on retrouve les trois derniers dissidents de droite. Dans la 1<sup>ère</sup> circonscription de la Savoie, Jacques Girard, suspendu de l'UDF depuis

---

<sup>251</sup> Candidat en 1988 dans la 3<sup>ème</sup> circonscription, Richard Cazenave profita de la nouvelle règle du non cumul des mandats qui frappait Alain Carignon (déjà maire et Président du Conseil général) pour se faire élire à l'Assemblée nationale lors d'une législative partielle en 1988 dans la 1<sup>ère</sup> circonscription. Député titulaire de 1988 à 1993, il passa suppléant en 1993 afin de laisser Alain Carignon se faire élire au palais Bourbon. Néanmoins ce dernier appelé au gouvernement laissa très rapidement Richard Cazenave revenir siéger à l'Assemblée. Richard Cazenave fut ensuite réélu député en 1997 et en 2002, Alain Carignon étant privé de ses droits civiques à la suite de ses ennuis judiciaires.

<sup>252</sup> Il semble également qu'Alain Carignon ait pu compter sur le soutien personnel de Nicolas Sarkozy.

<sup>253</sup> Il dénonce notamment la campagne d'adhésions menée par Alain Carignon. Selon lui 33 familles représenteraient 10 % des adhérents UMP de la 1<sup>ère</sup> circonscription (1800 adhérents en tout environ).

<sup>254</sup> Notamment Max Micoud, conseiller général de Grenoble 4 et candidat de la droite à la mairie de Grenoble en 2001 (49 % au second tour face au maire sortant socialiste Michel Destot), Lucile Ferradou, maire de Saint-Ismier et André Eymery, conseiller général de Saint-Ismier. Plus globalement Richard Cazenave revendique le soutien de 95 % des élus de la droite et du centre du canton de Saint-Ismier. Alain Carignon peut lui compter sur le soutien entre autres de Charles Descours, sénateur et conseiller général de Grenoble 2, et de Guy-Pierre Cabanel conseiller général de Meylan.

mars 2007 se présente face au candidat MoDem et surtout face au candidat UMP, le député sortant et maire d'Aix-les-Bains Dominique Dord, dont il est un farouche opposant via la publication d'un journal local « l'Aix-aspérant » dont le sujet de prédilection est d'attaquer la gestion municipale du député. Dans la 3<sup>ème</sup> circonscription de la Haute-Savoie, le maire et conseiller général UDF de Saint-Gervais, Jean-Marc Peillex est candidat sous l'étiquette majorité présidentielle face au candidat MoDem (parti dans lequel il ne se reconnaît pas), et face au député sortant UMP Martial Saddier. Enfin dans la 2<sup>ème</sup> circonscription de la Haute-Savoie, dans laquelle l'UMP soutient Bernard Bosson député sortant UDF rallié à Nicolas Sarkozy, on retrouve la candidature dissidente de Lionel Tardy (adhérent UMP et ancien président de la CGPME du département) soutenue par Pierre Hérisson (sénateur UMP et ancien suppléant de Bernard Bosson) et par une grande partie de l'appareil UMP de Haute-Savoie. Lionel Tardy est en fait la main armée d'un appareil local de l'UMP (Pierre Hérisson et Bernard Accoyer en tête) qui veut en finir avec Bernard Bosson dont le ralliement de dernière minute à Nicolas Sarkozy<sup>255</sup> est jugé comme purement opportuniste. Il faut dire que pendant cinq ans Bernard Bosson a fait partie du noyau dur des députés UDF anti-UMP<sup>256</sup> (il a voté la censure au gouvernement Villepin en 2006), et surtout qu'il s'est opposé avec véhémence avec les Verts au projet de modification de la loi Littoral lancé par plusieurs maires UMP du lac d'Annecy dont Pierre Hérisson et Bernard Accoyer<sup>257</sup>. Lâché par son habituelle suppléante Françoise Camusso ralliée à l'UMP, le candidat du Nouveau centre ne peut faire valoir que deux lettres de soutien de Nicolas Sarkozy et de François Fillon face à un candidat soutenu lui par toute la machinerie locale de l'UMP.

Cette situation de la droite modérée et du centre (47 candidats UMP, 4 candidats NC, 47 candidats MoDem et 18 candidats DVD) offre un paysage bien différent de celui de 2002, puisque l'on trouvait alors 45 candidats UMP, 18 candidats UDF et surtout 35 candidats divers droite. En 2002, l'UMP présentait ainsi des candidats partout sauf face aux deux députés sortants UDF (François Rochebloine et Bernard Bosson), face à Charles Millon (candidat DLC dans la 7<sup>ème</sup> du Rhône se réclamant de l'UMP), et face à Gilles Artigues (candidat UDF dans la

<sup>255</sup> Il n'a rallié Nicolas Sarkozy que le 3 mai au lendemain du débat télévisé entre le candidat UMP et Ségolène Royal, soit trois jours avant le second tour.

<sup>256</sup> Pourtant Bernard Bosson faisait partie des 109 parlementaires UDF et DL qui avaient appelé à voter Jacques Chirac dès le premier tour de l'élection présidentielle de 2002 (appel du 27 février 2002 dans *Le Figaro*).

<sup>257</sup> Cette modification de la loi Littoral présentée en 2005 par le gouvernement visait à « mettre fin aux contraintes qu'engendre la superposition des lois Littoral et Montagne, manifestation excessives, sources de complications juridiques et frein au développement pour les communes concernées ». Cette modification risquait selon Bernard Bosson (et les Verts) de fragiliser la protection du lac d'Annecy en relançant le bétonnage et la pollution des rives d'un lac que Charles Bosson (père de Bernard et maire d'Annecy jusqu'en 1975) avait « sauvé » en imposant notamment que les eaux usées ne soient plus déversées dans le lac mais dans un réseau d'assainissement.

1<sup>ère</sup> de la Loire). Anne-Marie Comparini dans la 1<sup>ère</sup> circonscription du Rhône bénéficiait de l'investiture UMP (et son suppléant Patrick Huguet était RPR) tout en indiquant qu'elle resterait fidèle à l'UDF une fois élue. On comptait 13 primaires UMP-UDF<sup>258</sup> avec dans la 6<sup>ème</sup> circonscription du Rhône trois candidats investis par l'UDF (Baptiste Dumas, Christian Montégu et Hubert Joubert-Laurencin). Du côté des 35 candidats divers droite, il convenait de distinguer tout d'abord les sept candidats millionistes étiquetés DLC<sup>259</sup> (Droite libérale chrétienne). A ces sept candidatures DLC, il fallait ajouter deux candidats CNIP, quatre candidats Energies démocrates (mouvement de Christian Blanc) et 11 candidats sans étiquette dont Edmond Hubé (ancien adjoint au maire de Saint-Etienne et leader d'une liste divers droite aux municipales de 2001) dans la 1<sup>ère</sup> de la Loire, et Jean-Paul Vallon et Gabriel Comte (deux conseillers généraux « indépendants » de l'Ardèche<sup>260</sup>) dans la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> de l'Ardèche. On comptait enfin 11 dissidents UDF-RPR-UMP<sup>261</sup> (9 en 2007).

Concernant l'offre des écologistes non Verts, des chasseurs et des divers, on note tout d'abord que les chasseurs de CPNT, présents en 2002 avec 25 candidats, ne sont plus représentés que par 9 candidats (3 dans l'Ain, 3 dans l'Ardèche, 2 dans l'Isère et un dans la Haute-Savoie). L'offre de l'écologie non Verte de son côté est sérieusement réduite par rapport à 2002. On comptait 114 candidats pour cette mouvance en 2002 : 39 pour Génération écologie de Brice Lalonde, 21 pour le Mouvement écologiste indépendant d'Antoine Waechter, 31 pour le Trèfle-les Nouveaux écologistes (parti proche de l'UMP), 13 pour le Mouvement Homme-Animaux-Nature (lui aussi proche de l'UMP), 5 pour la Confédération des écologistes

<sup>258</sup> 2<sup>ème</sup> de l'Ardèche, 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> de la Drôme, 2<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> du Rhône, 4<sup>ème</sup> de la Loire, 4<sup>ème</sup> de l'Isère, 3<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie.

<sup>259</sup> Il s'agit de Charles Millon dans la 7<sup>ème</sup> du Rhône, d'Amaury Nardone dans la 2<sup>ème</sup> du Rhône, de Nicole Chevasus dans la 4<sup>ème</sup> du Rhône, d'Agnès Gardon-Chemain dans la 5<sup>ème</sup> du Rhône, de Pierre Delacroix dans la 10<sup>ème</sup> du Rhône, d'Alexis Bouchard dans la 8<sup>ème</sup> de l'Isère, et de Nicole Peycelon dans la 2<sup>ème</sup> de la Loire. Patrick Louis, membre du bureau national du MPF et conseiller régional millioniste se présente dans la 3<sup>ème</sup> du Rhône avec la double étiquette MPF-DLC. Nous le comptabilisons comme un candidat MPF et non comme un divers droite.

<sup>260</sup> Bien que divers droite (car élus ou réélus à chaque fois face à des candidats de gauche), Jean-Paul Vallon (maire et conseiller général de Lamastre) et Gabriel Comte (maire et conseiller général de Burzet) siégeaient comme « indépendants » au Conseil général de l'Ardèche. Leur vote en 2001 a permis la réélection du socialiste Michel Teston à la présidence du Conseil général.

<sup>261</sup> Frédéric Lassagne (conseiller municipal RPR de Montélimar) dans la 2<sup>ème</sup> de la Drôme, Bernadette Isaac-Sibille (député UDF sortante, conseillère municipale et conseillère générale de Lyon, proche de Charles Millon) dans la 1<sup>ère</sup> du Rhône (Anne-Marie Comparini était sa suppléante), Marie-Laure Boulot (ex conseillère municipale UDF de Lyon) également dans la 1<sup>ère</sup> du Rhône, Jacques Meyer (conseiller général RPR de Neuville sur Saône et suppléant de Jean Rigaud le député sortant qui ne se représentait pas) dans la 5<sup>ème</sup> du Rhône, Bernard Fialaire (maire et conseiller général radical de Belleville) dans la 9<sup>ème</sup> du Rhône, Paul Vidal (maire DL de Toussieu) dans la 11<sup>ème</sup> du Rhône, Alain Bernard (conseiller municipal RPR de Meyzieu) dans la 13<sup>ème</sup> du Rhône, Pierre Gimel (conseiller général RPR de Clelles) dans la 1<sup>ère</sup> de l'Isère, Matthieu Chamussy (conseiller régional et conseiller municipal RPR de Grenoble) dans la 3<sup>ème</sup> de l'Isère, Raymond Bardet (conseiller général UDF d'Annemasse-Nord et maire de Ville-le Grand) dans la 4<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie et Jean Denais (maire RPR de Thonon-les-Bains) dans la 5<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie.

indépendants (mouvance souverainiste), 2 pour Cap 21 de Corinne Lepage, 2 pour le Parti de défense des animaux, un d'Objectif décroissance et un écologiste sans étiquette. En 2007, on ne compte plus que 4 candidats de Génération écologie, 11 du Mouvement écologiste indépendant, 30 de l'alliance entre le Trèfle-les Nouveaux écologistes et le Mouvement Homme-Animaux-Nature, 2 du Parti de la décroissance, 2 d'Objectif décroissance, un de Cap 21 (dissident) et un sans étiquette, soit seulement 51 candidats en tout pour l'écologie non Verte (- 63 par rapport à 2002).

Enfin pour les Divers, on note une augmentation des candidatures (de 60 candidats en 2002 à 87 candidats en 2007). Près de la moitié de ces candidatures émanent du mouvement France en Action (41 candidats). On compte également 8 candidats régionalistes de la Ligue savoisienne dans les 8 circonscriptions de la Savoie et de la Haute-Savoie, ainsi que 16 candidats du Rassemblement pour l'initiative citoyenne. Enfin soulignons la candidature d'un dissident du MoDem (sic) dans la 6<sup>ème</sup> de la Loire qui n'est autre que Francis Gruzelle, le compagnon de Nathalie Gettlife, dont l'histoire assez tragique mêlant enlèvement d'enfants et secte entre la France et le Canada a été fortement médiatisée (Francis Gruzelle se présente face à Pascal Clément qu'il accuse en tant que ministre de la Justice d'avoir fait entrave à la bonne résolution de cette affaire). Ces candidatures « divers » sont pour la plupart un prétexte pour essayer de récolter de l'argent public ou pour essayer de diffuser un message politique. Nombre d'entre elles n'impriment pas de profession de foi ou de bulletins et rares sont les candidats de ces « partis » qui habitent la circonscription, voire le département...

#### *Candidats sortants, parachutés, et « bien implantés » : évolution entre 2002 et 2007*

La droite qui avait perdu au niveau national les élections législatives de 1997 mais remporté celles des 2002, compte en Rhône-Alpes logiquement plus de députés sortants en 2007 qu'en 2002, et inversement pour la gauche (voir annexe 2). Mais avant d'entrer dans le détail, il convient de définir ce que l'on entend par député sortant. Sont considérés comme sortants les députés siégeant à l'Assemblée au moment du renouvellement de celle-ci. La seule entorse à cette définition intervient en cas de retour du député élu en début de législature. Par exemple, Hervé Gaymard, réélu député en 2002, est considéré comme sortant en 2007 parce qu'il se représente alors même qu'il a été suppléé par Vincent Rolland de 2002 à 2007. Quand le député qui a abandonné son siège à son suppléant ne se représente pas, c'est ce dernier qui est considéré comme sortant.

Le tableau 4 indique le rapport de force entre les différentes sensibilités politiques en ce qui concerne le nombre de députés sortants dont elles disposent en Rhône-Alpes

**Tableau 4 : Les députés sortants par étiquette partisane en 2002 et en 2007 (Rhône-Alpes)**

	PCF	PS	DVG	MoDem	UDF	NC	UMP	DVD	SE	Vacants	Total
<b>Députés sortants en 2002</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	-	<b>5</b>	-	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1 (PS)</b>	<b>49</b>
<i>Dont qui se représentent</i>	3	15	0	-	2	-	20	1	0	-	41
<b>Députés sortants en 2007</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	-	<b>2</b>	<b>33</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>49</b>
<i>Dont qui se représentent</i>	1	7	1	2	-	2	29	1	0	-	43

En 2002, le rapport de force bien que défavorable à la gauche était beaucoup plus équilibré entre la gauche et la droite qu'en 2007 du fait de la victoire nationale de l'UMP en 2002. En effet, la droite, qui disposait avant le premier tour des législatives de 2002, de 28 députés sortants (contre 20 pour la gauche<sup>262</sup>), a largement accru sa domination grâce au scrutin de 2002 pour disposer avant le premier tour des législatives de 2007, de 36 députés sortants<sup>263</sup> (contre seulement 10 pour la gauche et 2 pour le MoDem). Toutefois cette domination de la droite à la veille des élections de 2007 n'avait rien d'inédit et était notamment en retrait par rapport à celle qu'elle exerçait à la veille des élections de 1997, la vague de 1993 n'ayant laissé alors à la gauche que 5 circonscriptions (la 2<sup>ème</sup>, la 3<sup>ème</sup>, et la 4<sup>ème</sup> de l'Isère, et la 13<sup>ème</sup> et la 14<sup>ème</sup> du Rhône) auxquelles il fallait ajouter une circonscription gagnée par le PS en 1995 lors d'une partielle (la 8<sup>ème</sup> du Rhône).

Lorsque l'on se penche sur les différentes forces politiques, on observe que le PCF, déjà faible en 2002 avec trois sortants, ne dispose en 2007 que de deux sortants, dont un seul se représente, Gilbert Biessy (2<sup>ème</sup> de l'Isère) ayant décidé de prendre sa « retraite » (voir supra). Les socialistes disposent de sept sortants en 2007 qui se représentent tous, sans compter Lilian Zanchi (6<sup>ème</sup> du Rhône) qui se représente en tant que divers gauche (voir supra). En 2002, les socialistes pouvaient compter sur 16 sortants (plus un siège vacant qu'ils détenaient). Seul Jean-Paul Bret (6<sup>ème</sup> du Rhône) avait décidé de ne pas se représenter (voir supra). Le PRG qui disposait d'un siège en 2002<sup>264</sup> n'a aucun sortant en 2007. L'UMP peut compter en 2007 sur 33

<sup>262</sup> Le siège vacant était celui occupé jusqu'à l'automne 2001 par le socialiste Mermaz parti se faire élire au Sénat.

<sup>263</sup> 37 si l'on compte à droite le député sans étiquette Eric Besson (ex-socialiste) du fait de son entrée au gouvernement.

<sup>264</sup> Elu député en 1997, le radical de gauche Jacques Dondoux fut remplacé à l'Assemblée par son suppléant, lui aussi du PRG, Jean Pontier, à la suite de sa nomination au gouvernement de Lionel Jospin. En 2002, Jacques Dondoux aurait dû se représenter avec la socialiste Catherine Rolin comme suppléante, mais il décéda

sortants, ce qui ne prend pas en compte Richard Cazenave dans la 1<sup>ère</sup> de l'Isère qui se représente sans l'étiquette UMP (voir supra). Contrairement à 2002 où ses 20 sortants s'étaient tous représentés, l'UMP doit faire face en 2007 aux retraits de Robert Lamy (8<sup>ème</sup> du Rhône), de Jean-Michel Bertrand (1<sup>ère</sup> de l'Ain) et de Lucien Guichon (2<sup>ème</sup> de l'Ain) et au retrait de Christian Jacob (4<sup>ème</sup> du Rhône). Enfin l'UDF qui comptait 5 sortants en 2002 dont seulement deux se représentaient puisque Raymond Barre (4<sup>ème</sup> du Rhône), Jean Rigaud (5<sup>ème</sup> du Rhône) et Michel Meylan (3<sup>ème</sup> de Haute-Savoie) avaient décidé de se retirer du jeu politique, n'en compte en 2007 que 4, deux se représentant avec l'étiquette MoDem, et deux avec l'étiquette Nouveau centre.

Si l'on essaye d'analyser l'implantation des candidats des partis de la gauche de gouvernement (PS, Verts, PCF), de la droite de gouvernement et du centre (UDF, MoDem, UMP) en se basant sur les mandats électifs détenus (voir annexe 3), on remarque en 2007 que Georges Fenech (11<sup>ème</sup> du Rhône) est le seul à ne pas cumuler un mandat local avec son mandat de député<sup>265</sup>. Tous les autres députés sortants candidats à la réélection cumulent avec un mandat local avec une préférence pour ceux de conseiller général ou de maire (le cumul des deux étant restreint aux maires de petite commune). Seuls trois députés sortants candidats à la réélection ne disposent que d'un mandat de conseiller régional (mandat qui ne traduit pas de véritable implantation). En 2002, trois députés sortants candidats à la réélection, à savoir Richard Cazenave (1<sup>ère</sup> de l'Isère), Lucien Guichon (2<sup>ème</sup> de l'Ain, il venait de quitter sa mairie d'Oyonnax), et Jean Besson (10<sup>ème</sup> du Rhône), ne disposaient pas d'un mandat local en plus de leur mandat de député. Plus globalement lorsque l'on s'intéresse aux mandats détenus par l'ensemble des candidats de ces différents partis (que l'on pourrait qualifier de partis de gouvernement), on observe en 2002 comme en 2007 une forte dichotomie entre PS-UMP-UDF avec des candidats relativement bien implantés (maires, conseillers généraux, adjoints au maire), et PCF-Verts-MoDem avec beaucoup de candidats issus de la « société civile » ou de candidats ne disposant que d'un mandat de conseiller municipal ou de conseiller régional. En 2007, les Verts ne disposent que d'un seul conseiller général parmi leurs candidats, le PCF que de trois, et le MoDem de seulement deux, quand le PS-PRG en présente 9 à la députation et l'UMP-NC 12. Au niveau des maires, le PCF avec 7 maires-candidats en 2007 et surtout le MoDem avec 10 maires-candidats tiennent la comparaison avec le PS-PRG qui présente 9 candidats qui sont des maires et l'UMP qui en présente 15. Les Verts ne possèdent qu'un seul maire parmi leurs 49 candidats en 2007 (il s'agit du même qui est conseiller général). Toutefois

---

brutalement le 21 mai 2002. C'est cette dernière et non Jean Pontier, qui fut alors candidate commune du PS, du PRG et du PCF.

<sup>265</sup> Le dissident UMP Richard Cazenave (1<sup>ère</sup> de l'Isère) ne possède lui aussi que son mandat de député.



les maires candidats UMP aux législatives de 2007 sont en général des maires de communes relativement importantes (Roanne, Aix-les-Bains, Vienne, Montélimar, Annonay...), contrairement aux maires-candidats des autres partis qui dirigent pour la plupart des villes relativement modestes (avec de nombreuses exceptions notamment côté communiste). Toutefois cette analyse qui ne repose que sur l'étude des mandats que les candidats disposent au moment de l'élection est très insuffisante pour examiner la notoriété et l'implantation des différents candidats. Thierry Cornillet par exemple, candidat du MoDem dans la 2<sup>ème</sup> circonscription de la Drôme ne dispose en 2007 que de deux mandats de député européen et de conseiller régional a priori peu susceptibles de traduire une forte implantation. Toutefois ce serait oublier qu'il a été député de la circonscription de 1993 à 1997 et surtout maire de Montélimar de 1989 à 1999. Dans la même circonscription, la candidate socialiste Anne-Marie Reme-Pic, qui n'est en 2007 que conseillère général de Montélimar-2 (un canton urbain peu susceptible de fournir une forte notoriété), est avant tout la fille de Maurice Pic maire de la ville de 1959 à 1989. De même, derrière le simple mandat de conseiller municipal peut se cacher un élu très implanté (car chef de l'opposition municipale et plusieurs fois candidat à la mairie par exemple) ou un second couteau inconnu des électeurs. Nous entrerons plus en détail sur ces différences d'implantation suivant les candidats une fois que nous analyserons les résultats électoraux de 2007 (sauf cas particuliers, nous laisserons de côté le cas des suppléants).

Quant aux candidats du Front national qui ne figurent pas dans le tableau en annexe, rares sont ceux qui disposent d'un mandat local. La plupart de ceux qui disposent d'un mandat électif sont conseillers régionaux et ont été élus sur une liste menée en 2004 par le médiatique délégué général du FN Bruno Gollnisch (candidat dans la 13<sup>ème</sup> du Rhône). On note toutefois quelques candidatures de conseillers municipaux : Joël Cheval (conseiller municipal de Bourgade-Péage, mais qui se présente dans la 2<sup>ème</sup> de la Drôme et non dans la 4<sup>ème</sup>), Robert Pinet (conseiller municipal de Romans-sur-Isère), Charles Perrot (conseiller municipal de Saint-Etienne)...

Concernant les parachutages, bien que les critères soient difficiles à déterminer précisément, on peut distinguer en 2007 pour l'UMP et le PS (candidats investis ou soutenus) au moins six candidats parachutés. Dans la 9<sup>ème</sup> du Rhône, le socialiste Jérôme Saddier, membre du NPS et dirigeant d'une mutuelle étudiante dans le Val-d'Oise correspond bien au profil du candidat parachuté malgré une enfance passée à Villefranche-sur-Saône. Catherine Coutard, candidate du MRC (soutenue par le PS) dans la 4<sup>ème</sup> circonscription de la Drôme constitue un cas de « parachutage de proximité » puisqu'elle menait la liste d'opposition de

gauche aux municipales de Montélimar en 2001 et était candidate chevènementiste en 1997 dans la 2<sup>ème</sup> circonscription. Un autre cas de parachutage de proximité se situe dans la 6<sup>ème</sup> circonscription du Rhône (Villeurbanne) avec la candidature UMP d'Henri Chabert, ancien bras droit de Michel Noir à la mairie de Lyon et ancien député de la 2<sup>ème</sup> circonscription (de 1997 à 2002). Dominique Perben dans la 4<sup>ème</sup> du Rhône constitue un cas encore plus subtil de « parachutage de proximité en deux temps ». Maire de Chalon-sur-Saône jusqu'en 2002, réélu député de Saône-et-Loire en 2002 (5<sup>ème</sup> circonscription), il a décidé vers 2003 de s'imposer comme futur candidat à la mairie de Lyon, et donc comme chef d'une droite lyonnaise laminée par les divisions. Pour cela il a commencé en 2004 par se faire élire conseiller général de Lyon-6, avant de viser ensuite en 2007 la quatrième circonscription (l'ancien fief de Raymond Barre) dans la prévision des municipales de 2008. Si la circonscription très à droite ne présente aucun risque pour un parachutage, il faut toutefois s'assurer qu'il n'y ait pas de concurrence à droite susceptible de tout remettre en question, d'autant plus que la place de député est déjà prise par un ancien adjoint de Raymond Barre, Christian Philip, lequel n'a pas tellement envie de partir. Un des grands suspens de la campagne législative 2007 dans la Rhône a ainsi été de savoir si Christian Philip allait se retirer ou se présenter en dissidence. Après avoir refusé plusieurs lots de consolation (notamment une mission sur la francophonie ou la présidence de Réseau ferré de France), le député sortant a finalement décidé de se retirer un peu à la surprise générale tant sa volonté d'aller jusqu'au bout semblait grande (il venait de présenter sa suppléante et son local de campagne). Deux derniers cas de parachutage en 2007 sont Jean-François Debiol dans la 7<sup>ème</sup> du Rhône et Fabien de Sans Nicolas (Président des jeunes UMP et natif de Grenoble) dans la 9<sup>ème</sup> de l'Isère (Voiron). En 2002 on comptait seulement trois cas de parachutage pour les deux grands partis PS et UMP, avec la candidature de Charles Millon, député de l'Ain (3<sup>ème</sup> circonscription) et candidat à la mairie de Lyon en 2001, dans la 7<sup>ème</sup> circonscription du Rhône (Bron, Vaulx-en-Velin...), celle du magistrat médiatique Georges Fenech dans la 11<sup>ème</sup> du Rhône, et celle de la conseillère municipale PRG de Lyon (soutenue par le PS) Françoise Mailler dans la 5<sup>ème</sup> du Rhône.

## **2. L'analyse de la participation**

Entre 2002 et 2007, le nombre de votants en Rhône-Alpes au premier tour des élections législatives a très légèrement augmenté en passant de 2.382.134 en 2002 à 2.391.911 en 2007.

Toutefois, le nombre d'inscrits dans la région s'étant accru de 10 %, la participation connaît en fait une baisse quand on ramène le nombre des votants au nombre des inscrits : le taux de participation qui était de 64,5 % passe en 2007 à seulement 58,9 % (- 5,6 points). Cette baisse est d'une ampleur légèrement supérieure à ce qu'on observe nationalement (- 4 points, de 64,4 % à 60,4 %). Par rapport au premier tour de la présidentielle, la participation le 10 juin est en fort recul de 27,3 points (contre 23,4 points au niveau national). A quelles logiques renvoient ces évolutions ?

*Des logiques sociologiques de la participation et de l'abstention très traditionnelles lors du vote du 10 juin 2007*

On retrouve en Rhône-Alpes le 10 juin 2007 les logiques sociologiques traditionnelles de la participation et de l'abstention avec des zones de force de la participation en milieu rural ou favorisé, et de faiblesse en milieu ouvrier ou urbain populaire.

Parmi les dix circonscriptions où la participation est la plus forte le 10 juin (tableau 5), on retrouve ainsi cinq circonscriptions (1<sup>ère</sup>, la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> de l'Ardèche, 3<sup>ème</sup> de la Drôme, 8<sup>ème</sup> du Rhône) qui sont parmi les plus rurales de la région. On retrouve également quatre circonscriptions (1<sup>ère</sup> et 5<sup>ème</sup> de l'Isère, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> du Rhône) à très forte proportion de cadres, de diplômés ou de catégories sociales favorisées. Enfin on retrouve une circonscription, la 10<sup>ème</sup> du Rhône, qui combine une partie Ouest très rurale (Saint-Laurent-de-Chamousset) et une partie Est favorisée (Charbonnières-les-Bains, Dardilly...).

**Tableau 5 : Les dix circonscriptions de Rhône-Alpes où la participation est la plus forte au premier tour des élections législatives de 2007**

Rang	Département	Circonscription	Participation 1 <sup>er</sup> tour L 2007 (% des inscrits)
1	ARDECHE	3	66,2
2	DROME	3	65,4
3	ARDECHE	1	64,3
4	ISERE	1	63,1
5	RHONE	5	62,9
6	RHONE	10	62,7
7	RHONE	8	62,4
8	ARDECHE	2	62,3
9	RHONE	4	62,0
10	ISERE	5	61,8

Cette double logique sociologique se retrouve au niveau cantonal. Lorsque l'on s'intéresse aux 30 cantons (sur les 335 que compte la région) où la participation est la plus forte le 10 juin (tableau 6), on retrouve 27 cantons que l'INSEE qualifie de « ruraux »<sup>266</sup>. Ces cantons sont principalement caractérisés par une faible densité de population, par une part encore importante de l'agriculture et par une population beaucoup plus âgée que la moyenne. On retrouve également le canton de Saint-Ismier, qualifié de « banlieue de cadres »<sup>267</sup>, qui est l'un des cantons les plus aisés de la région avec des communes très riches comme Biviers, Montbonnot-Saint-Martin ou Saint-Ismier. Enfin on retrouve deux cantons qualifiés par l'INSEE de « couronne résidentielle ». Il s'agit pour l'INSEE d'une famille de cantons avec un fort caractère résidentiel (nombre d'emplois nettement inférieur au nombre d'actifs résidents) et périurbain (peu d'habitat collectif, de personnes seules et de population étrangère) qui fait en quelque sorte l'intermédiaire entre les familles de cantons « ouvriers », « ruraux » et « banlieues de cadres » (proportion significative d'ouvriers, d'agriculteurs et de cadres dans les cantons de « couronne résidentielle »). Grignan et Monestier-de-Clermont, qui font partie de cette famille « couronne résidentielle », ont toutefois des caractéristiques en terme de densité de population et d'activité agricole qui les rapprochent nettement des cantons « ruraux ».

<sup>266</sup> L'INSEE Rhône-Alpes a classé en 2004, d'après les données du recensement de 1999, les cantons rhônalpins en six grandes familles : « ouvriers » (22 % de la population régionale), « banlieues de cadres » (20 % de la population régionale), « couronne résidentielle » (14 % de la population régionale), « centre de grandes unités urbaines » (35 % de la population régionale), « ruraux » (6 % de la population régionale), « alpins touristiques » (3 % de la population régionale). Cette classification a été effectuée selon une technique statistique de classification ascendante hiérarchique avec pour objectif de regrouper les cantons selon des critères de proximité statistique dans une logique d'agrégation pas à pas. « Tout d'abord sont regroupés dans une même classe les deux cantons ayant les caractéristiques les plus proches. Ce regroupement devient un canton "fictif". Puis le processus continue en regroupant deux autres cantons (y compris les cantons "fictifs") et ainsi de suite jusqu'à arriver à une seule classe. On choisit ensuite le nombre de types pour lequel les classes sont les plus différentes possibles sur le plan statistique ». Pour en savoir plus, notamment sur les indicateurs utilisés : INSEE Rhône-Alpes, « Six grandes familles de cantons en Rhône-Alpes », *La Lettre Analyses*, novembre 2004, n° 30, disponible sur Internet : [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/rhone-alpes/rfc/docs/LA30.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/rhone-alpes/rfc/docs/LA30.pdf)

<sup>267</sup> Les cantons « banlieues de cadres » sont caractérisés par une forte proportion de cadres et de professions intellectuelles et par une très forte proportion de titulaires de diplômes du supérieur et Bac+2, venus rechercher un cadre de vie agréable tout en gardant une proximité avec les centres urbains. Le taux de chômage y est également plus faible que la moyenne régionale, tandis que les revenus nets moyens imposables sont élevés, supérieurs de 17 % à la moyenne régionale.

**Tableau 6 : Les 30 cantons de Rhône-Alpes où la participation est la plus forte au premier tour des élections législatives de 2007**

Rang	Dep-Circ	Famille INSEE	Canton	Participation 1 <sup>er</sup> tour L 2007 (% des inscrits)
1	38-4	Rural	CELLES	76,2
2	26-3	Rural	RÉMUZAT	73,3
3	07-3	Rural	VALGORGE	72,0
4	26-3	Rural	SAILLANS	72,0
5	07-3	Rural	COUCOURON	71,9
6	38-4	Rural	MENS	71,3
7	26-3	Rural	LUC-EN-DIOIS	71,2
8	07-3	Rural	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	71,1
9	26-3	Rural	BUIS-LES-BARONNIES	70,8
10	26-3	Rural	CHATILLON-EN-DIOIS	70,4
11	26-3	Rural	LA MOTTE-CHALANCON	70,3
12	26-3	Rural	SEDERON	70,2
13	07-3	Rural	SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARÈS	70,0
14	38-4	Rural	CORPS	69,8
15	07-3	Rural	BURZET	69,7
16	26-3	Couronne résidentielle	GRIGNAN	69,5
17	38-4	Couronne résidentielle	MONESTIER-DE-CLERMONT	69,3
18	07-1	Rural	VERNOUX-EN-VIVARAIS	68,7
19	07-1	Rural	SAINT-PIERREVILLE	68,6
20	38-4	Rural	VALBONNAIS	68,6
21	38-1	Banlieues de cadres	SAINT-ISMIER	68,5
22	07-1	Rural	SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS	68,3
23	26-3	Rural	BOURDEAUX	68,3
24	26-3	Rural	LA-CHAPELLE-EN-VERCORS	67,8
25	07-3	Rural	VILLENEUVE-DE-BERG	67,8
26	07-1	Rural	LAMASTRE	67,6
27	26-3	Rural	DIEULEFIT	67,5
28	07-3	Rural	JOYEUSE	67,5
29	07-3	Rural	THUEYTS	67,4
30	07-3	Rural	LES VANS	67,3

Ces 30 cantons où la participation est la plus forte se répartissent entre seulement cinq circonscriptions et trois départements (Ardèche, Drôme, Isère). Il est ainsi intéressant de voir ce que l'on observe quand on élargit quelque peu le champ. Le tableau 7 présente les cinq cantons les plus participationnistes de l'Ain, de la Loire, du Rhône, de la Savoie et de la Haute-Savoie, et on y retrouve là aussi, bien que de façon moins accentuée, cette double logique sociologique avec des zones de force de la participation en milieu rural ou favorisé.

**Tableau 7 : les cinq cantons de l'Ain, de la Loire, du Rhône, de la Savoie et de la Haute-Savoie où la participation est la plus forte au premier tour des élections législatives de 2007**

Rang	Dep-Circ	Famille INSEE	Canton	Participation 1 <sup>er</sup> tour L 2007 (% des inscrits)
52	01-3	Couronne résidentielle	BRENOD	64,7
57	01-3	Ouvrier	VIRIEU-LE-GRAND	64,2
67	01-1	Couronne résidentielle	CEYZERIAT	63,6
96	01-1	Couronne résidentielle	VIRIAT	62,5
102	01-4	Couronne résidentielle	PONT-DE-VEYLE	62,2
47	42-4	Couronne résidentielle	SAINT-GENEST-MALIFAUZ	65,0
53	42-5	Rural	LA PACAUDIÈRE	64,5
61	42-5	Couronne résidentielle	SAINT-HAON-LE-CHÂTEL	64,0
79	42-3	Couronne résidentielle	SAINT-HÉAND	63,0
82	42-5	Rural	SAINT-GERMAIN-LAVAL	62,9
34	69-11	Couronne résidentielle	MORNANT	67,0
38	69-8	Couronne résidentielle	LE-BOIS-D'OINGT	65,6
40	69-2	Centre urbain	LYON III	65,4
42	69-10	Rural	ST-LAURENT DE CHAMOUSSET	65,3
45	69-1	Centre urbain	LYON VI	65,0
51	73-2	Couronne résidentielle	GRÉSY-SUR-ISÈRE	64,7
80	73-2	Alpin touristique	BEAUFORT	62,9
87	73-3	Banlieue de cadres	LA RAVOIRE	62,8
89	73-1	Banlieue de cadres	LA-MOTTE-SERVOLEX	62,8
100	73-1	Rural	LE CHÂTELARD	62,3
81	74-2	Alpin touristique	THONES	62,9
105	74-5	Couronne résidentielle	BOEGE	62,0
108	74-1	Couronne résidentielle	THORENS-GLIERES	62,0
137	74-1	Banlieue de cadres	ANNECY-LE-VIEUX	61,0
160	74-1	Couronne résidentielle	FRANGY	60,1

Pour ce qui est de l'abstention, lorsque l'on prend les dix circonscriptions de Rhône-Alpes où la participation est la plus faible au premier tour des élections législatives de 2007 (tableau 8), on s'aperçoit qu'on retrouve avant tout des circonscriptions très ouvrières généralement rurales (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5 de la Haute-Savoie, 6<sup>ème</sup> de l'Isère, 2<sup>ème</sup> de l'Ain ; seule la 14<sup>ème</sup> du Rhône qui correspond à Vénissieux appartient à une aire urbaine). A cette première logique s'en ajoute une seconde avec une faible participation dans certaines zones urbaines comme les deux premières circonscriptions de la Loire (qui correspondent presque intégralement à la ville de Saint-Etienne). Enfin on note la présence des deux circonscriptions

de la région de Genève (3<sup>ème</sup> de l'Ain et 4<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie). L'abstention importante dans cette zone géographique frontalière est un phénomène structurel et ancien<sup>268</sup>.

**Tableau 8 : Les dix circonscriptions de Rhône-Alpes où la participation est la plus faible au premier tour des élections législatives de 2007**

Rang	Département	Circonscription	Participation 1 <sup>er</sup> tour L 2007 (% des inscrits)
1	RHONE	14	51,3
2	HAUTE SAVOIE	4	52,9
3	RHONE	7	52,9
4	LOIRE	2	53,3
5	LOIRE	1	54,2
6	HAUTE SAVOIE	5	54,6
7	HAUTE SAVOIE	3	55,1
8	ISERE	6	55,5
9	AIN	2	55,7
10	AIN	3	55,7

Ces différentes logiques apparaissent encore plus nettement au niveau cantonal. Si l'on se penche sur les 30 cantons de la région où la participation est la plus faible le 10 juin (tableau 9), on retrouve 17 cantons que l'INSEE classe comme « centre urbain »<sup>269</sup> et 7 qu'elle classe comme « ouvriers »<sup>270</sup>. Si l'on va au-delà des étiquettes de l'INSEE, on peut identifier dans les zones de faiblesse de la participation certains cantons populaires de l'agglomération lyonnaise (Vénissieux-Sud et Nord, Vaulx-en-Velin), stéphanoise (Saint-Etienne-Nord-Est-1 et 2, Saint-Etienne-Sud-Ouest-1 et 2, Saint-Chamond-Nord, Le Chambon-Feugerolles), grenobloise (Grenoble-6), valentinoise (Valence-3), chambérienne (Chambéry-Est et Nord). Concernant les cantons ouvriers, on retrouve le Nord-Isère industriel (Pont-de-Chérury, L'Isle-d'Abeau<sup>271</sup>), la vallée de l'Arve spécialisée dans le décolletage (Cluses et Scionzier), le Genevois savoyard

<sup>268</sup> Au-delà de certaines logiques sociologiques (Annemasse est une zone ouvrière importante), on peut penser que cette tradition abstentionniste découle d'un plus faible intérêt pour la politique française de la part d'électeurs vivant à la fois en Suisse et en France (travail, loisirs, connaissances, famille). Les électeurs dans ces zones frontalières se sentent sans doute moins concernés par ce qui se passe en France.

<sup>269</sup> Les cantons de « centre urbain » sont naturellement marqués par certains traits typiques du paysage urbain (habitat collectif, fort secteur tertiaire) et de leur position de centre (nombre d'emploi supérieur à la population), mais cette famille est surtout marquée par une forte polarisation entre des zones bourgeoises de centre-ville (loyers élevés) à la population ancienne (forte proportion de personnes âgées) ou récente (étudiants, jeunes actifs), et des zones beaucoup plus populaires (forte proportion d'allocataires du RMI), fortement touchées par le chômage et avec une présence immigrée importante.

<sup>270</sup> Les cantons « ouvriers » présentent des caractéristiques rurales - ce qui n'exclut pas la présence d'agglomérations moyennes - et sont surtout marqués par une forte présence du secteur industriel qui explique d'ailleurs la concentration importante de foyers ouvriers.

<sup>271</sup> Pont-de-Chérury est un canton davantage rural que celui de l'Isle-d'Abeau qui présente des traits assez proches de ceux des cantons populaires de l'agglomération grenobloise ou lyonnaise.

(Thonon-les-Bains-Ouest, Douvaine, Annemasse-Nord et Sud) ou la région d'Oyonnax qui est la zone qui possède la plus forte densité industrielle de Rhône-Alpes (Oyonnax-Nord et Sud, Bellegarde-sur-Valserine). Enfin, on retrouve certains cantons « banlieues de cadres » de la banlieue genevoise (Saint-Julien-en-Genevois, Fernay-Voltaire, Gex) de tradition abstentionniste.

**Tableau 9 : Les 30 cantons de Rhône-Alpes où la participation est la plus faible au premier tour des élections législatives de 2007**

Rang	Dep-Circ	Famille INSEE	Canton	Participation 1 <sup>er</sup> tour L 2007 (% des inscrits)
1	69-14	Centre urbain	VENISSIEUX-SUD	43,3
2	69-7	Centre urbain	VAULX-EN-VELIN	43,9
3	38-6	Ouvrier	PONT-DE-CHERUY	47,9
4	01-2	Ouvrier	OYONNAX-SUD	48,5
5	42-2	Centre urbain	SAINT-ETIENNE-SUD-OUEST-1	48,5
6	42-1	Centre urbain	SAINT-ETIENNE-NORD-EST-1	49,2
7	74-4	Centre urbain	ANNEMASSE-SUD	49,7
8	01-3	Banlieue de cadres	GEX	50,0
9	42-4	Centre urbain	SAINT-ETIENNE-SUD-OUEST-2	50,0
10	42-3	Centre urbain	SAINT-CHAMOND-NORD	50,5
11	01-2	Ouvrier	OYONNAX-NORD	50,9
12	74-4	Centre urbain	ANNEMASSE-NORD	51,0
13	73-2	Alpin touristique	BOURG-SAINT-AURICE	51,1
14	38-7	Ouvrier	L'ISLE-D'ABEAU	51,1
15	74-3	Ouvrier	CLUSES	51,6
16	74-5	Banlieue de cadres	DOUVAINE	51,7
17	74-3	Ouvrier	SCIONZIER	51,8
18	38-3	Centre urbain	GRENOBLE-6	51,9
19	01-3	Banlieue de cadres	FERNEY-VOLTAIRE	52,0
20	26-1	Centre urbain	VALENCE-3	52,1
21	01-3	Ouvrier	BELLEGARDE-SUR-VALSERINE	52,3
22	42-1	Centre urbain	SAINT-ETIENNE-NORD-EST-2	52,7
23	69-14	Centre urbain	VENISSIEUX-NORD	52,7
24	74-4	Banlieue de cadres	SAINT-JULIEN-EN-GNEVOIS	52,8
25	73-1	Centre urbain	CHAMBÉRY-NORD	52,9
26	42-4	Centre urbain	LE-CHAMBON-FEUGEROLLES	52,9
27	42-3	Rural	SAINT-CHAMOND-SUD	52,9
28	69-9	Centre urbain	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE	53,4
29	73-1	Centre urbain	CHAMBERY-EST	53,4
30	74-5	Couronne résidentielle	THONON-LES-BAINS-OUEST	53,5

Le canton de Bourg-Saint-Maurice (13<sup>ème</sup> rang) est un canton que l'INSEE classe dans la famille des cantons « alpins touristiques » et qui est ainsi caractérisé par une grande



importance du travail précaire lié au secteur touristique (9 actifs sur 10 sont dans le tertiaire) et par une implantation importante de résidences secondaires (plus de 70 % des logements). Cette précarité du travail et cette place importante des résidences secondaires expliquent sans doute la forte abstention observée le 10 juin à Bourg-Saint-Maurice, beaucoup de personnes inscrites dans le canton n'étant pas sur place pour aller voter (forte mal-inscription).

Ces logiques sociologiques de la participation (milieux ruraux ou milieux favorisés) et de l'abstention (milieux ouvriers ou milieux urbains populaires) sont très traditionnelles. Pierre Bréchon en explique bien le mécanisme principal : « Moins un individu est inséré socialement, plus il y a de chances pour qu'il soit abstentionniste. Au contraire, plus un individu est inséré dans des groupes sociaux et dans des réseaux de relations, notamment des réseaux qui véhiculent des cultures politiques fortes et participationnistes, moins ils sont abstentionnistes »<sup>272</sup>. Ainsi les cadres, les diplômés et les individus aisés participent en général plus que les chômeurs, les inactifs, les travailleurs précaires, ou les ouvriers. « Plus on a statut socialement bas, plus on s'abstient (...), de même plus on est diplômé, plus on vote. Le niveau de diplôme et le statut social indiquent en fait une capacité à maîtriser son environnement et à s'exprimer politiquement »<sup>273</sup>. Ces populations aisées et diplômées sont également plus politisées : s'intéresser à la politique est un facteur lourd de la participation. Au niveau de l'âge, les jeunes électeurs sont plus facilement abstentionnistes que les électeurs âgés : le sens du devoir civique est en général beaucoup moins développé dans les jeunes générations, de plus ce sont des tranches d'âge où il y a une forte mobilité qui engendre de la mal-inscription (l'abstentionnisme ne remonte que vers la toute fin de vie lorsque la solitude, la dépendance, ou le handicap rendent la participation très sporadique). Ces variables individuelles expliquent une bonne partie de la structure géographique de la participation. S'ajoutent à cela des effets de contexte : « plus on est inséré dans un milieu cohésif, où tout le monde se connaît, comme dans les petites communes, plus l'abstention est basse »<sup>274</sup>. C'est cet effet de contexte qui explique notamment la forte participation dans les circonscriptions rurales de l'Ardèche ou de la Drôme : en zone rurale, le contrôle social est beaucoup plus fort qu'en zone urbaine, d'où un respect plus fort de la norme civique car l'abstention est mal vue (il faut ajouter à cela que les zones rurales sont en général habitées par une population moins jeune et moins mobile que les zones urbaines). Enfin les enjeux locaux législatifs qui coexistent avec les enjeux nationaux (voir supra), sont souvent mieux perçus dans les communes rurales que dans les agglomérations.

---

<sup>272</sup> Pierre BRECHON, *La France aux urnes, soixante ans d'histoire électorale*, op. cit., p. 43.

<sup>273</sup> *Ibid*, p. 43.

<sup>274</sup> *Ibid*, p. 44.

*Un filtre sociologique de la participation qui s'accroît par rapport aux législatives de 2002 et surtout par rapport à la présidentielle de 2007*

La structure géographique de la participation lors du 10 juin apparaît ainsi comme assez traditionnelle. Elle est très proche de celle observée lors du premier tour des élections législatives de 2002 : au niveau des circonscriptions de la région, le coefficient de corrélation linéaire entre la participation de 2002 et celle de 2007 est de 0,925<sup>275</sup> ; au niveau des cantons, ce coefficient est de 0,880. Ainsi parmi les dix circonscriptions où la participation est la plus forte en 2007, on retrouve sept des dix circonscriptions où la participation était la plus forte en 2002 (tableau 10), tandis que neuf des dix circonscriptions où la participation était la plus faible en 2002 font partie des dix circonscriptions où la participation est la plus faible en 2007 (tableau 11).

**Tableau 10 : Les 10 circonscriptions de Rhône-Alpes où la participation est la plus forte au premier tour des élections législatives de 2002 et de 2007**

Rang	Département	Circ.	Participation 1er tour L 2002 (% des inscrits)	Rang	Département	Circ.	Participation 1er tour L 2007 (% des inscrits)
1	ARDECHE	3	69,9	1	ARDECHE	3	66,2
2	RHONE	4	69,9	2	DROME	3	65,4
3	DROME	3	69,2	3	ARDECHE	1	64,3
4	ISERE	1	69,1	4	ISERE	1	63,1
5	ARDECHE	1	68,9	5	RHONE	5	62,9
6	RHONE	2	68,7	6	RHONE	10	62,7
7	RHONE	5	67,8	7	RHONE	8	62,4
8	RHONE	3	67,5	8	ARDECHE	2	62,3
9	RHONE	12	67,2	9	RHONE	4	62,0
10	RHONE	10	67,2	10	ISERE	5	61,8

<sup>275</sup> Le coefficient de corrélation linéaire (ou coefficient de corrélation de Pearson) est compris entre -1 et 1. Un coefficient de 1 signifie une corrélation positive parfaite entre deux variables X et Y (si X augmente, Y augmente) tandis qu'un coefficient de corrélation de -1 signifie une corrélation négative parfaite (si X diminue, Y augmente). Plus la valeur d'un coefficient de corrélation se rapproche de 1 ou -1 et plus la corrélation est forte.

**Tableau 11 : Les 10 circonscriptions de Rhône-Alpes où la participation est la plus faible au premier tour des élections législatives de 2002 et de 2007**

Rang	Département	Circ.	Participation 1er tour L 2002 (% des inscrits)	Rang	Département	Circ.	Participation 1er tour L 2007 (% des inscrits)
1	RHONE	14	58,0	1	RHONE	14	51,3
2	LOIRE	2	58,1	2	HTE SAVOIE	4	52,9
3	HTE SAVOIE	4	59,9	3	RHONE	7	52,9
4	LOIRE	1	60,0	4	LOIRE	2	53,3
5	HTE SAVOIE	5	60,6	5	LOIRE	1	54,2
6	HTE SAVOIE	3	60,7	6	HTE SAVOIE	5	54,6
7	SAVOIE	2	61,0	7	HTE SAVOIE	3	55,1
8	AIN	3	61,3	8	ISERE	6	55,5
9	ISERE	6	61,5	9	AIN	2	55,7
10	RHONE	7	61,7	10	AIN	3	55,7

Au niveau cantonal, on retrouve, parmi les 30 cantons (sur 335) où la participation est la plus forte en 2007, 19 des 30 cantons où la participation était la plus forte en 2002 (tableau 12).

**Tableau 12 : Les 30 cantons de Rhône-Alpes où la participation est la plus forte au premier tour des élections législatives de 2002 et de 2007**

Rang	Canton	Participation 1er tour L 2002 (% des inscrits)	Rang	Canton	Participation 1er tour L 2007 (% des inscrits)
1	CLELLES	76,3	1	CLELLES	76,2
2	GRIGNAN	74,5	2	REMUZAT	73,3
3	VERNOUX-EN-VIVARAIS	74,2	3	VALGORGE	72,0
4	SAILLANS	74,2	4	SAILLANS	72,0
5	BOURDEAUX	74,1	5	COUCOURON	71,9
6	LAMASTRE	74,1	6	MENS	71,3
7	BUIS-LES-BARONNIES	73,7	7	LUC-EN-DIOIS	71,2
8	SAINT-ETIENNE-DE-L.	73,2	8	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	71,1
9	REMUZAT	73,0	9	BUIS-LES-BARONNIES	70,8
10	MEYLAN	72,7	10	CHATILLON-EN-DIOIS	70,4
11	VALGORGE	72,7	11	LA MOTTE-CHALANCON	70,3
12	LYON VI	72,6	12	SEDERON	70,2
13	MONESTIER-DE-C.	72,5	13	SAINT-ETIENNE-DE-LUG.	70,0
14	SAINT-ISMIER	72,2	14	CORPS	69,8
15	DIEULEFIT	72,0	15	BURZET	69,7
16	VILLENEUVE-DE-BERG	72,0	16	GRIGNAN	69,5
17	THUEYTS	71,9	17	MONESTIER-DE-C.	69,3
18	LYON III	71,9	18	VERNOUX-EN-VIVARAIS	68,7
19	MENS	71,8	19	SAINT-PIERREVILLE	68,6
20	SAINT-PIERREVILLE	71,7	20	VALBONNAIS	68,6
21	LE TOUVET	71,4	21	SAINT-ISMIER	68,5
22	SAINT-GENEST-MALIF.	71,4	22	BOURDEAUX	68,3
23	LYON VII	71,1	23	SAINT-MARTIN-DE-VAL.	68,3
24	LYON I	71,0	24	LA-CHAPELLE-EN-VERCORS	67,8
25	VALLON-PONT-D'ARC	70,9	25	VILLENEUVE-DE-BERG	67,8
26	CHOMERAC	70,9	26	LAMASTRE	67,6
27	SEDERON	70,9	27	DIEULEFIT	67,5
28	MORNANT	70,8	28	JOYEUSE	67,5
29	JOYEUSE	70,7	29	THUEYTS	67,4
30	PRIVAS	70,5	30	LES VANS	67,3

A l'autre bout de l'échelle, 18 des 30 cantons où la participation était la plus faible en 2002 font partie des 30 cantons où la participation est la plus faible en 2007 (tableau 13).

**Tableau 13 : Les 30 cantons de Rhône-Alpes où la participation est la plus faible au premier tour des élections législatives de 2002 et de 2007**

Rang	Canton	Participation 1er tour L 2002 (% des inscrits)	Rang	Canton	Participation 1er tour L 2007 (% des inscrits)
1	VENISSIEUX-SUD	51,4	1	VENISSIEUX-SUD	43,3
2	VAULX-EN-VELIN	54,4	2	VAULX-EN-VELIN	43,9
3	SAINT-ETIENNE-S.-O.-1	54,4	3	PONT-DE-CHERUY	47,9
4	BOURG-SAINT-AURICE	54,8	4	OYONNAX-SUD	48,5
5	SAINT-ETIENNE-N.-E.-1	55,1	5	SAINT-ETIENNE-S.-O.-1	48,5
6	SAINT-ETIENNE-S.-O.-2	56,0	6	SAINT-ETIENNE-N.-E.-1	49,2
7	PONT-DE-CHERUY	56,0	7	ANNEMASSE-SUD	49,7
8	CHAMONIX-MONT-BL.	57,0	8	GEX	50,0
9	OYONNAX-SUD	57,1	9	SAINT-ETIENNE-S.-O.-2	50,3
10	SAINT-ETIENNE-S.-E.-2	57,5	10	SAINT-CHAMOND-NORD	50,5
11	ANNEMASSE-SUD	57,6	11	OYONNAX-NORD	50,9
12	LE BIOT	57,7	12	ANNEMASSE-NORD	51,0
13	GEX	57,8	13	BOURG-SAINT-AURICE	51,1
14	LE-BOURG-D'OISANS	57,9	14	L'ISLE-D'ABEAU	51,1
15	ABONDANCE	57,9	15	CLUSES	51,6
16	DOUVAIN	57,9	16	DOUVAIN	51,7
17	SAMOENS	58,1	17	SCIONZIER	51,8
18	BOZEL	58,4	18	GRENOBLE-6	51,9
19	SAINT-JULIEN-EN-GEN.	58,4	19	FERNEY-VOLTAIRE	52,0
20	CLUSES	58,4	20	VALENCE-3	52,1
21	PONT-DE-VAUX	58,5	21	BELLEGARDE-SUR-VAL.	52,3
22	SAINT-ETIENNE-S.-E.-3	58,7	22	VENISSIEUX-NORD	52,7
23	L'ISLE-D'ABEAU	59,0	23	SAINT-ETIENNE-N.-E.-2	52,7
24	SAINT-CHAMOND-NORD	59,0	24	SAINT-JULIEN-EN-GEN.	52,8
25	FERNEY-VOLTAIRE	59,3	25	CHAMBERY-NORD	52,9
26	SAINT-GEOIRE-EN-VALD.	59,4	26	LE-CHAMBON-FEUG.	52,9
27	SAINT-ETIENNE-N.-E.-2	59,4	27	SAINT-CHAMOND-SUD	52,9
28	COLLONGES	59,4	28	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE	53,4
29	OYONNAX-NORD	59,5	29	CHAMBERY-EST	53,4
30	SAINT-ETIENNE-S.-E.-1	59,6	30	THONON-LES-BAINS-OUEST	53,5

Cette stabilité de la structure ne doit toutefois pas masquer l'accentuation du différentiel de participation entre les zones de force et de faiblesse de la participation. En 2002, l'écart de participation entre Vénissieux-Sud (canton où la participation était la plus faible : 51,4 %) et Clelles (canton où la participation était la plus forte : 76,3 %) était de 24,9 points ; en 2007, cet écart est de 32,9 points (toujours entre Vénissieux-Sud et Clelles, les deux cantons les plus opposés en terme de participation : 43,3 % de participation dans le premier contre 76,2 % dans le second). Il en va de même au niveau des circonscriptions : 11,9 points de différence de participation en 2002 entre la 3<sup>ème</sup> de l'Ardèche (69,9 %) et la 14<sup>ème</sup> du Rhône (58 %) contre 14,9 points en 2007 (66,2 % et 51,3 % de participation dans ces deux mêmes circonscriptions).

En cinq ans, le « filtre sociologique » de la participation semble s'être globalement renforcé. Dans les zones traditionnelles de faiblesse de la participation, la baisse de la participation est bien plus forte que la moyenne (- 10,5 points à Vaulx-en-Velin, - 9,6 points à Scionzier, - 9,5 points à Grenoble-6, - 8,6 points à Oyonnax-Sud). A l'inverse dans les zones de force de la participation, la baisse est plus limitée (-5,6 points à Meylan, - 3,7 points à Saint-Ismier) et on observe plutôt une certaine stabilité (- 0,7 point à Valgorge, - 0,1 point à Clelles) voire même une progression de la participation (+ 3,2 points à Montpezat-sous-Bauzon, + 1,7 point à Corps). L'évolution de l'inscription doit toutefois être prise en compte. Dans certains cantons ruraux comme Montpezat-sous-Bauzon ou Corps, le nombre d'inscrits a augmenté de moins de 5 % entre 2002 et 2007 (il est même quasiment stable à Corps), alors que dans certains cantons populaires ou ouvriers comme Vaulx-en-Velin ou Scionzier, le nombre d'inscrits a augmenté de près de 20 %. L'afflux de nouveaux inscrits pourrait expliquer ces différences d'évolution de la participation<sup>276</sup>. Néanmoins l'évolution de l'inscription n'explique pas tout : l'évolution du nombre d'inscrits entre 2002 et 2007 à Saint-Ismier, Oyonnax-Sud, Grenoble-6 ou Clelles est assez proche (aux alentours de 10 %), mais pas l'évolution de la participation.

La structure de la participation au scrutin législatif du 10 juin est également assez proche de celle observée lors du premier tour de la présidentielle. Le coefficient de corrélation linéaire au niveau des circonscriptions entre le niveau de participation aux deux scrutins est de 0,812. Toutefois la structure de la participation lors de la présidentielle n'est pas aussi contrastée que celle observée lors des législatives. Le plus faible coefficient de corrélation au niveau cantonal (0,685) constitue un premier indice qui est confirmé par une observation de la participation dans les différentes unités territoriales de la région : la participation au premier tour de la présidentielle de 2007 a été forte partout, d'où un écart de « seulement » 13,6 points entre la participation à Valence-4 (canton où la participation a été la plus faible : 78,6 %) et celle à Saint-Ismier (canton où la participation a été la plus forte : 92,2 %). Au niveau des circonscriptions, le plus fort écart de participation est de seulement 7 points (entre la 2<sup>ème</sup> de la Loire où la participation a été de 82 % et la 14<sup>ème</sup> du Rhône où elle a été de 89 %). Si on regarde les résultats sur la ville de Grenoble, on constate que la participation dans le canton populaire de Grenoble-6 (83,4 %) est assez proche de celle enregistrée dans le canton aisé de Grenoble-2 (86,2 %), alors que quelques semaines plus tard, lors du premier tour des

---

<sup>276</sup> Selon l'étude des listes d'émargement menée par l'INSEE Rhône-Alpes, les nouveaux inscrits ont eu plus tendance à s'abstenir que les autres lors du premier tour des législatives (41 % de participation pour les nouveaux inscrits rhônalpins contre 61 % pour l'ensemble des inscrits rhônalpins). INSEE Rhône-Alpes, « Elections présidentielle et législatives 2007 : 91 % des Rhônalpins ont voté au moins une fois » *La Lettre Résultats*, Février 2008, n° 88, disponible sur Internet : [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/rhone-alpes/prodser/pub\\_elec/01088\\_participation\\_electorale\\_analyse.htm](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/rhone-alpes/prodser/pub_elec/01088_participation_electorale_analyse.htm)

législatives, la différence de participation est devenue significative (51,9 % à Grenoble-6 et 60,8 % à Grenoble-2). Ainsi, si les logiques sociologiques de la participation sont les mêmes en 2007 à la présidentielle et aux législatives, leur influence est beaucoup plus forte lors du scrutin législatif. La démobilisation entre la présidentielle et les législatives, bien que générale, est beaucoup plus marquée dans les zones ouvrières ou urbaines populaires. Si on s'intéresse aux dix circonscriptions où la participation chute le plus fortement entre le premier tour de la présidentielle et le premier tour des législatives (tableau 14), on retrouve quasiment les dix circonscriptions les plus ouvrières et les plus populaires de la région, avec l'Est et le Sud de la banlieue lyonnaise, le Nord-Est de la Haute-Savoie, le Nord-Isère, le Nord et l'Ouest de Saint-Etienne, la partie Est de l'Ain...

**Tableau 14 : Les dix circonscriptions de Rhône-Alpes où la participation chute le plus fortement entre le premier tour de la présidentielle de 2007 et le premier tour des législatives de 2007**

Rang	Département	Circonscription	Participation 1 <sup>er</sup> tour P 2007 (% des inscrits)	Participation 1 <sup>er</sup> tour L 2007 (% des inscrits)	Evolution (en points)
1	HAUTE SAVOIE	4	84,4	52,9	-31,5
2	RHONE	14	82,5	51,3	-31,2
3	RHONE	7	83,3	52,9	-30,4
4	HAUTE SAVOIE	5	84,8	54,6	-30,2
5	AIN	2	85,6	55,7	-30,0
6	LOIRE	1	84,1	54,2	-29,9
7	ISERE	6	85,1	55,5	-29,7
8	AIN	3	85,0	55,7	-29,4
9	HAUTE SAVOIE	3	84,3	55,1	-29,3
10	RHONE	13	85,4	56,2	-29,2

On retrouve la même chose à un niveau plus fin quand on prend les 30 cantons où la participation chute le plus fortement entre les deux scrutins (tableau 15). C'est avant tout dans les cantons très ouvriers ou très populaires que la participation est en chute libre le 10 juin par rapport au 22 avril : 20 cantons sur 30 sont classés « ouvriers » ou « centre urbain » (tous populaires). De plus il faut bien voir que Taninges, Izernore, ou Heyrieux sont des cantons eux aussi très ouvriers. On retrouve enfin parmi ces 30 cantons, certains cantons frontaliers de Genève traditionnellement abstentionnistes, ainsi que le canton montagnard de Bourg-Saint-Maurice.

**Tableau 15 : Les 30 cantons de Rhône-Alpes où la participation chute le plus fortement  
entre le premier tour de la présidentielle de 2007 et le premier tour des législatives de  
2007**

Rang	Dep-Circ	Famille INSEE	Canton	Participation 1 <sup>er</sup> tour P 2007 (% des inscrits)	Participation 1 <sup>er</sup> tour L 2007 (% des inscrits)	Evolution (en points)
1	69-14	Centre urbain	VENISSIEUX-SUD	43,3	78,6	-35,3
2	69-7	Centre urbain	VAULX-EN-VELIN	43,9	78,9	-35,0
3	73-2	Alpin touristique	BOURG-SAINT-AURICE	51,1	85,4	-34,3
4	74-5	Banlieue de cadres	DOUVAIN	51,7	85,5	-33,8
5	01-2	Ouvrier	OYONNAX-SUD	48,5	81,8	-33,3
6	73-1	Centre urbain	CHAMBÉRY-NORD	52,9	86,0	-33,2
7	74-4	Centre urbain	ANNEMASSE-SUD	49,7	82,8	-33,1
8	38-6	Ouvrier	PONT-DE-CHERUY	47,9	80,8	-32,9
9	01-3	Banlieue de cadres	GEX	50,0	82,7	-32,8
10	74-3	Ouvrier	SCIONZIER	51,8	84,5	-32,7
11	01-3	Banlieue de cadres	FERNEY-VOLTAIRE	52,0	84,5	-32,5
12	74-4	Centre urbain	ANNEMASSE-NORD	51,0	83,1	-32,0
13	74-5	Alpin touristique	TANINGES	54,8	86,8	-32,0
14	38-7	Ouvrier	L'ISLE-D'ABEAU	51,1	83,0	-31,9
15	01-3	Couronne résid.	IZERNORE	56,1	87,9	-31,8
16	01-4	Banlieue de cadres	MIRIBEL	55,4	87,1	-31,6
17	38-3	Centre urbain	GRENOBLE-6	51,9	83,4	-31,6
18	38-8	Couronne résid.	HEYRIEUX	56,1	87,5	-31,4
19	42-1	Centre urbain	SAINT-ETIENNE-NORD-EST-1	49,2	80,4	-31,3
20	42-1	Centre urbain	SAINT-ETIENNE-NORD-EST-2	52,7	84,0	-31,2
21	42-2	Centre urbain	SAINT-ETIENNE-SUD-OUEST-1	48,5	79,6	-31,1
22	73-1	Centre urbain	CHAMBERY-EST	53,4	84,5	-31,1
23	74-2	Ouvrier	FAVERGES	57,2	88,2	-31,0
24	01-2	Ouvrier	NANTUA	55,4	86,3	-30,9
25	01-3	Banlieue de cadres	COLLONGES	55,2	86,0	-30,8
26	42-4	Centre urbain	SAINT-ETIENNE-SUD-OUEST-2	50,3	81,1	-30,8
27	74-1	Ouvrier	RUMILLY	55,8	86,6	-30,8
28	01-2	Ouvrier	OYONNAX-NORD	50,9	81,7	-30,8
29	74-1	Couronne résid.	CRUSEILLES	57,5	88,3	-30,8
30	74-3	Ouvrier	CLUSES	51,6	82,3	-30,7

Ces évolutions de la participation de la présidentielle aux législatives mettent bien en évidence l'influence très forte de la conjoncture. En cas de conjoncture très mobilisatrice (comme lors de la présidentielle de 2007), la participation est forte quasiment partout ; dès que cette conjoncture se fait moins stimulante, la participation chute partout mais de façon inégale : le recul en 2007 entre la présidentielle et les législatives n'est que d'une quinzaine de points dans les cantons traditionnellement participationnistes, mais atteint plus de 30 points dans ceux traditionnellement plus enclins à l'abstention. La participation intermittente, responsable de ces



fortes variations de la participation, est ainsi, comme l'abstention systématique, très liée aux variables lourdes sociologiques, comme le confirme l'INSEE Rhône-Alpes dans son étude des listes d'émargement de la région<sup>277</sup>. 30 % des cadres et des retraités inscrits sur les listes électorales de la région Rhône-Alpes ont eu un comportement intermittent en 2007 (généralement vote à la présidentielle et abstention aux législatives) contre 46 % des ouvriers et 48 % des employés (tableau 16).

**Tableau 16 : Comportement de vote en Rhône-Alpes lors de la séquence présidentielle-législatives de 2007 selon la catégorie socioprofessionnelle (% de l'électorat) – Enquête INSEE participation électorale 2007**

	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Autres actifs	Retraités	Autres inactifs	Total
Vote systématique	69	58	45	46	64	58	44	51
Vote intermittent	30	38	48	46	32	30	44	40
Abstention systématique	2	3	7	8	4	13	12	8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Au niveau des catégories d'âge, le vote intermittent est beaucoup plus fréquent selon l'étude de l'INSEE (tableau 17) chez les 18-29 ans (environ 59 % ont eu un comportement intermittent) que chez les plus de 60 ans (environ 28 % mais avec une montée de l'abstentionnisme constant après 80 ans).

**Tableau 17 : Comportement de vote en Rhône-Alpes lors de la séquence présidentielle-législatives de 2007 selon la catégorie d'âge (% de l'électorat) – Enquête INSEE participation électorale 2007**

	18-24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70-79 ans	80 ans et +
Vote systématique	27,2	29,6	43,7	50,1	62,6	65,5	62,9	46,5
Vote intermittent	59,3	58,1	49,1	45,3	32,2	29,8	27,2	29,5
Abstention systématique	13,5	12,3	7,2	4,6	5,2	4,7	9,9	24,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

<sup>277</sup> INSEE Rhône-Alpes, « Elections présidentielle et législatives 2007 : 91 % des Rhônalpins ont voté au moins une fois », Étude déjà citée.

En dehors de ces logiques sociologiques, il est difficile à partir d'une étude des résultats électoraux de se prononcer sur l'existence ou non d'une démobilisation plus forte de l'électorat de gauche ou de l'électorat de droite entre la présidentielle et les législatives. Parmi les 30 cantons où la participation chute le plus fortement en avril et juin (tableau 15), on trouve à la fois des cantons très favorables à la gauche (huit font partie des 30 cantons les plus favorables à Ségolène Royal au second tour de la présidentielle<sup>278</sup>) et des cantons très favorables à la droite (six font partie des 30 cantons les plus favorables à Nicolas Sarkozy au second tour de la présidentielle<sup>279</sup>). Si l'on prend les 30 cantons les plus favorables à Ségolène Royal au second tour de la présidentielle (tableau 18), on n'observe pas de véritable tendance, la démobilisation entre la présidentielle et les législatives étant très variable : dans 15 cantons, la chute de la participation est supérieure à la moyenne régionale (- 27,3 points) et dans 15 autres, elle y est inférieure. On note également la présence des deux cantons aux orientations les plus extrêmes en matière d'évolution de la participation : Vénissieux-Sud où la participation chute de 35,3 points et Rémuzat où cette chute n'est que de 14,1 points.

---

<sup>278</sup> Vénissieux-Sud, Vaulx-en-Velin, Chambéry-Nord, L'Isle-d'Abeau, Grenoble-6, Saint-Etienne-Nord-Est-1, Saint-Etienne-Sud-Ouest-1 et Saint-Etienne-Sud-Ouest-2.

<sup>279</sup> Gex, Scionzier, Taninges, Izernore, Nantua, Cluses.

**Tableau 18 : L'évolution de la participation entre le premier tour de la présidentielle et le premier tour des législatives de 2007 dans les 30 cantons les plus favorables à Ségolène**

**Royal au second tour de la présidentielle de 2007**

Rang	Dep-Circ	Famille INSEE	Canton	Résultat de S. Royal (% des exprimés)	Evolution Participation P 2007 - L 2007 (en points)
1	69-14	Centre urbain	VENISSIEUX-SUD	68,1	-35,3
2	69-2	Centre urbain	LYON II	65,0	-25,9
3	69-7	Centre urbain	VAULX-EN-VELIN	64,0	-35,0
4	07-3	Rural	VALGORGE	63,1	-15,3
5	38-3	Centre urbain	GRENOBLE-6	62,4	-31,6
6	38-3	Centre urbain	GRENOBLE-3	62,4	-28,4
7	38-2	Centre urbain	SAINT-MARTIN-D'HÈRES-NORD	61,8	-29,7
8	38-2	Centre urbain	ECHIROLLES-EST	61,3	-29,4
9	38-2	Centre urbain	SAINT-MARTIN-D'HERES-SUD	60,7	-30,7
10	26-4	Rural	LUC-EN-DIOIS	59,3	-17,6
11	38-3	Centre urbain	GRENOBLE-5	59,1	-28,2
12	38-1	Centre urbain	GRENOBLE-1	58,8	-26,7
13	26-4	Rural	SAILLANS	58,4	-16,6
14	26-4	Rural	BOURDEAUX	58,3	-20,8
15	07-3	Rural	ANTRAIGUES	58,2	-20,1
16	26-4	Rural	DIE	58,1	-23,3
17	42-2	Centre urbain	SAINT-ETIENNE-SUD-OUEST-1	56,5	-31,1
18	07-3	Rural	LES VANS	56,1	-19,4
19	26-4	Rural	CHATILLON-EN-DIOIS	56,0	-15,9
20	07-1	Ouvrier	ROCHEMAURE	55,8	-22,3
21	73-1	Centre urbain	CHAMBÉRY-NORD	55,8	-33,2
22	26-4	Rural	RÉMUZAT	55,4	-14,1
23	42-1	Centre urbain	SAINT-ETIENNE-NORD-EST-1	55,2	-31,3
24	69-14	Centre urbain	VENISSIEUX-NORD	55,0	-30,3
25	42-4	Centre urbain	SAINT-ETIENNE-SUD-OUEST-2	54,7	-30,8
26	38-2	Centre urbain	ECHIROLLES-OUEST	54,7	-28,8
27	07-1	Rural	SAINT-PIERREVILLE	54,3	-16,3
28	38-7	Ouvrier	L'ISLE-D'ABEAU	54,0	-31,9
29	38-4	Ouvrier	LA MURE	54,0	-25,5
30	26-4	Rural	DIEULEFIT	53,9	-21,7

Si l'on s'intéresse ensuite aux 30 cantons où Nicolas Sarkozy a obtenu ses meilleurs résultats le 6 mai lors du second tour de la présidentielle (tableau 19), on s'aperçoit que là aussi, les évolutions sont très variables : la chute de la participation entre la présidentielle et les législatives est supérieure à la moyenne régionale dans 16 cantons, et inférieure dans 14, tandis qu'un canton comme Saint-Etienne-de-Lugdarès, où la chute de la participation est de seulement 14,8 points, côtoie un canton comme Gex où cette chute est de 32,8 points, soit plus du double.

**Tableau 19 : L'évolution de la participation entre le premier tour de la présidentielle et le premier tour des législatives de 2007 dans les 30 cantons les plus favorables à Nicolas Sarkozy au second tour de la présidentielle de 2007**

Rang	Dep-Circ	Famille INSEE	Canton	Résultat de N. Sarkozy (% des exprimés)	Evolution Participation P 2007 - L 2007 (en points)
1	74-5	Alpin touristique	ABONDANCE	78,4	-27,9
2	74-5	Alpin touristique	LE BIOT	75,5	-30,7
3	74-2	Alpin touristique	THONES	75,3	-26,9
4	69-8/5	Banlieue de cadres	LIMONEST	73,5	-24,5
5	69-1	Centre urbain	LYON VI	73,5	-23,8
6	74-3	Alpin touristique	SALLANCHES	73,3	-28,8
7	69-9	Rural	MONSOLS	72,2	-23,2
8	69-10/5	Banlieue de cadres	ECULLY	69,8	-24,0
9	07-3	Rural	SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARÈS	69,4	-14,8
10	01-4	Couronne résid.	SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS	69,3	-30,2
11	74-3	Ouvrier	SCIONZIER	68,9	-32,7
12	73-2	Alpin touristique	BOZEL	68,7	-29,7
13	69-8	Rural	LAMURE-SUR-AZERGUES	68,7	-25,4
14	69-9	Rural	BEAUJEU	68,6	-26,3
15	69-10	Rural	SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE	68,2	-25,8
16	01-4	Ouvrier	THOISSEY	68,1	-29,7
17	74-5	Alpin touristique	SAMOËNS	68,0	-30,1
18	01-2	Couronne résid.	IZERNORE	68,0	-31,8
19	69-9	Ouvrier	BELLEVILLE	67,0	-29,7
20	74-5	Alpin touristique	TANINGES	66,9	-32,0
21	73-3	Alpin touristique	LANSLEBOURG-MONT-CENIS	66,8	-26,8
22	74-3	Ouvrier	CLUSES	66,3	-30,7
23	01-2	Ouvrier	NANTUA	66,2	-30,9
24	01-4	Ouvrier	CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE	66,1	-27,4
25	74-1	Banlieue de cadres	ANNECY-LE-VIEUX	66,1	-26,4
26	42-6	Rural	BELMONT-DE-LA-LOIRE	65,9	-26,5
27	69-9	Couronne résid.	ANSE	65,9	-27,0
28	01-3	Banlieue de cadres	GEX	65,8	-32,8
29	69-9	Centre urbain	GLEIZE	65,7	-27,8
30	69-10	Rural	ST-LAURENT DE CHAMOUSSET	65,4	-24,4

Les évolutions de la participation semblent au final davantage liées à des logiques sociologiques qu'à des logiques politiques. Ainsi on peut penser que la gauche et la droite ont été toutes les deux touchées de façon plus ou moins similaire par la démobilisation, mais que cette démobilisation a touché la partie la plus populaire de leur électorat respectif : à gauche, c'est avant tout l'électorat des banlieues urbaines et populaires à forte proportion de Français issus de l'immigration qui a boudé les urnes lors des législatives ; à droite, c'est avant tout

l'électorat ouvrier proche du FN que Nicolas Sarkozy avait réussi à capter lors de la présidentielle qui fait défaut le 10 juin au moment d'aller voter.

### 3. L'analyse des résultats des forces politiques

Si le taux de participation en Rhône-Alpes recule de 5,6 points entre le premier tour des législatives de 2002 et le premier tour des législatives de 2007, le taux de suffrages exprimés (calculé lui aussi sur les inscrits) connaît de son côté une baisse un peu moins forte de 5,3 points. En effet, le taux de blancs et nuls au premier tour de 2007 est inférieur à ce qu'il était au premier tour de 2002 : seulement 0,8 % des inscrits ont mis un bulletin blanc ou nul dans l'urne en 2007 contre 1,1 % en 2002. Cette baisse du taux de blancs et nuls se retrouve aussi au niveau national (1,1 % en 2007 contre 1,4 % en 2002). Au final 58,1 % des électeurs inscrits en Rhône-Alpes ont exprimé un vote en 2007 contre 63,4 % en 2002. Par rapport au premier tour de la présidentielle organisé quelques semaines plus tôt, on note également un léger reflux des blancs et nuls (0,8 % contre 1,1 % lors du vote du 22 avril).

*L'évolution du rapport gauche-droite de 2002 à 2007 : relative stabilité de la gauche et autonomisation du centre-droit avec le MoDem*

L'opposition gauche-droite représente la dynamique dualiste du système politique français, mais elle est régulièrement contestée, notamment par les « nouveaux entrants ». Les Verts jusqu'en 1997<sup>280</sup> avaient refusé de s'inscrire dans cette opposition, de même que Jean-Pierre Chevènement lors de sa candidature à l'élection présidentielle de 2002. En 2007, c'est François Bayrou qui a contesté cette opposition en rompant avec la droite sans pour autant rejoindre la gauche (voir supra). Cette rupture de l'UDF, devenu MoDem pour les législatives, d'avec la droite nous pousse à ne pas compter les voix du MoDem dans le total droite du premier tour des législatives de 2007. En 2002, la droite se composait de l'UMP, des divers

---

<sup>280</sup> Si un premier tournant vers la gauche a été pris par les Verts en 1994 avec le départ d'Antoine Waechter et la prise de pouvoir de Dominique Voynet (laquelle était favorable à des alliances avec le PS), l'ancrage à gauche des Verts n'était alors pas encore acquis. On rappelle que Dominique Voynet a par la suite refusé en 1995 l'étiquette « gauche » pendant sa campagne présidentielle et qu'elle n'a pas donné de consigne de vote au second tour. L'insertion des Verts dans la gauche, déjà réalisée dans certaines municipalités à partir 1995, ne sera véritablement acquise que lors des législatives de 1997.

droite, des souverainistes, de l'extrême droite et de la fraction de l'UDF qui avait refusé de rallier l'UMP en préférant rester indépendante avec François Bayrou. Voter UDF en 2002, c'était voter pour un parti de droite, allié au reste de la droite modérée à tous les niveaux (municipalités, départements, régions, nation<sup>281</sup>, et Europe<sup>282</sup>). L'UDF était donc une composante de la droite, mais aussi une composante de la majorité gouvernementale. Depuis, l'UDF a rompu avec la droite au niveau européen<sup>283</sup> et surtout au niveau national. Devenu MoDem pour les législatives, le parti de François Bayrou se situe en 2007 à la fois au milieu et en dehors de l'opposition gauche-droite (avec son positionnement « ni gauche ni droite » et « et gauche et droite »), mais aussi et surtout il se situe nettement dans l'opposition au pouvoir gouvernemental de droite. Il s'agit là, précisons le, d'un positionnement très différent de celui de l'extrême droite : bien que celle-ci conteste à la fois la gauche et la droite et qu'elle se situe, quelle que soit la couleur du gouvernement, dans l'opposition, elle ne renie pas son appartenance à la droite, en se présentant au contraire comme la seule vraie droite. Au final voter MoDem en 2007, ce n'est plus comme en 2002 voter à droite et pour le gouvernement de droite.

Cette définition de ce qu'est la droite en 2007 est cruciale pour apprécier son niveau par rapport à 2002. En effet, on s'aperçoit que la droite ainsi définie (avec l'UDF en 2002 mais sans le MoDem en 2007) perd 6,6 points entre 2002 et 2007 (de 59,7 % à 53,1 %) lorsque l'on agrège les résultats des 49 circonscriptions de Rhône-Alpes. Ce recul semble correspondre quasi intégralement au résultat du MoDem (8,8 %), puisque le total gauche (extrême gauche-PCF-PS-PRG-DVG-Verts) est quasiment stable avec un très léger recul de 0,8 point (36,8 % en 2002, 36 % en 2007). Ainsi il semble que le seul véritable changement de niveau entre 2002 et 2007 soit l'affaiblissement de la droite du fait de l'émancipation du centre droit passé sur le MoDem. Cette observation concernant l'évolution du niveau des forces politiques entre 2002 et 2007 semble de plus cohérente avec ce qu'on observe au niveau des évolutions de structure. Lorsqu'on calcule le coefficient de corrélation linéaire entre le total gauche de 2002 et celui de 2007 au niveau des 47 circonscriptions où on retrouve une offre gauche-MoDem-droite, on obtient un résultat de 0,947, ce qui semble indiquer une forte stabilité de la structure de la gauche entre 2002 et 2007 malgré les nombreux changements dans l'offre électorale. Lorsqu'on effectue ce même calcul de corrélation entre le total droite de 2002 et celui de 2007,

---

<sup>281</sup> Le groupe UDF à l'Assemblée a voté en 2002 la confiance au gouvernement dirigé par Jean-Pierre Raffarin, dans lequel on retrouvait un membre de l'UDF resté fidèle à François Bayrou, à savoir Gilles de Robien.

<sup>282</sup> L'UDF faisait partie du Parti populaire européen en 2002.

<sup>283</sup> L'UDF a quitté le PPE en 2004 pour former le Parti démocrate européen avec le parti italien de centre gauche *La Margherita* et d'autres petits partis centristes européens (parti du travail lituanien, le parti national basque...).

on obtient un coefficient fort (0,904) mais un peu moins que ce qu'on a pour le total gauche. Il semble que la structure de la droite, bien que stable ait connu plus de changements que celle de la gauche. Au-delà des évolutions de l'offre électorale, une partie de cette évolution de structure de la droite semble liée à la présence du MoDem. En effet, lorsqu'on intègre les résultats du MoDem dans le total droite de 2007, la corrélation avec le total droite de 2002 devient plus forte (0,941), et est quasiment identique à celle observée pour le total gauche.

Il convient de voir en quoi le MoDem perturbe le rapport gauche-droite de 2007 par rapport à 2002 au niveau des circonscriptions de la région. Le tableau 20 indique l'évolution du total gauche et du total droite entre 2002 et 2007 ainsi que le résultat du MoDem dans les 47 circonscriptions de la région où il est présent. On rappelle qu'il n'y a pas de candidat du MoDem dans la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> circonscriptions de la Haute-Savoie, ce qui en fera d'ailleurs deux cas particuliers très intéressants à analyser par la suite. Concernant l'évolution de la gauche, on observe qu'elle progresse en 2007 par rapport à 2002 dans 17 circonscriptions sur 47. Cette progression s'échelonne de la façon suivante : moins d'un point dans six circonscriptions ; entre un et trois points dans huit circonscriptions ; plus de trois points dans trois circonscriptions. A contrario, la gauche recule dans 30 circonscriptions (de moins d'un point dans sept circonscriptions, de un à trois points dans 11 circonscriptions, et de plus de trois points dans 12 circonscriptions). On peut considérer que les circonscriptions où la gauche perd ou gagne moins d'un point sont des circonscriptions où elle est relativement stable (13 circonscriptions au total). A partir de là, le total gauche est instable à la hausse (augmentation de plus d'un point) dans 11 circonscriptions, et il est instable à la baisse (recul de plus d'un point) dans 23 circonscriptions.

**Tableau 20 : les résultats du MoDem et l'évolution du total gauche et du total droite entre le premier tour des législatives de 2002 et le premier tour des législatives de 2007 (47 circonscriptions de Rhône-Alpes)**

Département	circonscription	Total gauche L 2007	Total droite L 2007	Evolution du total gauche L 2002 à L 2007	Evolution du total droite L 2002 à L 2007	Résultat du MoDem L 2007
ARDECHE	01	54,5	37,7	+6,9	-10,6	5,0
ISERE	09	53,1	41,3	+4,7	-8,1	5,0
ARDECHE	02	36,4	51,6	+3,4	-12,2	8,8
LOIRE	07	32,8	59,6	+2,6	-5,9	6,4
LOIRE	04	40,2	49,3	+2,6	-10,0	9,4
RHONE	05	29,3	61,2	+2,2	-9,6	8,5
RHONE	02	41,5	46,4	+1,7	-10,5	9,8

LOIRE	02	40,5	45,4	+1,6	-13,5	10,9
ISERE	07	32,1	58,8	+1,4	-7,7	7,0
LOIRE	03	33,6	58,1	+1,1	-7,4	7,1
RHONE	09	24,5	65,8	+1,0	-7,9	7,8
RHONE	07	45,2	44,1	+0,7	-5,9	6,7
SAVOIE	02	34,3	56,6	+0,6	-4,7	6,1
DROME	01	39,2	51,8	+0,6	-7,8	7,6
RHONE	04	31,7	53,3	+0,4	-13,1	13,7
ISERE	01	43,0	44,8	+0,3	-10,3	10,4
ISERE	04	54,9	37,4	+0,2	-6,0	6,0
RHONE	08	26,6	61,3	-0,1	-8,2	9,7
DROME	03	41,1	49,9	-0,3	-3,9	7,4
LOIRE	05	39,8	52,1	-0,5	-5,2	6,8
AIN	01	39,1	53,4	-0,5	-3,4	5,6
RHONE	14	48,9	40,9	-0,6	-8,4	7,8
ISERE	06	32,1	58,6	-0,8	-5,4	6,7
RHONE	10	26,0	59,9	-0,8	-10,8	13,1
LOIRE	06	29,4	55,4	-1,1	-10,9	9,7
DROME	04	34,8	55,1	-1,5	-6,8	8,8
RHONE	03	36,6	46,4	-1,5	-12,9	14,7
RHONE	06	44,1	43,0	-1,6	-9,5	11,2
ARDECHE	03	39,7	51,1	-1,6	-0,8	5,0
AIN	04	29,6	60,4	-1,7	-4,6	7,7
ISERE	05	46,4	44,7	-1,9	-3,8	7,2
HAUTE SAVOIE	04	24,2	59,2	-2,2	-9,8	12,5
HAUTE SAVOIE	03	19,7	71,1	-2,5	-2,8	7,1
RHONE	01	34,7	47,3	-2,8	-12,5	17,4
ISERE	03	51,9	36,6	-2,8	-6,9	9,6
RHONE	13	36,0	56,6	-3,1	-1,3	5,4
ISERE	08	37,4	52,1	-3,2	-4,9	9,0
DROME	02	36,7	48,5	-3,4	-9,4	13,7
AIN	02	29,3	62,1	-3,4	-1,6	6,3
ISERE	02	53,8	35,4	-3,5	-4,8	8,4
RHONE	11	32,7	55,5	-3,6	-5,3	9,6
SAVOIE	01	30,8	59,1	-3,7	-2,8	9,1
SAVOIE	03	35,5	51,2	-4,0	-5,4	11,4
RHONE	12	30,7	54,4	-4,5	-7,6	13,1
AIN	03	30,5	55,9	-4,9	-2,2	11,0
HAUTE SAVOIE	05	24,5	55,2	-5,9	-12,0	16,2
LOIRE	01	34,7	42,4	-7,7	-13,4	20,8
<b>Département</b>	<b>circonscription</b>	<b>Total gauche L 2007</b>	<b>Total droite L 2007</b>	<b>Evolution du total gauche L 2002 à L 2007</b>	<b>Evolution du total droite L 2002 à L 2007</b>	<b>Résultat du MoDem L 2007</b>

Les résultats des forces politiques sont en % des suffrages exprimés.

Les évolutions sont en points.

Les circonscriptions sont classées en fonction de l'évolution du total gauche de 2002 à 2007.



Si l'on se concentre sur les 11 circonscriptions instables à la hausse, on observe que la ces évolutions à la hausse s'expliquent en grande partie pour la plupart, par une simple évolution de l'offre électorale entre 2002 et 2007.

Dans la 1<sup>ère</sup> de l'Ardèche (total gauche : + 6,9 points), l'UMP qui possédait un candidat très implanté en 2002 (Michel Valla, maire et conseiller général de Privas) présente en 2007 une jeune candidate peu connue (Rachel Cotta). Du côté de la gauche, le PCF présente en 2007 un candidat mieux implanté que celui qu'il présentait en 2002 (Robert Cotta est conseiller général de Rochemaure) tandis que Pascal Terrasse, le député sortant socialiste qui se représente en 2007, jouit par rapport à 2002 de l'aura de la Présidence du Conseil général à laquelle il a accédé en 2006.

Dans la 9<sup>ème</sup> de l'Isère (total gauche : + 4,7 points), André Vallini, le député sortant socialiste se représente en 2007 auréolé de sa nouvelle stature nationale acquise en tant que Président de la très médiatique commission parlementaire sur l'Affaire Outreau<sup>284</sup>, tandis que le PCF qui n'avait pas présenté de candidat en 2002 est cette fois-ci bien présent. A l'inverse à droite, c'est un jeune candidat parachuté (Fabien de Sans Nicolas) qui succède pour l'UMP à la candidature en 2002 du maire et conseiller général de Saint-Marcellin Robert Pinet.

Dans la 2<sup>ème</sup> de l'Ardèche, la progression de la gauche (total gauche : + 3,4 points) s'explique principalement par le changement de contexte à gauche par rapport à 2002 : en 2002, la candidature de la socialiste Catherine Rolin avait été totalement improvisée du fait de la mort à quelques dizaines de jours du premier tour de Jacques Dondoux, le député sortant PRG qui aurait dû se représenter. En 2007, la candidature d'Olivier Dussopt (conseiller régional PS) a été préparée longtemps à l'avance<sup>285</sup>, tandis qu'une offre PCF est de retour (en 2002 le PCF soutenait la candidature socialiste). De plus la gauche profite aussi certainement de l'impopularité de Gérard Weber, le député sortant UMP<sup>286</sup>.

Dans la 7<sup>ème</sup> de la Loire (total gauche : + 2,6 points), le PS a choisit de faire confiance au conseiller général PRG de Böen (canton rural du Nord de la circonscription) alors qu'en 2002 il présentait une candidate très peu implantée qui était soutenue par le PCF et les Verts

---

<sup>284</sup> La profession de foi d'André Vallini est consacrée presque pour moitié à cette fameuse commission.

<sup>285</sup> Sa notoriété reste néanmoins faible comme l'indiquait une enquête BVA réalisée par téléphone les 1<sup>er</sup>, 2, 4 et 5 juin 2007 auprès d'un échantillon représentatif des habitants de la circonscription composé de 607 individus inscrits sur les listes électorales : seulement 50 % des sondés disaient en avoir entendu parler ou le connaître contre 76 % pour Gérard Weber le député UMP sortant et pour Dominique Chambon, l'habituel trublion de l'UDF dans le Nord-Ardèche (candidat à la députation en 2002 et à la mairie d'Annonay en 2001, ancien conseiller général d'Annonay-Sud). Cette faible notoriété était toutefois contrebalancée selon l'enquête BVA par le fait que 58 % des personnes interrogées qui connaissaient Oliver Dussopt en avaient une bonne opinion (contre 10 % qui en avaient une mauvaise).

<sup>286</sup> Selon l'enquête de BVA, 35 % des personnes interrogées qui connaissaient ou avaient entendu parler de Gérard Weber en avaient une mauvaise opinion contre 36 % qui en avaient une bonne (29 % ne se prononçant pas).

(bien qu'une partie de l'appareil local des Verts ait soutenu le divers gauche Jean Crépinge). En 2007, les Verts et le PCF présentent chacun un candidat.

Dans la 4<sup>ème</sup> de la Loire (total gauche : + 2,6 points), la disparition de l'offre électorale en 2007 de Bernard Outin (député communiste de 1997 à 2002) du fait de sa défaite en 2002 face à l'UMP Dino Cinieri semble compensée par le retour d'une offre socialiste (Jean-Paul Chartron, premier secrétaire du PS dans la Loire et ancien adjoint au maire de Firminy) et Verte. En effet en 2002, le PS et les Verts soutenaient Bernard Outin, lequel était en très nette perte de vitesse après la perte de sa mairie de Firminy en 2001 face, déjà, à Dino Cinieri. Enfin, le PCF en investissant en 2007 Marc Faure, maire de La Ricamarie et ancien conseiller général du Chambon-Feugerolles, n'a pas choisi n'importe qui pour remplacer Bernard Outin.

Dans la 5<sup>ème</sup> du Rhône (total gauche : + 2,3 points), le PS et les Verts soutenaient en 2002 une candidate PRG parachutée (Françoise Mailler était conseillère municipale de Lyon) alors qu'en 2007, ils présentent tout deux un candidat (un conseiller municipal d'Ecully pour le PS et un conseiller municipal de Caluire-et-Cuire pour les Verts).

Dans la 2<sup>ème</sup> du Rhône (total gauche : + 1,7 point), la 7<sup>ème</sup> de l'Isère (total gauche : + 1,4 point), et la 2<sup>ème</sup> de la Loire (total gauche : + 1,6 point), on a le retour d'une offre socialiste en 2007 après que le PS ait soutenu trois candidats Verts en 2002. Dans la 7<sup>ème</sup> de l'Isère, on a aussi un retour d'une offre communiste puisque le PCF soutenait également le candidat Vert en 2002. Dans la 2<sup>ème</sup> de la Loire, il s'agit d'un retour PS uniquement « officiel » puisque avant la candidature en 2007 du conseiller général de Saint-Etienne-Sud-Est-3 Jean-Louis Gagnaire, il y avait eu en 2002 la dissidence du socialiste Maurice Vincent.

Seules les progressions très limitées de 1,1 point dans la 3<sup>ème</sup> de la Loire et de 1 point dans la 9<sup>ème</sup> du Rhône ne semblent pas s'expliquer par une évolution favorable à la gauche de l'offre électorale entre 2002 et 2007. Dans les neuf autres circonscriptions où la gauche progresse de plus d'un point, trois facteurs liés à l'offre électorale semblent explicatifs : (1) la présence de candidats de gauche mieux implantés et plus connus qu'en 2002, (2) une plus grande diversité de l'offre de gauche après de nombreuses candidatures d'union en 2002 (notamment retour d'une offre socialiste), (3) la présence de candidats de droite moins attractifs qu'en 2002 (impopularité, parachutage...). On note que les deux plus grosses progressions de la gauche ont lieu dans des circonscriptions tenues par la gauche où son sortant se représente (1<sup>ère</sup> de l'Ardèche et 9<sup>ème</sup> de l'Isère).

Si l'on se penche ensuite sur les 23 circonscriptions où le total gauche est instable à la baisse (recul de plus d'un point), on s'aperçoit que l'évolution de l'offre entre 2002 et 2007 explique le recul de la gauche dans au moins 16 circonscriptions.

Dans la 1<sup>ère</sup> de la Loire, le fort recul de la gauche par rapport à 2002 (total gauche : - 7,9 points), semble lié à la présence d'un candidat MoDem très attractif (Gilles Artigues le député sortant) mais également au changement d'offre à gauche : malgré le retour d'une offre communiste et Verte, la gauche est « handicapée » par la candidature de l'ancien président du Mouvement des jeunes socialistes, Régis Juanico, fraîchement élu conseiller général de Saint-Etienne-Nord-Est-1 en 2004, dont la notabilité est bien plus faible que celle du socialiste Gérard Lindeperg, candidat en 2002 (député sortant et ancien tête de liste de la gauche en 1995 et 2001 à l'élection municipale de Saint-Etienne).

Dans la 5<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie (total gauche : - 5,9 points), le PS présente un 2007 une candidate uniquement connue sur Evian (dont elle est conseillère municipale d'opposition), alors qu'en 2002, c'était Frédéric Zory, conseiller général de Thonon-les-Bains-Est, qui portait les couleurs socialistes (avec le soutien des Verts). A cette évolution de l'offre à gauche, correspond aussi une évolution à droite et au centre avec la candidature en 2007 pour le MoDem de Bernard Bouvier (maire MoDem de Bogève, Président du Sivom de la Vallée Verte et du syndicat mixte des Alpes du Léman). En plus de ses mandats, Bernard Bouvier bénéficie aussi de l'image de son père qui fut sénateur.

Dans la 3<sup>ème</sup> de l'Ain (total gauche : - 4,9 points), le PS présente en 2007 un candidat peu connu (conseiller municipal d'opposition à Bellay) face au député sortant UMP Etienne Blanc. En 2002 c'était le maire PRG de Saint-Genis-Pouilly, soutenu par le PS qui menait le combat face à Etienne Blanc, qui venait d'obtenir l'investiture UMP du fait du départ dans le Rhône de son mentor politique, Charles Millon, député de la circonscription depuis 1978. En 2002, les électeurs du centre qui ne souhaitaient pas voter pour Etienne Blanc, au moins au premier tour, pouvaient voter pour un candidat du Pôle Républicain très bien implanté (Philippe Virard, conseiller général et maire de Hauteville-Lompnès). On peut ainsi penser que le total gauche de 2002 a été « gonflé » par le très bon résultat de ce candidat chevènementiste (6,9 %, soit le deuxième meilleur résultat du Pôle républicain en Rhône-Alpes en 2002<sup>287</sup>), dont la candidature en 2007 avec l'étiquette de la gauche antilibérale et communiste est moins de nature à séduire l'électorat du centre à qui est proposé un candidat MoDem.

Dans la 12<sup>ème</sup> du Rhône (total gauche : - 4,5 points), le candidat PS en 2007, Gilles Pommateau, conseiller municipal d'opposition à Oullins, dispose d'une notabilité bien

---

<sup>287</sup> Seuls trois candidats du PR ont obtenu plus de 4 % aux législatives de 2002 : Gérard Bruchet, conseiller général de Thueyts et maire de Meyras : 7,1 % dans la 3<sup>ème</sup> de l'Ardèche ; Philippe Virard, conseiller général d'Hauteville-Lompnès : 6,9 % dans la 3<sup>ème</sup> de l'Ain ; Guy Laforie, conseiller général de Saint-Etienne-Nord-Est-1 : 4,2 % dans la 1<sup>ère</sup> de la Loire.

inférieure à celle du candidat socialiste de 2002 René Lambert, maire de Francheville, qui avait déjà affronté Michel Terrot, le député sortant, en 1988, 1993 et 1997.

Dans la 3<sup>ème</sup> de la Savoie, le recul de la gauche de 4 points semble s'expliquer par la candidature pour le MoDem de Patrick Mignola, maire et conseiller général de La Ravoire, dont la forte implantation sur l'agglomération chambérienne (la partie de la circonscription la plus favorable à la gauche) lui permet d'arracher des électeurs à la gauche.

Dans la 1<sup>ère</sup> de la Savoie (total gauche : - 3,7 points), le PS présente en 2007 une adjointe au maire de la Motte-Servolex, dont la notoriété est beaucoup plus faible que celle de Thierry Repentin (candidat socialiste en 2002 après l'avoir déjà été en 1997, il était aussi conseiller général de Chambéry-Nord et bras droit du maire de Chambéry).

Dans la 11<sup>ème</sup> du Rhône (total gauche : - 3,6 points) et dans la 2<sup>ème</sup> de l'Isère (total gauche : - 3,5 points), la gauche ne peut plus compter en 2007 sur la candidature d'un député sortant bien implanté comme c'était le cas en 2002 avec le socialiste Gabriel Montcharmont et le communiste Gilbert Biessy.

Dans la 2<sup>ème</sup> de la Drôme (total gauche : - 3,4 points), la gauche en 2007 ne dispose plus d'un candidat sortant comme en 2002 avec le socialiste Eric Besson. De plus on peut penser que le ralliement de ce dernier à Nicolas Sarkozy quelques semaines avant l'élection (voir supra) a pu déstabiliser une partie de l'électorat de gauche de cette circonscription. La candidate socialiste Anne-Marie Reme-Pic, malgré la notoriété de son patronyme (elle est la fille de l'ancien maire de Montélimar) et son implantation (elle est conseillère générale de Montélimar-2) ne tient pas la comparaison avec le maire de Donzère élu en 1997 et réélu en 2002. De plus elle doit faire face à la concurrence de Thierry Cornillet, ancien député et ancien maire de Montélimar, qui se présente pour le MoDem, et de Franck Reynier déjà candidat en 2002 et maire de Montélimar depuis 2001<sup>288</sup>.

Dans la 8<sup>ème</sup> de l'Isère (total gauche : - 3,2 points), la gauche ne bénéficie plus en 2007 de la notoriété de Christian Nucci (ancien député socialiste de 1978 à 1988 avec dans l'intervalle des fonctions au gouvernement, maire de Beurepaire depuis 1977 et conseiller général depuis 2001). Ce dernier s'était présenté en 2002 en dissidence contre un candidat Vert soutenu par le PS (Michel Wilson) et s'était qualifié pour le second tour assez facilement (21,1 % contre 8,1 % pour le candidat Vert).

---

<sup>288</sup> Selon une enquête BVA réalisée par téléphone les 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin 2007 auprès d'un échantillon représentatif des habitants de la circonscription composé de 603 individus inscrits sur les listes électorales, 78 % des personnes interrogées disaient connaître Thierry Cornillet contre 70 % qui disaient connaître Franck Reynier et seulement 61 % qui disaient connaître Anne-Marie Reme-Pic.

Dans la 1<sup>ère</sup> du Rhône, on a comme dans la 1<sup>ère</sup> de la Loire, la présence d'un député sortant du MoDem, à savoir Anne-Marie Comparini, l'ancienne Présidente de la région élue en 1998 grâce à la gauche au nom d'un front républicain anti-Millon. On peut penser qu'une grande partie du recul de la gauche (-2,8 points) provient de la capacité d'Anne-Marie Comparini, fervente bayrouiste, à attirer une fraction de l'électorat de gauche de 2002 dans son combat contre le conseiller général UMP de Lyon-5 Michel Havard et contre le radical de gauche Thierry Braillard (adjoint au maire) soutenu par le PS. Ce dernier semble par ailleurs jouir d'une moins grande notabilité que le candidat présenté par le PS en 2002 (Jean-Louis Touraine qui était premier adjoint au maire de Gérard Collomb et maire du 8<sup>ème</sup> arrondissement jusqu'en 2001).

Dans la 4<sup>ème</sup> de l'Ain (total gauche : - 1,7 point), le candidat socialiste Christophe Greffet, bien que maire de Saint-Genis-sur-Menthon et Président de la Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle (tout au Nord de la circonscription), paraît moins implanté que Michel Raymond, le maire de Trévoux (la principale commune de la circonscription) depuis 1988 et qui représentait le PS en 2002 mais aussi en 1997 et en 1993.

Dans la 3<sup>ème</sup> de l'Ardèche, le léger recul de la gauche (-1,6 point) s'explique sans doute par les bouleversements de l'offre de gauche entre 2002 et 2007. En 2002, Stéphane Alaize, député sortant socialiste désavoué par les électeurs dans sa mairie d'Aubenas et son canton en 2000 et 2001 (voir supra) était le candidat du PS, mais il était contesté par son ancien adjoint, le communiste Henri Delauche, par un candidat Vert et surtout par Gérard Bruchet, candidat chevènementiste très implanté depuis sa mairie de Meyras et son poste de conseiller général de Thueyts. En 2007, le PS présente une candidate peu connue, Véronique Louis (conseillère régional et première secrétaire de la fédération de l'Ardèche), tandis que Stéphane Alaize se présente en dissidence.

Dans la 6<sup>ème</sup> du Rhône (qui comprend uniquement la ville de Villeurbanne), la gauche recule légèrement de 1,6 point. Ce recul est sans doute lié au changement d'étiquette de Richard Morales candidat du MoDem en 2007, après avoir été candidat divers gauche en 2002. On peut penser que sa bonne implantation lui a permis de garder une partie de l'électorat de gauche qui avait voté pour lui à la municipale de 2001 (il avait réalisé 14 % environ lors des deux tours) et à la législative de 2002 (il avait réalisé 4,7 %) <sup>289</sup>.

Dans la 3<sup>ème</sup> du Rhône, la candidature MoDem d'Azouz Begag, le très médiatique et très anti-sarkozyste ministre délégué à l'égalité des chances sous le gouvernement Villepin,

---

<sup>289</sup> Son résultat de 12,5 % dans la section de vote très à gauche du Gymnase de Tonkin (contre 11,2 % sur le reste de Villeurbanne) semble confirmer qu'il a été suivi par une partie de l'électorat de gauche.

explique le léger recul de la gauche de 1,5 point alors que ce premier tour de 2007 voit le retour d'une offre Verte et la candidature pour le PS d'un poids lourd de l'équipe Collomb à savoir Jean-Louis Touraine.

Dans la 4<sup>ème</sup> de la Drôme (total gauche : -1,5 point), la gauche n'est plus sortante en 2007 contrairement à 2002 où le PS présentait le député sortant Henri Bertholet (également maire de Romans-sur-Isère). Le recul reste néanmoins limité, le parachutage de proximité de Catherine Coutard (candidate MRC soutenue par le PS) étant sans doute contrebalancé par la présence de l'ancien député socialiste en tant que suppléant.

Dans ces 16 circonscriptions, le recul de la gauche semble très lié à deux facteurs : (1) une diminution par rapport à 2002 de la notabilité des candidats constituant l'offre de gauche, (2) la présence d'une candidature MoDem médiatique ou très implantée. Dans les 7 autres circonscriptions où la gauche recule de plus d'un point, il semble par contre difficile d'expliquer le recul par ces deux facteurs. Dans la 13<sup>ème</sup> du Rhône, et la 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de l'Isère, le PS présente comme en 2002 un sortant très bien implanté (la maire de Saint-Priest Martine David dans la 13<sup>ème</sup> du Rhône, le maire de Grenoble Michel Destot dans la 3<sup>ème</sup> de l'Isère et le maire de Crolles François Brottes dans la 5<sup>ème</sup> de l'Isère), ce qui n'empêche pas la gauche de reculer sensiblement (-3,1 points dans la 13<sup>ème</sup> du Rhône, - 2,8 points dans la 3<sup>ème</sup> de l'Isère et - 1,9 point dans la 5<sup>ème</sup> de l'Isère) alors que les candidats du MoDem sont relativement peu connus<sup>290</sup> et que l'offre de droite est assez comparable à 2002<sup>291</sup>. Il faut préciser qu'en 2002 dans la 13<sup>ème</sup> du Rhône, le candidat du Pôle républicain avait obtenu un bon résultat (3,9 %) avec un positionnement très centriste, mais que le PCF et les Verts ne présentaient pas de candidat. A ces trois circonscriptions où la gauche dispose d'un sortant, il faut en ajouter quatre autres où la gauche, sans véritable handicap lié à l'évolution de l'offre, marque le pas : - 3,4 points dans la 2<sup>ème</sup> de l'Ain, - 2,5 points dans la 3<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, - 2,2 points dans la 4<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, et - 1,1 points dans la 6<sup>ème</sup> de la Loire. Ces quatre circonscriptions

---

<sup>290</sup> Chantal Genthon (maire de la petite commune de Pusignan) dans la 13<sup>ème</sup> du Rhône, Nicolas Pinel (issu du milieu associatif) dans la 3<sup>ème</sup> de l'Isère, Marc Lizière (conseiller municipal d'opposition de Crolles) dans la 5<sup>ème</sup> de l'Isère.

<sup>291</sup> En 2002, dans la 13<sup>ème</sup> circonscription du Rhône, Anne-Marie Dubost (UMP, conseillère municipale de Meyzieu) et Alain Bernard (dissident RPR, conseiller municipal de Meyzieu) étaient les deux candidats principaux de la droite. En 2007 on retrouve à droite Anne-Marie Dubost (cette fois en dissidence) en concurrence avec Philippe Meunier (chef de cabinet du maire de Meyzieu). Dans la 3<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère, Mathieu Chamussy est comme en 2002 candidat dissident de l'UMP. En 2002 la candidate officielle UMP était Françoise Paramelle (ancienne conseillère générale de Grenoble-5), tandis qu'en 2007, c'est Nathalie Béranger (conseillère municipale d'opposition de Grenoble). Enfin dans la 5<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère, on peut penser que le candidat de l'UMP en 2007 Michel Savin (maire et conseiller général de Domène) possède une notabilité comparable à celle du candidat que l'UMP présentait en 2002, à savoir Philippe Langenieux-Villard (maire d'Allevar et ancien député de la circonscription).

assez rurales sont parmi les plus ouvrières de la région, ce qui semble indiquer une certaine difficulté de la gauche en milieu ouvrier.

Ainsi l'étude de ce premier tour au niveau de ces 47 circonscriptions montre qu'il y a globalement pour la gauche quatre grands cas de figure : progression par rapport 2002 du fait d'une modification de l'offre électorale qui lui est favorable (9 cas) ; progression limitée ou relative stabilité par rapport à 2002 (15 cas) ; recul par rapport 2002 du fait d'une modification de l'offre électorale qui lui est défavorable (16 cas) ; recul par rapport à 2002 plus ou moins lié à des logiques sociologiques et politiques (7 cas). Il semble donc que l'observation faite au niveau d'agrégation régionale, à savoir une stabilité à la baisse de la gauche, se confirme au niveau des circonscriptions une fois pris en compte l'évolution de l'offre électorale.

Dans le cadre d'une gauche qui ne recule quasiment pas, l'idée que l'électorat du MoDem correspond principalement à l'autonomisation d'un électorat qui avait voté à droite en 2002 prend de la consistance. La droite recule entre 2002 et 2007 dans les 47 circonscriptions où le MoDem est présent. Ce recul de la droite est compris entre 5 et 10 points dans 21 circonscriptions, et il est supérieur à 10 points dans 13 circonscriptions. Il n'y a que dans six circonscriptions que ce recul est inférieur à 3 points : la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> de l'Ain, la 13<sup>ème</sup> du Rhône, la 3<sup>ème</sup> de l'Ardèche, la 1<sup>ère</sup> de la Savoie et la 3<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie.

Dans la 3<sup>ème</sup> de l'Ain, Etienne Blanc est candidat UMP sortant à l'issue de son premier mandat, ce qui contribue à limiter le recul de la droite (- 2,2 point seulement) d'autant plus que les chasseurs qui avaient obtenu 3,6 % en 2002 s'effondrent en 2007 (1 %). Dans la 2<sup>ème</sup> de l'Ain (total droite : - 1,6 point), et dans la 13<sup>ème</sup> du Rhône (total droite : - 1,3 point), la droite semble profiter d'une dynamique favorable (voir supra). De plus dans la 2<sup>ème</sup> de l'Ain, l'UMP présente Charles de la Verpillière qui cumule les avantages du renouvellement (après 20 ans de règne de Lucien Guichon) et de la notabilité (Président du Conseil général depuis 2004 et habituel suppléant du député sortant). Dans la 3<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie (total droite : - 2,8 points), Martial Saddier (UMP), élu pour la première fois en 2002, améliore son implantation à l'issue de son premier mandat tout en profitant, semble-t-il, d'une dynamique sociologique favorable à la droite (voir supra). Dans la 1<sup>ère</sup> de la Savoie (total droite : - 2,8 points), la droite propose une alternative anti-Dominique Dord avec la candidature de Jacques Girard (voir supra) ce qui peut expliquer une partie de ce faible recul. Enfin dans la 3<sup>ème</sup> de l'Ardèche, Jean-Claude Flory profite de la cacophonie de l'offre de gauche (voir supra) et surtout de sa meilleure implantation à l'issue de son premier mandat, ainsi que du fort recul des chasseurs (4,5 % en 2002 ; 2,5 % en 2007) pour maintenir le total droite quasiment stable (- 0,8 point seulement). Ces six circonscriptions sont les seules circonscriptions où la droite recule moins

que la gauche ou alors dans des proportions assez proches. Dans ces six circonscriptions, on peut considérer que l'électorat du nouveau parti de François Bayrou (qui représente entre 5 et 11 % des suffrages exprimés) provient autant de l'électorat de droite de 2002 que de celui de la gauche de 2002.

Il s'agit là toutefois de cas assez particuliers. Dans la grande majorité des cas, l'électorat MoDem semble avant tout être issu de l'électorat qui avait voté à droite en 2002. Dans 15 circonscriptions, on observe que le MoDem obtient un résultat inférieur ou égal au recul de la droite, ce qui laisse penser que dans ces circonscriptions une très forte proportion de l'électorat MoDem provient de l'électorat de la droite de 2002. Il n'y a que dans 18 circonscriptions que le MoDem réalise un résultat supérieur de trois points au recul de la droite. Dans ces 18 circonscriptions on retrouve les 6 circonscriptions déjà mentionnées où la droite recule autant ou moins que la gauche. Dans les 12 circonscriptions restantes, le MoDem semble bénéficier d'un apport de l'électorat de gauche de 2002 qui vient compléter le socle majoritaire venant du centre droit. Ce phénomène d'arrachement d'une fraction de l'électorat de la gauche de 2002 est assez net dans les circonscriptions où le MoDem possède un notable (cf. analyse de l'évolution du total gauche entre 2002 et 2007, voir supra) : Gilles Artigues dans la 1<sup>ère</sup> de Loire, Bernard Bouvier dans la 5<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, Patrick Mignola dans la 3<sup>ème</sup> de la Savoie, Thierry Cornillet dans la 2<sup>ème</sup> de la Drôme ou Anne-Marie Comparini dans la 1<sup>ère</sup> du Rhône élargissent leur audience au-delà du seul centre droit en recueillant des voix d'électeurs issus de la gauche de 2002 grâce à leur influence personnelle. Le MoDem semble également assécher une partie de l'électorat écologiste indépendant de 2002 : les résultats de candidats écologistes indépendants sont en recul quasiment partout (il n'y a que dans la 4<sup>ème</sup>, la 6<sup>ème</sup> et la 8<sup>ème</sup> de l'Isère, et dans la 3<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup> de la Loire qu'il n'y a pas de recul), notamment dans les circonscriptions où les Verts présentaient un candidat en 2002 (et où les résultats des écologistes indépendants n'étaient pas « gonflés » par un afflux d'électeurs Verts réticents à voter PS ou PCF).

Au final l'analyse au niveau des circonscriptions rhônalpines des résultats de la gauche, de la droite et du MoDem, laisse à penser que l'électorat MoDem est bien issu principalement de l'électorat de la droite de 2002 avec un apport de l'électorat écologiste et de gauche très variable suivant la notabilité du candidat présenté par le MoDem et l'évolution de l'offre de la gauche entre 2002 et 2007. La relative stabilité de la gauche ne doit toutefois pas masquer un certain affaiblissement en milieu ouvrier et une progression dans les grandes agglomérations. On a déjà vu que la gauche marque le pas dans certaines circonscriptions très ouvrières. L'analyse de trois circonscriptions sociologiquement très hétérogènes (la 3<sup>ème</sup> de la Savoie qui



comprend le Sud de Chambéry et la Vallée de la Maurienne très ouvrière, la 1<sup>ère</sup> de la Drôme qui comprend Valence mais aussi une zone plus ouvrière vers Tain-l'Hermitage et la 4<sup>ème</sup> de la Loire qui comprend un petit bout de Saint-Etienne et tout le sud rural et ouvrier du département) permet d'aller un peu plus loin.

Dans la 3<sup>ème</sup> de la Savoie, où la gauche perd 2,5 points et la droite seulement 2,8 points, la comparaison entre les résultats de la gauche et de la droite à Chambéry (partie sud comprise dans la circonscription) et dans le canton très ouvrier d'Aiguebelle (tableau 21) indique deux choses : (1) la gauche recule moins à Chambéry (- 1,8 point) que sur l'ensemble de la circonscription alors que c'est l'inverse dans le canton d'Aiguebelle (- 4,3 points) ; (2) la droite qui s'effondre à Chambéry essentiellement au profit du MoDem (- 9,5 points pour la droite, tandis que le MoDem obtient 12,1 %) progresse dans le canton d'Aiguebelle (+ 1,1 point) avec un MoDem faible (6,7). Alors qu'en 2002, le canton d'Aiguebelle était plus à gauche et surtout nettement moins à droite que la partie sud de Chambéry, en 2007 c'est l'inverse.

**Tableau 21 : Les résultats du premier tour des législatives de 2002 et de 2007 dans la partie Sud de Chambéry et dans le canton d'Aiguebelle (3<sup>ème</sup> circonscription de la Savoie)**

		<b>Chambéry (partie Sud)</b>	<b>Canton d'Aiguebelle</b>
1 <sup>er</sup> tour L 2002	gauche	42,4	44,5
	autres	2,6	4,7
	droite	54,9	50,8
1 <sup>er</sup> tour L 2007	gauche	40,6	40,2
	autres	13,9	7,9
	droite	45,4	51,9

Les résultats des forces politiques sont en % des suffrages exprimés.

Dans la 1<sup>ère</sup> de la Drôme (gauche : + 0,6 point ; droite : - 7,8 points), on observe le même type d'évolution quand on compare les résultats de 2002 et de 2007 à Valence et dans le canton de Tain-l'Hermitage (tableau 22).

**Tableau 22 : Les résultats du premier tour des législatives de 2002 et de 2007 à Valence et dans le canton de Tain-l'Hermitage (1<sup>ère</sup> circonscription de la Drôme)**

		<b>Valence</b>	<b>Canton de Tain-l'Hermitage</b>
1 <sup>er</sup> tour L 2002	gauche	38,4	36,8
	autres	1,6	2

	droite	60	61,2
1 <sup>er</sup> tour L 2007	gauche	40,4	36,3
	autres	8,8	9,4
	droite	50,8	54,3

Les résultats des forces politiques sont en % des suffrages exprimés.

A Valence, la gauche progresse de 2 points alors qu'elle recule de 0,5 point dans le canton ouvrier de Tain-l'Hermitage. La droite de son côté recule beaucoup plus fortement à Valence (-9,2 points) qu'à Tain-l'Hermitage (- 6,9 points). Au final, Valence et le canton de Tain l'Hermitage qui étaient politiquement assez proches en 2002 sont nettement différenciés en 2007.

Cette évolution de la droite et de la gauche différente suivant la sociologie du territoire se retrouve aussi dans la 4<sup>ème</sup> de la Loire (tableau 23) où la gauche progresse de 2,6 points et où la droite perd 10 points. Alors que dans le canton urbain de Saint-Etienne-Sud-Ouest-2 la gauche progresse de 3,3 points (plus que sur l'ensemble de la circonscription), elle recule dans le canton rural et ouvrier de Pélussin (- 0,9 point). A l'inverse la droite qui perd plus de 11 points à Saint-Etienne-Sud-Ouest-2 résiste mieux à Pélussin (-7,7 points). Au final ces deux cantons déjà très différents politiquement en 2002 sont encore plus opposés en 2007.

**Tableau 23 : Les résultats du premier tour des législatives de 2002 et de 2007 dans le canton de Saint-Etienne-Sud-Ouest-2 et dans le canton de Pélussin (4<sup>ème</sup> circonscription de la Loire)**

		Canton de Saint-Etienne-Sud-Ouest-2	Canton de Pélussin
1 <sup>er</sup> tour L 2002	gauche	41,7	34,3
	autres	2,9	4,4
	droite	55,4	61,4
1 <sup>er</sup> tour L 2007	gauche	45	33,4
	autres	11,1	12,9
	droite	43,9	53,7

Les résultats des forces politiques sont en % des suffrages exprimés.

Ainsi la géographie électorale de la droite et de la gauche, déjà très différenciée suivant des logiques sociologiques lourdes voit ses contrastes se renforcer encore un peu : pour simplifier, à la gauche les grandes agglomérations urbaines, et à la droite le reste notamment

les zones ouvrières rurales (Haute-Savoie, Ain, Loire, Nord-Isère), les zones montagnardes des Alpes ainsi que les zones les plus favorisées (lac Léman, lac d'Annecy, Ouest Lyonnais).

Pour conclure sur ces évolutions entre 2002 et 2007, nous allons étudier ce qui se passe dans les deux premières circonscriptions de la Haute-Savoie où le MoDem est absent.

Dans la 1<sup>ère</sup> circonscription de la Haute-Savoie, on observe une progression assez importante de la gauche (+ 3,3 points) et un recul de la droite (- 1,3 point). Ces évolutions sont très significatives d'un tropisme de gauche au sein de l'électorat centriste ou tout du moins d'une certaine hostilité de la part de cet électorat vis-à-vis de la droite UMP. Dans cette circonscription, la simple évolution de l'offre électorale entre 2002 et 2007 aurait voulu que la droite se renforce face à la gauche : en effet, Bernard Accoyer, le candidat de l'UMP (maire d'Annecy-le-Vieux depuis 1989 et député depuis 1993), jouit en 2007 d'une influence personnelle encore accrue par rapport à 2002 du fait de sa nouvelle stature nationale (Président du groupe UMP à l'Assemblée depuis 2004, il a annoncé quelques semaines avant le premier tour son intention de devenir Président de l'Assemblée en cas de victoire de la droite). Pourtant la gauche progresse et la droite recule, alors que l'offre de gauche est restée très similaire à celle de 2002 (Sylvie Gillet-de-Thorey, maire de Meythet, est candidate pour le PS après l'avoir déjà été en 1997 et 2002). Privés d'offre MoDem, certains électeurs de la droite de 2002 ont préféré s'abstenir ou voter à gauche plutôt que de voter Bernard Accoyer comme en 2002. Sans la personnalité de ce dernier, on peut même raisonnablement penser que l'évolution de cette circonscription en faveur de la gauche aurait été plus marquée.

Dans la 2<sup>ème</sup> circonscription de la Haute-Savoie, la progression de la gauche (+ 1 point) est modeste par rapport à ce qui se passe dans la 1<sup>ère</sup> circonscription. Cette faible progression de la gauche s'explique principalement par la capacité supérieure du député UDF sortant Bernard Bosson à conserver à droite l'électorat de centre-droit de 2002 réticent à voter pour l'UMP. Bernard Bosson, en plus de sa forte implantation locale (maire d'Annecy de 1983 jusqu'à mai 2007 et président de la communauté de commune au moment du scrutin législatif), est identifié, du fait de ses prises de position nationales et locales, comme un opposant à l'UMP (voir supra). Même si son ralliement à Nicolas Sarkozy a sans doute jeté un trouble, on peut penser que son positionnement, son implantation et son affrontement avec Lionel Tardy, le candidat officieux de l'UMP, ont empêché le glissement à gauche de l'électorat centriste malgré la candidature très écolocentriste du Vert Thierry Billet, soutenu par Jean-Luc Benhamias (MoDem et ex-Vert) et le retour d'une offre socialiste (en 2002 le PS soutenait Thierry Billet). On doit ainsi noter que la droite progresse de 1,1 point entre 2002 et 2007, et

que cette circonscription est au final la seule circonscription de Rhône-Alpes où la droite ne recule pas.

L'évolution dans ces deux circonscriptions semble indiquer que le raz-de-marée de la droite est moins important qu'en 2002 : à offre comparable entre 2002 et 2007, la gauche résiste mieux à sa défaite à la présidentielle en 2007 qu'en 2002. Dans l'optique de l'analyse du second tour, ce sont des données importantes, d'autant plus que l'évolution de la gauche, dans les trois autres circonscriptions du département où le MoDem est bel et bien présent, est très mauvaise, ce qui laisse à penser que la présence du MoDem y défavorise la gauche.

*De la présidentielle aux législatives : une dispersion de l'électorat de François Bayrou qui profite en priorité à la droite*

Par rapport au premier tour de la présidentielle de 2007, on note au niveau régional agrégé une progression de la gauche qui passe de 33,6 % à 36 %, et une forte progression de la droite qui passe de 45,4 % à 53,1 %. L'influence du bayrouisme est plus que divisée par deux, puisque le MoDem avec 8,8 % recule très fortement par rapport au résultat personnel de François Bayrou à la présidentielle (20,1 %). Malgré la forte chute de la participation qui implique que les transferts de voix se soient fait avant tout vers l'abstention, ces données laissent à penser que le recul du bayrouisme profite en premier lieu à la droite, laquelle semble réussir à garder aux législatives une bonne partie des électeurs de François Bayrou qui ont voté Nicolas Sarkozy le 6 mai (le total droite du 10 juin est inférieur de seulement 3,2 points au résultat de Nicolas Sarkozy au second tour). La gauche semble également profiter de ce recul du bayrouisme d'où son rebond de 2,4 points entre la présidentielle et les législatives.

Au niveau des 47 circonscriptions où le MoDem est présent aux législatives (comme précédemment, nous traiterons le cas de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie à part), on observe (tableau 24) que la gauche connaît des évolutions très contrastées suivant les circonscriptions. Dans 13 circonscriptions, la gauche progresse de plus de quatre points par rapport à la présidentielle. Ces 13 circonscriptions correspondent à des zones de force de la gauche puisqu'on retrouve essentiellement la partie Sud de l'Isère (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, et 9<sup>ème</sup> de l'Isère) et la banlieue Sud et Est de Lyon (6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> du Rhône). On a ici une bonne illustration de deux règles énoncées plus ou moins explicitement par Philip E.

Converse<sup>292</sup> lorsqu'il s'agit de comparer des élections de nature et d'organisation différentes : (1) toutes choses égales par ailleurs, chaque force politique se renforce dans ses fiefs quand la participation diminue ; (2) toutes choses égales par ailleurs, chaque force politique se renforce dans ses fiefs quand la taille des circonscriptions diminue. La première règle s'explique par le fait que dans un scrutin faiblement mobilisateur, ce sont les électeurs aux liens partisans les plus forts qui ont le moins tendance à s'abstenir, or ces électeurs sont proportionnellement plus nombreux dans l'électorat d'une force politique dans ses fiefs. La deuxième règle s'explique par le fait que plus une élection a un cadre local, plus les électeurs aux attaches partisans faibles ont tendance à être influencés par des aspects locaux (présence d'un sortant, réseau militant très développé...) ce qui avantage la force politique qui est dominante localement. On retrouve ainsi dans ces 13 circonscriptions, les 10 circonscriptions que la gauche détenait à la veille du premier tour, dont la 1<sup>ère</sup> de l'Ardèche, la 4<sup>ème</sup> et la 9<sup>ème</sup> de l'Isère où la progression de la gauche par rapport au premier tour de la présidentielle est d'environ 15 points. Grâce à l'effet cumulé des deux règles de Converse, la gauche arrive à dépasser la barre des 50 % dans 5 circonscriptions sur 47 (1<sup>ère</sup> de l'Ardèche, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> de l'Isère) contre un maximum de 47,1 % au premier tour de la présidentielle dans la 3<sup>ème</sup> de l'Isère.

**Tableau 24 : L'évolution de la gauche, de la droite et du MoDem entre le premier tour de la présidentielle de 2007 et le premier tour des législatives de 2007 (47 circonscriptions de Rhône-Alpes)**

Département	Circonscription	Total gauche L 2007	Total droite L 2007	Résultat Modem L 2007	Evolution gauche P 2007 à L 2007	Evolution droite P 2007 à L 2007	Evolution MoDem P 2007 à L2007
LOIRE	01	34,7	42,4	20,8	-4,1	+1,2	+1,3
HAUTE SAVOIE	05	24,5	55,2	16,2	-3,7	+5,0	-4,6
DROME	02	36,7	48,5	13,7	+2,3	+2,9	-4,8
RHONE	01	34,7	47,3	17,4	-1,0	+5,7	-5,1
RHONE	03	36,6	46,4	14,7	+0,3	+5,1	-7,5
SAVOIE	03	35,5	51,2	11,4	+0,6	+6,8	-8,4
RHONE	04	31,4	53,3	13,7	+1,3	+5,7	-8,4
LOIRE	02	40,0	45,4	10,9	+1,2	+4,2	-8,7
RHONE	12	30,7	54,4	13,1	-0,5	+7,9	-8,7
RHONE	06	44,1	43,0	11,2	+4,7	+2,9	-9,1
ISERE	03	51,9	36,6	9,6	+4,8	+2,8	-9,1
RHONE	14	48,9	40,9	7,8	+4,1	+3,0	-9,2

<sup>292</sup> Philip E. CONVERSE, « The Concept of a Normal Vote » dans Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren MILLER, Donald STOKES (eds), *Elections and the Political Order*, New York, Wiley, 1966, p. 9-39. Pour une présentation des règles de Converse, on peut se reporter à Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée. op. cit.*, p. 170-171.

DROME	04	34,8	55,1	8,8	+1,3	+8,2	-9,2
ISERE	08	37,4	52,1	9,0	+3,0	+5,7	-9,2
LOIRE	04	39,8	49,3	9,4	+1,3	+7,6	-9,5
HAUTE SAVOIE	04	24,2	59,2	12,5	-4,9	+10,9	-9,5
RHONE	11	32,7	55,5	9,6	-0,3	+8,4	-9,6
RHONE	10	26,0	59,9	13,1	-0,1	+9,5	-9,8
ISERE	02	53,8	35,4	8,4	+9,1	-1,1	-9,9
AIN	03	30,5	55,9	11,0	-0,9	+9,4	-10,0
LOIRE	06	29,4	55,4	9,7	+0,2	+6,9	-11,1
DROME	03	41,1	49,9	7,4	+3,9	+8,3	-11,2
ISERE	06	32,1	58,6	6,7	+1,1	+8,7	-11,4
ARDECHE	02	36,4	51,6	8,8	+1,9	+8,0	-11,4
DROME	01	39,2	51,8	7,6	+2,8	+8,1	-11,5
RHONE	07	45,2	46,4	6,7	+5,1	+5,2	-11,7
ISERE	01	43,0	44,8	10,4	+4,9	+5,4	-11,8
RHONE	02	41,5	46,4	9,8	+1,9	+7,7	-11,8
AIN	04	29,6	60,4	7,7	+2,6	+8,4	-12,0
SAVOIE	01	30,8	59,1	9,1	-0,9	+12,6	-12,0
AIN	02	29,3	62,1	6,3	-0,9	+11,7	-12,0
LOIRE	05	40,2	52,1	6,8	+4,4	+8,1	-12,2
HAUTE SAVOIE	03	19,7	71,1	7,1	-6,4	+17,3	-12,3
ARDECHE	01	54,5	37,7	5,0	+14,9	-2,8	-12,4
ISERE	07	32,1	58,8	7,0	-1,6	+13,1	-12,5
ISERE	04	54,9	37,4	6,0	+15,3	-3,3	-12,6
ARDECHE	03	39,7	51,1	5,0	-0,1	+11,3	-12,7
RHONE	08	26,6	61,3	9,7	+0,0	+11,3	-12,8
RHONE	05	29,3	61,2	8,5	+3,5	+8,7	-12,8
LOIRE	03	33,6	58,1	7,1	-0,3	+13,0	-12,9
SAVOIE	02	34,3	56,6	6,1	+1,9	+9,2	-13,0
ISERE	05	46,4	44,7	7,2	+6,9	+5,3	-13,0
RHONE	09	24,5	65,8	7,8	-1,6	+13,6	-13,0
RHONE	13	36,0	56,6	5,4	+4,2	+7,3	-13,2
AIN	01	39,1	53,4	5,6	+7,1	+6,2	-14,0
LOIRE	07	32,8	59,6	6,4	+1,6	+13,4	-14,7
ISERE	09	53,1	41,3	5,0	+16,8	-0,9	-15,3
Département	Circonscription	Total gauche L 2007	Total droite L 2007	Résultat MoDem L 2007	Evolution gauche P 2007 à L 2007	Evolution droite P 2007 à L 2007	Evolution MoDem P 2007 à L 2007

Les résultats des forces politiques sont en % des suffrages exprimés.

Les évolutions sont en points.

Les circonscriptions sont classées en fonction de l'évolution des résultats du MoDem de la présidentielle aux législatives.

La gauche connaît à contrario un recul dans 15 circonscriptions. Toutefois ce recul n'est supérieur à un point que dans 7 circonscriptions : les deux tenues par un sortant du MoDem (1<sup>ère</sup> de la Loire et 1<sup>ère</sup> du Rhône), les trois de la Haute-Savoie où le MoDem est présent et où l'on notait déjà un recul de la gauche sur 2002 (voir supra), la 9<sup>ème</sup> du Rhône (candidat socialiste parachuté) et la 7<sup>ème</sup> de l'Isère (candidate socialiste très peu implantée). Au final, la

gauche arrive à récupérer ses pertes du 22 avril vers François Bayrou dans les zones où elle est bien implantée. Mais ailleurs elle ne se redresse que très faiblement et recule même dans certaines zones, notamment là où le MoDem a une offre attractive.

La droite, de son côté, progresse quasiment partout par rapport à la présidentielle. Ses seuls reculs sont dans la 1<sup>ère</sup> de l'Ardèche (- 2,8 points), la 2<sup>ème</sup>, la 4<sup>ème</sup> et la 9<sup>ème</sup> de l'Isère (respectivement : - 1,1 point ; - 3,3 points ; - 0,9 point), qui sont les quatre circonscriptions où la gauche, très implantée, se redresse le plus entre avril et juin (entre 9,1 points et 16,8 points de progression). Face à une gauche très bien implantée localement, et dans le cadre d'une participation en forte baisse, la droite n'arrive pas à conserver dans ces circonscriptions son influence du premier tour de la présidentielle. La progression de la droite est également limitée (entre 1 et 3 points) dans trois autres fiefs de gauche (3<sup>ème</sup> de l'Isère, 6<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> du Rhône) ainsi que dans deux circonscriptions où le candidat MoDem est attractif (1<sup>ère</sup> de la Loire avec Gilles Artigues et 2<sup>ème</sup> de la Drôme avec Thierry Cornillet). Toutefois, la poussée de la droite reste le cas le plus fréquent : la droite progresse notamment de plus de 8 points dans 22 circonscriptions. La droite semble ainsi être la principale bénéficiaire du recul du bayrouisme : si on met de côté la dizaine de circonscriptions où la gauche et le MoDem sont très implantés, on observe globalement que plus le bayrouisme recule, plus la droite progresse. Grâce à cet apport de voix bayrouistes par rapport au premier tour de la présidentielle, la droite dépasse la barre des 50 % dans 29 circonscriptions sur 47 et obtient même plus de 60 % dans 6 circonscriptions sur 47 (et même plus de 70 % dans la 3<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie).

Le MoDem ne parvient véritablement à garder ses électeurs de la présidentielle que lorsqu'il présente une personnalité médiatique et/ou très implantée : son recul est ainsi relativement limité dans la 3<sup>ème</sup> du Rhône (Azouz Begag avec 14,7 % ne perd « que » 7,5 points sur le résultat de François Bayrou), la 1<sup>ère</sup> du Rhône (Anne-Marie Comparini avec 17,4 % ne perd « que » 5,1 points), la 2<sup>ème</sup> de la Drôme (Thierry Cornillet avec 13,7 % ne perd « que » 4,8 points), la 5<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie (Bernard Bouvier avec 16,2 % ne perd « que » 4,6 points) et on observe même une progression dans la circonscription de Gilles Artigues (+ 1,3 point dans la 1<sup>ère</sup> de la Loire) du fait de sa très forte implantation et de la faible notoriété de son adversaire UMP (Françoise Grossetête, députée européenne). Partout ailleurs le recul est important : entre 8 et 10 points dans 14 circonscriptions, entre 10 et 12 points dans 9 circonscriptions et plus de 12 points dans 19 circonscriptions.

La géographie du MoDem est ainsi beaucoup plus contrastée que celle de François Bayrou : sur les 47 circonscriptions où le MoDem présente un candidat, l'écart maximal était de 5,9 points à la présidentielle (de 22,8 % dans la 10<sup>ème</sup> du Rhône à 16,9 % dans la 14<sup>ème</sup> du

Rhône) alors qu'il est de 15,8 points aux législatives (de 20,8 % dans la 1<sup>ère</sup> de la Loire à 5 % dans la 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'Ardèche et la 9<sup>ème</sup> de l'Isère). La baisse de la participation et la réduction du cadre d'organisation de l'élection cassent la structure géographique du vote Bayrou de la présidentielle : le coefficient de corrélation au niveau de ces 47 circonscriptions entre les résultats de l'UDF/MoDem du premier tour de la présidentielle et ceux du premier tour des législatives est très faible : 0,512. La structure de la droite et de la gauche est plus robuste et subit simplement une légère déformation : au niveau des 47 circonscriptions où le MoDem est présent, le coefficient de corrélation entre le premier tour de la présidentielle et le premier tour des législatives est de 0,880 pour la gauche et de 0,906 pour la droite. Toutefois, le MoDem semble pouvoir compter sur un socle incompressible de 5 %, même quand son candidat est un parfait inconnu et qu'il affronte des adversaires de gauche ou de droite très implantés. On peut peut-être y voir le début d'un noyau électoral notamment dans les milieux favorisés. Il est ainsi remarquable que le MoDem obtienne 11 % dans la 3<sup>ème</sup> de l'Ain, 12,5 % dans la 4<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, 13,1 % dans la 12<sup>ème</sup> du Rhône ou encore 13,7 % dans la 4<sup>ème</sup> du Rhône alors que ses candidats dans ces circonscriptions sont peu connus. Malgré cela, le MoDem échoue à sauver ses deux sortants : Anne-Marie Comparini est largement distancée par Michel Havard dans la 1<sup>ère</sup> du Rhône (40,2 % contre 17,4 %), de même que Gilles Artigues dans la 1<sup>ère</sup> de la Loire face à la députée européenne UMP Françoise Grossetête (35,1 % contre 20,8 %). Incapables de finir en première ou en deuxième position en devançant le candidat principal de la droite ou de la gauche (Gilles Artigues n'est devancé que de 0,8 point par le candidat socialiste), les candidats du MoDem sont également impuissants à provoquer des triangulaires du fait de la très faible participation. Tous les candidats du MoDem sont ainsi éliminés dès le premier tour.

Au final, en comparant le recul du MoDem par rapport à la présidentielle et l'évolution de la gauche et de la droite, on peut estimer que les électeurs bayrouistes infidèles au MoDem se déplacent majoritairement vers la gauche dans seulement 4 cas (les quatre circonscriptions très à gauche où la droite recule), contre 31 cas où ils semblent pencher largement vers la droite, et 12 cas (où la gauche est généralement sortante) où ils semblent se diviser en deux parts plus ou moins équivalentes. Naturellement cette analyse des mouvements entre la présidentielle et les législatives est à prendre avec précaution du fait de la forte augmentation de l'abstention, toutefois elle met bien en lumière l'influence de l'offre électorale au niveau des circonscriptions.

Si les deux règles de Converse expliquent en grande partie l'évolution de la géographie de la droite et de la gauche (renforcement dans les fiefs), elles n'expliquent pas pourquoi la



droite profite beaucoup plus du recul du bayrouisme que la gauche. Certes la droite est avantagée par le fait qu'elle dispose de beaucoup plus de sortants que la gauche, mais l'offre n'explique pas tout, et le cas des 12 circonscriptions où la gauche et la droite profitent toutes deux du recul du bayrouisme, alors que la droite n'y est pas spécialement implantée, est là pour le confirmer. On a ainsi un effet d'entraînement en faveur de la droite du fait de sa victoire à la présidentielle, ce qui explique sa captation importante des électeurs de François Bayrou. C'est cet effet d'entraînement, en plus des deux règles de Converse, qui explique que la droite garde une grande partie de son influence du deuxième tour de la présidentielle au premier tour des législatives : l'écart entre le résultat de Nicolas Sarkozy et le total droite du 10 juin est inférieur à 4 points dans 29 circonscriptions sur 47.

Enfin il convient de nous pencher sur le cas de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>ème</sup> circonscriptions de la Haute-Savoie où le MoDem ne présente pas de candidat. Ces deux circonscriptions sont d'autant plus particulières que François Bayrou y a fait le 22 avril ses deux meilleures performances régionales avec 24,2 % dans la 1<sup>ère</sup> et 23,8 % dans la 2<sup>ème</sup>. En absence de candidature MoDem, on observe une progression de la gauche de 5,3 points (1<sup>ère</sup>) et de 3 points (2<sup>ème</sup>), tandis que la droite progresse de 14,7 points (1<sup>ère</sup>) et de 17,9 points (2<sup>ème</sup>). L'effet d'entraînement en faveur de la droite est important, de même que l'impact de la personnalité des candidats (Bernard Accoyer et surtout Bernard Bosson), mais la progression de la gauche est très significative : dans les trois autres circonscriptions du département où le MoDem est présent, la gauche subit un recul important (entre 4,1 et 6,4 points) par rapport au premier tour de la présidentielle, tandis que la droite progresse (entre 5 et 17,3 points).

Ces observations complètent celles effectuées plus haut sur les évolutions entre les législatives de 2002 et celles de 2007 : il semble que la présence du MoDem pénalise avant tout la gauche. En effet, qu'il y ait présence ou non du MoDem, la partie de l'électorat de François Bayrou la plus droitiste et la plus favorable au nouveau pouvoir se rallie à l'UMP par volonté de donner une majorité au Président (sauf quand il y a un candidat du MoDem très implanté comme dans la 5<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie). Que ce soit dans la 4<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie (MoDem 12,5 %) ou dans la 1<sup>ère</sup> (pas de MoDem), la droite retrouve plus ou moins son niveau du second tour de la présidentielle. Par contre la partie de l'électorat Bayrou la moins droitiste et la plus réticente à Nicolas Sarkozy tend à rester sur le MoDem quand il est présent, mais à voter pour la gauche quand il n'y a pas de candidature MoDem : la gauche recule de 14,3 points sur le second tour de la présidentielle dans la 4<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie (MoDem 12,5 %), mais seulement de 5,2 points dans la 1<sup>ère</sup> (pas de MoDem). L'électorat qui vote MoDem, bien

qu'issu de la droite de 2002 (voir supra) semble ainsi ne pas vouloir voter pour la droite quand on le prive de MoDem. Cet électorat semble agir selon une logique d'opposition : ne souhaitant pas soutenir le gouvernement et le Président, il préfère voter pour l'opposition de gauche.

*Les évolutions des forces politiques de la droite : la poussée de l'UMP aux dépens de l'extrême droite*

Dans le cadre d'une droite qui recule sur 2002, on observe au niveau d'agrégation régionale une progression de la droite modérée (UDF-UMP-DVD en 2002 ; UMP-DVD en 2007) par rapport au premier tour de 2002 (+ 2,2 points, de 44,6 % en 2002 à 46,8 % en 2007) avec une dynamique de rassemblement autour de l'UMP ou des candidats qu'elle soutient beaucoup plus forte qu'en 2002 avec un fort recul des divers droite (de 5,7 % à 2,4 %) et surtout un effondrement de l'extrême droite (- 9,3 points) et notamment du Front national (de 13,3 % à 4,8 %). Le souverainisme obtient lui un résultat régional en hausse (de 0,7 % à 1,3 %). Par rapport à la présidentielle, on note une forte progression de la droite modérée et une influence divisée par deux pour le MPF et l'extrême droite.

Au niveau des circonscriptions (tableau 25), on observe un effondrement généralisé de l'extrême droite qui perd environ les deux tiers de son influence de 2002 dans chacune des 49 circonscriptions rhônalpines.

**Tableau 25 : les évolutions à droite entre le premier tour des législatives de 2002 et celui des législatives de 2007 (49 circonscriptions de Rhône-Alpes)**

Département	Circ.	Droite Modérée L 2002	Souv. L 2002	Extrême droite L 2002	Droite Modérée L 2007	Souv. L 2007	Extrême droite L 2007	Evo. droite L 2002 à L 2007	Evo. Droite Modérée L 2002 à L 2007	Evo. Souv. L 2002 à L 2007	Evo. Extrême Droite L 2002 à L 2007
RHONE	13	27,9	5,8	24,2	48,2	1,4	7,0	-1,3	+20,3	-4,4	-17,2
HTE SAVOIE	03	49,4	5,1	19,4	64,2	0,6	6,3	-2,8	+14,7	-4,5	-13,1
AIN	02	41,1	1,6	21,1	53,3	1,5	7,3	-1,6	+12,2	-0,0	-13,7
HTE SAVOIE	02	50,0	1,3	12,5	59,9		4,9	+1,1	+10,0	-1,3	-7,6
AIN	04	45,7	1,9	17,4	53,1	1,7	5,6	-4,6	+7,4	-0,2	-11,8
HTE SAVOIE	01	49,7	1,9	12,2	56,1	1,6	4,8	-1,3	+6,4	-0,2	-7,5
AIN	03	43,7		14,4	50,0	1,2	4,7	-2,2	+6,2		-9,7
RHONE	09	50,2	0,7	22,7	55,7	1,2	8,9	-7,9	+5,5	+0,4	-13,9
LOIRE	07	46,5	2,1	16,9	52,0	1,3	6,4	-5,9	+5,4	-0,8	-10,5
ISERE	08	39,1		18,0	44,2	1,5	6,5	-4,9	+5,1		-11,5
RHONE	07	34,4	2,3	16,3	39,5	1,6	5,3	-5,9	+5,1	-0,7	-11,0

ISERE	06	45,1		18,9	50,0	1,9	6,7	-5,5	+4,9		-12,3
DROME	04	41,1	1,8	18,9	45,9	1,9	7,2	-6,8	+4,8	+0,1	-11,7
DROME	03	39,3	0,6	13,9	44,0	0,9	5,0	-3,9	+4,8	+0,3	-8,9
AIN	01	42,5	1,6	12,7	47,2	2,1	4,1	-3,4	+4,8	+0,5	-8,7
SAVOIE	01	48,1	0,6	13,3	52,7	1,3	5,1	-2,9	+4,6	+0,7	-8,2
ARDECHE	03	42,7		9,2	46,9	0,7	3,4	-0,8	+4,2		-5,7
RHONE	14	27,0	1,6	20,6	30,4	3,2	7,2	-8,4	+3,4	+1,6	-13,3
RHONE	11	44,8		16,0	48,1	1,4	6,0	-5,3	+3,3		-10,1
DROME	02	37,2	0,9	19,8	40,4	1,1	7,1	-9,4	+3,2	+0,1	-12,7
ISERE	07	49,5	0,8	16,1	52,2	1,0	5,6	-7,7	+2,7	+0,2	-10,6
ISERE	05	37,6		10,9	40,0	1,3	3,4	-3,8	+2,4		-7,5
LOIRE	03	47,9		17,6	50,0	1,5	6,7	-7,4	+2,0		-10,9
ISERE	02	27,0		13,1	28,9	2,0	4,5	-4,8	+1,9		-8,7
SAVOIE	03	44,8		11,8	46,5	0,7	4,0	-5,4	+1,7		-7,8
RHONE	03	39,9	7,4	12,0	40,7	1,4	4,3	-12,9	+0,8	-6,0	-7,8
LOIRE	05	45,8	0,6	10,9	46,5	1,2	4,5	-5,2	+0,6	+0,6	-6,4
SAVOIE	02	50,9		10,4	51,2	0,9	4,5	-4,7	+0,3		-5,9
RHONE	06	37,2		15,7	37,4	1,0	4,6	-9,9	+0,2		-11,1
ISERE	09	37,0		12,3	37,0	0,9	3,4	-8,1	-0,0		-9,0
ISERE	03	33,2		10,3	32,7	0,6	3,3	-6,9	-0,5		-7,0
ISERE	04	32,3		11,1	31,7	1,8	3,9	-6,0	-0,6		-7,2
ISERE	01	41,8	6,1	6,5	41,1	1,2	1,8	-10,3	-0,8	-4,9	-4,7
RHONE	08	55,8		13,7	55,0	1,4	5,0	-8,2	-0,8		-8,8
RHONE	12	50,2		11,8	49,1	1,3	4,0	-7,6	-1,1		-7,8
LOIRE	04	42,2		17,0	41,1	1,2	7,1	-10,0	-1,2		-10,0
DROME	01	47,5	0,4	11,8	46,0	1,1	4,7	-7,8	-1,5	+0,7	-7,1
ARDECHE	01	34,7	0,6	13,0	32,9	0,8	4,1	-10,6	-1,8	+0,2	-8,9
HTE SAVOIE	04	55,5	0,7	12,8	53,7	1,0	4,6	-9,8	-1,8	+0,3	-8,3
RHONE	05	58,0	0,2	12,6	55,9	1,1	4,2	-9,6	-2,1	+0,8	-8,3
LOIRE	01	37,9		17,9	35,1	1,1	6,3	-13,4	-2,9		-11,6
LOIRE	06	50,1	1,6	14,6	47,2	1,7	6,5	-10,9	-2,9	+0,0	-8,1
RHONE	10	57,7		12,9	54,0	1,2	4,6	-10,8	-3,7		-8,3
LOIRE	02	43,3		15,6	38,9	1,0	5,5	-13,5	-4,4		-10,0
RHONE	01	46,5		13,2	42,0	1,2	4,1	-12,5	-4,5		-9,1
HTE SAVOIE	05	54,3	0,9	12,0	49,3	2,0	3,9	-12,0	-5,0	+1,1	-8,1
ARDECHE	02	51,6		12,2	46,3	1,1	4,3	-12,2	-5,3		-7,9
RHONE	02	47,7		9,1	41,9	1,5	3,0	-10,5	-5,8		-6,2
RHONE	04	55,2	0,6	10,6	48,3	1,5	3,7	-13,1	-6,9	+0,9	-6,9
Département	Circ.	Droite Modérée L 2002	Souv. L 2002	Extrême droite L 2002	Droite Modérée L 2007	Souv. L 2007	Extrême droite L 2007	Evo. droite L 2002 à L 2007	Evo. Droite Modérée L 2002 à L 2007	Evo. Souv. L 2002 à L 2007	Evo. Extrême Droite L 2002 à L 2007

Les résultats des forces politiques sont en % des suffrages exprimés.

Les évolutions sont en points.

Les circonscriptions sont classées en fonction de l'évolution de la droite modérée de 2002 à 2007.

Alors que l'extrême droite dépassait les 10 % dans 46 circonscriptions en 2002, et même les 20 % dans 4 circonscriptions, elle n'arrive nulle part en 2007 à obtenir un résultat à deux chiffres et ne dépasse la barre fatidique des 5 % (seuil pour être remboursé d'une partie

de ses frais de campagne, voir supra) que dans 22 circonscriptions. Rien n'endigé ce puissant mouvement de reflux de l'extrême droite, pas même l'implantation et la notoriété de Bruno Gollnisch dans la 13<sup>ème</sup> du Rhône, lequel perd 16,2 points (de 23,2 % à 7 %) et fait reculer l'extrême droite dans son ensemble de 17,2 points (il y avait un candidat MNR en 2002). De même des candidats bien implantés et habitués à franchir le premier tour comme Dominique Martin dans la 3<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie ou Jean-Pierre Barbier dans la 9<sup>ème</sup> du Rhône connaissent eux aussi un très recul très important.

Le fort recul observé à la présidentielle se confirme aux législatives avec des candidats d'extrême droite au niveau des 49 circonscriptions qui ne font même pas la moitié du résultat de Jean-Marie Le Pen du premier tour de la présidentielle 2007. Aucun candidat du FN n'est capable de se maintenir alors qu'ils étaient trois en 2002 (Bruno Gollnisch, Dominique Martin et Jean-Pierre Barbier). La géographie électorale de l'extrême droite n'est cependant pas bouleversée par cet effondrement : on retrouve les zones traditionnelles de force (tableau 26) avec la banlieue populaire lyonnaise (13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> du Rhône), le Nord du Rhône vers Villefranche-sur-Saône (9<sup>ème</sup> du Rhône), le Nord de l'Isère (6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> de l'Isère), la vallée du Rhône (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de la Drôme), et le sillon le plus ouvrier de l'Ain (2<sup>ème</sup> de l'Ain). Toute juste note-on le recul dans la hiérarchie de la vallée d'Arve (3<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie) et la progression de la région stéphanoise (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de la Loire). Le coefficient de corrélation linéaire entre 2002 et 2007 au niveau des circonscriptions rhônalpines confirme cette impression de stabilité de la structure de l'extrême droite puisqu'il est élevé : 0,927. Bien que très en difficulté, l'extrême droite conserve un noyau électoral.

**Tableau 26 : les 10 circonscriptions de Rhône-Alpes les plus favorables à l'extrême droite au premier tour des élections législatives de 2002 et au premier tour des élections législatives de 2007**

Département	Circ.	Extrême droite L 2002 (% des exprimés)	Département	circ.	Extrême droite L 2007 (% des exprimés)
RHONE	13	24,2	RHONE	09	8,9
RHONE	09	22,7	AIN	02	7,3
AIN	02	21,1	DROME	04	7,2
RHONE	14	20,6	RHONE	14	7,2
DROME	02	19,8	DROME	02	7,1
HAUTE SAVOIE	03	19,4	LOIRE	04	7,1
DROME	04	18,9	RHONE	13	7,0
ISERE	06	18,9	ISERE	06	6,7
ISERE	08	18,0	LOIRE	03	6,7
LOIRE	01	17,9	ISERE	08	6,5

Ce très fort recul de l'extrême droite ne profite pas au souverainisme, représenté en 2007 par le MPF (en 2002 il y avait aussi le RPF de Charles Pasqua). Sa progression régionale reflète en fait principalement sa nouvelle stratégie de présence quasi systématique (voir supra). Dans les circonscriptions où une offre souverainiste était proposée aux électeurs en 2002, on note une stagnation (progression de moins d'un point dans 14 circonscriptions, recul de moins d'un point dans 5 circonscriptions) et quelques reculs prononcés de 4 à 6 points là où des candidats relativement bien implantés avaient obtenu des résultats honorables en 2002 (Gérard Andrieux et Patrick Louis, proches de Charles Millon dans la 3<sup>ème</sup> et la 13<sup>ème</sup> du Rhône ; Christian Sartorius, adjoint au maire de Meylan dans la 1<sup>ère</sup> de l'Isère ; Alain Grévy, conseiller général de Sallanches dans la 3<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie). Il n'y a que dans deux circonscriptions où on note une progression supérieure à 1 point : la 14<sup>ème</sup> du Rhône (+ 1,6 point) et la 5<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie (+ 1,1 point). Ces résultats en Rhône-Alpes qui traduisent une stagnation à un niveau très marginal du souverainisme (un seul résultat supérieur à 3 % : 3,2 % dans la 14<sup>ème</sup> du Rhône) sont d'autant plus mauvais que les candidats du MPF ont profité en 2007 de la médiatisation de la campagne présidentielle de Philippe de Villiers et que le MPF se serait bien vu surfer sur le non au référendum de 2005. En 2002, aucun candidat du RPF ou du MPF n'avait concouru pour l'Elysée et l'offre souverainiste était ainsi une « nouvelle entrante » aux législatives. Par rapport au résultat de Philippe de Villiers le recul est général sauf dans 4 circonscriptions (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de l'Isère, 2<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> du Rhône) où les candidats MPF font légèrement mieux que le leader souverainiste.

L'effondrement de l'extrême droite ne profite en fait quasiment qu'à la droite modérée, et plus précisément à l'UMP. Les candidats divers droite ont en effet perdu une grande partie de leur pouvoir de dispersion entre 2002 et 2007. D'une part ils sont nettement moins nombreux et généralement moins implantés qu'en 2002 où les amis de Charles Millon et certains notables réfractaires à la fusion des droites dans l'UMP (ou mécontents de ne pas en avoir été les bénéficiaires...) avaient nourri la division de la droite (voir supra). D'autre part, même sans cette évolution de l'offre électorale, les candidatures dissidentes de l'UMP semblent faire moins recette. Dans la 3<sup>ème</sup> de l'Isère, Mathieu Chamussy qui se présente en 2007 comme en 2002 en tant que dissident UMP voit son influence reculer : 15,6 % en 2007 contre 17,6 % en 2002. Marie-Laure Boulot, dissidente UMP en 2002 et 2007 dans la 1<sup>ère</sup> du Rhône est également en recul (1,9 % en 2007 contre 2,3 % en 2002). En dehors de Mathieu Chamussy, seuls trois candidats divers droite arrivent à dépasser la barre des 10 %. Il s'agit de Lionel Tardy (34,2 %), le candidat officiel de l'UMP dans la 2<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie opposé

à Bernard Bosson qu'il parvient à devancer (seulement 25,7 % pour le député sortant du Nouveau centre) ; de Richard Cazenave (19,6 %), le député sortant de la 1<sup>ère</sup> de l'Isère « écarté » par le retour d'Alain Carignon ; et de Jacques Dubay, conseiller général de Saint-Peray et candidat dans la 2<sup>ème</sup> de l'Ardèche, lequel semble profiter de l'impopularité du député sortant UMP Gérard Weber (voir supra) et d'une certaine division de l'appareil UMP<sup>293</sup> pour obtenir 16,9 %, alors que Jean-Paul Vallon (conseiller général de Lamastre), candidat sans étiquette en 2002 avait obtenu 10,4 %. Seul Lionel Tardy arrive à accéder au second tour, Richard Cazenave étant devancé par la candidate socialiste et surtout par Alain Carignon (21,5 %) lequel réussit à creuser l'écart sur Grenoble où il a conservé des fidèles.

C'est ainsi la droite modérée rassemblée autour de l'UMP qui profite de la débâcle de l'extrême droite. Nicolas Sarkozy avait commencé le travail de captation de l'électorat d'extrême droite au premier tour de la présidentielle, l'UMP le poursuit aux législatives avec une grande efficacité. Alors que l'ensemble de la droite recule plus ou moins fortement sur 2002 (sauf dans la 2<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie) du fait de l'autonomisation du centre droit passé sur le MoDem, on observe une évolution très différente pour la droite modérée qui progresse dans 29 circonscriptions et recule dans seulement 20 circonscriptions. Alors que la droite modérée en 2002 ne dépassait la barre des 50 % que dans 11 circonscriptions, elle y parvient en 2007 dans 14 circonscriptions tout en étant moins divisée. La conséquence est simple : l'UMP obtient dès le premier tour l'élection de 12 députés<sup>294</sup> contre seulement 4 après le 1<sup>er</sup> tour de 2002<sup>295</sup>. La droite modérée bondit de plus de 10 points dans trois circonscriptions (la 13<sup>ème</sup> du Rhône, la 3<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, et la 2<sup>ème</sup> de l'Ain) où l'extrême droite obtenait 3 de ses 7 meilleurs résultats en 2002 et où elle perd entre 13 et 17 points le 10 juin 2007<sup>296</sup>. Cette forte progression dans ces trois circonscriptions s'explique par la captation d'une grande partie de l'électorat de l'extrême droite de 2002 et par une perte très limitée vers le MoDem (le total droite recule faiblement). Dans la 2<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, la forte progression de la droite

<sup>293</sup> L'investiture de Gérard Weber a été contestée en 2006 par une partie des militants UMP qui auraient préféré une promotion de son suppléant. Selon les observateurs locaux, le sénateur UMP et ancien Président du Conseil général Henri Torre aurait été derrière cette tentative de « putsch ».

<sup>294</sup> Charles de la Verpillière (53,3 % dans la 2<sup>ème</sup> de l'Ain), Michel Voisin (53,1 % dans la 4<sup>ème</sup> de l'Ain), Georges Colombier (52,2 % dans la 7<sup>ème</sup> de l'Isère), Jean-François Chossy (52 % dans la 7<sup>ème</sup> de la Loire), Philippe Cochet (55,9 % dans la 5<sup>ème</sup> du Rhône), Patrice Verchère (53,4 % dans la 8<sup>ème</sup> du Rhône), Bernard Berrut (55,7 % dans la 9<sup>ème</sup> du Rhône), Dominique Dord (51,4 % dans la 1<sup>ère</sup> de la Savoie), Hervé Gaymard (50,9 % dans la 2<sup>ème</sup> de la Savoie), Bernard Accoyer (56,1 % dans la 1<sup>ère</sup> de la Haute-Savoie), Martial Saddier (54,8 % dans la 3<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie), Claude Birraux (53,7 % dans la 4<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie).

<sup>295</sup> Pascal Clément (50,1 % dans la 6<sup>ème</sup> de la Loire), Robert Lamy (55,8 % dans la 8<sup>ème</sup> du Rhône), Michel Terrot (50,2 % dans la 12<sup>ème</sup> du Rhône) Hervé Gaymard (50,9 % dans la 2<sup>ème</sup> de la Savoie).

<sup>296</sup> La commune de Cluses (3<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie) illustre bien la captation par la droite modérée de l'électorat d'extrême droite de 2002 : le candidat du FN (Dominique Martin) qui obtenait 30,4 % en 2002 ne recueille plus que 12,7 % en 2007, alors que la droite modérée (UMP-UDF-DVD) passe de 37,4 % en 2002 à 55,3 % en 2007.

modérée sur 2002 (+ 10 points) se nourrit des deux mêmes facteurs : très faibles pertes vers le MoDem (le total droite est même en progression grâce à la personnalité de Bernard Bosson et à son duel avec Lionel Tardy) et captation d'une grande partie de l'électorat de l'extrême droite de 2002. La progression de la droite modérée dans les 25 autres circonscriptions est moins spectaculaire du fait, soit de pertes vers le MoDem (et la gauche) plus importantes, soit d'un réservoir d'électeurs d'extrême droite moins important. Le phénomène de basculement de l'électorat d'extrême droite sur l'UMP se retrouve dans chaque circonscription, même dans celles où les pertes vers le MoDem (ou la gauche) font reculer la droite modérée par rapport à 2002 (20 en tout). Ces reculs, en plus d'être relativement limités (inférieur à un point dans 5 circonscriptions, entre 1 et 2 points dans 5 circonscriptions, supérieur à 4 points dans seulement 6 circonscriptions) sont très inférieurs au recul général de la droite dans son ensemble, la captation de l'électorat d'extrême droite permettant de compenser une partie des pertes vers le MoDem (ou la gauche). Ainsi, même là où son recul est le plus fort (- 6,9 points dans la 4<sup>ème</sup> du Rhône, où visiblement le parachutage de Dominique Perben n'est pas très porteur), la droite modérée résiste beaucoup mieux que la droite dans son ensemble (- 13,1 points).

Cette captation de l'électorat d'extrême droite modifie considérablement la géographie électorale de la droite modérée (le coefficient de corrélation linéaire au niveau des circonscriptions entre les résultats de la droite modérée en 2002 et en 2007 est de seulement 0,772). Le tableau 27 compare les 10 circonscriptions les plus favorables à la droite modérée en 2002 et en 2007 : au-delà des effets de l'offre électorale qui ne sont pas à négliger notamment en ce qui concerne les deux premières circonscriptions de la Haute-Savoie (absence du MoDem), on observe une hiérarchie très modifiée.

**Tableau 27 : Les 10 circonscriptions de Rhône-Alpes les plus favorables à la droite modérée au premier tour des élections législatives de 2002 et au premier tour des élections législatives de 2007**

Département	Circ.	Droite modérée L 2002 (% des exprimés)	Département	circ.	Droite modérée L 2007 (% des exprimés)
<b>RHONE</b>	<b>05</b>	<b>58,0</b>	HAUTE SAVOIE	03	64,2
<b>RHONE</b>	<b>10</b>	<b>57,7</b>	HAUTE SAVOIE	02	59,9
<b>RHONE</b>	<b>08</b>	<b>55,8</b>	HAUTE SAVOIE	01	56,1
HAUTE SAVOIE	04	55,5	<b>RHONE</b>	<b>05</b>	<b>55,9</b>
RHONE	04	55,2	<b>RHONE</b>	<b>09</b>	<b>55,7</b>
HAUTE SAVOIE	05	54,3	<b>RHONE</b>	<b>08</b>	<b>55,0</b>
ARDECHE	02	51,6	<b>RHONE</b>	<b>10</b>	<b>54,0</b>
SAVOIE	02	50,9	HAUTE SAVOIE	04	53,7
<b>RHONE</b>	<b>09</b>	<b>50,2</b>	AIN	02	53,3
RHONE	12	50,2	AIN	04	53,1

Ainsi la 3<sup>ème</sup> circonscription de la Haute Savoie devient la circonscription la plus favorable à la droite modérée alors qu'elle se classait en 15<sup>ème</sup> position en 2002. La 9<sup>ème</sup> du Rhône qui était en 10<sup>ème</sup> position en 2002 talonne la 5<sup>ème</sup> circonscription, très bourgeoise, qui était la circonscription la plus favorable à la droite modérée en 2002. On retrouve aussi à la 10<sup>ème</sup> place la 2<sup>ème</sup> de l'Ain qui était classée en 33<sup>ème</sup> position en 2002. 3<sup>ème</sup> de la Haute Savoie, 9<sup>ème</sup> du Rhône, 2<sup>ème</sup> de l'Ain, toutes sont des circonscriptions où l'extrême droite obtenait plus de 20 % en 2002. La géographie de la droite modérée en 2007 est ainsi très fortement influencée par la géographie traditionnelle de l'extrême droite, avec des pertes d'influence là où l'extrême droite est peu implantée. C'est ainsi que Pascal Clément (6<sup>ème</sup> de la Loire) et Michel Terrot (12<sup>ème</sup> du Rhône) qui avaient été élus au premier tour en 2002 de justesse sont mis en ballottage en 2007 : l'extrême droite étant moins implantée dans leur circonscription que sur l'ensemble de la région, le basculement de l'électorat d'extrême droite ne permet pas de compenser les pertes vers le centre liés à la création du MoDem.

Le nouveau parti de François Bayrou récupère tout un électorat qui avait voté au centre-droit en 2002 mais qui refuse de voter à droite en 2007. Ces deux cas (6<sup>ème</sup> de la Loire et 12<sup>ème</sup> du Rhône) illustrent bien que l'électorat centriste qui est passé sur le MoDem n'a pas hésité à abandonner des sortants UMP très bien implantés. Le cas de François Rochebloine, député UDF de la 3<sup>ème</sup> circonscription de la Loire passé au Nouveau centre du fait de son ralliement à Nicolas Sarkozy, est toutefois le plus exemplaire puisque malgré la chute de l'extrême droite de 10 points, il ne progresse sur 2002 que de 2 points (on doit noter qu'il est « gêné » par l'apparition en 2007 d'une candidature MPF qui obtient 1,5 %), alors que le candidat du MoDem, quasiment inconnu (Stéphane Hubé), réalise 7,1 %. Une partie significative de



l'électorat centriste a rompu avec la droite et ne souhaite plus voter pour un candidat du centre allié à la droite quand il a l'opportunité de voter pour un candidat du centre indépendant. Avec 49,96 %, François Rochebloine échoue pour une vingtaine de voix à se faire réélire dès le 10 juin. Pour le nouveau centre, le baptême du feu électoral en Rhône-Alpes est mitigé avec un député en ballottage plus que favorable (François Rochebloine), et un autre en grand danger (Bernard Bosson) du fait de la percée du candidat divers droite soutenu par l'appareil local de l'UMP. Les deux autres candidats du Nouveau centre, dont le principal objectif était d'aider le parti à avoir accès au financement public, réalisent des scores peu élevés : si Christian Lavis (maire du Teil) réalise 2,9 % dans la 1<sup>ère</sup> de l'Ardèche et dépasse la barre des 1 %, Marie-Gilberte Bossi dans la 14<sup>ème</sup> du Rhône obtient seulement 0,5 %.

Par rapport à la présidentielle, on note que la dynamique d'entraînement repérée en faveur de la droite dans son ensemble (voir supra) est uniquement une dynamique d'entraînement en faveur de la droite modérée (c'est-à-dire essentiellement l'UMP), qui améliore le résultat de Nicolas Sarkozy du premier tour dans chacune des 49 circonscriptions de Rhône-Alpes.

*Les évolutions des forces politiques de la gauche : un PS toujours très dominant et une dynamique des Verts plutôt positive*

A gauche, les résultats régionaux semblent indiquer par rapport à 2002 une légère progression du Parti socialiste (22,8 % en 2007 contre 21,6 % en 2002), et de l'extrême gauche (3,3 % en 2007 contre 2,6 % en 2002), mais un recul du PCF (3,2 % en 2007 contre 3,9 % en 2002), des Verts (4 % en 2007 contre 4,9 % en 2002) et des divers gauche (1,2 % en 2007 contre 2,9 % en 2002). Le total PS-PRG-MRC-DVG apparaît lui très stable avec 25,4 % en 2007 contre 25,5 % en 2002. Par rapport au premier tour de la présidentielle, l'extrême gauche semble en très net recul (de 6,5 % à 3,3 %), alors que les Verts et le PCF rebondissent après les résultats désastreux obtenus par Dominique Voynet et Marie-George Buffet (les Verts passent de 1,8 % à 4 %, et le PCF de 1,7 % à 3,2 %). Le total PS-PRG-MRC-DVG progresse de son côté par rapport au résultat obtenu par Ségolène Royal (de 23,5 % à 25,4 %)

Au niveau des circonscriptions, les résultats de l'extrême gauche (LO-LCR-PT-Alter) laissent apparaître une progression limitée mais assez nette par rapport à 2002 : dans 10 circonscriptions seulement on note un recul, contre 39 circonscriptions où on observe une

progression (tableau 28). De plus la plupart de ces reculs, généralement très limités, s'expliquent par une évolution de l'offre électorale.

**Tableau 28 : Les résultats et l'évolution de l'extrême gauche entre le premier tour des législatives de 2002 et le premier tour des législatives de 2007 (49 circonscriptions de Rhône-Alpes)**

Département	Circ.	Extrême Gauche L 2002	Extrême gauche L 2007	Evolution L 2002 à L 2007	Département	Circ.	Extrême Gauche L 2002	Extrême gauche L 2007	Evolution L 2002 à L 2007
ARDECHE	03	2,0	5,4	+3,4	DROME	02	2,1	2,7	+0,6
RHONE	07	3,1	5,8	+2,7	HTE SAVOIE	02	3,1	3,6	+0,5
LOIRE	07	1,6	4,3	+2,7	ISERE	03	4,8	5,3	+0,5
LOIRE	02	1,6	4,1	+2,5	RHONE	09	2,1	2,6	+0,5
LOIRE	06	1,6	3,9	+2,3	ISERE	04	2,1	2,6	+0,5
RHONE	11	2,4	4,6	+2,2	ISERE	08	2,3	2,7	+0,4
RHONE	02	3,4	5,5	+2,1	ISERE	06	3,8	4,1	+0,4
DROME	01	1,5	3,5	+2,0	LOIRE	03	3,0	3,2	+0,3
AIN	02	2,2	4,1	+1,8	RHONE	12	2,7	2,9	+0,3
SAVOIE	02	0,9	2,8	+1,8	ARDECHE	01	2,5	2,8	+0,3
AIN	04	2,5	4,3	+1,8	RHONE	05	2,3	2,5	+0,2
RHONE	01	2,8	4,6	+1,8	RHONE	04	2,0	2,3	+0,2
ARDECHE	02	1,7	3,3	+1,6	RHONE	13	2,2	2,3	+0,1
RHONE	06	3,8	5,1	+1,3	HTE SAVOIE	03	0,9	0,9	+0,0
LOIRE	01	2,7	4,0	+1,2	ISERE	09	2,8	2,5	-0,2
LOIRE	05	2,7	3,9	+1,2	LOIRE	04	3,9	3,4	-0,4
RHONE	08	2,0	3,1	+1,1	RHONE	03	3,3	2,9	-0,4
DROME	04	2,2	3,3	+1,1	ISERE	07	4,0	3,5	-0,5
ISERE	05	2,9	3,9	+1,0	ISERE	02	3,7	3,1	-0,5
AIN	03	2,1	3,0	+1,0	AIN	01	3,8	2,8	-1,0
DROME	03	2,8	3,7	+0,9	HTE SAVOIE	01	2,7	1,7	-1,0
SAVOIE	01	2,5	3,3	+0,9	RHONE	10	3,3	2,2	-1,1
HTE SAVOIE	04	2,6	3,4	+0,8	RHONE	14	4,7	3,3	-1,4
SAVOIE	03	2,9	3,7	+0,8	HTE SAVOIE	05	2,8	1,0	-1,8
ISERE	01	1,6	2,3	+0,7					

Les résultats des forces politiques sont en % des suffrages exprimés.  
Les évolutions sont en points.

Dans la 14<sup>ème</sup> et la 10<sup>ème</sup> du Rhône (extrême gauche : - 1,4 point et - 1 point), ainsi que dans la 2<sup>ème</sup> de l'Isère (extrême gauche : - 0,5 point), on a en 2007 le retour d'une offre socialiste (en 2002, le PS soutenait un candidat Vert et deux candidats communistes ce qui avait favorisé l'extrême gauche). Dans la 7<sup>ème</sup> de l'Isère, c'est le retour simultané d'une offre PS et PCF (ils soutenaient un candidat Vert en 2002) qui explique le recul de l'extrême gauche sur 2002 (- 0,5 point), tandis que dans la 4<sup>ème</sup> de la Loire (extrême gauche : - 0,4 point), ce sont

les Verts et le PS qui reviennent en 2007 après avoir soutenu le sortant communiste en 2002. Dans la 9<sup>ème</sup> de l'Isère, l'influence accrue d'André Vallini et le retour d'une offre PCF contribuent à faire légèrement reculer l'extrême gauche (- 0,2 point). Dans la 1<sup>ère</sup> de l'Ain et dans la 3<sup>ème</sup> du Rhône, où le recul de l'extrême gauche est respectivement de 1 point et 0,4 point, on peut penser que l'absence des Verts en 2002 avait profité à deux candidats de « Solidarité, écologie, gauche, alternative » comptés avec l'extrême gauche qui obtenaient 1,2 % et 0,4 % ; en 2007 il n'y a plus de candidats de la gauche alternative dans ces deux circonscriptions ; de même on doit noter l'absence du PT qui obtenait 0,4 % et 0,2 % en 2002 dans ces deux circonscriptions.

Enfin l'extrême gauche recule dans deux circonscriptions de la Haute-Savoie où LO et la LCR sont alliées en 2007 (la 5<sup>ème</sup> et la 1<sup>ère</sup>). L'alliance LO-LCR se révèle un véritable échec dans ce département.

Dans la 1<sup>ère</sup> circonscription, où le PT est présent en 2002 et en 2007, le candidat LO soutenu par la LCR fait 1,1 point de moins que le total LO-LCR de 2002. Dans la 2<sup>ème</sup> circonscription, le candidat LCR soutenu par LO recule sur le total LO-LCR de 2002 (2,5 % contre 2,7 %) et c'est la progression du PT (de 0,3 % à 1,1 %) qui permet à l'extrême gauche de progresser (de 3,1 % à 3,6 %) malgré le retour d'une offre socialiste. Dans la 3<sup>ème</sup> circonscription, l'une des rares circonscriptions où la LCR était absente en 2002, l'extrême gauche représentée uniquement par LO que ce soit en 2002 ou en 2007 (avec le soutien de la LCR en 2007) stagne à 0,9 % avec il est vrai le retour d'une offre socialiste. Dans la 4<sup>ème</sup> circonscription, la LCR soutenue par LO recule sur le total LO-LCR de 2002 (de 2,6 % à 2,3 %), l'extrême gauche progressant tout de même grâce à une candidature de la gauche alternative qui obtient 1,1 %. Enfin dans la 5<sup>ème</sup>, le recul de 1,8 % est particulièrement net avec une candidature LO soutenue par le LCR qui obtient moins que LO toute seule en 2002 (1 % contre 1,1 % en 2002) et donc beaucoup moins que le total LO-LCR.

Hormis peut-être en Haute-Savoie, l'évolution de l'offre électorale explique les principales évolutions à la baisse de l'extrême gauche. Cette évolution de l'offre électorale explique aussi certaines variations à la hausse notamment dans la 7<sup>ème</sup> du Rhône avec la présence de deux candidats de la gauche alternative relativement bien implantés (extrême gauche : + 2,7 points). De même l'arrivée d'une candidature LCR dans une circonscription qui en était dépourvue en 2002 tire vers le haut l'extrême gauche : + 3,4 points dans la 3<sup>ème</sup> l'Ardèche, + 2,7 points dans la 7<sup>ème</sup> de la Loire, + 2,5 points dans la 2<sup>ème</sup> de la Loire, + 2,3 points dans la 6<sup>ème</sup> de la Loire, + 1,8 points dans la 2<sup>ème</sup> de la Savoie. Toutefois à offre

comparable de gauche entre 2002 et 2007, l'extrême gauche est en progrès sur 2002. La plus grande présence de la LCR et de la gauche alternative n'explique pas tout.

Au final, il convient de souligner que les résultats de l'extrême gauche restent faibles : nulle part l'extrême gauche ne dépasse les 6 %. Il s'agit toujours d'un courant politique marginal pour des élections législatives. Par rapport à la présidentielle, le recul est quasi général : il n'y a que dans la 2<sup>ème</sup> du Rhône où l'extrême gauche ne recule pas : + 0,1 point. Globalement elle perd entre un tiers et la moitié de son influence mais les évolutions peuvent être très variables. On retrouve au niveau des zones de forces lors de ces législatives, certaines circonscriptions urbaines très ancrées à gauche ainsi que la 3<sup>ème</sup> circonscription de l'Ardèche où l'extrême gauche avait obtenu son meilleur total à la présidentielle. Toutefois la structure est très fluctuante avec des coefficients de corrélation extrêmement faibles entre les différents scrutins, ce qui tend à démontrer que l'extrême gauche n'a pas de véritable noyau électoral. Il y a toutefois une chose qui semble stable, c'est la domination de la LCR sur cette mouvance : acquise dès les législatives de 2002 où elle était quasiment partout en tête devant LO, confirmée par la présidentielle de 2007 avec le résultat d'Olivier Besancenot, cette prédominance de la LCR se retrouve dans ce premier tour des législatives de 2007 : la LCR arrive en tête de l'extrême gauche partout où elle est présente sauf dans la 7<sup>ème</sup> du Rhône où elle est devancée par une candidature de la gauche alternative relativement bien implantée.

Le Parti communiste semble en simple stagnation par rapport à 2002. En effet sur les 39 circonscriptions où il est présent à la fois en 2002 et en 2007 (tableau 29), on observe une progression dans 14 cas et un recul dans 25 cas. Il faut préciser que 10 de ces reculs, dont les trois plus importants s'expliquent à priori avant tout par l'évolution de l'offre électorale. Dans la 5<sup>ème</sup> du Rhône, où le PCF perd 0,1 point, les Verts et le PS étaient absents en 2002 et soutenaient une candidate du PRG. Dans la 4<sup>ème</sup> et la 10<sup>ème</sup> du Rhône (PCF : - 0,2 point et - 0,7 point), dans la 8<sup>ème</sup> de l'Isère (PCF : - 0,5 point), dans la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie (PCF : - 0,6 point et - 1 point), et dans la 2<sup>ème</sup> de la Loire (PCF : - 1,5 point), on a le retour d'une offre socialiste en 2002 (en 2002 le PS soutenait les Verts dans ces circonscriptions, ce qui avait favorisé le PCF).

Enfin dans la 14<sup>ème</sup> du Rhône, la 2<sup>ème</sup> de l'Isère et la 4<sup>ème</sup> de la Loire, le PCF subit un recul très important car il disposait en 2002 de trois sortants soutenus par le PS. En 2007, le PS présente trois candidats et en plus le PCF ne peut plus compter que sur la candidature d'un seul député sortant. On doit ainsi distinguer ce qui se passe dans la 14<sup>ème</sup> circonscription du Rhône où le député sortant André Gérin se représente et ce qui se passe dans la 4<sup>ème</sup> de la Loire et

dans la 2<sup>ème</sup> de l'Isère et où le PCF ne dispose pas d'un sortant (Bernard Outin battu en 2002 ne se représente pas, de même que Gilbert Biessy, bien que ce dernier ait été réélu en 2002). Dans la 14<sup>ème</sup> du Rhône, le député sortant communiste (également maire de Vénissieux) résiste bien assez bien au retour d'une offre socialiste (il y avait une dissidente en 2002 qui avait obtenu 4,9 %) en ne perdant que 9,9 points et en arrivant en tête de la gauche avec 22,5 % contre 18 % pour le candidat socialiste Yves Blein (maire de Feyssin), dont l'électorat semble provenir pour une moitié de l'électorat d'André Gérin de 2002 et pour une autre moitié de l'électorat divers gauche, Vert et d'extrême gauche de 2002 (dont les candidats en 2007 reculent tous fortement).

**Tableau 29 : Les résultats et l'évolution du PCF entre le premier tour des législatives de 2002 et le premier tour des législatives de 2007 et entre le premier tour de la présidentielle de 2007 et le premier tour des législatives de 2007 (49 circonscriptions de Rhône-Alpes)**

Département	Circ.	PCF L 2002	PCF L 2007	Evo. L 2002 à L 2007	Evo. P 2007 à L 2007	Département	Circ.	PCF L 2002	PCF L 2007	Evo. L 2002 à L 2007	Evo. P 2007 à L 2007
AIN	03	3,4	5,0	+1,6	+3,7	ISERE	01	2,0	1,5	-0,4	+0,3
RHONE	01	1,9	3,0	+1,1	+1,6	ISERE	08	7,2	6,7	-0,5	+4,3
ARDECHE	01	5,2	6,0	+0,8	+3,1	HTE SAVOIE	02	2,0	1,4	-0,6	+0,4
RHONE	02	2,0	2,8	+0,8	+1,6	RHONE	10	2,2	1,5	-0,7	+0,5
AIN	04	1,2	2,0	+0,8	+0,9	SAVOIE	02	4,2	3,3	-0,8	+1,2
RHONE	12	3,2	3,7	+0,5	+2,1	ISERE	04	3,0	2,1	-0,9	+0,0
RHONE	08	1,7	2,1	+0,4	+1,2	HTE SAVOIE	03	2,7	1,7	-1,0	+0,7
DROME	02	3,4	3,7	+0,3	+1,8	SAVOIE	03	4,3	3,1	-1,2	+1,0
AIN	02	3,3	3,5	+0,2	+1,8	ARDECHE	03	5,5	4,2	-1,3	+1,5
SAVOIE	01	2,5	2,6	+0,1	+1,2	LOIRE	02	4,8	3,3	-1,5	+1,1
DROME	01	1,9	2,0	+0,1	+0,5	LOIRE	06	4,6	2,7	-1,8	+1,3
HTE SAVOIE	01	1,4	1,5	+0,1	+0,6	RHONE	14	32,4	22,5	-9,9	+18,3
HTE SAVOIE	05	2,1	2,1	+0,1	+1,1	ISERE	02	41,9	24,0	-17,9	+20,4
AIN	01	1,5	1,5	+0,1	+0,2	LOIRE	04	32,0	12,9	-19,0	+9,9
RHONE	05	2,0	2,0	-0,1	+0,9	LOIRE	01	-	5,8	-	+3,5
ISERE	03	3,5	3,4	-0,1	+1,1	RHONE	07	-	3,7	-	+1,6
RHONE	09	2,3	2,2	-0,2	+1,0	ARDECHE	02	-	3,5	-	+1,6
HTE SAVOIE	04	1,9	1,7	-0,2	+0,9	ISERE	07	-	3,0	-	+1,4
RHONE	04	1,6	1,4	-0,2	+0,5	ISERE	06	-	2,4	-	+0,9
RHONE	03	2,6	2,4	-0,2	+1,1	LOIRE	07	-	2,3	-	+1,0
LOIRE	03	3,5	3,3	-0,2	+1,5	RHONE	13	-	2,0	-	+0,6
LOIRE	05	2,6	2,4	-0,2	+0,2	ISERE	09	-	1,4	-	-0,1
DROME	03	4,7	4,5	-0,3	+2,4	RHONE	06	-	-	-	-
ISERE	05	3,0	2,7	-0,3	+0,7	RHONE	11	-	-	-	-
DROME	04	3,3	2,9	-0,4	+1,1						

Les résultats des forces politiques sont en % des suffrages exprimés.  
Les évolutions sont en points.

Dans la 4<sup>ème</sup> de la Loire, malgré un candidat bien implanté en la personne de Marc Faure (maire de La Ricamarie), le PCF perd les deux tiers de son influence en passant de 32 % en 2002 à 12,9 % en 2007 du fait de la présence du PS avec Jean-Paul Chartron (premier secrétaire de la fédération de la Loire, et ancien adjoint au maire de Firminy). Ce dernier avec 20,3 % mord sur l'électorat divers gauche de 2002 mais peu sur l'électorat de l'extrême gauche de 2002 (- 0,4 point seulement pour l'extrême gauche entre 2002 et 2007). Il est de plus gêné par le retour d'une offre Verte qui réalise 3,1 %. Cela ne l'empêche cependant pas d'arriver largement en tête de la gauche devant Marc Faure dont la capacité de résistance à un retour du PS est bien moindre que celle d'André Gérin. Enfin le recul de l'influence communiste dans la 2<sup>ème</sup> de l'Isère constitue un cas intermédiaire. En passant de 41,9 % à 24 %, le PCF perd certes 17,9 points mais il s'agit d'une perte de moins de 50 %. Malgré la non candidature de son sortant le PCF résiste assez bien. Toutefois, derrière ces 24 % se cachent deux candidats, l'un officiel (10,3 %) l'autre dissident (13,6 %), tous deux très implantés sur Saint-Martin-d'Hères et Echirolles. Cette division permet au candidat socialiste Michel Issindou d'arriver en tête avec une confortable avance (22,7 %). Le candidat socialiste capte essentiellement un électorat qui avait voté pour Gilbert Biessy en 2002, mais il récupère aussi des électeurs qui, privés d'offre socialiste, avaient voté pour l'extrême gauche, pour les Verts ou pour des candidats divers gauche dont Jean-Pierre Luppi, ancien député socialiste de la circonscription (1988-1993), qui se présentait sous l'étiquette du réseau Nouvelle donne (3,1 %).

Ainsi le Parti communiste souffre essentiellement lors de ces législatives d'un moins grand capital de députés sortants qu'en 2002 et d'une concurrence généralisée avec le PS, qu'une présence quasi systématique ne permet pas de compenser. C'est ce qui explique son recul global, car sinon lorsque l'offre de gauche de 2007 est à peu près similaire à 2002, on observe soit une progression très limitée (inférieure à un point la plupart du temps), soit un recul lui aussi très limité (inférieur à un point la plupart du temps). A moins de devenir une espèce protégée par le PS, le PCF semble voué à poursuivre son déclin jusqu'au dernier carré de ses fidèles, car son capital de députés sortants s'est encore amenuisé lors de ce premier tour avec la perte de la 2<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère. Il n'arrive à devancer l'extrême gauche que dans 15 circonscriptions contre 24 en 2002 (alors qu'il présentait moins de candidats).

Ces législatives permettent toutefois au parti de rebondir après le désastre de la présidentielle : les candidats communistes profitent en effet de la chute de la participation et de ce qui leur reste d'implantation pour progresser légèrement par rapport à Marie-George Buffet. Il n'y a léger recul que dans un cas (- 0,1 point dans la 9<sup>ème</sup> de l'Isère du fait de l'influence accrue d'André Vallini), partout ailleurs, il y a progression. Le rebond est très fort dans les

trois circonscriptions détenues par le PCF au moins jusqu'en 2002, mais il est également significatif dans des circonscriptions où le PCF dispose d'un candidat bien implanté : dans la 8<sup>ème</sup> de l'Isère (+ 4,3 points) avec le maire de Roussillon Marcel Berthouard ; dans la 1<sup>ère</sup> de l'Ardèche (+ 3,7 points) avec le conseiller général de Rochemaure et maire de Cruas Robert Cotta ; dans la 3<sup>ème</sup> de l'Ain (+ 3,7 points) avec Philippe Virard, ancien candidat chevènementiste en 2002 et ancien maire et conseiller général de Hauteville-Lompnès ; et dans la 1<sup>ère</sup> de la Loire (+ 3,5 points) avec le conseiller général de Saint-Etienne-Nord-Est-2 Alain Pecel. On note que le candidat de la Gauche Alternative 2007 soutenu par le PCF et la LCR dans la 6<sup>ème</sup> du Rhône réalise 4 % en recul de 2,2 points sur le total Besancenot-Bové-Buffer de la présidentielle (aucune comparaison avec 2002 n'est possible). Enfin la géographie électorale du PCF reste très stable : le coefficient de corrélation au niveau des 39 circonscriptions où le PCF est présent à la fois au premier tour de 2002 et au premier tour de 2007 est de 0,965.

Les Verts au niveau des circonscriptions connaissent des évolutions extrêmement contrastées par rapport à 2002 (tableau 30).

Dans les huit circonscriptions où un candidat Vert était soutenu par le PS en 2002 et où il y a concurrence en 2007, le recul est très important : plus de 20 points dans la 2<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> du Rhône, plus de 15 points dans 2<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, dans la 7<sup>ème</sup> de l'Isère, et dans la 10<sup>ème</sup> du Rhône, et plus de 10 points dans la 2<sup>ème</sup> de la Loire et dans la 3<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie. Il n'y a que dans la 8<sup>ème</sup> de l'Isère que ce recul est peu prononcé (- 5 points), mais c'est parce que le candidat Vert en 2002 avait réalisé un résultat très faible (8,1 %) du fait de la dissidence de Christian Nucci (21,1 %). Les Verts reculent également dans six autres circonscriptions. Dans la 14<sup>ème</sup> du Rhône (Verts : - 2,3 points) et dans la 2<sup>ème</sup> de l'Isère (Verts : - 1 point), les Verts sont handicapés en 2007 par le retour d'une offre socialiste dont l'absence en 2002 leur avait permis de « gonfler » leur résultat. Dans la 2<sup>ème</sup> de l'Ardèche (Verts : - 1,4 points), les Verts avaient profité en 2002 de la candidature improvisée de la socialiste Catherine Rolin pour réaliser un résultat proche de 1997 et ils pâtissent de la progression du PS en 2007.

**Tableau 30 : Les résultats et l'évolution des Verts entre le premier tour des législatives de 2002 et le premier tour des législatives de 2007 et entre le premier tour de la présidentielle de 2007 et le premier tour des législatives de 2007 (49 circonscriptions de Rhône-Alpes)**

Département	Circ.	Verts L 2002	Verts L 2007	Evo. L 2002 à L 2007	Evo. P 2007 à L 2007	Département	Circ.	Verts L 2002	Verts L 2007	Evo. L 2002 à L 2007	Evo. P 2007 à L 2007
DROME	03	2,8	5,6	+2,8	+3,5	HTE SAVOIE	03	16,5	3,8	-12,7	+1,6
AIN	04	1,6	3,8	+2,2	+2,2	LOIRE	02	16,9	3,4	-13,5	+1,7
SAVOIE	01	3,7	5,7	+2,0	+3,5	RHONE	10	19,8	4,4	-15,4	+2,6
DROME	04	2,7	4,1	+1,4	+2,3	ISERE	07	20,0	4,0	-16,1	+2,3
LOIRE	06	2,3	3,7	+1,3	+2,0	HTE SAVOIE	02	24,1	7,0	-17,1	+4,8
RHONE	06	2,9	4,1	+1,2	+2,4	RHONE	04	25,5	2,9	-22,6	+1,1
LOIRE	03	2,0	3,1	+1,1	+1,4	RHONE	02	32,0	4,5	-27,5	+2,5
RHONE	08	2,5	3,5	+1,1	+1,7	AIN	01	-	2,7	-	+0,9
ISERE	04	2,7	3,7	+1,0	+1,6	DROME	01	-	13,2	-	+11,3
ISERE	09	2,5	3,5	+1,0	+1,5	DROME	02	-	2,6	-	+0,9
SAVOIE	02	3,2	3,8	+0,6	+1,5	ISERE	06	-	6,1	-	+4,5
ISERE	01	5,9	6,5	+0,6	+4,3	LOIRE	01	-	2,5	-	+1,1
RHONE	09	2,6	3,0	+0,4	+1,4	LOIRE	04	-	3,1	-	+1,5
ARDECHE	03	3,2	3,4	+0,2	+1,8	LOIRE	07	-	3,7	-	+2,1
LOIRE	05	1,6	1,7	+0,1	+0,3	RHONE	01	-	3,6	-	+1,8
ISERE	05	4,2	4,2	+0,0	+2,0	RHONE	03	-	3,5	-	+1,6
ISERE	03	5,4	5,5	+0,0	+3,7	RHONE	05	-	4,1	-	+2,5
ARDECHE	01	2,2	2,3	+0,0	+0,7	RHONE	07	-	1,8	-	+0,4
AIN	02	4,0	3,5	-0,5	+2,0	RHONE	11	-	4,4	-	+2,5
SAVOIE	03	4,5	4,0	-0,5	+2,0	RHONE	12	-	3,1	-	+1,3
AIN	03	4,2	3,5	-0,8	+1,5	RHONE	13	-	2,6	-	+0,9
ISERE	02	5,0	4,0	-1,0	+2,1	HTE SAVOIE	01	-	3,6	-	+1,3
ARDECHE	02	4,8	3,4	-1,4	+1,6	HTE SAVOIE	04	-	3,5	-	+1,4
RHONE	14	5,1	2,8	-2,3	+1,6	HTE SAVOIE	05	-	3,5	-	+1,2
ISERE	08	8,1	3,1	-5,0	+1,6						

Les résultats des forces politiques sont en % des suffrages exprimés.  
Les évolutions sont en points.

En dehors de ces circonscriptions, les Verts sont en progrès dans 18 cas et en recul dans 2. Globalement, les Verts semblent donc stables voire même en progression par rapport à 2002. Leur résultat de 2002 agrégé au niveau régional ne signifiait pas grand-chose. En 2007, ils perdent plus de voix là où le PS les soutenait en 2002 qu'ils n'en gagnent en étant présents partout. On note tout de même le bon résultat obtenu dans la 1<sup>ère</sup> circonscription de la Drôme (13,2 %) grâce à la candidature de Michèle Rivasi, qui s'était présentée en 2002 en tant que député socialiste sortante. On signale aussi les résultats intéressants de Thierry Billet dans la 2<sup>ème</sup> de la Savoie (7 %, candidat Vert-PS en 2002 et figure de proue avec Bernard Bosson de la fronde contre la modification de la loi littoral), et de Serge Revel dans la 6<sup>ème</sup> de l'Isère (6,1 %



sur une terre à priori peu favorable aux Verts) qui fait fructifier son élection au Conseil général en 2001 (canton du Pont-de-Beauvoisin).

Globalement les résultats des Verts sont peu élevés puisque inférieurs à 4 % dans 32 circonscriptions et supérieurs à 5 % dans seulement 7 circonscriptions. Ils dénotent toutefois un net rebond par rapport à la présidentielle : les 49 candidats Verts progressent tous sur le résultat désastreux de Dominique Voynet. La progression est plus forte là où les Verts disposent d'un candidat qui possède une certaine implantation (Michèle Rivasi, Serge Revel, Thierry Billet). On note également un rebond important par rapport à la présidentielle dans la 1<sup>ère</sup> et la 3<sup>ème</sup> circonscriptions de l'Isère (+ 4,3 points dans la 1<sup>ère</sup> et + 3,7 points dans la 3<sup>ème</sup>) qui correspondent à Grenoble et à une partie de sa banlieue et où les Verts ont une identité affirmée et nettement distincte du PS local avec lequel les conflits sont nombreux depuis une dizaine d'années (en 2002, les Verts avaient obtenu dans ces deux circonscriptions leurs deux meilleurs résultats « indépendants » : 5,9 % et 5,5 %). Très liés à l'offre, les résultats des Verts ne dessinent pas de structure géographique très stable lors des scrutins de 2002 et de 2007 : les résultats des Verts sont assez homogènes sur l'ensemble de la région.

Du côté du Parti socialiste, il n'y a que cinq circonscriptions qui permettent de faire de véritables comparaisons entre 2002 et 2007. En effet, il n'y a que dans la 1<sup>ère</sup> de l'Ardèche, la 3<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup> de la Loire, et la 8<sup>ème</sup> et la 9<sup>ème</sup> du Rhône, que le PS, le PCF et les Verts sont présents à la fois en 2002 et en 2007 et qu'il y a absence de candidats PRG, MRC ou divers gauche à la fois en 2002 et en 2007. Les évolutions sont très contrastées (tableau 31). Le PS gagne 5,7 points dans la 1<sup>ère</sup> de l'Ardèche où Pascal Terrasse a considérablement accru son influence depuis 2002 et où il profite de la faible implantation de son adversaire UMP (voir supra). On note que le PCF (avec un candidat plus implanté qu'en 2002) et les Verts progressent également malgré la forte dynamique socialiste. Dans la 9<sup>ème</sup> du Rhône et dans la 3<sup>ème</sup> de la Loire, le PS stagne (+ 0,3 point et - 0,1 point) avec une offre quasi identique à celle de 2002, alors que le total gauche est en léger progrès (+ 1 point et + 1,1 point). Dans la 5<sup>ème</sup> de la Loire et dans la 8<sup>ème</sup> du Rhône, le PS est en recul (- 1,5 point et - 2,6 points) alors que le total gauche stagne à la baisse (- 0,5 point et - 0,1 point). Le recul semble pouvoir s'expliquer dans ces deux circonscriptions par une plus faible implantation locale des candidatures socialistes en 2007 qu'en 2002 : Laure Déroche, conseillère municipale d'opposition à Roanne remplace le conseiller général de Roanne-Sud Bernard Jayol candidat en 2002 dans la 5<sup>ème</sup> de la Loire, tandis que Sheila Mac Caron, écossaise naturalisée française, novice en politique, prend en 2007 le relais dans la 8<sup>ème</sup> du Rhône de Yvon Olivier, maire de Saint-Pierre-la-Palud.

**Tableau 31 : Les résultats et l'évolution du PS et total PS-PRG-MRC-DVG entre le premier tour des législatives de 2002 et le premier tour des législatives de 2007**

**(49 circonscriptions de Rhône-Alpes)**

Département	Circ.	L PS 2002	L PS 2007	Total PS-PRG-MRC-DVG L 2002	Total PS-PRG-MRC-DVG L 2007	Evo. Total gauche L 2002 à L 2007	Evo. PS L 2002 à L 2007	Evo total PS-PRG-MRC-DVG L 2002 à L 2007
RHONE	02	(Verts 2002)	28,6	2,3	28,6	+1,7	-	+26,3
RHONE	04	(Verts 2002)	25,1	2,1	25,1	+0,4	-	+23,0
LOIRE	04	(PCF 2002)	20,3	1,8	20,7	+2,6	-	+18,9
HTE SAVOIE	02	(Verts 2002)	19,7	1,5	19,7	+1,0	-	+18,1
RHONE	10	(Verts 2002)	17,9	1,5	17,9	-0,8	-	+16,3
ISERE	02	(PCF 2002)	22,7	6,7	22,7	-3,4	-	+16,0
ISERE	07	(Verts 2002)	19,9	6,6	21,6	+1,4	-	+14,9
LOIRE	02	(Verts 2002)	29,0	15,7	29,7	+1,5	-	+14,0
RHONE	14	(PCF 2002)	18,0	7,3	20,2	-0,6	-	+12,9
HTE SAVOIE	03	(Verts 2002)	13,3	2,1	13,3	-2,5	-	+11,2
ARDECHE	01	37,7	43,4	37,7	43,4	+6,9	+5,7	+5,7
ISERE	09	40,8	45,7	43,1	45,7	+4,7	+4,9	+2,7
ISERE	08	(Verts 2002)	23,7	23,0	24,9	-3,2	-	+1,9
HTE SAVOIE	01	25,1	25,9	25,3	25,9	+3,3	+0,8	+0,6
RHONE	09	16,4	16,7	16,4	16,7	+1,0	+0,3	+0,2
LOIRE	03	24,1	24,0	24,1	24,0	+1,1	-0,1	-0,1
ISERE	04	44,5	46,6	46,9	46,6	+0,2	+2,1	-0,3
ARDECHE	02	24,8	26,1	26,5	26,1	+3,4	+1,3	-0,4
ISERE	01	31,1	32,0	33,3	32,7	+0,3	+0,9	-0,6
SAVOIE	02	24,7	24,4	25,4	24,4	+0,6	-0,3	-1,0
LOIRE	05	33,3	31,8	33,3	31,8	-0,5	-1,5	-1,5
RHONE	05	(PRG 2002)	19,9	22,7	20,7	+2,2	-	-2,0
AIN	01	33,2	32,0	34,3	32,0	-0,5	-1,3	-2,4
ISERE	05	35,2	35,5	38,1	35,5	-1,9	+0,4	-2,6
RHONE	08	20,5	17,9	20,5	17,9	-0,1	-2,6	-2,6
LOIRE	06	21,7	19,1	22,0	19,1	-1,1	-2,6	-2,9
SAVOIE	03	25,3	24,3	27,8	24,7	-4,0	-1,0	-3,1
ISERE	03	38,5	37,8	40,9	37,8	-2,8	-0,7	-3,2
DROME	04	27,8	(MRC 2007)	28,1	24,6	-1,5	-	-3,5
DROME	03	29,3	27,4	31,0	27,4	-0,3	-1,9	-3,7
ARDECHE	03	23,4	18,5	30,5	26,8	-1,6	-4,9	-3,8
RHONE	06	33,0	25,8	38,9	34,8	-1,6	-7,2	-4,1
RHONE	03	30,3	27,9	32,2	27,9	-1,5	-2,4	-4,3
AIN	02	20,7	(PRG 2007)	23,1	18,2	-3,4	-	-5,0
LOIRE	07	19,4	(PRG 2007)	28,5	22,5	2,6	-	-6,1
HTE SAVOIE	04	20,5	15,5	21,8	15,5	-2,2	-5,0	-6,3
AIN	04	24,6	19,5	26,0	19,5	-1,7	-5,1	-6,5
AIN	03	(PRG 2002)	19,0	25,8	19,0	-4,9	-	-6,8
DROME	02	34,6	27,8	34,6	27,8	-3,4	-6,8	-6,8
SAVOIE	01	24,5	19,2	26,2	19,2	-3,7	-5,3	-7,1
RHONE	07	38,1	33,8	41,4	33,8	+0,7	-4,3	-7,6
HTE SAVOIE	05	24,2	16,8	25,5	17,8	-5,9	-7,4	-7,7
RHONE	13	33,0	29,1	36,9	29,1	-3,1	-3,9	-7,8
RHONE	12	27,8	21,0	29,3	21,0	-4,5	-6,8	-8,4

RHONE	01	31,1	(PRG 2007)	32,7	23,5	-2,8	-	-9,2
ISERE	06	27,3		18,9	29,2	19,5	-0,8	-8,4
RHONE	11	31,8		23,6	33,8	23,6	-3,6	-8,2
DROME	01	34,1		20,5	35,2	20,6	+0,6	-13,6
LOIRE	01	35,4		21,6	39,6	22,4	-7,7	-13,8
<b>Département</b>	<b>Circ.</b>	<b>L PS 2002</b>	<b>L PS 2007</b>	<b>Total PS- PRG-MRC- DVG L 2002</b>	<b>Total PS- PRG-MRC- DVG L 2007</b>	<b>Evo. Total gauche L 2002 à L 2007</b>	<b>Evo. PS L 2002 à L 2007</b>	<b>Evo total PS-PRG- MRC-DVG L 2002 à L 2007</b>

Les résultats des forces politiques sont en % des suffrages exprimés.

Les évolutions sont en points.

Les circonscriptions sont classées en fonction de l'évolution du total PS-PRG-MRC-DVG de 2002 à 2007.

Au final, si l'on essaye de faire abstraction de l'influence personnelle des candidats, il semble que le PS, à partir des résultats dans ces cinq circonscriptions, soit relativement stable. Qu'en est-il dans les 44 autres circonscriptions où les comparaisons entre 2002 et 2007 sont moins faciles ?

Il convient de distinguer tout d'abord le cas des 11 circonscriptions où le PS soutenait en 2002 un candidat Vert ou communiste en notant que dans la 8<sup>ème</sup> de l'Isère, Erwan Binet candidat PS en 2007 fait légèrement mieux que le dissident socialiste Christian Nucci en 2002 (23,7 % contre 21,1 %), mais que celui-ci devait faire face à un candidat Vert soutenu officiellement par le PS (8 % contre 3,1 % pour le candidat Vert indépendant en 2007) et à un candidat du pôle Républicain plus performant que celui du MRC en 2007 (1,9 % contre 1,1 %). Sur les 33 circonscriptions restantes, on peut comparer les résultats du total PS-PRG-MRC-DVG de 2002 et de 2007. On note une progression dans seulement deux cas, et un recul dans les 31 autres. Le total PS-PRG-MRC-DVG progresse dans la 9<sup>ème</sup> de l'Isère (+ 2,7 points) grâce à l'influence accrue d'André Vallini (lequel progresse personnellement de 5,7 points en étant visiblement peu gêné par le retour d'une offre communiste en 2007). Ce total progresse aussi dans la 1<sup>ère</sup> de la Haute-Savoie (+ 0,6 point) où la socialiste Sylvie Gillet-de-Thorey profite de l'absence du MoDem pour bien résister au retour d'une candidature Verte.

Dans les 31 autres circonscriptions, le total PS-PRG-MRC-DVG est donc en baisse, mais dans des proportions très variables : moins de 1 point dans 3 circonscriptions, entre 1 et 3 points dans 5 circonscriptions, entre 3 et 5 points dans 7 circonscriptions, entre 5 et 7 points dans 6 circonscriptions, et plus de 7 points dans 10 circonscriptions. Le recul est maximal dans la 1<sup>ère</sup> de la Loire (- 17,2 points) où le PS bénéficiait en 2002 d'un sortant soutenu à la fois par les Verts et le PCF et où il doit faire face en 2007 à la concurrence de Gilles Artigues député

sortant pour le MoDem (le total gauche est lui aussi en fort recul de 7,7 points, voir supra) et au retour des Verts et des communistes. De plus en 2002, le total PS-PRG-MRC-DVG était gonflé par les 4 % récoltés par le conseiller général chevènementiste de Saint-Etienne-Nord-Est-1 Guy Laforie. Dans la 1<sup>ère</sup> de la Drôme et dans la 11<sup>ème</sup> du Rhône, on a à peu près le même type de configuration avec en 2007 la perte de la prime au sortant pour le PS et une concurrence nouvelle des Verts (et notamment dans la 1<sup>ère</sup> de la Drôme où la candidate Verte est l'ancienne députée socialiste Michèle Rivasi) qui se traduisent par un fort recul du total PS-PRG-MRC-DVG (-14,7 points et - 10,2 points), alors que le total gauche stagne à la hausse ou recule légèrement.

Quasiment tous les autres reculs du total PS-PRG-MRC-DVG, supérieurs à 4 points, se produisent dans des circonscriptions où l'évolution de l'offre électorale entre 2002 et 2007 défavorise le PS ou ses alliés. Ces évolutions défavorables sont principalement le retour d'une offre Verte et/ou communiste (6<sup>ème</sup> de l'Isère, 1<sup>ère</sup>, 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup> du Rhône, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, 2<sup>ème</sup> de la Drôme, 7<sup>ème</sup> de la Loire), mais aussi la perte de la prime au sortant (2<sup>ème</sup> de la Drôme), le remplacement d'un candidat très implanté par un autre moins connu (1<sup>ère</sup> et 12<sup>ème</sup> du Rhône, 1<sup>ère</sup> de la Savoie et 4<sup>ème</sup> de l'Ain), ou encore la présence en 2002 d'un candidat divers gauche performant (6<sup>ème</sup> du Rhône, 3<sup>ème</sup> de l'Ain et 7<sup>ème</sup> de la Loire<sup>297</sup>). Il n'y a guère que dans la 2<sup>ème</sup> de l'Ain (total PS-PRG-MRC-DVG : - 5 points), que l'évolution de l'offre électorale de gauche apparaît relativement neutre, malgré le fait que le PS ne se présente pas en 2007 et soutienne une candidate PRG. Enfin on note également un recul sensible du total PS-PRG-MRC-DVG dans la 3<sup>ème</sup> de l'Ardèche (- 3,8 points), et dans la 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> de la Drôme (- 3,7 points et - 3,5 points), où la prime au sortant n'avantage plus le PS comme en 2002. De même dans la 1<sup>ère</sup> de l'Ain (total PS-PRG-MRC-DVG : - 1,3 point), le PS ne bénéficie plus d'un sortant comme en 2002 et doit subir une concurrence des Verts qui le soutenaient en 2002.

Si l'évolution de l'offre électorale de la gauche, notamment la forte division de ce qu'on appelait la « gauche plurielle » et le plus faible nombre de députés sortants, expliquent

---

<sup>297</sup> Dans la 6<sup>ème</sup> du Rhône, le recul du total PS-PRG-MRC-DVG (- 4,1 points) s'explique, en dehors du retour d'une offre communiste, par le passage au MoDem de Richard Morales qui était un candidat divers gauche en 2002 (4,7 %). Dans la 3<sup>ème</sup> de l'Ain, le candidat socialiste en 2007 retrouve à 0,2 point près le résultat du radical de gauche que le PS soutenait en 2002, mais le total PS-PRG-MRC-DVG recule de 6,8 points du fait de la présence en 2002 d'un candidat chevènementiste très implanté qui avait mordu sur le centre droit (voir supra). Dans la 7<sup>ème</sup> de la Loire, le candidat PRG soutenu par le PS en 2007 (Lucien Mouiller, conseiller général et maire de Boën) réussit à faire mieux que la candidate socialiste en 2002 alors que celle-ci était soutenue par le PCF et par les Verts (22,5 % contre 19,4 %). Pour autant le total PS-PRG-MRC-DVG est en baisse de 6,1 points du fait de la présence en 2002 d'un candidat chevènementiste (2 %) et surtout de Jean Crépinge, maire de Luriecq, candidat divers gauche (étiquette : « gauche militante du Forez ») soutenu à l'époque par une partie de l'appareil local des Verts et par la gauche alternative (7,2 %).

l'ampleur de la plupart des reculs observés concernant le total PS-PRG-MRC-DVG, il n'en reste pas moins que c'est une impression de léger recul qui domine. L'évolution du total PS-PRG-MRC-DVG est moins bonne que celle que connaît le total gauche dans 37 des 38 circonscriptions où le PS ne soutenait pas un candidat Vert ou communiste. Il n'y a que dans la 3<sup>ème</sup> circonscription de la Savoie que le total PS-PRG-MRC-DVG recule moins que le total gauche. Le PS connaît une évolution plus favorable que ce total PS-PRG-MRC-DVG avant tout parce que les candidatures de divers gauches et surtout de chevènementistes sont beaucoup plus rares qu'en 2002. Le PS absorbe ainsi dans ses résultats de 2007 une grande partie de l'électorat qui avait voté pour le Pôle républicain ou pour un candidat divers gauche en 2002. De plus on note une dynamique très défavorable pour le MRC qui lorsqu'il se présente de façon indépendante réalise des résultats très marginaux (au mieux 1,1 % dans 8<sup>ème</sup> de l'Isère) et systématiquement en net recul sur 2002. Les divers gauche peu nombreux réalisent eux aussi des résultats très marginaux, à l'exception de deux dissidents socialistes, respectivement député sortant (Lilian Zanchi) et ancien député (Stéphane Alaïze). Leur résultat à tous les deux est toutefois inférieur à 10 % et ils sont très loin de menacer les deux candidats officiels du PS. Quant à la troisième dissidente socialiste dans la 14<sup>ème</sup> circonscription du Rhône, elle réalise seulement 1,9 % contre 4,9 % en 2002 où elle avait profité de l'absence de candidat officiel socialiste (le PS soutenait le PCF). Dans les 17 circonscriptions où il y avait déjà une offre socialiste, communiste et Verte en 2002, le PS, dans la grande majorité des cas, recule plus ou progresse moins que le total gauche alors que les candidats socialistes sont beaucoup moins gênés en 2007 qu'en 2002 par des candidats chevènementistes ou divers gauche. Ainsi la domination du PS sur la gauche dans ces 17 circonscriptions, malgré le reflux et l'absorption des chevènementistes et des divers gauche, tend à être un peu moins forte qu'en 2002.

Au final, l'évolution régionale du PS de 2002 à 2007 qui montre une légère progression s'explique presque uniquement par une présence accrue en 2007 par rapport à 2002. L'absorption d'une grande partie de l'électorat chevènementiste ou divers gauche par rapport à 2002 est en effet très loin de compenser la diminution du nombre de députés sortants et la concurrence accrue découlant de l'absence d'accord avec le PCF et les Verts et de la création du MoDem.

Par rapport au premier tour de la présidentielle, le total PS-PRG-MRC-DVG recule par rapport au résultat de Ségolène Royal dans 21 circonscriptions et progresse dans les 28 autres avec des évolutions très contrastées (tableau 32).

**Tableau 32 : L'évolution du total PS-PRG-MRC-DVG au premier tour des législatives de 2007 par rapport au résultat de Ségolène Royal au premier tour de la présidentielle (49 circonscriptions de Rhône-Alpes)**

Département	Circ.	S. Royal P 2007	Total PS-PRG-MRC-DVG L 2007	Evo.	Département	Circ.	S. Royal P 2007	Total PS-PRG-MRC-DVG L 2007	Evo.
ISERE	09	26,0	45,7	+19,8	ARDECHE	03	26,3	26,8	+0,5
ISERE	04	28,3	46,6	+18,3	LOIRE	06	19,0	19,1	+0,1
ARDECHE	01	26,7	43,4	+16,8	LOIRE	03	23,9	24,0	+0,1
AIN	01	22,8	32,0	+9,2	RHONE	03	27,9	27,9	-0,1
LOIRE	05	24,1	31,8	+7,7	HTE SAVOIE	05	18,0	17,8	-0,2
ISERE	05	27,9	35,5	+7,6	RHONE	08	18,2	17,9	-0,3
HTE SAVOIE	01	18,7	25,9	+7,2	HTE SAVOIE	02	20,2	19,7	-0,5
RHONE	13	23,1	29,1	+6,0	RHONE	10	18,6	17,9	-0,8
RHONE	06	30,1	34,8	+4,7	RHONE	09	17,7	16,7	-1,0
SAVOIE	02	20,1	24,4	+4,3	RHONE	12	22,6	21,0	-1,6
DROME	02	23,5	27,8	+4,3	ISERE	07	23,2	21,6	-1,6
RHONE	07	30,4	33,8	+3,5	ISERE	06	21,1	19,5	-1,7
ARDECHE	02	23,0	26,1	+3,2	RHONE	02	30,8	28,6	-2,2
ISERE	01	30,0	32,7	+2,7	AIN	02	20,6	18,2	-2,4
DROME	03	24,7	27,4	+2,7	SAVOIE	01	21,7	19,2	-2,5
DROME	04	22,6	24,6	+2,0	AIN	03	21,6	19,0	-2,6
LOIRE	07	20,7	22,5	+1,8	RHONE	01	27,0	23,5	-3,4
ISERE	03	36,0	37,8	+1,8	HTE SAVOIE	03	17,0	13,3	-3,7
RHONE	04	23,6	25,1	+1,5	HTE SAVOIE	04	20,0	15,5	-4,5
RHONE	05	19,3	20,7	+1,4	LOIRE	04	25,8	20,7	-5,1
ISERE	08	23,5	24,9	+1,4	LOIRE	01	28,1	22,4	-5,7
LOIRE	02	28,4	29,7	+1,3	DROME	01	26,6	20,6	-6,0
SAVOIE	03	23,5	24,7	+1,2	ISERE	02	31,8	22,7	-9,1
RHONE	11	22,5	23,6	+1,2	RHONE	14	31,1	20,2	-10,9
AIN	04	18,6	19,5	+0,9					

Les résultats des forces politiques sont en % des suffrages exprimés.  
Les évolutions sont en points.

Les principaux reculs s'expliquent en grande partie par la présence d'un candidat communiste ou Vert bien implanté, ou par l'absence de candidat socialiste du fait d'un soutien à un candidat radical ou chevènementiste. Il n'y a guère que les forts reculs dans la 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie (-3,7 points et - 4,5 points) qui ne s'expliquent pas par un effet d'offre électorale interne à la gauche. Le recul important dans la 1<sup>ère</sup> de la Loire (- 5,7 points) est également lié, au-delà de la concurrence du candidat communiste très implanté Alain Pecel, à la candidature pour le MoDem de Gilles Artigues. Inversement les plus fortes progressions se produisent principalement dans les circonscriptions où le PS dispose d'un candidat ou d'une

candidate très implanté<sup>298</sup>. On note toutefois deux très fortes progressions par rapport à la présidentielle dans la 5<sup>ème</sup> de la Loire (+ 7,7 points) et dans la 1<sup>ère</sup> de l'Ain (+ 9,2 points) qui ne peuvent pas s'expliquer par une forte notabilité de la candidature socialiste. Dans les autres circonscriptions où aucun candidat de la gauche ne jouit d'un véritable ascendant ou handicap lié à sa notabilité, le total PS-PRG-MRC-DVG retrouve plus ou moins le résultat de Ségolène Royal. L'évolution de ce total PS-PRG-MRC-DVG par rapport à Ségolène Royal est meilleure que l'évolution du total gauche dans 31 cas et est moins bonne dans seulement 18 cas. La relative stabilité du total PS-PRG-MRC-DVG par rapport à la présidentielle (une fois mis de côté les effets de l'offre électorale) semble résulter de mouvements à la marge assez complexes (récupération d'électeurs d'extrême gauche et d'électeurs de François Bayrou, pertes vers les Verts). Il est bien difficile à partir de l'analyse des résultats électoraux de savoir quels sont les mouvements véritablement à l'œuvre.

Au final, le PS arrive en tête de la gauche partout où il est présent sauf dans la 14<sup>ème</sup> du Rhône où il perd la primaire face au sortant communiste. Il est en capacité de se maintenir partout où la droite ne l'a pas emporté dès le premier tour à l'exception de la 2<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie où sa candidate échoue à provoquer une triangulaire du fait de la forte abstention. La candidate du MRC soutenue par le PS dans la 4<sup>ème</sup> de la Drôme parvient à se maintenir de même que le candidat du PRG dans la 1<sup>ère</sup> du Rhône. Les sept députés sortants du PS sont en mesure d'accéder au second tour, mais trois d'entre eux sont devancés au premier tour par le candidat de l'UMP (François Bottes dans la 5<sup>ème</sup> de l'Isère, Jean-Jack Queyranne dans la 7<sup>ème</sup> du Rhône et Martine David dans la 13<sup>ème</sup> du Rhône).

Avant d'en finir avec l'analyse de ce premier tour, il convient de noter la marginalisation des forces politiques qui en dehors du MoDem contestent l'opposition gauche-droite. CPNT dont la présence est déjà divisée par trois par rapport à 2002 réalise des résultats très faibles et qui sont en recul marqué sur 2002 dans les huit circonscriptions où une comparaison est possible, notamment dans la 3<sup>ème</sup> de l'Ain (- 2,6 points, de 3,6 % à 1 %) et dans la 3<sup>ème</sup> de l'Ardèche (- 2 points, de 4,5 % à 2,5 %) où ils obtenaient leurs deux meilleurs résultats en 2002. Leur recul semble profiter prioritairement à la droite dans ces deux circonscriptions. Les écologistes non Verts essentiellement représentés par les Trèfle-Nouveaux écologistes alliés au Mouvement Homme-Animaux-Nature reculent quasiment partout sur leur total de 2002. Le recul est important dans les circonscriptions où les Verts

---

<sup>298</sup> Notamment : + 19,8 points dans la 9<sup>ème</sup> de l'Isère, + 18,3 points dans la 4<sup>ème</sup> de l'Isère, + 16,8 points dans la 1<sup>ère</sup> de l'Ardèche, + 7,6 points dans la 5<sup>ème</sup> de l'Isère, + 6 points dans la 13<sup>ème</sup> du Rhône.

étaient absents en 2002. Enfin, du côté des divers, le parti France en action est récompensé de sa forte présence en dépassant les 1 % dans 11 circonscriptions (5<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> 11<sup>ème</sup> du Rhône, 6<sup>ème</sup> et 7 de la Loire, 1<sup>ère</sup> de la Savoie, 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de la Haute Savoie), ce qui lui permet de faire rien qu'avec la région Rhône-Alpes un cinquième du chemin qui mène au financement public. Francis Gruzelle, le compagnon de Nathalie Getliffe, obtient 3,1 % dans la 6<sup>ème</sup> de la Loire, soit le meilleur résultat d'un candidat divers. Les divers en additionnant leurs résultats ne dépassent les 1 % que dans 20 circonscriptions, et les 2 % que dans 3 circonscriptions.



## B. L'ANALYSE DU SECOND TOUR

A l'issue du premier tour qui a vu l'élection de 12 députés UMP, 37 circonscriptions doivent organiser un second tour (tableau 33). Il n'y a que des duels et aucune triangulaire. Sur les 37 duels de ce second tour, on compte 33 duels PS-UMP, un duel PCF-UMP, un duel PRG-UMP, un duel MRC-UMP et un duel Nouveau centre-Divers droite qui constitue ainsi le seul duel qui n'oppose pas la gauche à la droite.

**Tableau 33 : la configuration du second tour des législatives de 2007 en Rhône-Alpes**

Département	Circ.	Gauche	Droite
AIN	01	PS	UMP
AIN	02	UMP élu	
AIN	03	PS	UMP
AIN	04	UMP réélu	
ARDECHE	01	PS	UMP
ARDECHE	02	PS	UMP
ARDECHE	03	PS	UMP
DROME	01	PS	UMP
DROME	02	PS	UMP
DROME	03	PS	UMP
DROME	04	MRC	UMP
ISERE	01	PS	UMP
ISERE	02	PS	UMP
ISERE	03	PS	UMP
ISERE	04	PS	UMP
ISERE	05	PS	UMP
ISERE	06	PS	UMP
ISERE	07	UMP réélu	
ISERE	08	PS	UMP
ISERE	09	PS	UMP
LOIRE	01	PS	UMP
LOIRE	02	PS	UMP
LOIRE	03	PS	NC
LOIRE	04	PS	UMP
LOIRE	05	PS	UMP
LOIRE	06	PS	UMP
LOIRE	07	UMP réélu	
RHONE	01	PRG	UMP
RHONE	02	PS	UMP
RHONE	03	PS	UMP
RHONE	04	PS	UMP
RHONE	05	UMP réélu	
RHONE	06	PS	UMP
RHONE	07	PS	UMP
RHONE	08	UMP élu	
RHONE	09	UMP réélu	
RHONE	10	PS	UMP
RHONE	11	PS	UMP
RHONE	12	PS	UMP
RHONE	13	PS	UMP
RHONE	14	PCF	UMP
SAVOIE	01	UMP réélu	
SAVOIE	02	UMP réélu	
SAVOIE	03	PS	UMP
HAUTE SAVOIE	01	UMP réélu	
HAUTE SAVOIE	02	-	NC DVD
HAUTE SAVOIE	03	UMP réélu	
HAUTE SAVOIE	04	UMP réélu	
HAUTE SAVOIE	05	PS	UMP

En gras les candidats qui sont sortants.

Les candidats du MRC et du PRG ont été soutenus au premier tour par le PS.

En 2002, un second tour avait dû être organisé dans 45 circonscriptions (tableau 34), avec une triangulaire PS-UMP-FN dans la 13<sup>ème</sup> du Rhône, deux duels UMP-FN, et 42 duels gauche-droite (26 duels PS-UMP, deux duels PS-DVD, deux duels PS-UDF, cinq duels Verts-UMP, un duel Verts-UDF, trois duels PCF-UMP, deux duels PRG-UMP et un duel DVG-UMP).

**Tableau 34 : la configuration du second tour des législatives de 2002 en Rhône-Alpes**

Département	Circ.	Gauche	Droite
AIN	01	PS	UMP
AIN	02	PS	UMP
AIN	03	PRG	UMP
AIN	04	PS	UMP
ARDECHE	01	PS	UMP
ARDECHE	02	PS	UMP
ARDECHE	03	PS	UMP
DROME	01	PS	UMP
DROME	02	PS	UMP
DROME	03	PS	UMP
DROME	04	PS	UMP
ISERE	01	PS	UMP
ISERE	02	PCF	UMP
ISERE	03	PS	DVD
ISERE	04	PS	UMP
ISERE	05	PS	UMP
ISERE	06	PS	UMP
ISERE	07	Verts	UMP
ISERE	08	DVG	UMP
ISERE	09	PS	UMP
LOIRE	01	PS	UDF
LOIRE	02	Verts	UMP
LOIRE	03	PS	UDF
LOIRE	04	PCF	UMP
LOIRE	05	PS	UMP
LOIRE	06	UMP réélu	
LOIRE	07	PS	UMP

  

Département	Circ.	Gauche	Droite
RHONE	01	PS	UMP
RHONE	02	Verts	UMP
RHONE	03	PS	UMP
RHONE	04	Verts	UMP
RHONE	05	PRG	UMP
RHONE	06	PS	UMP
RHONE	07	PS	DVD
RHONE	08	UMP réélu	
RHONE	09	-	UMP   FN
RHONE	10	Verts	UMP
RHONE	11	PS	UMP
RHONE	12	UMP réélu	
RHONE	13	PS	UMP   FN
RHONE	14	PCF	UMP
SAVOIE	01	PS	UMP
SAVOIE	02	UMP réélu	
SAVOIE	03	PS	UMP
HAUTE SAVOIE	01	PS	UMP
HAUTE SAVOIE	02	Verts	UDF
HAUTE SAVOIE	03	-	UMP   FN
HAUTE SAVOIE	04	PS	UMP
HAUTE SAVOIE	05	PS	UMP

En gras les candidats qui sont sortants.

Les candidats des Verts et du PRG ont été soutenus au premier tour par le PS.

La quasi-totalité des forces politiques de droite et de gauche (en dehors de l'extrême droite et de certains partis d'extrême gauche) ont appelé entre les deux tours de 2007 à voter pour le candidat de leur camp ou au moins à faire barrage au candidat du camp adverse (ce qui revient à peu près au même). Dans la 2<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, aucune consigne de vote n'a été donnée par les candidats de gauche éliminés, ni par le MoDem. Ce dernier, dans les autres

circonscriptions, a généralement suivi le mot d'ordre national donné par François Bayrou de laisser libres les électeurs. On note tout de même quelques prises de position en faveur de la gauche ou de la droite. Dans la 2<sup>ème</sup> du Rhône, Jean-Loup Fleuret annonce qu'il soutient le candidat UMP, alors que son suppléant décide d'appeler à voter pour le candidat socialiste... Dans la 3<sup>ème</sup> du Rhône, Azouz Begag, fidèle à sa rhétorique antisarkozyste appelle à voter contre le représentant de Nicolas Sarkozy, c'est-à-dire le candidat UMP Jean-Michel Dubernard. Dans la 6<sup>ème</sup> du Rhône, Richard Morales (ancien divers gauche) appelle à faire barrage au candidat UMP Henri Chabert et à voter pour la candidate socialiste. Dans la 2<sup>ème</sup> de l'Ardèche, Dominique Chambon se prononce à titre personnel pour le candidat socialiste. En Isère, un communiqué de presse du bureau départemental du MoDem annonce qu'aucune consigne de vote n'est donnée. Pourtant, dans la 9<sup>ème</sup> de l'Isère, Jacqueline Joannon appelle à voter pour le candidat UMP au nom du non-cumul des mandats, tandis que le Président des jeunes MoDem en Isère Nicolas Bernard apporte son soutien au candidat socialiste André Vallini. Dans la 3<sup>ème</sup> de l'Isère, le socialiste Michel Destot reçoit le soutien à titre personnel du candidat du MoDem Nicolas Pinel. Dans la 5<sup>ème</sup> de l'Isère, le candidat du MoDem indique soutenir le candidat UMP Michel Savin du fait de liens d'amitié, mais son suppléant se range aux côtés du socialiste François Brottes en lui accordant son soutien. Dans la 1<sup>ère</sup> de l'Isère, Philippe de Longevialle se prononce implicitement pour la candidate socialiste en appelant à faire barrage au retour d'Alain Carignon. Dans la 5<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, Bernard Bouvier apporte son soutien au candidat UMP. Dans la 3<sup>ème</sup> de la Savoie, Patrick Mignola ne donne aucune consigne, mais sa suppléante indique qu'elle votera pour l'UMP de même que Daniel Meindre, pilier du MoDem en Maurienne. Enfin, dans la 2<sup>ème</sup> de la Drôme, Thierry Cornillet appelle à voter pour son successeur UMP à la mairie de Montélimar Franck Reynier.

Les résultats du second tour des élections législatives de 2007 en Rhône-Alpes sont marqués par les mêmes tendances que celles observées nationalement, à savoir un léger recul de la participation (58,9 % au premier tour pour 49 circonscriptions, 58 % au second tour pour 37 circonscriptions) et surtout une progression en sièges du Parti socialiste et un recul de la droite (tableau 35). Le PS obtient 14 sièges en faisant réélire 6 de ses 7 sortants, et en gagnant un siège sur le PCF, un siège sur le MoDem, cinq sièges sur la droite UMP-NC-DVD, et en récupérant un siège qui était passé divers gauche. Le Parti communiste, après avoir perdu dès le premier tour son siège en Isère, parvient à faire réélire son sortant dans le Rhône. L'UMP gagne un siège sur le Nouveau centre en Haute-Savoie (Lionel Tardy rejoignant le groupe UMP après avoir battu Bernard Bosson), un siège sur le MoDem dans le Rhône (1<sup>ère</sup>), un siège sur le PS également dans le Rhône (13<sup>ème</sup>), et récupère le siège de l'ancien socialiste Eric

Besson dans la Drôme (2<sup>ème</sup>). Mais ces gains ne compensent pas la défaite de 4 de ses 29 sortants face au PS, et le passage à gauche d'une circonscription qui lui appartenait en Isère (la 1<sup>ère</sup> tenue par Richard Cazenave). Le Nouveau Centre ne réélit qu'un seul de ces deux sortants. Le MoDem avait perdu ses deux sortants dès le premier tour. La gauche qui disposait de 10 députés avant le premier tour en compte désormais 15, tandis que la droite qui en disposait de 36 n'en a plus que 34.

**Tableau 35 : Le rapport de force en sièges en Rhône-Alpes de 2002 à 2007**

	PCF	PS	DVG	MoDem	UDF	NC	UMP	DVD	SE	Vacant	Total
<b>Députés sortants en 2002</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	-	<b>5</b>	-	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1 (PS)</b>	<b>49</b>
<b>Députés élus en 2002</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	-	<b>4</b>	-	<b>34</b>	-	-	-	<b>49</b>
<b>Députés sortants en 2007</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	-	<b>2</b>	<b>33</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>49</b>
<i>Dont qui se représentent</i>	1	7	1	2	-	2	29	1	0	-	43
<b>Députés élus en 2007</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	-	<b>1</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	-	<b>49</b>

La gauche rebondit ainsi par rapport à 2002, mais elle est encore loin de retrouver son influence d'avant 2002 lorsqu'elle disposait de 20 sièges (plus un laissé vacant) contre 28 pour la droite. La droite résiste assez bien en Rhône-Alpes, confirmant ainsi que la région lui est plus favorable que la France prise dans son ensemble. La droite reste majoritaire lors de ce second tour (52,5 %) lorsqu'on agrège les résultats des 37 circonscriptions en jeu alors qu'elle est au coude à coude avec la gauche au plan national (49,7 % pour la droite contre 49,1 % pour la gauche dans les 467 circonscriptions encore en jeu nationalement).

L'analyse de ce second tour des élections législatives de 2007 en Rhône-Alpes débutera par une analyse de la participation, avant de se poursuivre avec une étude des résultats des candidats et des forces politiques.

## **1. L'analyse de la participation**

Dans les 37 circonscriptions en ballottage, la participation au premier tour était de 59,2 %, soit 0,3 point de plus que sur l'ensemble de la région (49 circonscriptions). Avec seulement 58 % de participation dans ces 37 circonscriptions au second tour, le recul est donc en toute rigueur de 1,2 point. Ce léger recul cache des évolutions assez différentes selon les

circonscriptions et surtout un certain renouvellement des votants. Par rapport au second tour de 2002, la participation recule de 0,9 point dans les 35 circonscriptions en ballottage en 2002 et 2007. On note une progression entre les deux tours de la proportion de bulletins blancs et nuls (sur les inscrits) dans toutes les circonscriptions en ballottage en 2007, d'où un recul de la proportion de suffrages exprimés (sur les inscrits) de 2,2 points pour ces 37 circonscriptions (de 58,4 % au premier tour à 56,2 % au second tour).

*Une évolution entre les deux tours de la participation en partie liée à l'indécision et à l'offre de l'élection*

D'un tour à l'autre la structure de la participation n'est pas bouleversée. Le coefficient de corrélation linéaire entre la participation du premier tour et celle du second tour au niveau des 37 circonscriptions en ballottage indique une relative stabilité de la structure (0,837) qui est bien illustrée par les tableaux 36 et 37 qui présentent les 10 circonscriptions où la participation est la plus forte et la plus faible lors de chacun des deux tours.

**Tableau 36 : Les 10 circonscriptions où la participation est la plus forte au premier tour et au second tour des élections législatives de 2007 (37 circonscriptions en ballottage de Rhône-Alpes)**

Rang	Département	Circ.	Participation 1 <sup>er</sup> tour (% des inscrits)	Rang	Département	Circ.	Participation 2 <sup>ème</sup> tour (% des inscrits)
1	ARDECHE	3	66,2	1	DROME	3	66,4
2	DROME	3	65,4	2	ARDECHE	3	66,1
3	ARDECHE	1	64,3	3	ARDECHE	1	64,8
4	ISERE	1	63,1	4	ISERE	5	64,0
5	RHONE	10	62,7	5	ARDECHE	2	62,8
6	ARDECHE	2	62,3	6	ISERE	9	62,5
7	RHONE	4	62,0	7	ISERE	1	62,4
8	ISERE	5	61,8	8	LOIRE	5	62,3
9	RHONE	2	61,5	9	AIN	1	60,9
10	RHONE	12	61,4	10	DROME	2	60,6

**Tableau 37 : Les 10 circonscriptions où la participation est la plus faible au premier tour et au second tour des élections législatives de 2007 (37 circonscriptions en ballottage de Rhône-Alpes)**

Rang	Département	Circ.	Participation 1er tour (% des inscrits)	Rang	Département	Circ.	Participation 2ème tour (% des inscrits)
1	RHONE	14	51,3	1	HTE SAVOIE	2	47,89
2	RHONE	7	52,9	2	HTE SAVOIE	5	50,67
3	LOIRE	2	53,3	3	RHONE	14	51,77
4	LOIRE	1	54,2	4	AIN	3	52,04
5	HTE SAVOIE	5	54,6	5	ISERE	6	53,13
6	ISERE	6	55,5	6	RHONE	7	53,36
7	AIN	3	55,7	7	LOIRE	2	53,82
8	RHONE	6	56,0	8	LOIRE	1	54,31
9	ISERE	3	56,2	9	RHONE	6	55,34
10	RHONE	13	56,2	10	RHONE	1	55,36

Parmi les 10 circonscriptions où la participation est la plus forte au second tour, on retrouve 6 des 10 circonscriptions où la participation était la plus forte au premier tour. Et parmi les 10 circonscriptions où la participation est la plus faible au second tour, on en retrouve 8 qui faisaient partie des 10 circonscriptions où la participation était la plus faible au premier tour. Malgré cette stabilité globale, on observe des évolutions importantes de la participation dans certaines circonscriptions (tableau 38). La plus marquante de ces évolutions est la chute de 10,2 points dans la 2<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie où la participation est la plus faible de toutes celles enregistrées dans les 37 circonscriptions en ballottage de la région. Ce brusque effondrement de la participation s'explique par l'absence de la gauche dans ce deuxième tour qui doit départager deux candidats se réclamant de Nicolas Sarkozy. En dehors de ce cas très particulier, la participation est en recul de plus de trois points dans 8 circonscriptions, tandis qu'on ne note un surcroît de participation que dans 12 circonscriptions. Seules trois circonscriptions enregistrent une progression de la participation supérieure à 1 point. Le fait que l'élection soit très disputée ou au contraire jouée d'avance explique en partie ces évolutions. En effet si l'on prend les 8 circonscriptions (en dehors de la 2<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie) où le recul de la participation est supérieur à trois points, on remarque qu'on retrouve six circonscriptions où l'écart entre la gauche et la droite à l'issue du premier tour est supérieur à 22 points. A l'inverse dans les 12 circonscriptions où la participation progresse, l'écart enregistré entre la gauche et la droite le 10 juin est inférieur à 10 points dans la moitié des cas. On peut voir dans ce phénomène de mobilisation en fonction de l'indécision du résultat la conséquence d'un comportement « stratégique » des électeurs qui estiment que leur vote pèse plus lourd dans un duel serré que dans un duel joué d'avance. Mais on peut aussi expliquer ce

regain de participation par une simple augmentation de l'intensité de la campagne dans les circonscriptions indécises : le suspens augmente la motivation des candidats et des militants à aller chercher une à une les voix, de même qu'elle accroît l'exposition médiatique de l'élection, ce qui participe à augmenter la mobilisation des citoyens soumis ainsi à davantage de stimuli.

**Tableau 38 : L'évolution de la participation entre les deux tours des élections législatives de 2007 et l'écart entre la gauche et la droite à l'issue du premier tour dans les 37 circonscriptions en ballottage de Rhône-Alpes**

Département	Circ.	Evolution participation (en points)	Ecart gauche-droite 1 <sup>er</sup> tour (en points)	Département	Circ.	Evolution participation (en points)	Ecart gauche-droite 1 <sup>er</sup> tour (en points)
ISERE	5	+2,3	1,7	ISERE	8	-0,5	14,7
LOIRE	5	+1,2	12,3	RHONE	6	-0,7	1,1
ISERE	9	+1,1	11,8	ISERE	1	-0,8	1,8
DROME	3	+0,9	9,1	ISERE	3	-0,8	15,3
DROME	1	+0,9	12,6	LOIRE	3	-1,2	24,5
AIN	1	+0,7	14,3	SAVOIE	3	-1,8	15,7
ARDECHE	2	+0,6	15,3	RHONE	11	-2,2	22,8
ARDECHE	1	+0,5	16,3	ISERE	6	-2,3	26,5
LOIRE	2	+0,5	5,4	RHONE	2	-2,7	4,9
RHONE	14	+0,5	8,0	RHONE	3	-3,0	9,7
RHONE	7	+0,5	1,2	RHONE	1	-3,3	12,6
LOIRE	1	+0,1	7,9	AIN	3	-3,6	25,4
ISERE	4	-0,1	17,6	LOIRE	6	-3,7	26,0
RHONE	13	-0,1	20,5	HAUTE SAVOIE	5	-3,9	30,7
ARDECHE	3	-0,1	11,3	RHONE	12	-4,0	23,7
DROME	4	-0,2	20,3	RHONE	4	-4,5	22,2
DROME	2	-0,3	11,8	RHONE	10	-4,5	33,9
ISERE	2	-0,4	18,4	HAUTE SAVOIE	2	-10,2	(33,0)
LOIRE	4	-0,4	9,5				

Toutefois, le fait que l'élection soit très disputée ou au contraire jouée d'avance est très loin d'expliquer toutes les variations de la participation. Ainsi, si le duel très serré entre François Bottes et Michel Savin dans la 5<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère ou entre Jean-Jack Queyranne et Jean-François Debiol dans la 7<sup>ème</sup> du Rhône semble mobiliser les électeurs (participation : + 2,3 points et + 0,5 point), on observe un recul de la participation de 0,7 point et de 0,8 point dans deux autres circonscriptions très indécises, à savoir la 6<sup>ème</sup> du Rhône et la 1<sup>ère</sup> de l'Isère. Dans la 1<sup>ère</sup> de l'Isère, le recul de la participation semble en fait imputable à la présence au second tour d'Alain Carignon. En effet, l'ancien maire de Grenoble, condamné à

de la prison ferme en 1996, jouit d'une image désastreuse au sein de l'électorat de gauche mais aussi au sein d'une partie de l'électorat de droite. Une enquête BVA<sup>299</sup> indiquait avant le premier tour que parmi les 98 % de personnes interrogées qui connaissaient Alain Carignon ou qui en avaient entendu parler, 69 % en avaient plutôt une mauvaise opinion (contre 23 % seulement qui en avaient une bonne opinion). Pour un électeur de droite hostile au retour d'Alain Carignon et à la gauche socialiste, l'abstention constitue le choix le moins « coûteux ». Soumis à ces « pressions contraires », l'électeur de droite souhaitant malgré tout remplir son devoir civique peut également être tenté par le vote blanc ou nul : on observe ainsi dans cette circonscription une forte progression des bulletins blancs et nuls entre les deux tours : 3289 (4,1 % des inscrits) contre seulement 606 au premier tour (0,8 % des inscrits). Si la progression du vote blanc et nul est structurellement liée à la réduction de l'offre, on n'enregistre en Rhône-Alpes qu'une seule augmentation du nombre de blancs et nuls qui soit comparable à ce qui se passe dans la 1<sup>ère</sup> de l'Isère : il s'agit de la très forte progression de la proportion de blancs et nuls sur les inscrits qui se produit dans la 2<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie (+ 4,5 points) où l'absence de la gauche a déjà fait chuter la participation de plus de 10 points. Partout ailleurs, la progression de la proportion des blancs et nuls sur les inscrits est assez limitée (inférieure à 1 point dans 30 circonscriptions sur 37). L'offre électorale de second tour peut ainsi avoir un effet dépressionnaire sur la participation (et la proportion de suffrages exprimés) si un camp n'est pas représenté (2<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie) ou si le candidat d'un camp clive à l'intérieur de ce camp (1<sup>ère</sup> de l'Isère).

### *Une mobilisation différentielle des électors plutôt favorable à la gauche*

Au-delà de l'offre électorale et de l'indécision du scrutin<sup>300</sup>, il semble que l'évolution de la participation au niveau des circonscriptions soit également liée à une mobilisation différentielle des électors avec un électors de gauche plus mobilisé que l'électors de droite. Dans les 10 circonscriptions où la droite obtenait plus de 54 % au premier tour (en mettant de côté la 2<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie où la droite obtenait son meilleur résultat avec 64,8 %), on

<sup>299</sup> Enquête réalisée par téléphone les 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin 2007 auprès d'un échantillon représentatif des habitants de la circonscription composé de 604 individus inscrits sur les listes électorales (méthode des quotas).

<sup>300</sup> L'indécision d'une élection mesurée par l'écart gauche-droite est une indécision « objective ». Or on peut penser que c'est l'indécision « subjective » qui compte : ce qui est important ce n'est pas la froide arithmétique des chiffres, mais le jugement qu'en ont les différents acteurs de l'élection. Dans la 13<sup>ème</sup> du Rhône par exemple, où la gauche a plus de 20 points de retard, on peut penser que les électeurs, les responsables politiques ou les médias ont malgré tout jugé le second tour comme relativement indécis du fait qu'il s'agisse d'une circonscription historiquement ancrée à gauche (fief pendant les années soixante-dix et quatre-vingt du socialiste Jean Poperey) qui a résisté à la vague de 1993 ou de 2002 grâce au maintien du FN.



note que la participation recule plus fortement que la moyenne régionale dans 7 cas (tableau 39).

**Tableau 39 : évolution de la participation entre les deux tours dans les 10 circonscriptions de Rhône-Alpes en ballottage les plus favorables à la droite lors du premier tour des législatives de 2007**

Rang	Département	Circ.	Total droite 1 <sup>er</sup> tour L 2007 (% des exprimés)	Evolution Participation (en points)
2	RHONE	10	59,9	-4,5
3	ISERE	6	58,6	-2,3
4	LOIRE	3	58,1	-1,2
5	RHONE	13	56,6	-0,1
6	AIN	3	55,9	-3,6
7	RHONE	11	55,5	-2,2
8	LOIRE	6	55,4	-3,7
9	HAUTE SAVOIE	5	55,2	-3,9
10	DROME	4	55,1	-0,2
11	RHONE	12	54,4	-4,0

Lorsque l'on analyse les mêmes types de données pour les 10 circonscriptions les plus favorables à la gauche (tableau 40), on s'aperçoit que la participation est en progression dans 5 cas et que dans les 5 autres, le recul de la participation est inférieur à la moyenne régionale.

**Tableau 40 : évolution de la participation entre les deux tours dans les 10 circonscriptions les plus favorables à la gauche lors du premier tour des législatives de 2007**

Rang	Département	Circ.	Total gauche 1 <sup>er</sup> tour L 2007 (% des exprimés)	Evolution Participation (en points)
1	ISERE	4	54,9	-0,1
2	ARDECHE	1	54,5	+0,5
3	ISERE	2	53,8	-0,4
4	ISERE	9	53,1	+1,1
5	ISERE	3	51,9	-0,8
6	RHONE	14	48,9	+0,5
7	ISERE	5	46,4	+2,3
8	RHONE	7	45,2	+0,5
9	RHONE	6	44,1	-0,7
10	ISERE	1	43,0	-0,8

Ces circonscriptions les plus favorables à la gauche sont aussi en général celles où le rapport de force gauche-droite est le plus serré. Mais la très nette différence d'évolution de la participation entre ces 10 circonscriptions et les 10 circonscriptions les plus marquées à droite ne reflète pas simplement une différence de degré d'incertitude concernant l'issue finale. La stagnation de la participation dans la 4<sup>ème</sup> de l'Isère où la gauche possède 17,6 points et où la réélection de Didier Migaud ne souffre d'aucun doute, et la progression de la participation de 0,5 point dans la 1<sup>ère</sup> de l'Ardèche où le socialiste Pascal Terrasse semble assuré d'être réélu (écart gauche-droite de plus de 16 points) sont là pour en témoigner.

L'idée d'une certaine démobilisation de la droite et d'une certaine remobilisation de la gauche prend de la consistance quand on observe les évolutions de la participation à un niveau plus fin. Dans la 4<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère, la participation recule de 2 points dans le canton rural orienté à droite de Clelles, mais progresse de 0,3 point à Valbonnais, un autre canton rural, mais orienté à gauche. Dans la 5<sup>ème</sup> de l'Isère, le canton du Touvet orienté à gauche enregistre une hausse de la participation de 2,8 points alors que dans le même temps dans le canton de Saint-Geoire-en-Valdaine, le plus à droite de la circonscription, on observe une moindre mobilisation qu'au premier tour (- 0,4 point). Dans la 8<sup>ème</sup> de l'Isère, la participation recule légèrement moins dans le canton de Roussillon orienté à gauche (- 0,1 point) que dans le canton d'Heyrieux très orienté à droite (- 1,7 point). Dans la 1<sup>ère</sup> de l'Ardèche, la participation bondit de 2,3 points dans le canton rural de Saint-Pierreville orienté à gauche, mais de seulement 0,7 point dans le canton rural orienté à droite de Bourg-Saint-Andéol. Dans la 2<sup>ème</sup> de l'Ardèche, on note une poussée de la participation dans le canton de Saint-Agrève plutôt favorable à la gauche (+ 2,1 points), mais un recul dans le canton de Saint-Félicien (- 0,3 point) orienté à droite. Dans la 1<sup>ère</sup> de la Drôme, la participation enregistre une progression de 3,6 points dans le canton de Valence-3 orienté à gauche mais recule de 0,6 point dans le canton de Valence-1 orienté à droite. Dans la 2<sup>ème</sup> de la Drôme, la participation stagne dans le canton orienté à gauche de Portes-lès-Valence (+ 0,1 point), mais recule dans celui de Pierrelatte nettement marqué à droite (- 1,7 point). Toujours dans la Drôme mais dans la 3<sup>ème</sup> circonscription, on observe un léger recul de 0,3 point dans le canton rural très orienté à droite de Saint-Paul-Trois-Châteaux mais une progression de 3,3 points dans le canton de Die, tout aussi rural mais nettement orienté à gauche. Dans la 4<sup>ème</sup> de la Loire, le canton orienté à gauche de Firminy voit ses électeurs se mobiliser davantage qu'au premier tour (+ 0,4 point) alors que l'abstention gagne du terrain dans le canton de Saint-Genest-Malifaux (- 1,1 point) nettement orienté à droite. Dans la 5<sup>ème</sup> de la Loire, le canton de Roanne-Nord, le plus favorable à la gauche, voit une mobilisation électorale en hausse au second tour (+ 1,6 point) alors que le

canton conservateur de Saint-Germain-Laval enregistre une baisse de la participation (- 0,9 point). Dans la 2<sup>ème</sup> du Rhône, les quartiers orientés très à gauche (Lyon-2-II) enregistrent une baisse de la participation de 2,5 points, mais la participation recule davantage dans les zones très ancrées à droite (- 4,7 points à Lyon-2-I). Dans la 4<sup>ème</sup> du Rhône, si la participation chute fortement dans les quartiers très à droite (- 5,2 points à Lyon-4-VI), elle résiste mieux dans les quartiers orientés à gauche (- 2,7 points à Lyon-4-XIV). Dans la 11<sup>ème</sup> du Rhône, la participation chute plus lourdement dans le canton orienté très à droite de Saint-Symphorien-d'Ozon (- 2,9 points) que dans le canton orienté à gauche de Givors (- 0,7 point). Toujours dans le Rhône, dans la 13<sup>ème</sup> circonscription, le canton Saint-Priest, le plus favorable à la gauche, connaît une légère poussée de la participation (+ 0,5 point) alors que dans le canton de Meyzieu, où la droite est nettement dominante, la participation recule de 0,7 point. Enfin dans la 14<sup>ème</sup> du Rhône, on note une progression de la participation dans le canton très à gauche de Vénissieux-Sud (+ 1,8 point) mais un léger recul dans le canton de Saint-Fons plus favorable à la droite (- 0,1 point). Ces différents exemples ne sont pas représentatifs de toutes les évolutions observées dans les différents cantons de la région. Dans certaines circonscriptions, comme la 3<sup>ème</sup> de l'Ain ou la 6<sup>ème</sup> de la Loire, la démobilisation est assez homogène dans tous les cantons malgré des orientations politiques assez différentes. Dans d'autres circonscriptions, c'est dans des zones orientées à gauche que la participation est le plus en retrait : on pense ici notamment à la 4<sup>ème</sup> de la Drôme (- 1,3 point dans le canton orienté à gauche de Saint-Vallier, alors que la participation est parfaitement stable à Bourg-de-Péage, un canton orienté à droite) ou à la 3<sup>ème</sup> de la Savoie (- 1,8 point dans le canton relativement favorable à la gauche de Chambéry-Sud-Ouest et seulement - 0,4 point dans le canton très à droite de Lanslebourg-Mont-Cenis). Malgré tout, ces observations au niveau des cantons semblent accréditer l'idée d'une certaine mobilisation différentielle des électeurs en faveur de la gauche.

Concernant le MoDem, on n'a pas l'impression que son électorat ait été touché par un puissant mouvement de démobilisation. Dans la 1<sup>ère</sup> du Rhône, où la participation baisse de 3,3 points, on ne note pas de grande différence entre les zones les plus favorables au premier tour à Anne-Marie Comparini et les autres zones qui lui avaient été moins favorables. A Lyon-1-V où la députée sortante du MoDem obtenait 19,2 %, la participation recule entre les deux tours de 3,1 points contre un recul de 2,8 points à Lyon-1-XII où elle recueillait 13,5 %. Dans la 3<sup>ème</sup> du Rhône où Azouz Begag avait obtenu 14,7 %, la participation recule de 2,1 points à la fois à Lyon-3-IX (MoDem : 16,1 %) et à Lyon-3-XIV (MoDem : 12 %). Il n'y a guère que dans la 4<sup>ème</sup> du Rhône, où on note une légère différence entre la zone la plus favorable au MoDem et la zone qui la moins favorable : - 2,7 points de participation à Lyon-4-XIV (MoDem : 11,3 %) et

- 3,8 points à Lyon-4-XI (MoDem : 15,3 %). Dans les autres circonscriptions où le MoDem réalise de gros scores, l'étude d'une possible démobilisation de l'électorat MoDem est moins pertinente : soit les résultats sont assez homogènes (c'est le cas de Gilles Artigues à Saint-Etienne qui obtient des résultats compris entre 19,7 % et 22,2 % suivant les cantons), soit ils sont très liés à un vote purement personnel. Le cas de la 5<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie est à niveau exemplaire. La participation dans le canton de Boège où Bernard Bouvier, très implanté, obtenait 41,9 % au premier tour, chute de près de 10 points entre les deux tours contre 3,9 points en moyenne dans la circonscription. Mais il s'agit là d'un phénomène sans doute moins lié à une démobilisation « d'électeurs MoDem » qu'à une démobilisation « d'électeurs Bernard Bouvier » qui ne s'étaient déplacés au premier tour que parce que leur « champion local » se présentait.

## **2. L'analyse des résultats des forces politiques**

Comme sur l'ensemble de la France, on observe en Rhône-Alpes une poussée de la gauche par rapport à 2002 : quand on agrège les résultats de la gauche obtenus dans les 34 circonscriptions où elle est en duel face à la droite à la fois en 2002 et en 2007, on obtient une gauche qui passe de 46,2 % en 2002 à 49 % en 2007. Par rapport au premier tour, on observe, au niveau des 36 circonscriptions rhônalpines concernées par un duel gauche-droite, une progression très forte de la gauche (de 38,8 % à 48,6 %) alors que la droite piétine (de 49,5 % à 51,4 %). Malgré l'augmentation de la participation dans 12 circonscriptions, on observe un recul quasi général de la part des suffrages exprimés sur les inscrits du fait de l'augmentation du vote blanc ou nul. Il n'y a que quatre circonscriptions qui font exception avec davantage de suffrages exprimés au second tour qu'au premier : la 1<sup>ère</sup> de l'Ain (de 59,3 % d'exprimés sur les inscrits à 59,7 %), la 5<sup>ème</sup> de la Loire (de 60,1 % d'exprimés sur les inscrits à 60,7 %), la 9<sup>ème</sup> de l'Isère (de 60,7 % d'exprimés sur les inscrits à 61,3 %) et surtout la 5<sup>ème</sup> de l'Isère (de 61 % d'exprimés sur les inscrits à 62,7 %).

En remportant 15 des 36 duels gauche-droite, la gauche est certes largement distancée par la droite qui remporte les 21 autres duels, mais elle réussit une spectaculaire progression entre les deux tours. Au premier tour, la gauche n'obtenait 50 % que dans 5 circonscriptions sur 36, alors que la droite réussissait à passer cette barre dans 18 cas. Dans les 13 circonscriptions restantes, la droite avait la majorité relative dans 10 cas contre seulement 3

pour la gauche. Une simple transposition des résultats du premier tour avec des hypothèses de non mobilisation différentielle et de reports des voix ni gauche ni droite neutres (dans la lignée de ce qui s'était plus ou moins passé entre les deux tours de la présidentielle) laissait donc penser que la droite emporterait 28 des 36 duels gauche-droite de ce second tour, soit une progression sur 2002, puisque avec de telles projections, la droite aurait conservé tous ses sièges en ballottage et aurait conquis celui d'Eric Besson dans la Drôme, et ceux d'Anne-Marie Comparini, Jean-Jack Queyranne et Martine David dans le Rhône.

La gauche remporte les huit circonscriptions où elle avait soit la majorité absolue (5), soit la majorité relative au premier tour (3), mais elle gagne aussi dans six circonscriptions où la droite avait la majorité relative et même dans une circonscription où la droite obtenait plus de 50 %, à savoir la 2<sup>ème</sup> de l'Ardèche tenue par le député UMP Gérard Weber. En dehors de ce cas très particulier, la droite gagne dans toutes les circonscriptions où elle obtenait plus de 47 % au premier tour et perd dans toutes les autres quel que soit par ailleurs le résultat de la gauche au premier tour.

#### *Le basculement du MoDem à gauche et une droite démobilisée qui peine à rassembler*

Entre les deux tours, la progression de la gauche est très variable (tableau 41) : entre 4 et 7 points dans 7 cas ; entre 7 et 10 points dans 14 cas ; entre 10 et 13 points dans 9 cas ; entre 13 et 16 points dans 3 cas ; plus de 16 points dans 3 cas. Il en va de même de l'évolution de la droite : recul dans 5 cas (dont deux reculs de plus de 5 points : 1<sup>ère</sup> de l'Isère et 2<sup>ème</sup> de l'Ardèche) ; progression comprise entre 0 et 2 points dans 10 cas ; progression comprise entre 2 et 4 points dans 10 autres cas ; progression supérieure à 4 points dans 11 cas.

**Tableau 41 : L'évolution de la gauche et de la droite entre les deux tours et les résultats du MoDem au premier tour dans les 36 circonscriptions de Rhône-Alpes où la droite est en duel avec la gauche au second tour des législatives de 2007**

Département	Circ.	Total gauche 1 <sup>er</sup> tour L 2007	Total droite 1 <sup>er</sup> tour L 2007	MoDem 1 <sup>er</sup> tour L 2007	Gauche 2 <sup>nd</sup> tour L 2007	Droite 2 <sup>nd</sup> tour L 2007	Evolution gauche entre les deux tours	Evolution droite entre les deux tours
ISERE	1	43,0	44,1	10,4	63,0	37,0	+20,0	-7,1
LOIRE	1	34,7	42,4	20,8	52,1	47,9	+17,4	+5,5
ARDECHE	2	36,4	51,6	8,8	53,7	46,3	+17,4	-5,3
RHONE	3	36,6	46,4	14,7	51,3	48,7	+14,7	+2,3
RHONE	1	34,7	47,3	17,4	48,5	51,5	+13,8	+4,3
LOIRE	2	40,5	45,4	10,9	54,0	46,0	+13,5	+0,6
HAUTE SAVOIE	5	24,4	55,2	16,2	36,4	63,6	+12,0	+8,5
RHONE	4	31,7	53,3	13,7	43,4	56,6	+11,8	+3,3
RHONE	11	32,7	55,5	9,6	43,5	56,5	+10,8	+1,1
DROME	2	36,7	48,5	13,7	47,0	53,0	+10,3	+4,5
RHONE	12	30,7	54,4	13,1	41,0	59,0	+10,3	+4,6
LOIRE	6	29,4	55,4	9,7	39,5	60,5	+10,1	+5,1
RHONE	2	41,5	46,4	9,8	51,5	48,5	+10,1	+2,1
RHONE	10	26,0	59,9	13,1	36,0	64,0	+10,0	+4,1
ISERE	3	51,9	36,6	9,6	61,9	38,1	+10,0	+1,4
SAVOIE	3	35,5	51,2	11,4	45,4	54,6	+9,9	+3,4
RHONE	6	44,1	43,0	11,2	53,8	46,2	+9,8	+3,2
LOIRE	5	39,8	52,1	6,8	49,3	50,7	+9,5	-1,5
AIN	3	30,5	55,9	11,0	39,8	60,2	+9,3	+4,3
ISERE	8	37,4	52,1	9,0	46,5	53,5	+9,1	+1,4
LOIRE	4	40,2	49,3	9,4	48,4	51,6	+8,1	+2,3
ISERE	6	32,1	58,6	6,7	40,2	59,8	+8,1	+1,2
ISERE	4	54,9	37,4	6,0	62,8	37,2	+7,8	-0,1
DROME	4	34,8	55,1	8,8	42,3	57,7	+7,5	+2,6
LOIRE	3	33,6	58,1	7,1	41,0	59,0	+7,3	+0,9
AIN	1	39,1	53,4	5,6	46,3	53,7	+7,2	+0,3
ARDECHE	1	54,5	37,7	5,0	61,7	38,3	+7,2	+0,6
RHONE	7	45,2	46,4	6,7	52,3	47,7	+7,2	+1,3
ISERE	5	46,3	44,7	7,2	53,4	46,6	+7,0	+2,0
RHONE	13	36,0	56,6	5,4	42,8	57,2	+6,8	+0,6
ISERE	9	53,1	41,3	5,0	59,7	40,3	+6,7	-1,0
ISERE	2	53,8	35,4	8,4	60,3	39,7	+6,5	+4,3
DROME	3	41,1	49,9	7,4	47,4	52,6	+6,3	+2,7
DROME	1	39,2	51,8	7,6	44,5	55,5	+5,3	+3,6
RHONE	14	48,9	40,9	7,8	53,9	46,2	+5,0	+5,3
ARDECHE	3	39,7	51,1	5,0	44,4	55,6	+4,7	+4,5

Les résultats des forces politiques sont en % des suffrages exprimés.

Les évolutions sont en points.

Les circonscriptions sont classées en fonction de l'évolution de la gauche entre les deux tours.

La progression entre les deux tours de la gauche semble en grande partie liée aux résultats obtenus par le MoDem au 1<sup>er</sup> tour. Si l'on isole les 20 circonscriptions où la gauche progresse le plus entre les deux tours (entre 9 et 20 points), on s'aperçoit qu'on retrouve les 13

circonscriptions où le MoDem dépassait les 10 % au premier tour. En dehors de la 1<sup>ère</sup> de l'Isère et la 2<sup>ème</sup> de l'Ardèche qui sont deux cas particuliers, la progression de la gauche correspond plus ou moins au résultat obtenu par le MoDem au premier tour.

A l'inverse, la progression de la droite ne semble pas vraiment liée aux résultats du MoDem. Si l'on prend les 20 circonscriptions où la droite progresse le plus (tableau 42), on observe que la droite connaît ses plus fortes progressions dans des circonscriptions où le MoDem est fort mais aussi dans des circonscriptions où il est faible. De plus en dehors de la 3<sup>ème</sup> circonscription de l'Ardèche, voire de la 14<sup>ème</sup> du Rhône, la progression de la droite est très nettement inférieure au résultat obtenu par le MoDem au premier tour.

**Tableau 42 : Les 20 circonscriptions rhônalpines en duel gauche-droite où la droite progresse le plus entre les deux tours des élections législatives de 2007 (et les résultats du MoDem au premier tour)**

Rang	Département	Circ.	Total droite 1 <sup>er</sup> tour L 2007	MoDem 1 <sup>er</sup> tour L 2007	Droite 2 <sup>nd</sup> tour L 2007	Evolution droite entre les deux tours
1	HAUTE SAVOIE	5	55,2	16,2	63,6	+8,5
2	LOIRE	1	42,4	20,8	47,9	+5,5
3	RHONE	14	40,9	7,8	46,2	+5,3
4	LOIRE	6	55,4	9,7	60,5	+5,1
5	RHONE	12	54,4	13,1	59,0	+4,6
6	ARDECHE	3	51,1	5,0	55,6	+4,5
7	DROME	2	48,5	13,7	53,0	+4,5
8	AIN	3	55,9	11,0	60,2	+4,3
9	ISERE	2	35,4	8,4	39,7	+4,3
10	RHONE	1	47,3	17,4	51,5	+4,3
11	RHONE	10	59,9	13,1	64,0	+4,1
12	DROME	1	51,8	7,6	55,5	+3,6
13	SAVOIE	3	51,2	11,4	54,6	+3,4
14	RHONE	4	53,3	13,7	56,6	+3,3
15	RHONE	6	43,0	11,2	46,2	+3,2
16	DROME	3	49,9	7,4	52,6	+2,7
17	DROME	4	55,1	8,8	57,7	+2,6
18	LOIRE	4	49,3	9,4	51,6	+2,3
19	RHONE	3	46,4	14,7	48,7	+2,3
20	RHONE	2	46,4	9,8	48,5	+2,1

Les résultats des forces politiques sont en % des suffrages exprimés.  
Les évolutions sont en points.

L'analyse de la structure géographique de la gauche et de la droite semble confirmer ces observations. Le coefficient de corrélation linéaire au niveau des 36 circonscriptions en duel gauche-droite indique une plus grande stabilité entre les deux tours de la structure de la droite

(0,925) que de la gauche (0,896). Cet écart subsiste même quand on calcule ces coefficients en écartant les deux circonscriptions « atypiques » où la droite recule fortement (1<sup>ère</sup> de l'Isère et 2<sup>ème</sup> de l'Ardèche) : 0,959 pour la droite et 0,937 pour la gauche. Quand on ajoute les résultats du MoDem au total gauche du premier tour, le coefficient de corrélation se renforce pour la gauche et tend à rejoindre celui obtenu pour la droite : il passe à 0,923 pour les 36 circonscriptions et même à 0,965 quand on écarte les deux circonscriptions déviantes où la droite recule fortement entre les deux tours. Les reports de voix du MoDem vers la gauche lors de ce second tour semblent ainsi importants.

Penchons nous plus en détail sur l'évolution de la gauche et de la droite dans les 10 circonscriptions où le MoDem obtenait ses meilleurs résultats au premier tour (tableau 43).

**Tableau 43 : Les 10 circonscriptions rhônalpines en duel gauche-droite où le MoDem obtenait ses meilleurs résultats au premier tour des élections législatives de 2007 et l'évolution de la droite et de la gauche entre les deux tours**

Rang	Département	Circ.	Total gauche 1 <sup>er</sup> tour L 2007	Total droite 1 <sup>er</sup> tour L 2007	MoDem 1 <sup>er</sup> tour L 2007	Gauche 2 <sup>nd</sup> tour L 2007	Droite 2 <sup>nd</sup> tour L 2007	Evolution gauche entre les deux tours	Evolution droite entre les deux tours
1	LOIRE	1	34,7	42,4	20,8	52,1	47,9	+17,4	+5,5
2	RHONE	1	34,7	47,3	17,4	48,5	51,5	+13,8	+4,3
3	HAUTE SAVOIE	5	24,4	55,2	16,2	36,4	63,6	+12,0	+8,5
4	RHONE	3	36,6	46,4	14,7	51,3	48,7	+14,7	+2,3
5	RHONE	4	31,7	53,3	13,7	43,4	56,6	+11,8	+3,3
6	DROME	2	36,7	48,5	13,7	47,0	53,0	+10,3	+4,5
7	RHONE	12	30,7	54,4	13,1	41,0	59,0	+10,3	+4,6
8	RHONE	10	26,0	59,9	13,1	36,0	64,0	+10,0	+4,1
9	SAVOIE	3	35,5	51,2	11,4	45,4	54,6	+9,9	+3,4
10	RHONE	6	44,1	43,0	11,2	53,8	46,2	+9,8	+3,2

Les résultats des forces politiques sont en % des suffrages exprimés.  
Les évolutions sont en points.

A Saint-Etienne (1<sup>ère</sup> de la Loire) ou à Lyon (1<sup>ère</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> du Rhône), les voix du MoDem semblent se reporter assez massivement à gauche. Dans la 1<sup>ère</sup> de la Loire, où Gilles Artigues obtenait pour le MoDem un résultat très élevé de 20,8 % (en progression de 1,3 point sur le résultat de François Bayrou), la gauche progresse entre les deux tours de 17,4 points et la droite de seulement 5,5 %. Malgré un retard de 7,7 points, la gauche emporte assez nettement la victoire avec 52,1 %. Dans la 1<sup>ère</sup> du Rhône (MoDem : 17,4 %), la gauche progresse de 13,8 points, et la droite de 4,3 points, ce qui est nettement plus que sa moyenne régionale mais



toutefois très inférieur à la poussée de la gauche. Seul un retard trop important à l'issue du premier tour (12,6 points) semble empêcher la gauche de l'emporter (48,5 %). Dans la 3<sup>ème</sup> du Rhône (MoDem : 14,7 %) où Azouz Begag a appelé à voter socialiste, la gauche progresse de 14,7 points (et la droite de seulement 2,3 points, soit moins que sa moyenne régionale) ce qui lui permet d'emporter la circonscription (51,3 %) alors qu'elle possédait un retard au premier tour de près de 10 points sur la droite qui perd l'un de ses députés les mieux implantés (Jean-Michel Dubernard). Dans la 4<sup>ème</sup> du Rhône (MoDem : 13,7 %), la gauche est très loin de l'emporter (43,4 %) mais elle comble une bonne partie de son retard (qui était de 21,6 points) en progressant de 11,8 points alors que la droite piétine (+ 3,3 points seulement). Dans ces circonscriptions urbaines, les voix du MoDem semblent aller massivement vers la gauche, notamment quand le candidat du MoDem invite ses électeurs à voter contre la droite (3<sup>ème</sup> du Rhône avec l'antisarkozyste Azouz Begag).

Dans la 10<sup>ème</sup> et la 12<sup>ème</sup> du Rhône, c'est-à-dire dans l'Ouest lyonnais, où le MoDem obtenait 13,1 % avec des candidats peu connus en dehors de leur commune, la gauche progresse sensiblement de 10 points et 10,3 points, tandis que la droite gagne 4,1 points et 4,6 points. Là encore, les électeurs du MoDem semblent pencher assez nettement à gauche au second tour, bien que le mouvement soit moins fort qu'à Lyon et Saint-Etienne.

Dans la 3<sup>ème</sup> de la Savoie (MoDem : 11,4 %), la gauche refait une partie de son retard (qui était de 15,7 points) en progressant de 9,9 points tandis que la droite n'augmente son capital que de 3,4 points. Dans la 6<sup>ème</sup> du Rhône, les électeurs de Richard Morales (MoDem, ex-divers gauche) ont semble-t-il préféré rejoindre la gauche au second tour : alors qu'elle était au coude à coude avec la droite au premier tour (44,1 % - 43 %), la gauche l'emporte assez nettement malgré ses divisions du premier tour avec 53,8 %, soit une progression de 9,8 points alors que la droite pousse de seulement 3,2 points. Il faut dire que l'électorat de Richard Morales était sans doute plus à gauche que les autres électors du MoDem en Rhône-Alpes (voir supra), et que Richard Morales ne s'est pas contenté d'appeler à voter socialiste puisqu'il a aussi participé à la campagne de second tour de la candidate PS.

Les reports du MoDem en faveur de la gauche sont beaucoup moins massifs dans deux circonscriptions où le MoDem obtenait un bon résultat grâce à des candidats bien implantés et alliés de longue date avec l'UMP. Dans la 5<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, où le conseiller général MoDem de Boège Bernard Bouvier (16,2 %) soutient le candidat UMP au second tour, la gauche ne progresse « que » de 12 points tandis que la droite déjà très forte (55,2 au premier tour) progresse de 8,5 points (sa meilleure progression de l'entre-deux tours). Le report apparent semble beaucoup plus équilibré que dans les huit circonscriptions précédentes

d'autant plus que les écologistes, les divers et les chasseurs réalisaient au premier tour 4,2 %. Dans la 2<sup>ème</sup> de la Drôme, où Thierry Cornillet (13,7 %) a appelé à voter UMP au second tour, la gauche progresse de 10,3 points et la droite de 4,5 points. A priori, le report apparent du MoDem sur la gauche reste très important d'autant plus qu'il n'y avait qu'un seul candidat écologiste au premier tour (1 %). Mais ce serait faire l'impasse sur l'implantation de Thierry Cornillet et de Franck Reynier (UMP) sur Montélimar. A Montélimar-1, où le MoDem réalisait 18 % (et le candidat écologiste 0,7 %), on observe une faible progression de la droite entre les deux tours (seulement 5,8 points, de 45,7 % à 51,5 %) alors que la gauche bondit de 12,9 points (de 35,6 % à 48,5 %). Dans ce canton, une grande majorité des électeurs de Thierry Cornillet semble avoir voté à gauche au second tour, et on peut penser qu'une grande partie d'entre eux auraient voté à gauche dès le premier tour si le MoDem avait présenté un autre candidat que Thierry Cornillet. Par contre dans le canton de Marsanne, où Thierry Cornillet obtient 14,7 % (et le candidat écologiste 1,2 %), la différence de progression entre la gauche et la droite est moins forte : la gauche progresse de 8,9 points et la droite de 6,6 points. L'électorat de Thierry Cornillet semble avoir moins penché à gauche au second tour dans ce canton où son image d'ancien maire ne joue pas. Cette circonscription est également très intéressante car elle met aussi en évidence un très mauvais report des voix d'extrême droite sur l'UMP. Dans le canton de Pierrelatte, on observe l'évolution suivante entre les deux tours (tableau 44) :

**Tableau : 44 : Evolution de la gauche et de la droite entre les deux tours des législatives de 2007 dans le canton de Pierrelatte (2<sup>ème</sup> de la Drôme)**

	1 <sup>er</sup> tour		2 <sup>ème</sup> tour	
Gauche	31,5 %	2448 voix	42,1 %	3123 voix
Ecologiste	1,1 %	83 voix		
MoDem	10,2 %	794 voix		
Droite	57,2 %	4453 voix	57,9 %	4301 voix
Total (Exprimés)	100 %	7778 voix	100 %	7714 voix

Une lecture rapide de ce tableau laisserait à penser que l'intégralité des électeurs de Thierry Cornillet se sont reportés à gauche, la droite stagnant entre les deux tours (de 57,2 % à 57,9 %). Or cela paraît peu probable, puisque, comme on l'a vu à Marsanne, en dehors de Montélimar les reports des électeurs de Thierry Cornillet vers la droite semblent avoir été assez importants. L'explication se trouve dans la forte influence qu'exerce l'extrême droite dans ce canton, laquelle réalisait 12 % au 1<sup>er</sup> tour (le meilleur résultat cantonal de l'extrême droite en

Rhône-Alpes) contre 7 % sur l'ensemble de la circonscription : une grande partie de ses électeurs a visiblement refusé de voter pour l'UMP au second tour. Le recul de la droite (- 152 voix) est bien supérieur au recul des suffrages exprimés (- 64). Il s'agit là d'un indice significatif concernant l'existence de mauvais reports de l'électorat d'extrême droite sur l'UMP au second tour.

En dehors de ces 10 circonscriptions, la simple comparaison de l'évolution du rapport gauche-droite et du résultat du MoDem au premier tour semble indiquer que le MoDem a basculé majoritairement vers la gauche dans 22 des 26 cas restants. Ces basculements semblent particulièrement importants à Grenoble (1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'Isère), Saint-Etienne (2<sup>ème</sup> de la Loire) ou Lyon (2<sup>ème</sup> du Rhône). Dans quatre cas au moins (14<sup>ème</sup> du Rhône, 2<sup>ème</sup> de l'Isère, 3<sup>ème</sup> de l'Ardèche, 1<sup>ère</sup> de la Drôme), le basculement du MoDem vers la gauche semble toutefois moins net, avec une dynamique de la droite entre les deux tours qui rivalise plus ou moins avec celle de la gauche. Mais cette dynamique de la droite observée sur les exprimés semble en fait découler avant tout de la division de la gauche au premier tour qui a affaibli la qualité des reports. Observons plus en détail les évolutions dans ces quatre circonscriptions

Dans la 2<sup>ème</sup> de l'Isère (MoDem : 8,4 %), la gauche, très divisée au premier tour avec deux candidats communistes et un candidat socialiste se disputant la succession de Gilbert Biessy, ne progresse que de 6,5 points tandis que la droite gagne 4,3 points. Une grande partie de l'explication se trouve selon nous dans le fait que le socialiste Michel Issindou part de loin : son capital de voix du premier tour ne représente que 40 % du total gauche (9526 voix pour 22590 pour le total gauche). En obtenant 24973 voix au second tour, il fait plus que doubler son nombre d'électeurs, alors que le nombre de bulletins exprimés passe de 42022 à 41391. Surtout parmi les 22590 voix du total gauche du premier tour, il y en avait près de 10000 qui s'étaient portées sur les deux candidats communistes. Ainsi on observe une évolution assez différente entre la ville de Vizille et la ville d'Echiroles, dont Renzo Sulli, le dissident communiste est maire. A Vizille (MoDem : 7,5 %), la participation progresse légèrement entre les deux tours (de 54,2 % à 54,6 %) avec simplement une très légère baisse du nombre de bulletins exprimés (de 2558 à 2544). Michel Issindou qui avait réalisé 22,7 % (567 voix) au premier tour progresse sensiblement au second tour sur le total gauche du premier tour : le candidat socialiste obtient en effet 59 % (1501 voix) alors que le total gauche était de 52,3 % (1338 voix). A Echiroles (MoDem : 7,3 %), la situation est un peu différente. Tout d'abord, la participation est en léger recul (de 57,8 % à 57,3 %) de même que le nombre de bulletins exprimés (de 11538 à 11343). Surtout Michel Issindou n'a obtenu au premier tour que 15,3 % (1763 voix) et sa progression par rapport au total gauche du premier tour est inférieure à ce que

l'on observe à Vizille puisqu'il obtient 61,4 % (6980 voix) contre 57,1 % (6592 voix) pour le total gauche (+ 4,4 points, contre + 6,7 points à Vizille). Les reports sont dans l'absolu très bons étant donné que Michel Issindou passe de 1763 voix au premier tour à 6980 voix au second tour en quadruplant son audience ; mais comparés à ce qui se passe à Vizille, ils sont moins bons. Ainsi la droite qui gagne 3,3 points entre les deux tours à Vizille en gagne 5,2 à Echirolles alors que le MoDem obtient des résultats comparables dans les deux villes. La dynamique de la droite dans cette circonscription est donc proche de celle de la gauche non parce qu'elle séduit plus d'électeurs MoDem qu'ailleurs mais parce que les reports de voix sont moins bons à gauche que dans les autres circonscriptions où la gauche est plus unie. Soulignons toutefois que les reports de voix observés à gauche dans cette circonscription restent très bons : on aurait pu s'attendre, vu la division de la gauche au premier tour et l'impact personnel très fort des deux candidats communistes à ce que Michel Issindou soit nettement moins haut au second tour que ce qu'il est.

Dans la 14<sup>ème</sup> du Rhône (MoDem : 7,8 %), la droite réussit la performance de plus progresser (+ 5,3 points) entre les deux tours que la gauche (+ 5 points). Il n'y a que dans cette circonscription que cela se produit en Rhône-Alpes. La gauche qui disposait de 8 points d'avance sur la droite au premier tour ne l'emporte qu'avec 53,9 %. Comme dans la 2<sup>ème</sup> de l'Isère, une grande partie de l'explication de ces évolutions provient de la division de la gauche au premier tour avec une primaire très disputée entre le PCF et le PS. A Feyzin, où le maire socialiste Yves Blein a été plébiscité le 10 juin (33,3 %), la gauche ne progresse quasiment pas entre les deux tours (de 50,6 % à 51 %) tandis que la proportion de suffrages exprimés sur les inscrits passe de 53,8 % à 51 %. En voix la gauche passe donc de 1521 suffrages au premier tour à 1454 au second avec une baisse des exprimés de 3006 à 2851 suffrages ; la droite progresse au contraire de 1218 suffrages à 1397 suffrages (de 40,5 % à 49 %). A Vénissieux, le maire communiste de la ville André Gérin, arrivé largement en tête de la gauche au premier tour (30,9 %), réalise 58,8 % au second tour en progressant sur le total gauche du premier tour qui était de 53,7 % (+ 5,1 point). En termes de voix, André Gérin passe de 4206 voix à 8017 voix entre les deux tours en faisant progresser le total gauche qui était de 7326 voix avec une légère progression des exprimés entre les deux tours (de 13630 à 13633). Les reports sont meilleurs à Vénissieux qu'à Feyzin, ce qui est d'ailleurs tout à fait logique : en effet, parmi les 1001 électeurs d'Yves Blein à Feyzin au premier tour, combien étaient des sympathisants de gauche prêts à voter communiste et combien étaient avant tout de simples sympathisants d'Yves Blein (vote personnel) ? Le fait qu'André Gérin passe de 345 voix à 1454 voix dans cette commune indique malgré tout une très bonne discipline à gauche car il n'y a jamais de

reports à 100 % surtout quand il s'agit de reports sur un candidat communiste. De plus, il faut souligner que la droite (+ 179 voix) est très loin de récupérer les 267 voix qui s'étaient portées sur le MoDem ou les divers. Même dans cette circonscription où on pourrait s'attendre à des reports difficiles à gauche, ceux-ci sont plutôt bons. A ces pertes relatives de la gauche entre les deux tours, il faut ajouter aussi une certaine réticence de l'électorat MoDem à voter pour un communiste pour expliquer la bonne dynamique de la droite par rapport à la gauche entre les deux tours sur les exprimés.

Dans la 1<sup>ère</sup> de la Drôme (MoDem : 7,6 %), la gauche ne gagne que 5,3 points entre les deux tours tandis que la droite progresse de 3,6 points. Une partie de l'électorat personnel de la candidate Verte Michèle Rivasi (13,2 %) fait défaut à la candidate socialiste au second tour. Enfin, dans la 3<sup>ème</sup> de l'Ardèche (MoDem : 5 %), la droite progresse quasiment autant que la gauche (4,5 points contre 4,7 points). Là encore, la division de la gauche au premier tour entre Véronique Louis et Stéphane Alaize a laissé des traces. Avec un candidat de CPNT qui obtenait 2,5 % au premier tour et des divers et des écologistes qui recueillaient 1,8 %, il est dans cette circonscription bien difficile d'estimer la part de l'électorat MoDem qui se reporte à gauche et celle qui se reporte à droite, d'autant plus que le député UMP sortant (premier mandat) semble attractif comme on l'a vu en étudiant l'évolution de la droite au premier tour entre 2002 et 2007 (voir supra). Ces évolutions dans ces quatre circonscriptions où la gauche était dispersée au premier tour font ressortir par contraste le fort basculement à gauche du MoDem à Villeurbanne (6<sup>ème</sup> du Rhône) où la gauche semble à première vue ne pas souffrir au second tour de sa division du premier tour (voir supra).

On observe à droite deux reculs exceptionnels dans la 1<sup>ère</sup> de l'Isère (- 7,1 points) et dans la 2<sup>ème</sup> de l'Ardèche (- 5,3 points). Ces deux circonscriptions ont en commun de présenter une offre de droite au second tour impopulaire et clivante avec Alain Carignon et Gérard Weber (voir supra). Dans la 1<sup>ère</sup> de l'Isère, le report des électeurs qui avaient voté pour le dissident Richard Cazenave est très mauvais : avec 17155 voix au second tour, Alain Carignon est très loin de retrouver le total des voix UMP (lui et Richard Cazenave) du premier tour (20369 voix). La gauche profite de cette situation en faisant un bond de 20 points entre les deux tours : elle passe de 21338 voix à 29184, soit un gain de 7846 voix, supérieur à ce que le MoDem recueillait au premier tour (5132). Le rejet d'Alain Carignon est très fort à gauche, au centre, mais aussi dans une partie significative de la droite.

Dans la 2<sup>ème</sup> de l'Ardèche, la gauche progresse de 17,4 points et profite là aussi des reports exécrables à droite des électeurs du divers droite Jacques Dubay. Gérard Weber obtient moins de voix que le total Weber-Dubay du premier tour (25073 contre 25135) avec un léger

recul des exprimés entre les deux tours (de 54357 à 54169), alors que la gauche passe de 19760 voix à 29096 voix, soit un gain de 9336 très supérieur au résultat du MoDem au premier tour (4793). Dans la commune de Saint-Péray, où Jacques Dubay obtenait 35,7 %, Gérard Weber recule de près de 10 points sur le total droite du premier tour. Le rejet de Gérard Weber dans cette circonscription apparaît comme déterminant (il perd 7,5 points par rapport à 2002, et 12,6 points à Annonay dont il est pourtant maire depuis 2001 !)

On note par contre dans la 10<sup>ème</sup> circonscription du Rhône une assez bonne discipline des électeurs de la droite modérée. En effet, la progression de la droite entre les deux tours dans le canton de Vaugneray dont George Barriol, qui se présente en dissidence, est le conseiller général est comparable à la progression de la droite dans les autres cantons : la droite passe de 61,1 % à 65,2 % entre les deux tours à Vaugneray (où Georges Barriol obtenait 12,3 % contre 6,2 % sur l'ensemble de la circonscription), soit une progression de 4,1 points identique à la progression moyenne enregistrée sur la circonscription (de 59,9 % à 64 %).

On observe enfin quelques indices d'une démobilisation de l'électorat de droite. Dans la 5<sup>ème</sup> de la Loire, le candidat UMP Yves Nicolin (député sortant et maire de Roanne) passe de 19329 voix au premier tour à seulement 21324 voix au second tour (+ 1995) alors que le nombre de suffrages exprimés progresse de 41614 à 42085 (+ 471) et que le reste de la droite obtenait 2364 voix et que le candidat MoDem, issu de la majorité municipale du député sortant, recueillait 2836 voix. Dans la commune de Saint-Haon-le-Châtel, Yves Nicolin perd des voix entre les deux tours (de 155 à 151 voix) avec il est vrai un léger recul des suffrages exprimés (de 327 à 321). Dans la 9<sup>ème</sup> de l'Isère, le candidat UMP Fabien de Sans Nicolas progresse de seulement 1973 voix entre les deux tours (de 19996 voix à 21969 voix) alors que le nombre de suffrages exprimés augmente (+ 564, de 53994 à 54558) et que le reste de la droite obtenait 2299 voix et que la candidate du MoDem (qui lui a apporté son soutien) recueillait 2709 voix. Dans cette circonscription, on note dans la commune de Morette que Fabien de Sans Nicolas perd des voix entre les deux tours (de 49 à 47 voix) alors que le nombre de suffrages exprimés augmente (de 206 à 215). Dans la 3<sup>ème</sup> de la Savoie, où la droite progresse entre les deux tours de 3,4 points, on note dans le canton d'Aiguebelle un recul assez important de la droite : alors que la droite obtenait 1336 au premier tour (51,9 %), Michel Bouvard ne recueille au second tour que 1182 voix (48,1 %) avec un recul des exprimés entre les deux tours (de 2584 à 2456) ; la gauche qui n'obtenait que 1043 voix au premier tour (40,2 %) en obtient 1274 au second (51,9 %) et devient majoritaire en progressant de 231 voix soit plus que le total MoDem-divers-écologistes du premier tour (205 voix).

Au final, il semble que l'électorat du MoDem se soit très majoritairement reporté sur la gauche. Ces reports semblent parfois moins importants dans des circonscriptions où le candidat du MoDem est un notable identifié nettement à droite et où il a apporté son soutien au candidat UMP. La mise en évidence (que ce soit avec l'analyse de la participation ou l'analyse des résultats en voix) d'une certaine démobilisation de la droite (notamment de l'électorat d'extrême droite comme on l'a vu à Pierrelatte) par rapport à la gauche incite également à nuancer un peu l'ampleur des reports du MoDem sur la gauche tels qu'ils apparaissent à la simple lecture des résultats.

### *Une progression de la gauche par rapport à 2002 et par rapport à la présidentielle*

Entre le second tour de 2002 et le second tour de 2007, la gauche progresse dans 26 circonscriptions sur les 34 où la gauche est opposée à la droite à la fois en 2002 et en 2007 (tableau 45). Dans 8 circonscriptions on note un recul.

Dans la 2<sup>ème</sup> de la Drôme, où la gauche reculait déjà au premier tour de 3,4 points, la socialiste Anne-Marie Reme-Pic n'obtient que 47 %, soit 5,4 points de moins qu'Eric Besson en 2002 (52,4 %). Dans cette circonscription, le Parti socialiste paye au prix fort le ralliement à Nicolas Sarkozy du député sortant Eric Besson. On note une dynamique générale depuis 1995 très défavorable à la gauche puisque Ségolène Royal reculait au second tour de la présidentielle de 2007 de 3,8 points sur le résultat de Lionel Jospin en 1995 (le 5<sup>ème</sup> plus fort recul enregistré au niveau des 49 circonscriptions rhônalpines).

Dans la 11<sup>ème</sup> du Rhône, le socialiste Jean-François Gagneur (43,5 %) recule de 4,5 points par rapport au résultat de Gabriel Montcharmont qui était député sortant en 2002 (48 %). De plus Georges Fenech n'est plus un candidat parachuté en 2007. En 2002, celui-ci avait été accueilli par un comité de réception peu amical avec la candidature de Raymond Durand (conseiller général UDF de Saint-Symphorien-d'Ozon) qui était soutenue par le leader RPR de la circonscription Luc Thomas, et avec la candidature du maire DL de Toussieu Paul Vidal. Au second tour Georges Fenech n'avait pas réussi à faire le plein des voix de droite (52 % alors que le total droite du premier tour était de 60,8 %). En 2007, les choses se présentent différemment, puisque Georges Fenech a réussi à unir la droite modérée (en prenant notamment Raymond Durand comme suppléant) et qu'il a pu en cinq ans travailler ses réseaux locaux et son implantation, tout en conservant une certaine aura nationale avec la présidence de la commission parlementaire d'enquête sur les sectes dont les travaux ont suscité un fort intérêt

médiatique. Si l'on ajoute à tout cela que la dynamique générale de la gauche n'est pas bonne depuis 1995 (Ségolène Royal recule de 3,5 points sur le résultat de Lionel Jospin au second tour de la présidentielle de 1995, 6<sup>ème</sup> plus fort recul régional), on comprend un peu mieux les logiques de cette poussée à contre courant de la droite.

**Tableau 45 : l'évolution du rapport de force gauche-droite dans les 34 circonscriptions rhônalpines où l'on retrouve un duel gauche-droite au second tour des élections législatives de 2002 et de 2007**

Département	Circ.	Gauche 2 <sup>nd</sup> tour L 2002	Droite 2 <sup>nd</sup> tour L 2002	Gauche 2 <sup>nd</sup> tour L 2007	Droite 2 <sup>nd</sup> tour L 2007	Evolution gauche de 2002 à 2007
ISERE	1	45,8	54,2	63,0	37,0	+17,2
RHONE	4	35,5	64,5	43,4	56,6	+7,9
LOIRE	2	46,3	53,7	54,0	46,0	+7,7
ARDECHE	2	46,2	53,8	53,7	46,3	+7,5
ARDECHE	1	54,5	45,5	61,7	38,3	+7,2
RHONE	2	44,6	55,4	51,5	48,5	+6,9
RHONE	3	44,7	55,3	51,3	48,7	+6,6
ISERE	9	54,1	45,9	59,7	40,3	+5,6
ISERE	3	57,2	42,8	61,9	38,1	+4,7
LOIRE	5	45,1	54,9	49,3	50,7	+4,2
LOIRE	3	36,9	63,1	41,0	59,0	+4,1
LOIRE	1	48,1	51,9	52,1	47,9	+4,0
RHONE	1	44,6	55,4	48,5	51,5	+3,9
SAVOIE	3	41,6	58,4	45,4	54,6	+3,8
AIN	1	42,6	57,4	46,3	53,7	+3,7
ISERE	8	43,6	56,4	46,5	53,5	+2,9
RHONE	6	51,0	49,0	53,8	46,2	+2,8
DROME	4	39,7	60,3	42,3	57,7	+2,6
ISERE	5	51,1	48,9	53,4	46,6	+2,3
ISERE	4	60,9	39,1	62,8	37,2	+1,9
ARDECHE	3	42,8	57,2	44,4	55,6	+1,6
RHONE	10	34,6	65,4	36,0	64,0	+1,4
ISERE	6	39,1	60,9	40,2	59,8	+1,1
RHONE	14	53,0	47,0	53,9	46,2	+0,9
RHONE	13	42,2	57,8	42,8	57,2	+0,6
DROME	1	44,0	56,0	44,5	55,5	+0,5
DROME	3	47,5	52,5	47,4	52,6	-0,1
AIN	3	40,1	59,9	39,8	60,2	-0,3
ISERE	2	60,8	39,2	60,3	39,7	-0,5
LOIRE	4	49,7	50,3	48,4	51,6	-1,3
HAUTE SAVOIE	5	37,9	62,1	36,4	63,6	-1,5
RHONE	7	54,9	45,1	52,3	47,7	-2,6
RHONE	11	48,0	52,0	43,5	56,5	-4,5
DROME	2	52,4	47,6	47,0	53,0	-5,4

Les résultats des forces politiques sont en % des suffrages exprimés.

Les évolutions sont en points.

Les circonscriptions sont classées en fonction de l'évolution de la gauche de 2002 à 2007.



Dans la 7<sup>ème</sup> du Rhône, le socialiste Jean-Jack Queyranne avec 52,3 % recule sur son propre résultat de 2002 qui était de 54,9 (- 2,6 points). Ce recul étonne à première vue puisque Jean-Jack Queyranne, qui est devenu en 2004 Président du Conseil régional, est opposé à un candidat UMP parachuté. De plus la dynamique de la gauche au premier tour était plutôt bonne (+ 0,7 point par rapport à 2002) et Ségolène Royal obtenait à la présidentielle un bien meilleur résultat que Lionel Jospin en 1995 (50,9 % contre 48 %). Mais le candidat UMP de 2007, bien que peu connu et contesté par une dissidente UMP (dont le résultat est marginal : 0,4 %), est un bien meilleur candidat de second tour que ne l'était Charles Millon en 2002, lequel en plus d'être un parachuté de dernière minute<sup>301</sup>, avait été très loin de rassembler la droite du premier tour (45,1 % au second tour alors que la droite obtenait 52,3 % au premier tour) avec de très mauvais reports de la part des électeurs de droite les plus modérés qui avaient voté pour le candidat UDF.

Dans la 5<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie, où la dynamique de la gauche au premier tour était la plus mauvaise de la région (- 5,9 points par rapport à 2002), la gauche recule de 1,5 point face à une droite modérée plus unie qu'en 2002 : en 2002 le maire UMP de Thonon-les-Bains Jean Denais s'était présenté contre le député sortant UMP Jean-Marc Chavanne et avait obtenu 17,3 % ; en 2007 il soutient le nouveau député sortant UMP et maire d'Evian Marc Francina.

Dans la 4<sup>ème</sup> de la Loire où la gauche progressait au premier tour de 2,6 points sur le premier tour de 2002, on note un recul au second tour (- 1,3 point). L'explication principale se trouve vraisemblablement à droite, puisque la gauche ne semblait pas trop handicapée au premier tour par la non présence d'un sortant (voir supra). En 2002, Dino Cinieri, fraîchement élu maire de Firminy contre le député communiste d'alors Bernard Outin, avait peiné au second tour à rassembler la droite après une primaire UMP/UDF particulièrement accrochée au premier tour (Dino Cinieri n'avait été élu qu'avec 50,3 % alors que le total droite du 1<sup>er</sup> tour était de 59,3 %). En 2007, la droite modérée est rassemblée derrière le député sortant UMP.

Dans la 2<sup>ème</sup> de l'Isère, où la gauche recule de 0,5 point par rapport au second tour de 2002, le candidat socialiste Michel Issindou est beaucoup moins implanté que ne l'était le député sortant communiste Gilbert Biessy en 2002. De plus malgré une bonne discipline à gauche, la division du premier tour offre une configuration très différente de 2002 où l'unité était forte.

---

<sup>301</sup> Après avoir commencé sa campagne dans la 4<sup>ème</sup> circonscription, Charles Millon a décidé juste après le premier tour de la présidentielle de 2002 de s'exiler dans l'Est lyonnais, cette terre étant jugée très receptive à son discours très droitier.

Dans la 3<sup>ème</sup> de l'Ain, la gauche recule de 0,3 point face au député sortant Etienne Blanc qui jouit d'une plus forte notabilité qu'en 2002 où il l'avait emporté en prenant la suite de Charles Millon.

Enfin dans la 3<sup>ème</sup> de la Drôme, la « belle » entre le socialiste Michel Grégoire et le député sortant UMP Hervé Mariton (après leur duel de 1997 et de 2002) se solde par un statut quo (gauche : - 0,1 point). Le rapport de notabilité qui jouait en faveur de Michel Grégoire en 2002 (il était le sortant), joue en faveur de Hervé Mariton en 2007 qui est cette fois-ci le sortant et non plus le challenger.

Sans surprise, la gauche progresse fortement sur le second tour de 2002 dans la 1<sup>ère</sup> de l'Isère et la 2<sup>ème</sup> de l'Ardèche (rejet d'Alain Carignon et de Gérard Weber), et dans la 1<sup>ère</sup> de l'Ardèche et la 9<sup>ème</sup> de l'Isère (augmentation de l'influence de Pascal Terrasse et d'André Vallini). Les fortes progressions (environ 7 points) dans la 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> circonscriptions du Rhône ainsi que dans la 2<sup>ème</sup> de la Loire, confirment l'existence d'une très bonne dynamique de la gauche dans les grandes agglomérations, dynamique déjà perceptible au premier tour (voir supra) ou à la présidentielle<sup>302</sup>. La progression de la gauche dans la 2<sup>ème</sup> de la Loire et dans la 3<sup>ème</sup> du Rhône face à deux députés sortants très bien implantés (Christian Cabal et Jean-Michel Dubernard) est particulièrement significative. Globalement la droite résiste mieux quand elle dispose d'un sortant.

On retrouve cette même dynamique de la gauche dans les grandes agglomérations dans d'autres circonscriptions. Dans la 1<sup>ère</sup> de la Drôme, la gauche progresse dans la ville de Valence (+ 3,7 points) alors qu'elle recule dans le reste de la circonscription (- 3,4 points). Dans la 3<sup>ème</sup> de la Savoie, la gauche progresse fortement de 6,1 points à Chambéry (partie Sud comprise dans la circonscription), contre 3,8 points en moyenne sur l'ensemble de la circonscription. Dans la 4<sup>ème</sup> de la Loire, où l'on a vu que la gauche reculait entre le second tour de 2002 et le second tour de 2007 (- 1,3 point), on observe qu'au contraire elle progresse dans la partie stéphanoise de la circonscription (+ 3,6 points). La gauche progresse également de près de 4 points dans des circonscriptions urbaines comme la 3<sup>ème</sup> de l'Isère, la 1<sup>ère</sup> de la Loire, ou la 1<sup>ère</sup> du Rhône où Ségolène Royal faisait progresser la gauche de près de 3 points par rapport au second tour de 1995.

Par rapport à la présidentielle, la gauche améliore le résultat de Ségolène Royal dans 26 circonscriptions sur 36, mais recule dans 10 cas (tableau 46).

---

<sup>302</sup> Lors du second tour de la présidentielle de 2007, Ségolène Royal a progressé fortement dans ces circonscriptions sur les résultats de Lionel Jospin en 1995: + 8,9 points dans la 2<sup>ème</sup> du Rhône, + 7,2 points dans la 3<sup>ème</sup> du Rhône, + 6 points dans la 4<sup>ème</sup> du Rhône, + 5,7 points dans la 2<sup>ème</sup> de la Loire (quatre plus fortes progressions en Rhône-Alpes)

**Tableau 46 : l'évolution du rapport de force gauche-droite entre le second tour de la présidentielle de 2007 et le second tour des législatives de 2007 dans les 36 circonscriptions rhônalpines en duel gauche-droite**

Département	Circ.	S. Royal 2nd tour P 2007	N. Sarkozy 2nd tour P 2007	Gauche 2nd tour L 2007	Droite 2nd tour L 2007	Evolution gauche de P2007 à L 2007
ISERE	1	49,3	50,7	63,0	37,0	+13,7
ISERE	4	49,3	50,7	62,8	37,2	+13,5
ISERE	9	47,2	52,8	59,7	40,3	+12,5
ARDECHE	1	50,01	49,99	61,7	38,3	+11,7
ARDECHE	2	45,2	54,8	53,7	46,3	+8,5
ISERE	2	55,3	44,7	60,3	39,7	+5,0
AIN	1	41,7	58,3	46,3	53,7	+4,6
LOIRE	2	50,2	49,8	54,0	46,0	+3,8
ISERE	3	58,4	41,6	61,9	38,1	+3,5
ISERE	5	50,2	49,8	53,4	46,6	+3,2
RHONE	3	48,2	51,8	51,3	48,7	+3,1
DROME	2	43,9	56,1	47,0	53,0	+3,1
RHONE	6	50,9	49,1	53,8	46,2	+2,9
RHONE	4	40,6	59,4	43,4	56,6	+2,8
ISERE	8	44	56	46,5	53,5	+2,5
LOIRE	5	47	53	49,3	50,7	+2,3
LOIRE	1	49,9	50,1	52,1	47,9	+2,2
RHONE	13	41,1	58,9	42,8	57,2	+1,7
RHONE	7	50,9	49,1	52,3	47,7	+1,4
RHONE	11	42,1	57,9	43,5	56,5	+1,4
RHONE	1	47,7	52,3	48,5	51,5	+0,8
SAVOIE	3	44,9	55,1	45,4	54,6	+0,5
DROME	3	47,1	52,9	47,4	52,6	+0,3
HAUTE SAVOIE	5	36,2	63,8	36,4	63,6	+0,2
RHONE	10	35,9	64,1	36,0	64,0	+0,1
LOIRE	6	39,5	60,5	39,5	60,5	+0,0
RHONE	2	51,7	48,3	51,5	48,5	-0,2
ISERE	6	40,5	59,5	40,2	59,8	-0,3
RHONE	12	41,6	58,4	41,0	59,0	-0,6
DROME	4	43,1	56,9	42,3	57,7	-0,8
LOIRE	4	49,4	50,6	48,4	51,6	-1,0
AIN	3	41,6	58,4	39,8	60,2	-1,8
RHONE	14	55,7	44,3	53,9	46,2	-1,9
DROME	1	46,4	53,6	44,5	55,5	-1,9
LOIRE	3	44,3	55,7	41,0	59,0	-3,3
ARDECHE	3	50,6	49,4	44,4	55,6	-6,2

Les résultats des forces politiques sont en % des suffrages exprimés.

Les évolutions sont en points.

Les circonscriptions sont classées en fonction de l'évolution de la gauche de la présidentielle aux législatives.

Le plus fort recul (- 6,2 points) se situe dans la 3<sup>ème</sup> de l'Ardèche où le député sortant UMP Jean-Claude Flory est réélu assez largement (55,6 %) alors que Ségolène Royal devançait légèrement Nicolas Sarkozy avec 50,6 %. Il s'agit de la seule circonscription qui échappe à la gauche alors que Ségolène Royal y était majoritaire à la présidentielle. Dans cette circonscription très partagée entre la droite et la gauche, la forte implantation du député sortant Jean-Claude Flory, ainsi que la division de la gauche qui ne s'est pas atténuée depuis 2002 ont été décisives.

Dans la 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> de la Loire, la 1<sup>ère</sup> et la 4<sup>ème</sup> de la Drôme, la 3<sup>ème</sup> de l'Ain, la 12<sup>ème</sup> du Rhône, ou encore dans la 6<sup>ème</sup> de l'Isère, la droite réussit grâce à sa forte implantation locale (député sortant) à faire un peu mieux que Nicolas Sarkozy. Par contre sa progression de 1,9 point dans la 14<sup>ème</sup> du Rhône semble s'expliquer par l'abstention massive d'électeurs de gauche qui s'étaient mobilisés à la présidentielle par pure hostilité à l'encontre de Nicolas Sarkozy. André Gérin, maire de Vénissieux améliore le résultat de Ségolène Royal dans la partie Nord de la ville (56,8 % à Vénissieux-Nord contre 55 % pour la candidate PS), mais recule considérablement dans la partie Sud, la plus populaire avec une très forte présence de Français issus de l'immigration (61,8 % à Vénissieux-Sud pour André Gérin contre 68 % pour Ségolène Royal). C'est d'ailleurs dans ce canton Sud que la baisse de participation est la plus spectaculaire entre le second tour de la présidentielle et le second tour des législatives : - 33,4 points (contre - 29,1 points à Vénissieux-Nord).

Cette observation à Vénissieux permet de souligner la performance de Jean-Jack Queyranne dans la 7<sup>ème</sup> circonscription. Certes, comme on l'a vu, il recule par rapport à 2002 où il affrontait Charles Millon, mais son résultat de 2007 améliore le résultat de Ségolène Royal de 1,7 point, avec une stabilité à Vaulx-en-Velin (64 % pour Ségolène Royal ; 63,1 % pour Jean-Jack Queyranne), alors que la sociologie de Vaulx-en-Velin est comparable à celle de Vénissieux-Sud, que la participation y connaît une chute encore plus marquée (- 34,4 points) et qu'il n'en est pas maire. Malgré l'abstention très forte de l'électorat dont la mobilisation était liée exclusivement ou presque à une politisation négative envers la figure de Nicolas Sarkozy, Jean-Jack Queyranne arrive à maintenir l'influence de la gauche à son niveau de la présidentielle.

La gauche emporte ainsi 9 des 10 circonscriptions où Ségolène Royal arrivait en tête : elle conserve la 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de l'Isère, ainsi que la 1<sup>ère</sup> de l'Ardèche, et la 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> du Rhône et surtout elle prend à la droite la 2<sup>ème</sup> du Rhône et la 2<sup>ème</sup> de la Loire. La gauche conserve également deux circonscriptions où Nicolas Sarkozy était majoritaire le 6 mai 2007 mais où elle est très implantée (4<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> de l'Isère) et conquiert sur la droite ou le

MoDem quatre circonscriptions où Ségolène Royal était battue par le candidat UMP (la 1<sup>ère</sup> de l'Isère, la 2<sup>ème</sup> de l'Ardèche, la 3<sup>ème</sup> du Rhône, la 1<sup>ère</sup> de la Loire). La 2<sup>ème</sup> de la Drôme passe à l'UMP. La gauche fait toutefois mieux qu'à la présidentielle malgré la trahison d'Eric Besson : 47 % pour Anne-Marie Reme-Pic contre 43,9 % pour Ségolène Royal. Il s'agit là selon nous d'une confirmation de ce que l'on avait vu dans cette circonscription sur Pierrelatte, à savoir qu'une partie de l'électorat d'extrême droite séduit par Nicolas Sarkozy a fait défaut à l'UMP. Enfin le PS perd logiquement son siège dans la 13<sup>ème</sup> du Rhône, du fait de l'incapacité du FN à provoquer une triangulaire comme en 1988, 1993, 1997 et 2002 (seul Jean Poperen en 1988 avait réussi à obtenir une majorité absolue, Martine David n'ayant obtenu par la suite que des majorités relatives).

Au final l'évolution par rapport au second tour de la présidentielle est très défavorable à la droite, mais elle arrive cependant à limiter les dégâts grâce à ses 20 sortants (19 de l'UMP et un du Nouveau centre) : 14 des 15 circonscriptions où la droite résiste le mieux par rapport au 6 mai (voire progresse) sont tenues par un député qui se représentait. Seuls six députés sortants reculent de plus d'un point sur le niveau de Nicolas Sarkozy : d'une part Gérard Weber, Christian Cabal et Jean-Michel Dubernard (entre - 3,1 et - 8,5 points), et d'autre part Jacques Remiller, Yves Nicolin et Georges Fenech (entre - 1,4 et - 2,5 points). Sans son important capital de sortants, la droite aurait subi un recul encore plus prononcé.

## **C. L'APPORT DE CETTE ANALYSE EN RHONE-ALPES : BILAN ET ENSEIGNEMENTS**

L'analyse des résultats électoraux dans les 49 circonscriptions de la région Rhône-Alpes a permis de mettre en évidence un certain nombre d'évolutions et de logiques. Ces évolutions et logiques ne semblent pas liées à l'existence d'un quelconque contexte régional rhônalpin. Nous n'avons pas détecté de dynamiques régionales particulières. Ce qui se passe en Rhône-Alpes n'est que l'agrégation de dynamiques très nationales ou au contraire très locales. Bien que la région soit un peu plus favorable que l'ensemble du pays aux différentes composantes de la droite, ainsi qu'aux écologistes, elle ne constitue pas une entité avec une identité propre. Contrairement peut-être à d'autres régions, Rhône-Alpes est un regroupement assez artificiel et disparate dont on cherche la cohésion et l'unité. Ceci explique qu'elle offre de forts contrastes en terme de territoires, de sociologie et de traditions politiques, ce qui rend d'ailleurs, selon nous, notre travail dans cette région particulièrement intéressant et utile pour mieux comprendre ce qui s'est passé lors du scrutin de juin 2007, et plus généralement lors de la séquence électorale présidentielle-législatives. Ainsi notre analyse en Rhône-Alpes qui consistait à aller regarder les résultats en détail au niveau des circonscriptions, nous a permis de tester les différentes hypothèses que nous avons tiré des analyses nationales déjà produites. Rappelons quelles étaient ces hypothèses :

(H1) La mobilisation électorale lors des élections législatives est sociologiquement et politiquement très sélective du fait d'un effet « troisième tour » qui dévalorise l'importance du scrutin : ce sont avant tout les populations dont la mobilisation civique est la plus fragile (les jeunes et les catégories populaires) ainsi que les sympathisants des forces politiques extrémistes et protestataires qui sont les plus faiblement mobilisés.

(H2) Le premier tour des élections législatives confirme et amplifie la victoire présidentielle de l'UMP avec un effet d'entraînement combiné à une dynamique de bipolarisation : l'UMP poursuit sa captation de l'électorat proche de l'extrême droite et profite de l'effondrement du bayrouisme. Les logiques sociologiques opposant schématiquement des centres urbains votant à gauche et des périphéries ouvrières votant à droite sont également confirmées.

(H3) Le premier tour des élections législatives voit une gauche en difficulté à l'intérieur de laquelle l'effacement du « vote utile » en faveur du PS permet aux Verts et au PCF de

rebondir par rapport à la présidentielle tout en mettant en lumière leurs dynamiques respectives (déclin communiste et maintien dans la marginalité des Verts).

(H4) La poussée de la gauche au second tour des élections législatives découle d'un triple mouvement (mobilisation et discipline de la gauche ; démobilitation et indiscipline de la droite ; basculement vers la gauche du centre) lié principalement à la campagne d'entre-deux tours sur la « TVA sociale » et la nécessité de contre-pouvoirs.

En quoi notre analyse en Rhône-Alpes confirme-t-elle ces hypothèses tirées des analyses nationales ? Quelle lecture permet-t-elle de faire de ce scrutin législatif ?

## **1. Le 10 juin 2007 : un troisième tour de l'élection présidentielle**

Notre analyse des résultats dans les 49 circonscriptions de Rhône-Alpes confirme dans les grandes lignes les deux premières hypothèses, mais apporte plusieurs précisions et aménagements concernant la troisième.

*Une participation électorale beaucoup plus sélective sociologiquement que politiquement du fait d'un effet « troisième tour »*

Notre analyse en Rhône-Alpes confirme l'importance des logiques sociologiques pour rendre compte de la faible mobilisation des électeurs. Ces logiques sociologiques sont notamment que les catégories favorisées ont plus tendance à participer que les catégories populaires, et que les catégories rurales et âgées ont plus tendance à participer que les catégories jeunes et urbaines. Ces logiques sont très traditionnelles mais leurs effets ont été démultipliés lors de ces élections législatives. Les élections législatives de 2007 se rapprochent ainsi d'autres élections à la participation sociologiquement très sélective comme les élections européennes. Au-delà de ces logiques sociologiques, l'existence de logiques politiques, c'est-à-dire l'existence d'une mobilisation différentielle des électors de la gauche et de la droite, ne nous semble pas évidente en ce qui concerne le premier tour des législatives. La mobilisation semble en effet faible à la fois à gauche et à droite. On aurait pu imaginer qu'un phénomène de « pressions contraires » pèse sur une partie des sympathisants de gauche pris entre deux souhaits contradictoires (donner sa chance au nouveau Président sans désavouer son camp).

Toutefois, le fait que nous n'ayons pas détecté une plus faible mobilisation de la gauche ne signifie pas qu'il n'y ait pas eu une légère mobilisation différentielle. En effet il convient ici de souligner les limites d'une analyse basée sur les résultats électoraux agrégés géographiquement : les logiques sociologiques pèsent si lourd que cela ne permet peut-être pas d'isoler l'impact des logiques politiques. A l'intérieur des deux camps, ce sont avant tout les électeurs les moins favorisés et les plus jeunes qui ont rechigné à participer au scrutin, c'est-à-dire pour la gauche principalement l'électorat des banlieues urbaines à forte proportion de Français issus de l'immigration, et pour la droite principalement l'électorat ouvrier proche de l'extrême droite. Ainsi l'absence apparente de mobilisation différentielle entre l'électorat de gauche et l'électorat de droite ne signifie pas qu'il n'y a pas eu de mobilisation différentielle des électeurs proches d'une force politique particulière. Notre analyse confirme que les sympathisants de l'extrême droite se sont moins mobilisés que les autres. Concernant les sympathisants d'extrême gauche, l'analyse géographique des résultats ne permet pas véritablement de confirmer ou d'infirmer le fait qu'ils se soient peu mobilisés. Cet électorat est trop marginal et surtout pas assez structuré autour d'un noyau pour que l'observation des résultats électoraux permette d'étudier sa mobilisation. Toutefois, le fait que l'extrême gauche ait perdu entre un tiers et la moitié de son influence de la présidentielle au premier tour des législatives va dans le sens d'une très forte abstention de ses sympathisants.

Concernant l'explication de cette mobilisation sociologiquement très sélective, nous convergeons avec les autres analystes pour mettre en avant un effet « troisième tour ». On rappelle que dans toute élection c'est la participation qu'il faut expliquer et non l'abstention<sup>303</sup>. La perception qu'ont les électeurs de l'enjeu d'une élection est quelque chose de très important dans le processus de mobilisation. Ceci est d'autant plus vrai que le vote est de moins en moins vu comme une obligation civique. En dehors du niveau d'intérêt pour la politique qui est stable mais faible<sup>304</sup>, le sens du devoir est le principal facteur de participation à une élection. Or ce sens du devoir est en déclin du fait notamment des grandes mutations sociales et culturelles des

---

<sup>303</sup> Comme le notent Warren E. Miller et J. Merrill Shanks : « It is not hard to understand why most non-voters don't vote: they are uninterested, uninformed, and uninvolved. One might as well ask why people who have never watched a football game don't play football, or why those who have never heard an opera don't sing operatic arias. The real question is why so many uninterested, uninformed, and uninvolved citizens bother to vote. ». Warren E. MILLER, J. Merrill SHANKS, *The New American Voter*, *op. cit.*, p. 39

<sup>304</sup> Environ 10 % des personnes interrogées dans les enquêtes par sondage déclarent être « beaucoup intéressées » par la politique, et un tiers s'estiment « assez intéressées ». La proportion de personnes déclarant s'intéresser « peu » ou « pas du tout » à la politique est environ de 60 % (avec une personne sur cinq déclarant ne pas être intéressée du tout par la politique). Ces données sont relativement stables depuis la fin des années soixante-dix (quelles que soient les enquêtes (on dispose de données plus anciennes qui montrent que le niveau d'intérêt était également bas dans les années cinquante ou soixante, mais les questions étaient formulées différemment). Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée*. *op. cit.*, p. 195-196. Pierre BRECHON, *Comportements et attitudes politiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, p. 19-21.



sociétés post-industrielles, ce qui a pour conséquence une distanciation vis-à-vis de l'acte électoral<sup>305</sup>. Cette distanciation, conjuguée à une augmentation du « coût » du choix électoral<sup>306</sup>, s'est traduite depuis la fin des années soixante-dix par une tendance à la baisse de la participation observable en France mais aussi dans les autres grandes démocraties post-industrielles. Le poids de la conjoncture s'est accru dans la décision d'aller voter, d'où ce décalage impressionnant entre le niveau de la participation à la présidentielle et celui aux législatives. Lors de la présidentielle, la conjoncture était exceptionnellement mobilisatrice, avec une très forte inquiétude concernant l'avenir et des candidats nouveaux développant un discours à la fois très volontariste et très clivant (mobilisant donc fortement pour eux et contre eux). Lors des législatives, tous ces éléments fortement mobilisateurs ont disparu : l'inquiétude recule car on fait crédit au nouveau pouvoir, lequel n'a pas encore eu le temps de devenir impopulaire, tandis que la lutte pour le pouvoir semble inexistante puisqu'on la pense déjà tranchée par l'élection présidentielle. La baisse de la participation est donc un phénomène structurel lié au calendrier électoral et à la présidentialisation de la vie politique française. Ces élections législatives, vidées de tout enjeu ou presque aux yeux des électeurs (dans la lignée de 2002, 1988 ou 1981) ont logiquement faiblement mobilisé. Seuls les citoyens intéressés par la politique ou ayant un sens du devoir prononcé se sont déplacés d'où la puissance des logiques sociologiques dans l'explication de la participation. De plus les élections législatives étant privées d'une partie de leur dimension expressive par la présidentielle qui les a précédé<sup>307</sup>, ceci a favorisé le basculement très important vers l'abstention des sympathisants d'extrême droite et surtout ceux d'extrême gauche lors du premier tour.

L'hypothèse 1 concernant la participation semble ainsi globalement validée par notre étude en Rhône-Alpes.

---

<sup>305</sup> Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée. op. cit.*, p. 198-202. A cet effet des grandes mutations sociales et culturelles des sociétés post-industrielles (versant individuel) s'ajoute aussi l'affaiblissement des instances de mobilisation et d'encadrement (versant collectif) notamment en milieu ouvrier (PCF, syndicats) ou en milieu catholique (Eglise).

<sup>306</sup> Sur le « paradoxe de l'électeur moderne » et l'augmentation du coût du choix : Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée. op. cit.*, p. 202-208.

<sup>307</sup> Les électeurs qui votent principalement pour envoyer un message de protestation et/ou pour montrer leur souhait qu'un thème précis (l'immigration par exemple) soit mieux pris en compte, ont déjà pu s'exprimer lors du premier tour de l'élection présidentielle. Leur besoin de protester ou d'envoyer un message particulier a déjà pu être en grande partie assouvi lorsque arrive le moment du scrutin législatif.

*Une effet d'entraînement en faveur de l'UMP qui confirme et amplifie sa victoire présidentielle mais qui ne se traduit pas par un recul de la gauche*

Notre analyse en Rhône-Alpes confirme l'attraction exercée par la droite modérée (c'est-à-dire principalement l'UMP) sur l'électorat proche de l'extrême droite. Ces législatives amplifient le mouvement de recomposition de la droite amorcé au premier tour de la présidentielle par Nicolas Sarkozy. L'extrême droite ne conserve que la partie de son noyau électoral la plus « anti-système », et se retrouve marginalisée pour la première fois depuis son émergence dans les années quatre-vingt.

Notre étude confirme également que l'UMP profite du recul du bayrouisme en gardant aux législatives une bonne partie des électeurs de François Bayrou qui avaient voté pour Nicolas Sarkozy au second tour de la présidentielle. Au-delà de l'avantage structurel que possède la droite du fait de son capital de députés sortants, la droite est bien la principale bénéficiaire de l'effondrement du bayrouisme. Cet effondrement résulte ainsi principalement d'une volonté de l'électorat centriste d'appuyer le nouveau pouvoir, mais il trouve aussi sa source dans l'essoufflement de la dynamique protestataire qui était au cœur du vote Bayrou. Une partie des électeurs qui avaient voté pour François Bayrou pour envoyer un message (notamment de protestation envers leur camp d'origine) sont revenus s'inscrire dans le cadre gauche/droite traditionnel une fois cette dimension expressive du vote satisfaite lors du premier tour de la présidentielle. En dehors des effets d'offre électorale (présence d'un candidat MoDem à la forte notabilité), seuls sont restés sur le MoDem, les électeurs les plus anti-gouvernementaux et les plus convaincus par le projet de François Bayrou de dépassement de l'opposition gauche/droite. La gauche progresse un peu par rapport à la présidentielle mais il n'y a que dans ses zones de force qu'elle récupère beaucoup d'électeurs de François Bayrou. Le reflux du bayrouisme essentiellement en faveur de la droite n'empêche pas l'identité de l'électorat du MoDem de demeurer assez complexe, puisqu'il semble principalement provenir de l'autonomisation d'un électorat qui penchait au centre droit en 2002. La récupération par l'UMP d'une grande partie de l'électorat de François Bayrou de la présidentielle ne fait que freiner le mouvement d'autonomisation du centre droit enclenché lors de la présidentielle, elle ne le fait pas disparaître, bien au contraire. La poussée de l'UMP ne s'accompagne pas d'une poussée de la droite dans son ensemble. L'UMP progresse en absorbant l'extrême droite, mais laisse une partie de l'électorat de centre droit qui l'avait soutenu en 2002 s'autonomiser avec le MoDem.

Ainsi notre analyse relativise fortement l'idée que la gauche serait en difficulté. Certes celle-ci est faible, mais elle résiste plutôt bien par rapport à 2002 avec globalement une progression limitée dans les centres urbains qui compense un recul limité dans les périphéries ouvrières. La poussée de l'UMP ne se fait pas comme en 2002 au détriment de la gauche. Au contraire, il semble que la gauche progresse sur 2002 par rapport à la droite là où le MoDem est absent et où l'on peut donc faire une véritable comparaison diachronique. Il est d'ailleurs tout à fait intéressant d'observer en dehors de Rhône-Alpes que la seule circonscription gagnée au premier tour par la gauche (8<sup>ème</sup> du Pas-de-Calais) est une circonscription où le MoDem est absent<sup>308</sup>. C'est la gauche qui semble ainsi être la principale « victime » de l'apparition du MoDem. Ceci apparaît cohérent avec le fait que l'électorat MoDem est davantage composé d'électeurs qui ont rallié Ségolène Royal au second tour que d'électeurs qui ont rallié Nicolas Sarkozy, ceux-ci ayant eu davantage tendance à se repositionner lors du premier tour des législatives dans le cadre gauche/droite classique en votant UMP. Les perspectives de reports pour le second tour sont donc assez différentes en 2007 par rapport à 2002 : les réserves de voix pour l'UMP sont davantage au centre qu'à l'extrême droite, or ce centre n'est plus un centre droit (UDF) mais un vrai centre (MoDem) avec plutôt un tropisme de gauche que de droite.

*Les impasses de la notion de « vote utile » pour rendre compte des évolutions à l'intérieur de la gauche*

A l'intérieur de la gauche, l'idée que la gauche non socialiste profiterait de la disparition d'un « vote utile » en faveur de Ségolène Royal pour se redresser aux législatives ne nous satisfait pas vraiment. Tout d'abord en ce qui concerne le rebond communiste, celui-ci est davantage lié à l'effondrement de la participation (son électorat plus âgé et à la proximité partisane forte est plus mobilisé que la moyenne) et au changement de cadre d'organisation de l'élection (qui permet au PCF d'élargir son audience au-delà de son seul noyau dur très réduit de la présidentielle grâce à l'implantation de ses notables notamment quand ils sont sortants) qu'à un supposé retour d'électeurs qui auraient voté « utile » à la présidentielle. Par rapport à 2002, le déclin communiste s'explique principalement par un nombre de sortants moins important et par une concurrence plus forte du PS. Le déclin du PCF a atteint un tel stade qu'il

---

<sup>308</sup> Michel Lefait, dans la 8<sup>ème</sup> du Pas-de-Calais, obtient 52 % en 2007 au premier tour avec une progression de la gauche de près de 8 points. Jean-Marc Ayrault qui avait été l'un des seuls socialistes élus au premier tour en 2002 (50,1 %) rate de très peu la réélection dès le premier tour (49,8 %) avec un MoDem qui réalise 5,8 %.

se ralentit puisqu'il ne reste maintenant que le noyau des très fidèles, c'est-à-dire ceux qui voteront communiste quasiment jusque dans leur tombe. A moins que le PS ne mette le PCF sous respiration artificielle (à la manière de ce qu'il fait avec le PRG), le déclin apparaît comme inéluctable : il n'y a plus qu'à suivre les courbes de mortalité et à attendre que les PCF perde un à un ses élus les mieux implantés.

Concernant les Verts, la présidentielle apparaît bien comme un accident, leur résultat législatif, bien que modeste, semblant même en légère progression par rapport à 2002 une fois pris en compte la disparition des accords électoraux avec le PS. Pour autant, la notion de « vote utile » nous gêne considérablement pour expliquer cette évolution des Verts. Tout d'abord, on ne voit pas pourquoi le « vote utile » (nous préférons le terme de « vote stratégique »<sup>309</sup>) jouerait plus à la présidentielle qu'aux législatives. D'un point de vue « stratégique », un vote pour les Verts à un premier tour d'une élection législative est tout aussi « inutile » qu'un vote pour les Verts à la présidentielle : ni Dominique Voynet à la présidentielle, ni aucun candidat Vert aux législatives (sans le soutien au moins informel du PS) n'avaient de véritables chances de franchir le premier tour<sup>310</sup>. Dès lors on ne voit pas pourquoi il y aurait un fort « vote utile » à une élection et pas à l'autre. On pourrait rétorquer qu'un fort « vote utile » a existé à la présidentielle et pas aux législatives car il y avait un risque à la présidentielle que la gauche soit absente du second tour (risque de *remake* de 2002 avec Jean-Marie Le Pen ou de *remake* de 1969 avec François Bayrou). Mais alors comment expliquer que les Verts fassent mieux aux législatives qu'à la présidentielle dans les deux circonscriptions rhônalpines où le MoDem était sortant et où il était donc susceptible de priver la gauche d'un second tour<sup>311</sup> ? Et comment expliquer également la progression des Verts entre la présidentielle et les législatives dans les deux circonscriptions rhônalpines où la gauche avait été éliminée par le Front national au premier tour des législatives en 2002<sup>312</sup> ? Dans ces circonscriptions, le « vote utile » de l'électorat Vert en faveur du PS aurait dû jouer aux deux scrutins. De plus il est intéressant de rappeler que les Verts (entre autres) ont régulièrement pointé du doigt l'existence d'un « vote utile » pour expliquer leurs faibles résultats... législatifs. Ce fût notamment le cas en 2002 où

---

<sup>309</sup> La notion de vote stratégique renvoie à la théorie du choix rationnel. Le vote stratégique correspond à un calcul rationnel, c'est un vote pour un candidat autre que le candidat préféré, motivé par la volonté que son vote soit efficace (maximisation de l'utilité de son droit de vote). Ce concept de vote stratégique appartient au domaine scientifique contrairement au concept flou, peu défini et passe partout de « vote utile » pourtant très utilisé. Pour une définition rigoureuse du vote stratégique (notamment le fait qu'il ne peut y avoir de vote stratégique que si l'électeur a des préférences...) : André BLAIS, « Y a-t-il un vote stratégique en France ? » dans Bruno CAUTRES, Nonna MAYER, *Le nouveau désordre électoral, Les leçons du 21 avril 2002, op. cit.*, p. 280-283.

<sup>310</sup> On peut, en Rhône-Alpes, peut-être faire une exception pour Michèle Rivasi dans la 1<sup>ère</sup> de la Drôme.

<sup>311</sup> Les Verts passent de 1,8 % à 3,6 % dans la 1<sup>ère</sup> du Rhône (sortante : Anne-Marie Comparini), et de 1,5 % à 2,5 % dans la 1<sup>ère</sup> de la Loire (sortant : Gilles Artigues).

<sup>312</sup> Les Verts passent de 2,2 % à 3,8 % dans la 3<sup>ème</sup> de la Haute-Savoie et de 1,6 % à 3 % dans la 9<sup>ème</sup> du Rhône.

un « vote utile retrouvé » après la dispersion de la présidentielle (vote « futile » ?) aurait été le responsable du recul des Verts aux législatives par rapport à la présidentielle. D'autre part, on rappelle que le risque (selon les sondages) d'un duel de second tour Chirac-Balladur en 1995 n'avait pas empêché Dominique Voynet de faire bien mieux à cette présidentielle qu'à celle de 2007. Cette idée d'un « vote utile » à la présidentielle pour expliquer le faible résultat de Dominique Voynet et donc le rebond aux législatives ne nous satisfait pas, surtout que les sympathisants des Verts qui n'ont pas voté Dominique Voynet n'ont pas tous voté Ségolène Royal : nombre d'entre eux ont voté pour François Bayrou. Or on ne peut pas expliquer le vote des sympathisants Verts pour François Bayrou par un mécanisme de « vote utile » visant à assurer la présence de la gauche (Ségolène Royal) au second tour ou à assurer l'élimination de l'extrême droite (Jean-Marie Le Pen)... Voter François Bayrou c'était voter pour que la gauche soit absente du second tour et c'était prendre le risque que Jean-Marie Le Pen y soit présent comme en 2002. Nous ne nions pas que certains sympathisants des Verts aient voté pour Ségolène Royal par crainte que la gauche ne soit pas au second tour, mais ce phénomène ne suffit pas à expliquer la faiblesse des Verts à la présidentielle et leur rebond aux législatives.

Nous proposons ainsi un autre type d'explication. Lors d'un premier tour de présidentielle, les électeurs se déterminent en premier lieu sur ce que les médias leur présentent comme étant les principaux candidats de l'élection. Si ces « grands candidats » les satisfont, ils ne vont pas voir ailleurs, car la grande majorité des électeurs a intégré que l'enjeu de l'élection présidentielle est de désigner un Président et pas autre chose. Une bonne partie des sympathisants Verts (qui sont d'ailleurs la plupart du temps aussi des sympathisants de la gauche en général ou du centre) a dû estimer en 2007 que l'offre des « grands candidats » (Ségolène Royal et François Bayrou en tête) était satisfaisante<sup>313</sup>, d'où un résultat très faible pour Dominique Voynet<sup>314</sup>. A ce phénomène principal s'est alors peut-être ajouté une petite

---

<sup>313</sup> Plusieurs facteurs expliquent cela. Tout d'abord et c'est essentiel par rapport à Lionel Jospin en 2002, Ségolène Royal et François Bayrou étaient tous les deux des candidats d'opposition qui proposaient une alternative à la droite (et même à la gauche dans le cas de François Bayrou avec une dimension protestataire). Ensuite, on peut penser que l'enjeu écologie a été particulièrement bien récupéré par ces deux candidats grâce entre autres à leurs engagements programmatiques (notamment la signature du pacte écologique de Nicolas Hulot) mais aussi à certains ralliements et soutiens (Corinne Lepage et Antoine Waechter pour François Bayrou, Stéphane Pocrain ou Bruno Rebelle pour Ségolène Royal). Enfin on peut aussi penser que l'enjeu écologique a subi une transformation lors de cette campagne, du fait de la médiatisation sans précédent de la crise écologique annoncée (réchauffement climatique), qui a pu pousser certains électeurs à préférer des candidats de partis ayant une forte crédibilité gestionnaire plutôt qu'une candidate d'un petit parti comme les Verts.

<sup>314</sup> Dominique Voynet a également été gênée par José Bové et Olivier Besancenot pour recueillir les voix de l'électorat écologiste le plus radical. Le choix de Dominique Voynet comme candidate n'a sans doute pas non plus été le plus judicieux dans une élection placée sous le signe du renouvellement et où tous les « chevaux de retour » (Laguiller, Le Pen, de Villiers...) ont souffert.

part de vote stratégique d'une double nature<sup>315</sup>. Lors du premier tour des législatives, le fort recul du bayrouisme, ainsi sans doute que le recul très important de la participation ont permis aux Verts de rebondir. Les Verts ont également récupéré des sympathisants qui avaient voté pour José Bové, Olivier Besancenot ou Ségolène Royal. Les mouvements d'électeurs entre la présidentielle et les législatives sont complexes entre les différentes composantes de la gauche et du centre, et la notion de « vote utile » n'apporte pas grand-chose à l'analyse.

On ajoute enfin que l'explication du rebond des Verts par une simple disparition du « vote utile » présidentiel est incohérente avec l'évolution de l'extrême gauche qui recule fortement entre la présidentielle et les législatives. Il n'y a pas de raison de penser que le « vote utile » à la présidentielle pour assurer la présence de la gauche au second tour face à Nicolas Sarkozy ait été beaucoup plus faible chez les sympathisants d'extrême gauche que chez les sympathisants des Verts. Par contre on peut penser que l'extrême gauche a nettement moins souffert de la concurrence du duo Royal-Bayrou que les Verts... L'extrême gauche paye aux législatives son absence de véritable noyau électoral, en perdant les électeurs qui avaient voté pour elle, non par véritable adhésion idéologique, mais plus par sympathie pour ses leaders (José Bové, Olivier Besancenot) et par envie d'envoyer un message de protestation. Aux législatives, ces électeurs vont nourrir l'abstention ou rejoignent la force de gauche moins extrémiste dont ils se sentent les plus proches (notamment le PS).

Ainsi si l'hypothèse 2 est validée, l'hypothèse 3 nous semble devoir être grandement retravaillée.

## **2. Les 10 et 17 juin 2007 : « une séquence dans la séquence » avec ses propres logiques**

Notre analyse en Rhône-Alpes confirme que la différence très importante de dynamique entre la gauche et la droite au second tour résulte bien d'un triple mouvement de l'électorat. Toutefois réduire les résultats de ce second tour à un simple accident lié à des événements de l'entre-deux tours nous semble occulter le fait que ces élections législatives constituent « une séquence dans la séquence » avec ses propres logiques, d'où une certaine cohérence entre ce qui se passe au premier et au second tour.

---

<sup>315</sup> Vote stratégique en faveur de Ségolène Royal pour lui permettre d'accéder au second tour face à la menace Le Pen ou Bayrou ; vote stratégique (encore plus retord) pour François Bayrou dans l'optique du second tour, les sondages montrant qu'il avait plus de chance que Ségolène Royal de battre Nicolas Sarkozy.

### *Une évolution entre les deux tours triplement défavorable à la droite*

L'analyse en Rhône-Alpes confirme qu'une des clés de la forte poussée de la gauche par rapport à la droite entre les deux tours se trouve dans le ralliement d'une majorité d'électeurs du MoDem. Ces ralliements sont plus ou moins importants suivant l'offre électorale du premier et du second tour. Dans certaines circonscriptions où le candidat MoDem était un notable de la droite et a appelé à voter UMP, les reports semblent plus équilibrés. Par contre les reports de l'électorat MoDem en faveur de la gauche semblent avoir été très importants dans certaines circonscriptions de cœur d'agglomération urbaine, ou dans des circonscriptions où le candidat MoDem venait du centre gauche ou affichait un discours très antigouvernemental. Enfin dans certaines circonscriptions où le candidat de droite au second tour était impopulaire, les reports vers la gauche ont été également massifs.

La gauche profite aussi d'une bonne mobilisation de ses réservoirs du premier tour. Notre étude confirme que les reports se sont très bien effectués à gauche, même dans des circonscriptions où la division du premier tour pouvait laisser présager de mauvais reports.

Cette bonne mobilisation et discipline de l'électorat de la gauche contraste avec ce qui se passe à droite. Notre étude confirme la difficulté de la droite gouvernementale à attirer les électeurs qui étaient restés sur l'extrême droite au premier tour. En plus de ces mauvais reports de ses seules véritables réserves à droite, notre étude met également en lumière que l'UMP et ses alliés ont eu quelques difficultés à retrouver tout leur électorat du premier tour.

Notre analyse en Rhône-Alpes confirme ainsi que la gauche a bénéficié : (1) de la mobilisation et de la discipline de son électorat du premier tour ; (2) de la démobilisation et de l'indiscipline de l'électorat de droite du premier tour ; (3) du basculement en sa faveur d'une majorité d'électeurs du MoDem du premier tour. Dans cette triple évolution entre les deux tours, il semble que ce soit le basculement du centre vers la gauche qui soit le moteur principal de la dynamique gauche-droite.

Le mécanisme de la poussée de la gauche de l'hypothèse 4 semble donc validé par notre étude.

*L'apparition d'une dimension majorité/opposition à l'origine de la faible dynamique de la droite au second tour*

Pourquoi une telle différence de dynamique entre la gauche et la droite entre les deux tours ? L'explication mettant en avant le rôle moteur de la campagne de l'entre-deux tours de la gauche centrée sur les thèmes de la « TVA sociale » et du pluralisme nous semble résulter d'une lecture un peu rapide des résultats du premier tour. Au soir du premier tour, les candidats de gauche et de droite qualifiés pour le second tour n'étaient pas dans la même situation. A droite, les candidats présentés ou soutenus par l'UMP avaient déjà fait le plein d'électeurs favorables au gouvernement lors du premier tour. Leurs réserves à l'extrême droite ou au centre étaient ainsi constituées d'électeurs qui avaient manifesté au premier tour une réticence à soutenir le gouvernement sinon une certaine hostilité. Ces électeurs du centre ou d'extrême droite se situaient ainsi davantage dans l'opposition que dans la majorité. Cela faisait un point commun de taille avec les candidats de la gauche. On observait ainsi en Rhône-Alpes dès le premier tour que l'absence du MoDem tendait à plus favoriser la gauche que la droite, ce qui était d'ailleurs assez cohérent avec le fait que l'électorat du MoDem venait d'être amputé de sa composante la plus favorable au nouveau gouvernement. Comme on l'a déjà noté il ne restait en général sur le MoDem que l'électorat le plus hostile à l'UMP ou le plus favorable à un dépassement de la gauche et de la droite. Quant à l'extrême droite, celle-ci n'a conservé au premier tour que son noyau le plus « anti-système » et le plus défiant à l'égard de l'UMP.

Réussir à rassembler au second tour ces électeurs n'allait donc pas de soi pour la droite gouvernementale, bien au contraire. La poussée de la gauche et le piétinement de la droite entre les deux tours semblent ainsi inscrits en grande partie dans le premier tour, puisque la dimension majorité/opposition qui structure le second tour structurait déjà le premier tour.

L'explication qui donne le rôle moteur aux événements de l'entre-deux tours nous paraît très liée à une focalisation sur le décalage entre les simulations en sièges des instituts de sondage et le résultat final. Ce décalage est si impressionnant que l'on en vient presque naturellement à privilégier une explication insistant sur un retournement de l'électorat entre les deux tours. Or il y a un autre décalage tout aussi impressionnant : celui entre les résultats du premier tour (qui indiquent un rapport de force gauche-droite globalement moins favorable à la droite qu'en 2002 malgré un nombre beaucoup plus important de sortants pour celle-ci) et les projections en sièges des instituts (qui indiquent un rapport de force gauche-droite en sièges beaucoup plus favorable à la droite qu'en 2002). Par rapport à 2002, le premier tour de 2007 est nettement moins favorable à la droite : en effet, celle-ci recule du fait de l'autonomisation



du MoDem alors que la gauche reste relativement stable. Les candidats de gauche au second tour ont ainsi à peu près les mêmes réserves de voix à gauche qu'en 2002, mais ils peuvent espérer compter, en plus du maigre réservoir des divers ou des écologistes, sur le réservoir que constitue l'électorat du MoDem. En 2002, la seule véritable perspective de gain pour la gauche entre les deux tours, en dehors des abstentionnistes, était l'électorat d'extrême droite... Ce qu'il faut expliquer ce n'est pas pourquoi il y a eu entre 50 et 100 sièges d'écart entre les prévisions des sondeurs et les résultats définitifs, mais c'est pourquoi la gauche progresse autant entre les deux tours et pourquoi la droite progresse aussi peu.

Une analyse en terme de positionnement des électeurs dans la majorité ou dans l'opposition nous semble pertinente pour expliquer une grande partie de cette dynamique d'entre-deux tours. L'électorat du MoDem du premier tour n'était pas un simple modèle réduit de l'électorat de François Bayrou, mais un électorat « expurgé » de sa composante la plus UMP-compatible (les pertes vers la gauche sont bien moindres). Il en allait de même de l'électorat d'extrême droite. Les reports observés lors de la présidentielle n'avaient quasiment aucune chance de se reproduire du fait de la modification des électorats des forces de la droite et du centre.

Les élections législatives 2007 n'ont pas obéi aux mêmes logiques que l'élection présidentielle qui les a précédé. Lors de cette dernière, il n'y avait pas de candidats de la majorité et que des candidats d'opposition, phénomène inédit sous la Cinquième République. Comme l'a fait remarquer Pierre Martin (voir supra), Nicolas Sarkozy n'était pas un candidat de la majorité mais un candidat d'opposition à la manière de Jacques Chirac en 1995. Cependant en 1995, il y avait un candidat de la majorité avec Edouard Balladur, ce qui rend au passage encore plus remarquable le travail de démarcation de Nicolas Sarkozy d'avec le bilan chiraquien. L'élection présidentielle s'est donc jouée presque uniquement sur la dimension idéologique gauche-droite (que les candidats s'y insèrent ou la dénoncent). Lors des élections législatives, les candidats présentés ou soutenus par l'UMP étaient les candidats de la majorité présidentielle face à des candidats d'opposition (hormis les candidats divers droite et dans une moindre mesure les candidats MPF). L'apparition de la dimension majorité/opposition explique ainsi la très forte dynamique d'entraînement au premier tour en faveur de ces candidats de la majorité présidentielle mais aussi leurs difficultés à rassembler au second tour.

*Un recul amplifié par la polémique sur la « TVA sociale » entre les deux tours*

Concernant l'impact de la campagne de l'entre-deux tours, il convient de distinguer deux éléments : la polémique sur la « TVA sociale » et la défense du pluralisme.

Concernant la défense du pluralisme, nous rejoignons Robert Ponceyri, lorsque celui-ci indique que « cet argumentaire a constitué l'essentiel de la campagne de la gauche... mais au premier tour » (voir supra). Le thème du pluralisme n'est pas apparu entre les deux tours, mais dès la victoire de Nicolas Sarkozy le 6 mai 2007, avec l'annonce par les sondeurs (relayés par les médias) d'un tsunami UMP à l'Assemblée. Jamais la victoire de la gauche n'est apparue comme quelque chose de concevable, la seule interrogation étant l'ampleur de sa défaite (grande ou très grande). Le fait que le pluralisme ait été un thème de campagne avant le premier tour ne nous amène toutefois pas aux mêmes conclusions que Robert Ponceyri. Selon lui ce serait la preuve que cet argumentaire n'a pas du tout fonctionné, la citation complète étant : « cet argumentaire a constitué l'essentiel de la campagne de la gauche... mais au premier tour, avec les résultats que l'on sait ». Or il n'y a pas que la gauche qui a exhorté au premier tour l'électorat à limiter l'ampleur de la victoire de la droite, le MoDem de François Bayrou a également fait toute une partie de sa campagne sur cet argument. La défense du pluralisme a ainsi pu jouer un rôle non négligeable en éloignant de l'UMP au premier et au second tour des électeurs centristes qui l'auraient soutenue s'il y avait eu un risque que la gauche l'emporte. Mais il n'y a pas eu d'apparition brutale de ce thème entre les deux tours, comme cela avait pu être le cas en 1967 par exemple<sup>316</sup>.

Le seul véritable élément nouveau de l'entre-deux tours, c'est la polémique sur la « TVA sociale ». Elle n'a pas joué selon nous le rôle moteur que se sont empressés de lui donner les commentateurs qui cherchaient une explication au décalage important entre les simulations sondagières et les résultats effectifs. Mais elle a tout de même eu un impact important. A gauche, elle a contribué à faire que la mobilisation et les reports soient bons, tandis qu'à droite, elle a certainement joué sur le fait qu'une bonne partie de l'électorat d'extrême droite voire de l'UMP boude les urnes. Elle a également sans doute accentué le tropisme de gauche de l'électorat centriste. Mais la polémique sur la « TVA sociale » nous

---

<sup>316</sup> François Goguel indique à propos des élections législatives de 1967 : « Le résultat du premier tour ayant été nettement plus favorable à la majorité sortante que ne l'avaient prévu beaucoup d'observateurs et d'hommes politiques, les électeurs du Centre démocrate ont pu craindre que cette majorité l'emportât très nettement au scrutin de ballottage. L'hypothèse d'une victoire de la gauche ne paraissait plus concevable. Le risque, à leurs yeux, c'était sans doute que le second tour fût interprété comme un "oui franc et massif", alors que, sans avoir pleinement opté pour le "non", ils souhaitaient un "oui, mais". » François GOGUEL, *Chroniques électorales, les scrutins politiques en France de 1945 à nos jours, La Cinquième République du Général de Gaulle (tome 2)*, Paris, Presses de Sciences Po, 1983, p. 489-490.

semble incapable d'être à l'origine de la très forte différence de dynamique entre la gauche et la droite entre les deux tours. Sans cette polémique, la gauche n'aurait pas sauvé autant de sortants en ballottage défavorable, ni conquis autant de sièges considérés comme relativement sûrs pour la droite avec des sortants bien implantés. Mais le recul de l'UMP en sièges ne se serait pas transformé en une progression.

Au final, ce deuxième tour a souvent été perçu comme une demi-victoire de la gauche, alors qu'il s'agit d'une réelle victoire de la droite qui confirme sa victoire présidentielle. Il faut relativiser ce recul en sièges de la droite par rapport à 2002 et ne pas y voir un premier signe de disgrâce du nouveau pouvoir, bien que l'on puisse se demander ce qui se serait passé si l'UMP avait eu moins de sortants... Il ne faut en effet pas perdre de vue l'essentiel : l'UMP et ses alliés remportent une victoire assez nette en voix et en sièges et conservent leur majorité à l'Assemblée. Pour la première fois depuis 1978, une majorité sortante arrive à conserver sa position. Faire mieux qu'en 2002 était difficile. Il faut remonter aux élections législatives de 1968, organisées dans le contexte très particulier de l'après-mai 68, pour voir une accentuation de la domination d'une majorité sortante. Certes les 53,1 % de Nicolas Sarkozy en 2007 constituaient un très bon résultat pour la droite, mais ils n'indiquaient pas de véritable progression sur 2002<sup>317</sup>. On a trop eu tendance à l'oublier. La droite avait déjà mis la barre très haut en 2002, et le contexte de 2007 n'avait rien à voir avec celui du tsunami bleu de 1993 où la gauche, sortante, était l'objet d'un rejet très puissant.

---

<sup>317</sup> Les données de sondages « sortie des urnes » le 21 avril 2002 indiquaient, après redressement sur la base des résultats réels, un rapport de force de l'ordre de 54 % contre 46 % en cas de duel Chirac/Jospin au second tour. Les données d'enquêtes par sondages recueillies entre les deux tours d'une élection et redressées avec les résultats du premier tour, sont en général assez prédictives des résultats du second tour. Jérôme JAFFRE, « Comprendre l'élimination de Lionel Jospin », dans Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de tous les refus, les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 244.

## CONCLUSION

Ces élections législatives des 10 et 17 juin 2007 ont ainsi confirmé la victoire présidentielle de Nicolas Sarkozy. L'impression de rééquilibrage laissée par le recul en sièges de la droite gouvernementale avec quelques défaites retentissantes, notamment celle d'Alain Juppé à Bordeaux (ce qui a entraîné sa démission du gouvernement dont il était le numéro 2), doit être nuancée par le fait que le point de comparaison n'est pas la présidentielle de 2007 mais les législatives de 2002. Parler de rééquilibrage quand la droite obtient aux législatives 52,3 % lors du « tour décisif »<sup>318</sup> contre seulement 44,8 % pour la gauche (et 1,9 % et 1 % pour le MoDem et les divers) ne nous semble pas justifié. Il y a un net rééquilibrage par rapport aux législatives de 2002, mais pas par rapport au 6 mai 2007 (53,1 % pour Nicolas Sarkozy). Il ne faut surtout pas dévaloriser la performance de la droite modérée qui rompt aux législatives avec la logique d'alternance systématique qui était à l'œuvre depuis 1981. L'UMP aurait eu la majorité absolue même avec un mode scrutin très proportionnel comme le mode de scrutin allemand<sup>319</sup>.

Ces élections législatives ont aussi et surtout confirmé que les évolutions électorales enregistrées lors du premier tour de la présidentielle ne représentaient pas une simple déviation très conjoncturelle, comme cela avait été le cas en 2002, avec la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle qui avait été sans lendemain.

Les deux principales évolutions enregistrées lors de la présidentielle de 2007, à savoir l'effondrement de l'extrême droite au profit de la droite de gouvernement, et l'affirmation d'un centre autonome de la droite avec François Bayrou, ont été confirmées lors des législatives. C'est particulièrement net en ce qui concerne le reflux de l'extrême droite, avec un Front national qui cesse d'être un parti « significatif » (*relevant party* selon l'expression de Giovanni Sartori<sup>320</sup>) puisque son existence n'influe plus sur la stratégie des partis de gouvernement en compétition. Bien qu'elle n'ait jamais été véritablement capable de traduire son influence électorale en positions de pouvoir (élus), l'extrême droite avait jusqu'à 2007 une forte capacité de nuisance, en étant « l'arbitre » des seconds tours. En 2007, l'extrême droite est ramenée à

---

<sup>318</sup> Le vote au « tour décisif » (l'expression est de François Goguel) représente la somme des voix dans les 110 circonscriptions qui ont élu un député dès le premier tour et dans les circonscriptions restantes qui ont élu un député au second tour. Ces chiffres sont ceux donnés par Pascal Perrineau : Pascal PERRINEAU (interview de), « 2007 : la fin du cycle de politisation négative ? », art. cit.

<sup>319</sup> Simulations publiées dans *Le Monde* du 19 juin 2007, p. 10.

<sup>320</sup> Giovanni SARTORI, *Parties and Party systems*, vol. I, Cambridge, Cambridge University Press, 1976, p. 123.

une marginalité qu'elle n'avait plus connue depuis son émergence dans les années quatre-vingt.

La confirmation de l'autonomisation du centre est un peu moins nette puisque le MoDem a obtenu des résultats législatifs très en retrait par rapport à la présidentielle. Toutefois, le MoDem, malgré son incapacité à véritablement inquiéter l'UMP et le PS au premier tour des législatives (d'où au final un très maigre butin en sièges), doit être considéré comme un parti « significatif » : droite et gauche ont recherché son appui lors du second tour. De plus, l'appréciation des résultats du MoDem doit prendre en compte que les élections législatives, de part leur positionnement après la présidentielle (effet d'entraînement en faveur du camp victorieux et essoufflement des dynamiques protestataires) et de part leur mode d'organisation dans 577 circonscriptions (importance de la notabilité des candidats), sont une épreuve très délicate pour une force politique nouvelle. Le MoDem a survécu aux élections législatives contrairement au Pôle Républicain en 2002, en obtenant dans de très nombreuses circonscriptions des résultats à deux chiffres. Il ne faut pas déduire du très faible résultat en sièges du MoDem (effet du mode de scrutin) que celui-ci ne représente rien. Le poids en sièges du MoDem aurait été de 28 sièges si le mode de scrutin avait été celui utilisé en 1986 (proportionnelle départementale à un tour)<sup>321</sup>. En 1986, le Front national avait obtenu 35 députés.

La fin des alternances et la fin de la tripartition gauche/droite/extrême droite qui étaient deux des piliers de l'ordre électoral en place en France depuis les années quatre-vingt ont amené de nombreux analystes à parler d'élections de rupture et à considérer qu'une nouvelle ère de la vie politique française venait de s'ouvrir<sup>322</sup>. Cette idée que la séquence électorale de 2007 a constitué une rupture s'est depuis renforcée avec les résultats des élections municipales de mars 2008 qui ont confirmé la marginalisation de l'extrême droite (malgré l'impopularité de l'exécutif qui aurait pu lui profiter) et l'existence d'un centre autonome. Le MoDem, malgré des résultats souvent jugés décevants (on note pour nuancer ce jugement que le MoDem a dépassé les 10 % dans 43 des 130 villes de plus de 30.000 habitants où il présentait des listes autonomes), a conservé son statut de parti « significatif » (il a été le principal acteur de l'entre-deux tours). L'ordre électoral en place jusqu'en 2007 semble bel et bien s'être effondré (au moins en partie).

---

<sup>321</sup> Simulations publiées dans *Le Monde* du 19 juin 2007, p. 10.

<sup>322</sup> Notamment : Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, op. cit. ; Pierre BRECHON, « 2007 : élections du changement ? », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 1-2 ; Pierre MARTIN, « Les scrutins de 2007 comme « moment de rupture » dans la vie politique française », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 167-175.

Pour autant rien de véritablement stable n'a encore émergé. Le flou entourant l'avenir du MoDem est encore grand : que ce soit en terme d'influence électorale (les élections européennes de 2009 seront un test majeur) ou de stratégie (alliances ?), rien ne semble clairement défini. Le flou règne également du côté du Parti socialiste, lequel ne semble pas près de sortir de sa crise de leadership (quel leader ?), de stratégie (quelles alliances ?), et de programme (quelle alternative au gouvernement ?). Le congrès de Reims organisé en novembre 2008 permettra peut-être d'y voir un peu plus clair, mais nombreux sont ceux (François Hollande en tête) qui ont intérêt à ce que la plupart de ces questions ne soient pas tranchées.

Le flou caractérise également d'autres éléments de la rupture observée en 2007 comme l'omniprésence du Président (Nicolas Sarkozy va-t-il rentrer dans le rang en réponse à son impopularité ?), l'ouverture gouvernementale au camp adverse (stop ou encore ?) ou la réforme de la Constitution (quel équilibre entre le Président, le gouvernement et l'Assemblée ?).

Avec la double victoire présidentielle et législative de l'UMP s'est ouverte une période de changements passionnante à étudier.

## LISTE DES SIGLES

AL : Alternative Libérale  
AM : Après la monnaie  
BPF : Baromètre politique français  
CAP 21 : Citoyenneté, action, participation pour le XXIème siècle (mouvement de Corinne Lepage)  
CC : Concordat Citoyen  
CEI : Confédération des écologistes indépendants (parti écologiste souverainiste)  
CECOP : Centre d'études et de connaissances de l'opinion publique  
CEVIPOF : Centre d'étude de la vie politique française  
CNIP : Centre national des indépendants et paysans  
CPE : Contrat nouvelle embauche  
CPNT : Chasse, pêche, nature et traditions  
DA : Démocratie active  
DC : Droit de chasse (proche du MNR)  
DL : Démocratie libérale  
DLC : Droite libérale chrétienne (Millonistes)  
DLR : Debout la République  
DVD : Divers droite  
DVG : Divers gauche  
E1798 : L'esprit de 1789  
ED : Energie démocrate  
EHES : Ecole des hautes études en sciences sociales  
FEA : France en action  
FLOP : Front de libération des oisifs prolétariens  
FN : Front national  
FORRCE : Force de rassemblement républicaine pour une citoyenneté plus égale  
GA 2007 : Gauche alternative 2007  
GE : Génération écologie  
GIP : Groupement d'Intérêt Politique - Démocratie Active  
IEP : Institut d'études politiques  
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques  
IR : Initiative Républicaine  
LCR : Ligue communiste révolutionnaire  
LN : Liste Nour  
LO : Lutte Ouvrière  
LS : Ligue Savoisième  
MDC : Mouvement des citoyens  
MEI : mouvement des écologistes indépendants (mouvement d'Antoine Waechter)  
MHAN : Mouvement Homme-Animaux-Nature  
MNR : Mouvement national républicain  
MoDem : Mouvement démocrate  
MPF : Mouvement pour la France  
MRC : Mouvement républicain et citoyen  
NC : Nouveau centre  
NG : Nouvelle gauche  
NPS : Nouveau parti socialiste  
OD : Objectif décroissance  
PACTE : Politiques publiques, action politique et territoire  
PCF : Parti communiste français  
PD : Parti de la décroissance

PDA : Parti de défense des animaux  
PDF : Priorité démocratie en France  
PEF : Panel électoral français  
PF : Parti fédéraliste  
PMF : Parti des musulmans de France  
PNR : Parti national républicain  
PO : Partit Occitan  
PR : Pôle Républicain  
PRG : Parti radical de gauche  
PRN : Parti de Rachid Nekkaz  
PS : Parti socialiste  
PSLE : Parti social-libéral européen  
PSP : Parti des socioprofessionnels  
PT : Parti des travailleurs  
R : Royaliste  
RCF : Rassemblement du contribuable français (mouvement de Nicolas Miguet)  
RDAS : Pour le respect des Droits acquis de la Savoie  
RIC : Rassemblement pour l'initiative citoyenne  
RMI : Revenu minimum d'insertion  
RND : Réseau Nouvelle Donne (Larroutourou)  
RPR : Rassemblement pour la République  
RPF : Rassemblement pour la France  
RPS : Regions et peuples solidaires  
SEGA : Solidarité, Ecolgie, Gauche alternative  
SP : Solidarité et progrès (Mouvement de Jacques Cheminade)  
TNE : le Trefle - nouveaux ecologistes  
TVA : Taxe sur la valeur ajoutée  
UDF : Union pour la démocratie française  
UDR : Union pour la défense de la République  
UMD : Union des mouvements pour la démocratie  
UMP : Union pour un mouvement populaire (Union pour la majorité présidentielle en 2002)  
URMIS : Unité de recherches « Migrations et société »  
VA : Villeurbanne Autrement



# **BIBLIOGRAPHIE**

## **Ouvrages (divers et généralités)**

- Frédéric BON, Jean-Paul CHEYLAN, *La France qui vote*, Paris, Hachette, 1988.
- Daniel BOY, Nonna MAYER (dir.), *L'électeur français en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990.
- Daniel BOY, Nonna MAYER (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.
- Céline BRACONNIER, Jean-Yves DORMAGEN, *La démocratie de l'abstention, aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007.
- Pierre BRECHON, Annie LAURENT, Pascal PERRINEAU (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Science Po, 2000.
- Pierre BRECHON, *La France aux urnes, Soixante ans d'histoire électorale*, Paris, la documentation Française, édition 2004, 2004.
- Pierre BRECHON, *Comportements et attitudes politiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006.
- Michel BUSSI, Dominique BADARIOTTI, *Pour une nouvelle géographie du politique – Territoire, Démocratie, Elections*, Paris, Anthropos, 2004.
- Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren MILLER, Donald STOKES (eds), *Elections and the Political Order*, New York, Wiley, 1966.
- Bruno CAUTRES, Nonna MAYER (dir.), *Le nouveau désordre électoral, les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.
- Olivier COSTA, Eric KERROUCHE, *Qui sont les députés français ? Enquête sur des élites inconnues*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.
- Mattei DOGAN, Stein ROKKAN (eds), *Quantitative Ecological Analysis in the Social Sciences*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1969.
- Bernard DOLEZ, Michel HASTINGS (dir.), *Le parachutage politique*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Daniel GAXIE (dir.), *Explication du vote, un bilan des études électorales en France*, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, Presses de Sciences Po, 1989.
- François GOGUEL, *Chroniques électorales, les scrutins politiques en France de 1945 à nos jours, La Cinquième République du Général de Gaulle (tome 2)*, Paris, Presses de Sciences Po, 1983.
- Gérard GRUNBERG, Florence HAEGEL, *La France vers le Bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.
- Philippe HABERT, Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote éclaté, Les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Paris, Presses de Science Po, 1992.
- Florence HAEGEL (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

- Gary C. JACOBSON, *The Politics of Congressional Elections*, 6<sup>th</sup> edition, New York, Pearson Longman, 2004.
- V.O. KEY, *Southern politics in State and Nation*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1984. (First edition: New York, Knopf, 1949).
- Patrick LAFARGE, Brice SOCCOL, *577 députés à élire, Dictionnaire des circonscriptions*, Paris, SGPresse, 2007.
- Christian LE BART, Rémy LEFEBVRE (dir.), *La proximité en politique, Usages rhétoriques, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.
- Seymour M. LIPSET, Stein ROKKAN (eds), *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*, New-York, The Free Press, 1967.
- Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée*. Paris, Presses de Sciences Po, 2000.
- Pierre MARTIN, *Les élections municipales en France depuis 1945*, Paris, La documentation Française, 2001.
- Pierre MARTIN, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutins*, 3<sup>ème</sup> édition, Montchrestien, 2006.
- Warren E. MILLER, J. Merrill SHANKS, *The New American Voter*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1996.
- Pierre PACTET, *Institutions politiques, Droit constitutionnel*, 22<sup>ème</sup> édition, Paris, Armand Colin, 2003.
- Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le Vote surprise, les élections législatives des 25 mai et 1<sup>er</sup> juin 1997*, Paris, Presses de Science Po, 1998
- Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de tous les refus, les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- Pascal PERRINEAU, Dominique REYNIE (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.
- Pascal PERRINEAU (dir.), *Atlas électoral 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007
- Thomas POGUNTKE, Paul WEBB (eds), *The Presidentialization of Politics: a Comparative Study of Modern Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2005.
- Giovanni SARTORI, *Parties and Party systems*, vol. I, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.
- Daniel-Louis SEILER, *Les partis politiques en Occident, sociologie historique du phénomène partisan*, Paris, Ellipses, 2003.
- André SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Imprimerie nationale, 1995, p. 43-44 (1<sup>ère</sup> édition : Paris, Armand Colin, 1913).

## Articles de revues (divers et généralités)

- Pierre BRECHON, « Comprendre les logiques de l'abstention », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1020-1021, septembre-décembre 2002, p. 83-93.
- 
- Jean CHICHE, « Des évolutions électorales entre logique nationale et cultures politiques régionales », *Revue française de science politique*, vol. 47, n°5-6, juin-août 1997, p. 416-425.
- Bernard DOLEZ, « les mystères de la chambre bleue : des voix aux sièges lors des élections législatives de juin 2002 », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°5-6, octobre-décembre 2002, p. 477-591.
- Gary C. JACOBSON, « Polarized Politics and the 2004 Congressional and Presidential Elections », *Political Science Quarterly*, vol. 120, summer, 2005, p.199-218.
- Jérôme JAFFRE, « La décision électorale au second tour : un scrutin très serré », *Revue française de science politique*, vol. 47, n°5-6, juin-août 1997, p. 426-437.
- Pierre MARTIN, « L'élection présidentielle et les élections législatives de 2002 », *Commentaire*. Automne 2002, n°99, p. 575-587.
- Pierre MARTIN, « Les élections de 2002 constituent-elles un « moment » de rupture dans la vie politique française ? », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°5-6, octobre-décembre 2002, p. 593-606.
- Pierre MARTIN, « Le référendum du 29 mai 2005 : analyse du scrutin », *Commentaire*. Automne 2005, n°111, p. 701-712.
- Pierre MARTIN, « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, n°2, 2007, p. 268-280.
- Nonna MAYER, « Du vote lepéniste au vote frontiste », *Revue française de science politique*, vol. 47, n°5-6, juin-août 1997, p. 438-453.
- Jean-Luc PARODI, « L'énigme de la cohabitation, ou les effets pervers d'une présélection annoncée », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°5-6, octobre-décembre 2002, p. 485-504.
- Pascal PERRINEAU, « La dimension cognitive de la culture politique, les Français et la connaissance du système politique », *Revue française de science politique*, vol. 35, n° 1, février 1985, p. 72-90.
- Pascal PERRINEAU, « Le premier tour des élections législatives de 1997 », *Revue française de science politique*, vol. 47, n°5-6, juin-août 1997, p. 405-415.
- William S. ROBINSON, « Ecological Correlation and Behaviour of individuals », *American Sociological Review*, June 1950, 15, p. 351-357.

## Thèses/Mémoires

- Pierre MARTIN, *Recherche d'un modèle pour l'étude des résultats électoraux*, thèse de troisième cycle de l'IEP de Paris, sous la direction d'Alain Lancelot, soutenue en avril 1983.
- Florent GOUGOU, *Logiques et évolutions du vote ouvrier sous la V<sup>ème</sup> République, comprendre la fin du vote de classe ouvrier*, Mémoire de deuxième cycle de l'IEP de Paris, sous la direction de Guy Michelat, soutenu en 2005.

## Ouvrages sur les élections de 2007

- Centre d'analyse stratégique, *Non-inscrits, mal inscrits et abstentionnistes, diagnostic et pistes pour une réforme de l'inscription sur les listes électorales*, Paris, La Documentation française, août 2007.
- Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- Vincent TIBERJ, *La crispation hexagonale, France fermée contre France plurielle, 2001-2007*, Paris, Plon, 2008.

## Articles de revues sur les élections de 2007

### *Commentaire*

- Pierre MARTIN, « L'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2007 », *Commentaire*, Eté 2007, n°118, p. 397-408.
- Pierre MARTIN, « Les législatives de 2007, un nouveau "moment de rupture" ? », *Commentaire*, n° 119, automne 2007, p. 731-742.
- Duo CAROLI, « Eloge et limites de la cohérence électorale », *Commentaire*, n° 119, automne 2007, p. 743-751.

### *Regards sur l'actualité*

- Hugues PORTELLI, « Les élections législatives des 10 et 17 juin 2007 », *Regards sur l'actualité, La documentation française*, n° 334, octobre 2007, p. 53-57.

### *Revue française de science politique*

- Jean-Luc PARODI, « Temps, mémoire et personnalité politique. Sur quelques enseignements d'une élection de rupture », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4, juin-août 2007, p. 285-291.
- Nicolas SAUGER, « Le vote Bayrou, l'échec d'un succès », *Revue Française de Science Politique*, volume 57, numéro 3-4, juin-août 2007, p. 447-458.

### *Revue Politique et Parlementaire*

- Christophe BOULLAUD, « Face aux enjeux de la mondialisation, les thèmes dominants de la campagne : "liberté, travail, identité" », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 25-32.
- Pierre BRECHON, « 2007 : élections du changement ? », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 1-2.
- Pierre BRECHON, « Logiques d'inscription, logiques d'abstention », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 58-67.

- Bernard DOLEZ, « Nord-Pas-de-Calais : un bastion lézardé ? », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 97-104.
- Elisabeth DUPOIRIER, « Le vote en faveur de Ségolène Royal et des socialistes », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 82-96.
- Jocelyn EVANS, Gilles IVALDI, « L'extrême droite à la dérive : recomposition à droite », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 113-122.
- Gérard LE GALL (interview de), « Présidentielle et législatives : "Quand le 21 avril 2002 surplombe le 22 avril 2007" », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 3-23.
- Pierre MARTIN, « Les scrutins de 2007 comme « moment de rupture » dans la vie politique française », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 167-175.
- Robert PONCEYRI, « La Cinquième République au risque de l'hyperprésidentialisme », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 176-211.
- Guillaume ROUX, Vincent TOURNIER, « L'UMP, de Sarkozy aux législatives : une mutation décisive du vote de droite ? », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1044, juillet/août/septembre 2007, p. 68-81.

#### *Recherche socialiste*

- Florent GUGOU, « Les élections présidentielle et législatives de 2007 en milieu populaire », *Recherche socialiste*, n° 39-40, juin-septembre 2007, p. 41-55.

#### *West European Politics*

- Nicolas SAUGER, « The French Legislative and Presidential Elections of 2007 », *West European Politics*, Vol. 30, No. 5, November 2007, p. 1166-1175.

#### **Articles de presse sur les élections de 2007**

- Pascal PERRINEAU (interview de), « Les clés de la vague bleue », *Le Nouvel Observateur*, n° 2223, semaine du 14 juin 2007, disponible sur Internet : [http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p2223/articles/a347127-les\\_cl%C3%A9s\\_de\\_la\\_vague\\_bleue.html](http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p2223/articles/a347127-les_cl%C3%A9s_de_la_vague_bleue.html)
- Jacques LEVY, « Rose en deçà des faubourgs, bleu au-delà », *Libération*, 20 juin 2007, disponible sur Internet : <http://www.liberation.fr/actualite/politiques/legislative/262235.FR.php>
- Hervé LE BRAS, « Les électeurs du MoDem se sont reportés à haut débit sur le PS », *Libération*, 20 juin 2007, disponible sur Internet : <http://www.liberation.fr/actualite/politiques/legislative/262237.FR.php>

## Notes publiées sur Internet sur les élections de 2007

### **CEVIPOF (<http://www.cevipof.msh-paris.fr/>)**

- Bruno CAUTRES, « D'un "raz de marée" annoncé à une "simple" nette victoire », note réalisée à partir du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur (vague 4, juin 2007), disponible sur Internet : <http://www.cevipof.msh-paris.fr/PEF/2007/V4/PEFP4-BC.pdf>
- Jérôme JAFFRE, « la défiance politique, enjeu crucial de 2007 », CEVIPOF, Paris, disponible sur Internet : [http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/vague2/v2-synthese/BPF-V2\\_Jaffre\\_DefiancePol.pdf](http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/vague2/v2-synthese/BPF-V2_Jaffre_DefiancePol.pdf)
- Jérôme JAFFRE, « la défiance envers la gauche et la droite au cœur de la présidentielle de 2007 », CEVIPOF, Paris, disponible sur Internet : [http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/vague4/002/defiance\\_JJ.pdf](http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/vague4/002/defiance_JJ.pdf)
- Anne MUXEL, « Les trajectoires de vote de la présidentielle aux législatives : constance et mobilité, participation et abstention », note réalisée à partir du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur (vague 4, juin 2007), disponible sur Internet : <http://www.cevipof.msh-paris.fr/PEF/2007/V4/PEFP4-AM.pdf>
- Pascal PERRINEAU, « Qui sont les abstentionnistes du 10 juin 2007 ? », note réalisée à partir du PEF 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur (vague 3, mai-juin 2007), disponible sur Internet : <http://www.cevipof.msh-paris.fr/PEF/2007/V3/PEF07V3-abstentionnistes.pdf>

### **EchoGéo (<http://echogeo.revues.org>)**

- Céline COLANGE, Michel BUSSI, « Elections législatives 2007, cartes électorales et instrumentalisation de la refondation de la gauche », *EchoGéo*, 21 août 2007, disponible sur Internet : <http://echogeo.revues.org/document1185.html>

### **INSEE (<http://www.insee.fr>)**

- INSEE Rhône-Alpes, « Six grandes familles de cantons en Rhône-Alpes », *La Lettre Analyses*, novembre 2004, n° 30, disponible sur Internet : [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/rhone-alpes/rfc/docs/LA30.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/rhone-alpes/rfc/docs/LA30.pdf)
- INSEE Rhône-Alpes, « Elections présidentielle et législatives 2007 : 91 % des Rhônalpins ont voté au moins une fois », *La Lettre Résultats*, Février 2008, n° 88, disponible sur Internet : [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/rhone-alpes/prodser/pub\\_elec/01088\\_participation\\_electorale\\_analyse.htm](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/rhone-alpes/prodser/pub_elec/01088_participation_electorale_analyse.htm)

### **Télos (<http://www.telos-eu.com>)**

- Gérard GRUNBERG, « Leçons d'une élection à quatre tours », *Télos*, 12 juin 2007, disponible sur Internet : [http://www.telos-eu.com/fr/article/lecons\\_dune\\_election\\_a\\_quatre\\_tours](http://www.telos-eu.com/fr/article/lecons_dune_election_a_quatre_tours)

### **TNS-Sofres (<http://www.tns-sofres.com>)**

- Sylvain BROUARD (interview de), « Élections législatives : les enjeux de la XIIIe législature », 28 juin 2007, disponible sur Internet : <http://2007.tns-sofres.com/interview.php?id=426>

- Pascal PERRINEAU (interview de), « 2007 : la fin du cycle de politisation négative ? », TNS-Sofres, disponible sur Internet : <http://2007.tns-sofres.com/interview.php?id=421>

## **Sites Internet**

### **BVA (<http://www.bva.fr>)**

- Résultats d'enquêtes par sondage : <http://www.bva.fr/sondages.php?secteur=2&page=2&tri=2007>

### **CEVIPOF (<http://www.cevipof.msh-paris.fr>)**

- Baromètre Politique Français 2006-2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur : <http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/bar0.htm>
- Panel Electoral Français 2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur : <http://www.cevipof.msh-paris.fr/PEF/2007/PEF2007.htm#p4>

### **INSEE (<http://www.insee.fr>)**

- Statistiques locales : <http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp>
- Données du recensement de 1999 : [http://www.recensement.insee.fr/RP99/rp99/page\\_accueil.paccueil](http://www.recensement.insee.fr/RP99/rp99/page_accueil.paccueil)
- Données du recensement de 1999 par circonscription : [http://www.insee.fr/fr/ffc/circo\\_leg/accueil\\_leg.htm](http://www.insee.fr/fr/ffc/circo_leg/accueil_leg.htm)

### **France 3 Rhône-Alpes-Auvergne (<http://rhone-alpes-auvergne.france3.fr>)**

- Zoom sur les circonscriptions des Alpes : <http://rhone-alpes-auvergne.france3.fr/info/elections-legislatives-2007/aussi/31159474-fr.php>
- Zoom sur les circonscriptions de Rhône-Alpes : <http://rhone-alpes-auvergne.france3.fr/info/elections-legislatives-2007/aussi/31097895-fr.php>
- Actualités élections législatives : <http://rhone-alpes-auvergne.france3.fr/info/elections-legislatives-2007/actu/index-fr.php>

### **TNS-Sofres (<http://www.tns-sofres.com>)**

- Sur les élections de 2007 : <http://2007.tns-sofres.com>

### **Points d'actu – Bibliothèque municipale de Lyon (<http://www.pointsdactu.org>)**

- La netcampagne des législatives 2007 en Rhône-Alpes : la course au Net et après : [http://www.pointsdactu.org/article.php3?id\\_article=863](http://www.pointsdactu.org/article.php3?id_article=863)

### **Ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/>)**

- Résultats électoraux : [http://www.interieur.gouv.fr/sections/a\\_votre\\_service/elections/resultats](http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/resultats)

**Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr>)**

**Le Dauphiné Libéré : <http://www.ledauphine.com>**

**Le Progrès : <http://www.leprogres.fr>**

**Lyonmag : <http://www.lyonmag.com>**

**Libération : <http://www.liberation.fr>**

**Le Monde : <http://www.lemonde.fr>**

**Le Figaro : <http://www.lefigaro.fr>**



## ANNEXES

- **Annexe 1** : L'offre électorale aux élections législatives de 2002 et de 2007 dans les 49 circonscriptions de Rhône-Alpes (par département)
- **Annexe 2** : Les députés sortants rhônalpins en 2002 et 2007
- **Annexe 3** : L'implantation électorale aux élections législatives de 2002 et de 2007 des candidats rhônalpins de l'UMP, de l'UDF/MoDem, des Verts, du PS et du PCF
- **Annexe 4** : Les 49 circonscriptions de Rhône-Alpes
- **Annexe 5** : Les principales villes de Rhône-Alpes
- **Annexe 6** : Six grandes familles de cantons en Rhône-Alpes
- **Annexe 7** : Reliefs et principaux axes de communications de la région Rhône-Alpes
- **Annexe 8** : Les 335 cantons et les 49 circonscriptions de Rhône-Alpes (par département)
- **Annexe 9** : Les résultats des élections présidentielles et législatives de 1995 à 2007 dans les 49 circonscriptions de Rhône-Alpes